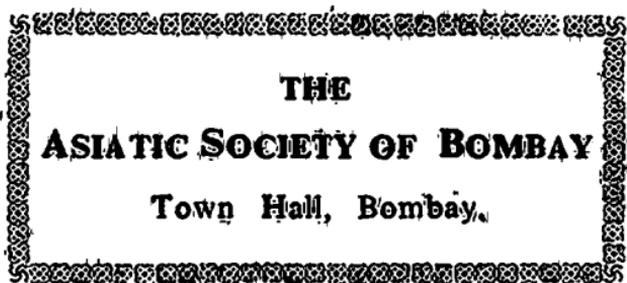




00084795



**THE  
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY  
Town Hall, Bombay.**





VOYAGE  
**DANS L'INDE**

ET

**DANS LE GOLFE-PERSIQUE**

PAR L'EGYPTE ET LA MER ROUGE

II



2

3 4

# VOYAGE DANS L'INDE

ET

## DANS LE GOLFE PERSIQUE

PAR L'ÉGYPTE ET LA MER ROUGE

1

### PAR V. FONTANIER

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE, VICE-CONSUL DE FRANCE A BASSORA

—  
**Seconde Partie**

TOME I  
—

pl II  
vol I

84795  
ac



PARIS

CHEZ PAULIN, ÉDITEUR

RUE RICHELIEU, 60.

1844

X f 32

F-7915-4

Fon/101

84795



00084795

# VOYAGE EN ÉGYPTE

DANS LA MER ROUGE

## LE GOLFE PERSIQUE, L'INDE ET BOURBON

---

### CHAPITRE PREMIER

#### GOLFE PERSIQUE

Départ de Bassora. — Navigation du golfe Persique — Arrivée  
à Mascate.

---

La dépêche ministérielle qui m'ordonnait de retourner à Bombay renfermait aussi l'invitation de passer par Mascate, que je n'avais pu visiter en me rendant à Bassora. J'étais très-bien préparé à ce voyage par les relations que j'avais eu soin d'entretenir avec l'iman, et par la promptitude avec laquelle j'avais reconnu, comme agent français dans ses États, un Arabe nommé de la pleine puissance et science certaine d'un de nos officiers de marine. Cet Arabe, appelé Scyd-Ben-Calfaun, était de la tribu de

l'iman, qui l'avait envoyé dans sa jeunesse faire ses études à Calcutta et y apprendre la navigation. Son éducation terminée, il eut le commandement d'un navire. Ben-Calfaun prit part à la guerre contre Bahrein et Bassora, puis il reçut de son maître diverses missions diplomatiques qui le conduisirent à Maurice et à Bourbon. Il s'y comporta avec intelligence, mit des gants, fit imprimer des cartes de visite, et en un mot figura comme un capitaine des marines royales de l'Europe. Comme, d'ailleurs, il se conduisait bien, parlait très-facilement l'anglais, qu'il écrivait d'une manière passable, il acquit dans ces îles une grande considération, et le gouverneur de Bourbon demanda qu'on le nommât agent français à Mascate. Les honneurs, en effet, ne troublaient pas le jugement du jeune Arabe; il savait parfaitement que ses compatriotes ne l'estimeraient pas davantage pour ses rapports avec les Européens, et que la marine militaire n'avait pas aux yeux de l'iman une assez grande importance pour qu'il accordât beaucoup de considération à ses officiers, ou les payât régulièrement. Seyd-Ben-Calfaun s'établit donc comme négociant et comme commissionnaire à Mascate. Il eût bien voulu y être nommé agent anglais; mais le poste était occupé par un juif qu'il n'était pas aisé de renverser. Ce juif se nommait Ruben, et il était né à Bagdad, où son père, banquier de la résidence, avait eu la tête tranchée par suite de je ne sais quelle intrigue britannique. N'ayant de ce côté aucune espérance, et désireux d'obtenir un titre qui le protégeât contre les

exactions de son gouvernement, le nouveau négociant sollicitait celui d'agent français ou américain. Pour atteindre son but, il rendait tous les services possibles aux navires des nations européennes qui entraient à Mascate. Un jour *l'Aube*, après avoir visité plusieurs ports de l'Inde, jeta l'ancre devant cette ville, et le commandant, M. Perey, satisfait des attentions de Ben-Calfaun, l'accrédita près de l'iman, qui voulut bien le reconnaître. On m'envoya bientôt copie de la nomination écrite par le capitaine Perey, et je m'empressai de la confirmer provisoirement en recommandant au ministère de l'approuver. Je n'ignorais pas sans doute qu'elle n'avait aucune valeur, mais je désirais fort avoir à Mascate un correspondant, et n'étais pas fâché de ce qu'un de nos officiers se permit à Mascate ce que les gouverneurs de l'Inde faisaient avec moins de droit encore en Égypte, en Turquie et en Perse. Je n'eus point à me repentir de ma démarche; Ben-Calfaun fut, pendant mon séjour à Bassora et dans l'Inde, un correspondant ponctuel, et je ne reçus de nos capitaines de navires aucune plainte contre lui.

Outre ce personnage, je pouvais encore compter sur un Arabe de Bassora, nommé Abdullah-Jemal; il était dans sa patrie agent de l'iman de Mascate, et jugea prudent de la quitter quand celui-ci l'attaqua. Comme il avait d'immenses propriétés placées sous la protection anglaise, il avait excité le dépit du gouverneur Méhémed-Tchélebi, qui ne pouvait l'atteindre. Bien des fois ce dernier me disait: « Ma place

ne vaut rien ; le pays est ruiné ; il n'y a pas un homme qui mérite qu'on le dépouille. A quoi sert mon *fellaca* (instrument pour administrer la bastonnade) ? Ah ! si Abdullah-Jemal était ici ! » Puis il lui écrivait des lettres touchantes pour l'engager à revenir ; il obtenait du pacha de Bagdad et lui transmettait les firmans les plus pompeux sur la sécurité qu'on lui donnerait. Tout cela étant inutile, on changea de méthode ; on fit venir un frère d'Abdullah qui avait mangé tout son bien en débauches, et le cadi dressa un acte qui le reconnaissait comme légitime possesseur des propriétés de la famille. Celles d'Abdullah étaient régies par un de ses affranchis, né en Abyssinie, et nommé Mollah-Merjian, qui jouissait d'une grande estime à Bassora, où il était considéré comme le chef de tous les nègres. Sa maison touchait à la mienne, et un beau matin il en fut chassé ; on lui prit ses esclaves, et quoiqu'on l'eût libéré, on le menaça de le vendre de nouveau au marché. Il sollicita mes bons offices, et comme il s'agissait d'un acte de justice, que je craignais d'ailleurs que l'iman, dont le gouverneur de Bassora interceptait les réclamations adressées au pacha, n'intervint par la force en faveur de son agent, je pris parti pour Mollah-Merjian. Mon secours toutefois lui fut parfaitement inutile tant que le pacha demeura à Bagdad ; les considérations de justice et de politique que je développais de mon mieux, et que je cherchais à accommoder à son intelligence, ne le frappèrent nullement. Il en fut autrement

quand Son Excellence vint à Bassora ; M. Raymond lui donna en temps opportun une bouteille d'eau-de-vie ; le secrétaire du pacha , grassement payé par Mollah-Merjian , rédigea les firmans de réintégration , et les fit , d'après l'usage , signer pendant que son maître était ivre. Abdullah-Jemal rentra ainsi dans ses biens , et me devait une reconnaissance d'autant plus vive que , par un procédé semblable à celui qu'on avait employé , je pouvais le faire encore remplacer par son frère .

Je puis compter parmi les nombreuses misères que j'ai éprouvées à Bassora , la difficulté de m'y procurer de l'argent . On n'y a aucun besoin de traites sur Bagdad , où l'on envoie des marchandises , ni sur Constantinople , où l'on ne fait pas d'affaires , et les traites que l'on peut tirer par la voie de l'Inde perdent environ un cinquième de leur valeur . Comme il n'y avait pas près de moi de résidence anglaise , mon traitement était très-suffisant pour ma dépense à Bassora , mais j'avais la plus grande difficulté à le toucher . Quand je dus partir , il fallut abandonner mon mobilier , que personne autre qu'un Européen n'aurait voulu acheter , et , aucun négociant ne voulant échanger de l'argent contre des effets sur Bagdad , je fus forcé de recevoir des chevaux dont la vente devait subvenir à mes frais . J'en avais sept , que je chargeai sur un *batila* où j'arrétai mon passage , et retins deux de mes domestiques pour m'accompagner . Le chrétien dont j'ai dit que le pacha d'Égypte avait voulu recueillir l'héritage profita de cette occasion pour par-

tir, et se fit suivre du vieux serviteur qui avait défendu ses droits. Je reçus avant mon départ la visite de la plupart des habitants, et peu d'entre eux me chargèrent de commissions indiscretes, ce qui ne laissa pas de m'étonner. Le gouverneur Méhémed-Tchélébi se borna à me demander des fruits de l'Inde et un sac de pommes de terre, que je ne manquai pas de lui envoyer, et qu'il mangea, je suppose, assez tristement. En effet, mon présent lui arriva quand il était destitué et remplacé par le *miracor* du pacha; il était menacé de la terrible révision de ses comptes, dont il se tira d'ailleurs fort heureusement. Il échappa à la bastonnade qu'il avait fait si généreusement distribuer à ses administrés; il sauva ses habits, une partie de ses effets, et ne sortit pas tout à fait nu du pays qu'il avait gouverné.

M. Raymond, Ibrahim-Agha et quelques autres personnes vinrent m'accompagner jusqu'au navire, qui, pour des raisons de contrebande, se tenait à quelques milles au-dessous de Bassora. Nous passâmes la nuit à bord, et le lendemain, le 16 janvier 1838, je pris congé de ceux dont la société avait adouci mon exil. Nous mîmes à la voile, et c'est ici le moment de décrire les navires arabes qui sillonnent ces mers et que l'on connaît sous le nom de *baglo* lorsqu'ils sont lourds et portent de fortes cargaisons, ou de *batila* quand ils sont plus légers. Ces navires sont, pour la coque, construits comme ceux de l'Europe, et il en est qui portent de cinq à six cents tonneaux. Le bois que l'on emploie vient de l'Inde,

car on n'en trouve ni en Perse ni en Arabie, et on se sert ordinairement du *teck-wood*, que nous nommons bois de tek, et dont l'excellence est reconnue. Ils sont ordinairement chevillés en fer. Les navires qui ne font que le petit cabotage sont également construits en bois de tek ; mais au lieu d'être chevillées en fer, les planches sont unies par des cordes faites avec l'aubier de palmier. Ils diffèrent, principalement par la voilure, des navires européens. Leur grand mât est énorme et n'a, suspendue à un treuil, qu'une vergue que l'on élève ou que l'on abaisse suivant le besoin ; c'est à cette vergue, presque aussi longue que le mât, que l'on attache une grande voile dont la surface correspond à l'intensité du vent ; il y en a pour cela trois de rechange, qui ont chacune un nom différent. Il est rare, du reste, dans ces mers où le vent a une grande constance, que l'on soit obligé de changer souvent la voilure. Le mât de misaine porte une voile semblable à celle du grand mât, mais de bien plus petites dimensions ; à l'arrière est un petit mât d'artimon qui est rarement utile et porte une petite vergue mobile installée comme celles de nos goëlettes. Il y a en outre un grand foc qui m'a paru, ainsi que la voilure de l'artimon, ne servir qu'à maintenir les navires en direction quand la manœuvre oblige à abaisser les vergues principales. On sait comment les focs et les voiles d'artimon sont attachés. Quant aux grandes voiles, elles sont retenues par de fortes amarres qui fixent sur le pont leur extrémité inférieure, et par d'autres qui s'ajustent à l'ex-

trémité des vergues. Ces vergues d'ailleurs ne sont pas perpendiculaires au mât, et les voiles principales ont la forme d'un trapèze dont la partie la plus large doit être sur le vent. L'ensemble est, comme on voit, assez simple; la manœuvre ordinaire consistant à présenter au vent la plus grande surface de toile, on n'a qu'à faire tourner la vergue pour obtenir ce résultat; c'est aussi la manière de louvoyer. Si l'on a le vent en poupe, les voiles de misaine et du grand mât sont amarrées en sens inverse; si l'on désire forcer de voiles, on met des rallonges aux vergues, mais on n'emploie pas de bonnettes. Le danger de cette navigation est dans les sautes de vent, car alors la secousse imprimée au navire par le choc de ces énormes vergues et par la pression d'une immense voile est très-forte. Peu de bâtiments de ce genre sombrent cependant, à cause de la fixité des temps dans ces mers, mais une pareille navigation serait évidemment impossible dans nos climats. Elle est très-bien appropriée au golfe Persique, à la mer Rouge et à celle des Indes, parce que l'on y craint surtout les calmes. Tandis que des navires européens pouvaient à peine gouverner pendant plusieurs jours, j'ai vu des *baglo* et des *batila* arabes ramasser, pour ainsi dire, le moindre souffle de l'air et continuer leur route. A la poupe des *baglo*, on construit une dunette qui ne s'élève pas au-dessus du bastingage; c'est dire qu'on ne peut y mettre des tables et des chaises, et qu'elle n'est habitable qu'à condition de vivre à l'orientale; les passagers y portent leurs

tapis et leurs matelas, s'assoient ou couchent sur le plancher. La cuisine est mobile et n'a pas de place fixe, ce qui ne laisse pas d'être dangereux, aussi bien que l'usage de fumer les pipes persanes nommées *calioun*, qui exigent à chaque instant une grande quantité de feu. Le danger ne perd rien de sa gravité quand on transporte des chevaux, et que par conséquent on a été obligé d'embarquer de la paille. Nous en avons une bonne quantité à bord, et elle était renfermée dans des sacs épars sur le pont et sur la dunette. Chacun fait sa cuisine comme il l'entend et porte les provisions qu'il veut, mais on conduit toujours un certain nombre de mendiants que l'on est obligé de nourrir. Sous ce rapport, les Arabes sont fort généreux; ils mangent eux-mêmes tous ensemble et trois fois par jour; leur aliment ordinaire est le riz assaisonné d'une préparation de poisson dont l'odeur est insupportable. Le capitaine, ou *nacoda*, navigue à la part avec son équipage; quand il s'enrichit, son premier soin est d'acheter des nègres qu'il emploie à bord et du travail desquels il perçoit le prix; voilà pourquoi il y a tant d'esclaves dans la marine arabe, qu'elle soit ou non sous le pavillon britannique. Le plus souvent le *nacoda* est intéressé dans la propriété du navire aussi bien que les négociants qui résident dans les ports qu'il a l'habitude de fréquenter. Bombay étant le centre des affaires commerciales dans ces mers, on profite de cette circonstance pour obtenir le pavillon britannique. En effet, il y a toujours un marchand qui fait les

commissions du navire et affirme en être propriétaire, que la chose soit vraie ou non. Les nacodas d'ailleurs joignent aux vertus des Arabes toute l'astuce indispensable aux Asiatiques ; il n'en est point qui n'ait fait des actes de probité et de générosité rares en Europe, et qui ne se soit rendu coupable de friponneries qui, chez nous, le feraient envoyer aux galères.

J'avais loué toute la dunette, qui se composait d'une antichambre ouverte et d'une chambre fermée ; je n'avais donc pas été médiocrement surpris, en me rendant à bord, de voir la chambre intérieure divisée par une vieille voile et d'entendre du monde de l'autre côté. J'avais fait à ce sujet d'inutiles réclamations, car le nacoda s'était enfui à terre dès qu'il avait aperçu la robe rouge de mon redoutable Ibrahim-Agha. Celui-ci, qui avait présidé à l'installation de mes effets, était entré dans une grande fureur, cherchant le nacoda dans tous les recoins du navire ; et Dieu sait avec quelle générosité il lui avait adressé, ainsi qu'à son équipage, des injures et des imprécations. Sa colère, vraie ou simulée, n'avait pas été stérile, car pour l'apaiser on lui avait donné des dattes, du poisson sec, et probablement quelque argent. Alors il m'avait conseillé la philosophie, disant que mes voisins ne m'incommoderaient guère, et qu'il n'était pas aisé, au moment du départ, de renvoyer jusqu'à Bassora les intrus et leurs bagages. Cependant la place était prise par une négresse et son nourrisson, qui, au milieu de la nuit, avait poussé des cris à fendre la nue. Enchanté de ce

nouvel incident , le janissaire était allé menacer le maître de ma voisine de la jeter ainsi que son enfant dans la rivière, et s'était fait encore payer pour rester en paix. Le lendemain, tout était expliqué au moment du départ : celui qui avait loué une portion de la dunette s'évadait de Bassora et emmenait une esclave dont il avait un fils ; il était Turc, se nommait Méhémed-Effendi, avait servi longtemps en Égypte et avait été lieutenant de Turki-Bilmez, lorsque celui-ci s'était révolté en Arabie ; il avait gouverné Odeida et accompagné son chef quand il s'était réfugié à bord des navires anglais. Comme il arrive souvent parmi les faiseurs de révolutions , Méhémed-Effendi et Turki-Bilmez étaient devenus ennemis mortels. Ce dernier ayant été installé comme capitain-pacha à Bassora, l'autre craignait d'être assassiné, et s'était décidé à fuir.

Tel fut mon principal compagnon de voyage, et le seul que j'aie vu avant de lever l'ancre. Les autres ne parurent qu'un jour après, lorsque nous fûmes en pleine mer : c'étaient deux ou trois mendiants et un *cawas* du pacha de Bagdad , jeune homme de bonne mine. Son maître l'avait envoyé toucher quelque argent ; mais , trouvant une belle occasion de se l'approprier, il ne l'avait pas négligée. Il s'était donc blotti sous les sacs de paille, et y était resté quarante-huit heures sans se montrer. Il mangeait , buvait et fumait pendant la nuit, quand tout le monde était endormi. Quand je le vis, il s'occupait de sa toilette, faisait sortir sa robe renfermée dans son immense

pantalon, qu'elle devait couvrir à son tour, ôtait le châle de soie rayée roulé prétentieusement autour de sa tête, et le substituait à la ceinture blanche qu'il portait. Cette ceinture elle-même remplaçait le châle, mais il l'attachait sans la rouler, sans qu'elle laissât à découvert une portion de sa tête bien rasée, et lui donnait un air de matamore. Ses pistolets et un énorme couteau, destinés à être vendus au premier brocanteur de Mascate, furent renfermés dans une sacoche qu'il nettoya devant nous et qui contenait une chemise, un petit miroir, du biscuit, du fromage et une serviette sale. Ces préliminaires terminés, lorsqu'il eut tout à fait l'apparence d'un pèlerin paisible, il chargea sa pipe et vint s'asseoir près de moi en s'écriant : Grâce à Dieu ! (*Chukur Allah!*) Il me raconta alors sans en être prié, et seulement pour expliquer et excuser sa présence, comment il avait volé son maître et s'était enfui. Un autre personnage était plus discret et se tint constamment à l'écart, soit qu'il se trouvât mal à l'aise parmi des mahométans d'une autre secte, soit qu'il se souciât peu de parler d'une des intrigues dont il était chargé pour les Persans de l'Inde, et dans lesquelles ils engageaient souvent le gouvernement anglais. C'était un Persan, domestique d'un ancien ministre du prince de Kermanschah nommé Mirza-Hadi.

Lorsque le vieux roi de Perse Feth-Ali-Schah vivait, il n'ignorait pas que, suivant l'usage oriental, ses innombrables enfants se disputeraient sa couronne après sa mort, et il s'en souciait probable-

ment fort peu, pourvu qu'ils le laissassent en paix de son vivant. Deux d'entre eux surtout étaient devenus très-puissans dans leur gouvernement, et leur rivalité était publique; c'étaient le prince de Tebriz, Abbaz-Mirza, et celui de Kermanschah, Méhémed-Ali-Mirza. Le rusé monarque faisait comprendre à chacun qu'il désirait l'avoir pour successeur, et traitait aussi comme ses favoris le gouverneur de Téhéran et celui de Chiraz.

Abbaz-Mirza cependant, dont la province était placée sur la frontière de la Russie et de la Turquie, avait été forcé d'entretenir une armée au moyen d'un subside fourni par l'Angleterre. Par là il obtenait une grande supériorité sur ses rivaux; mais le prince de Kermanschah ne tarda pas à l'imiter, forma des troupes régulières, qu'il fit diriger par des officiers français, de même que celles de son frère l'étaient par des Anglais. Il fit même avec succès la guerre contre les Turcs, et tailla en pièces l'armée du pacha de Bagdad. Cependant, comme il ne recevait pas de subsides, l'entretien de ses troupes était un lourd fardeau pour la province qu'il administrait, et une grande source de fortune pour Mirza-Hadi, ministre chargé du département de la guerre. Ce prince mourut un jour subitement, et sans doute de cette mort par laquelle finissent souvent les personnages éminents de l'Orient; par là son frère Abbaz-Mirza resta sans rival sérieux. Mirza-Hadi, peu jaloux de rendre compte de ses exactions, s'enfuit à Kerbelah, puis vint résider à

Bagdad. J'ignore quels rapports il avait entretenus avec les Anglais, s'il se les était rendus favorables en obtenant le renvoi successif des officiers français employés à Kermanschah, ou si déjà le gouvernement de Bombay, reconnaissant que le nord de la Perse subirait l'influence de la Russie, avait pensé à diviser ce royaume en deux et à faire reconnaître sa suprématie dans la partie méridionale. Quelles que fussent ses raisons, il est certain que le gouvernement de Bombay intervenait en sa faveur d'une manière aussi insolite que l'était la nomination de ses agents en Turquie. Le pacha de Bagdad avait donc reçu des lettres relatives à ce personnage, qui en avait grand besoin. Rien n'eût été si doux à un pacha turc que de pouvoir dépouiller à son aise un Persan qui avait organisé la guerre contre le pays qu'il gouvernait, et de n'avoir pas pour cela à redouter le roi de Perse. Aussi le pauvre Mirza-Hadi, craignant qu'un succès à Mohamera n'enflât le cœur du pacha, faisait-il tous ses efforts pour lui inspirer des craintes. Un jour, de même que l'agent anglais, il lui avait annoncé que les Français avaient pris Constantine, qu'il traduisait par *Constantinié*, de manière qu'Ali-Pacha, qui n'avait pas des notions de géographie très-étendues, crut qu'il s'agissait de Constantinople; une autre fois, ils avaient dit qu'Ibrahim-Pacha était sous les murs de Bagdad. La première de ces nouvelles tendait à diminuer mon crédit, et la seconde à faire rétrograder l'armée : l'une et l'autre à arrêter l'expédition. Ces efforts étant restés inutiles, Mirza-Hadi

envoyait à Bombay pour solliciter des lettres pressantes de recommandation.

Tels étaient mes compagnons de voyage, parmi lesquels je ne saurais comprendre la négresse installée chez moi. En effet, je ne vis jamais cette pauvre créature, et je ne remarquai personne lui parler pendant la traversée; j'ignore comment elle exista, et je l'aurais tout à fait oubliée si je n'eusse entendu les cris de son enfant et ceux qu'elle poussait elle-même pendant la nuit. Nous avions à bord une quantité prodigieuse de rats qui, vers le soir, sortaient de leur retraite et parcouraient le bâtiment. Plusieurs fois ils devinrent si incommodes que je fus obligé d'avoir de la lumière pour les éloigner; alors ils allaient en troupes chez ma voisine, qui, forcée de se défendre, ne le faisait pas sans d'affreux juréments.

Nous descendîmes le courant du fleuve en nous réglant sur la marée, et le *schemal* nous favorisant, nous naviguâmes bientôt en pleine mer. Notre route fut celle de tous les navires arabes; quoique mon nacoda m'eût promis de relâcher à Bouchir, son intention n'était nullement de le faire; il s'approcha cependant assez de terre pour reconnaître les montagnes du littoral, puis il se tint toujours en vue, mais à une bonne distance de la côte de Perse, pour éviter les récifs qui la bordent, jusqu'à notre arrivée devant les rochers de Cangoun. Là commence un groupe d'îles dont Kechem est la plus considérable, et là aussi finissent les récifs. Nous fîmes route entre les îles et le continent, et eûmes

une mer calme, quoique le vent fût très-fort. Comme je désirais savoir si tous les habitants de la côte étaient Arabes, le nacoda jeta un soir l'ancre devant une bourgade, et on envoya à terre pour faire de l'eau dont on remplissait des outres, et pour acheter quelques provisions. J'eus pour cinquante sous une belle chèvre et son chevreau, et n'entendis parler que le persan, quoique les habitants portassent à la tête le mouchoir arabe au lieu du bonnet ordinaire en peau de mouton. Je soupçonne par là, et par les informations que je pris, que l'établissement des Arabes sur la côte orientale du golfe n'est pas général, comme on l'a supposé, et qu'il reste peu de traces des anciennes invasions. Meilleurs navigateurs que les Persans, établis dans une péninsule qui a une vaste étendue de côtes, les Arabes auront eu de plus grandes relations commerciales et se seront fixés progressivement dans les ports principaux, à Bouchîr, à Bender-Abbaz et sur les côtes du Belouchistan. C'est de cette manière que je m'explique leur présence sur ces divers points et la possession où ils sont du gouvernement.

Nous longeâmes les îles d'assez près pour que je pusse voir qu'elles sont fort misérables. Notre nacoda, qui avait une grande pratique de ces parages, m'expliquait tout ce qui n'était d'aucun intérêt, et ne pouvait me donner de renseignements sur ce que j'aurais désiré connaître. Ainsi je sais que chaque île est gouvernée par un cheik, mais j'ignore jusqu'à quel point il dépend de ses voisins ou du gou-

vernement persan ; j'ignore aussi s'il paie quelque redevance, et à combien elle s'élève. Enfin je n'ai pu apprendre si ces insulaires étaient de paisibles cultivateurs que le tumulte du monde ne peut que difficilement atteindre, ou de hardis pirates. A en juger par l'apparence du pays, je doute qu'il puisse nourrir ses habitants ; je n'ai vu en effet qu'une culture assez pauvre et quelques bouquets de dattiers croissant misérablement sur un sol ingrat. Ces îles m'ont paru fort sablonneuses et formées d'un terrain d'alluvion semblable à celui du littoral de la Perse.

Quand nous découvrîmes la pointe septentrionale de Kéchem , nous changeâmes de direction<sup>ante</sup> et courûmes vers le détroit où commence le golfe. Ce trajet , qu'on ne peut faire qu'en un jour, est le plus dangereux de la navigation, et j'en ai déjà expliqué la raison. Nous eûmes un vent très-fort, qui, ayant suivi la mer dans toute sa longueur, nous amenait d'énormes vagues. Elles vinrent se briser contre la marée montante qui s'opposait à notre marche, et nous souffrîmes horriblement jusqu'à ce que le courant se fit en notre faveur ; c'était pendant la nuit, et comme nous n'étions pas loin de terre, nous courions grand risque de nous jeter sur la côte. Mais la nature a doué les Arabes de tels organes visuels que notre nacoda aperçut à une grande distance, et par une obscurité profonde pour nous, les rochers de Selamet. Nous les atteignîmes au point du jour, et aussitôt que nous les eûmes dépassés, l'agitation des flots cessa comme par enchantement, quoique le

vent n'eût pas diminué d'intensité et que nous visions s'élever de fortes vagues dans le golfe de Bender-Abbaz. C'est au phénomène que je cherche à expliquer que sont dus la plus grande partie des naufrages dans le golfe, car presque tous ont lieu dans ces parages. C'est peut-être pour cette raison aussi que les premiers rochers que l'on voit apparaître à la surface de l'eau sont nommés *selamet*, ou du salut, tandis que la pointe qui s'avance plus au sud et sur la côte opposée se nomme *moubarek*, ou bienheureuse, parce qu'après l'avoir doublée on entre dans la mer des Indes, où les coups de vent sont inconnus.

Comme nous fûmes surpris par le calme dans le détroit, et que le vent était contraire, j'eus tout le loisir nécessaire pour observer les deux côtes entre lesquelles nous louvoyions. Elles étaient stériles toutes deux, mais on remarquait cependant un peu plus de culture du côté de l'Arabie; on apercevait même un village et quelques dattiers au fond d'une vallée. Mon nacoda me dit que là commençaient les tribus alliées des Abou-Ali, contre lesquels les Anglais avaient fait une attaque désastreuse. Ces Arabes possédaient, au pied de la haute montagne que l'on nomme Raz-Kaima, un port où ils armaient des pirates qui infestaient le golfe. Ils pillèrent un jour un navire anglais, et il fallut faire contre eux une expédition. Elle fut terminée par un traité que les Arabes ne respectèrent pas, car ils se rassemblèrent en grand nombre et attaquèrent leurs ennemis à l'improviste. Ils en tuèrent la plupart, et il fallut revenir pour les

châtier. La destruction de leurs barques, de leurs chantiers et de leur ville, qui eut lieu en 1819, fut le moyen le plus efficace de réprimer la piraterie. Pendant que nous courions des bordées, j'eus l'occasion de reconnaître combien la mer est poissonneuse dans cet endroit. Notre nacoda monta dans le canot et alla pêcher; en moins d'une heure il prit une trentaine de superbes dorades, dont il sala la plus grande partie. Nous avions égorgé ce jour-là un mouton, et nous eûmes un grand festin pour nous reposer des fatigues de la nuit.

Quand ils ont dépassé le cap Moubarek, les Arabes ne se dirigent pas droit sur Mascate; ils vont au sud-est jusqu'à ce que le cap *Yechem*, que les Anglais, qui défigurent tous les noms, nomment dans leurs cartes *Jason*, reste droit au nord; alors leur course est vers le sud. Ils prennent cette précaution pour que les courants ne les poussent pas vers des dangers situés au nord-ouest de Mascate. Nous arrivâmes pendant la nuit dans le port, qui se trouve dans les anfractuosités de montagnes; il se divise en deux bassins, celui de *Matra*, qui est près de l'embouchure, et celui de *Mascate*, qui est plus vaste et plus profond.

Peu de personnes, je suppose, auraient le désir de faire un voyage pareil à celui que je viens de décrire, et cependant j'ai passé bien des choses sous silence: l'extrême chaleur que nous éprouvions pendant les calmes, la nudité des matelots, dont la peau noire ou bronzée a toujours quelque chose de dégoûtant, la malpropreté du navire, et enfin la peur que peut

très-légitimement inspirer l'ignorance de navigateurs arabes. Malgré tous ces désagrémens, j'avoue franchement qu'après de nombreuses traversées, j'aime mieux, pour un tel voyage, être passager sur une barque de ce genre que sur un vaisseau à trois ponts de Sa Majesté, ou même sur un bon navire marchand. J'y trouvais le plus grand des biens, une indépendance parfaite; je faisais à mes heures ce que bon me semblait; je me plaçais dans telle partie du navire qui me convenait; nul ne m'obligeait à me lever quand je voulais dormir; le pont n'était pas une mare où l'on ne savait le matin où mettre le pied si on désirait y être de bonne heure; je n'étais pas chassé de ma chambre parce qu'on prétendait la laver et la gratter quand j'avais des occupations. Je jouissais d'un autre avantage que les passagers européens ne connaîtront jamais : je n'entendais pas parler de la discipline à bord des vaisseaux de l'État, et de la parodie de cette discipline sur les navires du commerce. Notre nacoda était un bon négociant allant à ses affaires avec les matelots ses associés; il n'avait, et je lui en rends grâces, qu'une opinion très-modeste de sa dignité. Il entraînait dans toutes les explications qu'on lui demandait, et s'il ordonnait une manœuvre, il le faisait avec simplicité. On ne le voyait pas froncer le sourcil, comme s'il eût découvert le grand arcane, ou affecter une pose héroïque et donner ses ordres d'une voix éclatante, comme s'il avait commandé un assaut. Je ne rendrais pas justice à mon compagnon de voyage, Méhémed-Ef-

fendi, si je ne disais aussi que, malgré sa négresse et les cris de son fils, sa société fut pour moi aussi instructive qu'intéressante. Il avait été longtemps au service de Méhémed-Ali, dont il me vantait l'activité et l'adresse en homme qui me croyait, comme Français, grand admirateur de ce vizir. Que de belles choses avait faites Méhémed-Effendi sous cette administration paternelle ! Des fellahs, par exemple, grimpaient sur leurs dattiers, et il les faisait descendre à coups de fusil ! Cela n'avait rien d'étrange, car il appartenait au corps respectable des aïtas à cheval, auxquels on donnait le sobriquet de *Bachi-Bozouq*, ce qui veut dire têtes fêlées ; ils répondaient aux fantassins par un autre sobriquet, *Gueuti-Bozouq*, que je ne veux pas traduire. Puis il avait servi en Nubie, et là, me disait-il, il avait vu une quantité d'hippopotames et d'autruches ; il m'assura que les habitants élevaient les dernières comme des poules. Il avait passé après en Syrie et s'était trouvé aux batailles d'Omz et de Kutaya. Il ne tarissait pas dans ses éloges d'Ibrahim-Pacha, qui, lorsqu'il voyait arriver des antagonistes, s'écriait : « Laissez, laissez-les approcher ; Napoléon aimait à voir tous ses ennemis en face, et je vau**x** bien Napoléon. » Il n'avait d'ailleurs, pour ses longs services, rien reçu d'Ibrahim ; mais Méhémed-Ali lui avait un jour donné un cheval borgne. Quand je l'interrogeais sur la révolte en Arabie, il répondait : « Que voulez-vous ! nous étions poussés par les Anglais ; d'une part, le sultan Mahmoud était un lion, Méhémed-Ali un tigre, Turki-Bilmez voulait être un

dogue , et nous de petits chiens. » Je traduis cette phrase du ture pour n'en pas assumer le mérite ou la responsabilité; je dois ajouter que le catholique Youssouf, qui habitait Odeida lorsque Méhéméd-Effendi en était le maître, la trouvait très-vraie; mais il disait que le narrateur avait trop de modestie, car il l'avait obligé à déboursier plus d'argent qu'il n'aurait voulu pour tous les chiens du monde. Aussi ne regardait-il jamais Méhéméd-Effendi sans un vif sentiment de terreur.

---

## CHAPITRE II

### MASCATE

Matra. — Aucher Eloy. — Seyd-Ben-Calfaun. — Commerce. — Relations de Mascate avec l'Europe.



Matra est une anse du port de Mascate, et, sur ses bords, s'élève une ville assez misérable, mais d'une grande étendue, où demeurent les marins; c'est aussi un lieu de construction, de radoub et de calfatage. Nous fûmes, pendant tout le reste de la nuit, étourdis par le bruit du tam-tam et les cris des matelots qui se réjouissaient à terre. Les filles publiques, les jou-

gleurs, les taverniers, y résident plus volontiers qu'à Mascate, où sont les négociants et les hommes paisibles. Le port n'y est pas très-sûr, car lorsque le vent s'élève du côté de la mer, les vagues viennent battre avec une grande violence sur le rempart méridional, et, comme l'entrée est fort étroite, il est difficile de manœuvrer. Cependant les petits navires comme notre batila courent peu de dangers quand ils sont amarrés. Le plus grand inconvénient, quand le vent souffle, est de trouver la communication interrompue par eau avec Mascate; cela m'arriva quand nous débarquâmes le matin, et je fus forcé de me rendre par terre dans cette capitale. Peut-être m'eût-on empêché de suivre ce chemin si je n'avais été vêtu à l'arabe, ou si je n'avais eu des connaissances dans le pays. J'ai ce soupçon, parce que je remarque dans la relation du voyage d'Aucher Éloy, par M. le comte Jaubert, que ce naturaliste s'embarqua par un temps semblable, et paraît ne pas avoir appris qu'il y avait une route par terre. Déjà affaibli par les privations et les maladies, Aucher prit dans ce trajet sur l'eau le germe de la fièvre de Mascate, qu'évitent si peu d'Européens, et aux suites de laquelle il succomba bientôt après à Ispahan. Malgré les soins donnés avec autant de peine que de délicatesse à la publication de ses manuscrits, la mort de cet intrépide voyageur a été une grande perte pour notre pays. Ses principales collections sont, je le sais, heureusement parvenues; mais la relation de son voyage, plus importante que les collections, n'est pas com-

plète, et je ne connais personne qui, mieux que lui, ait été en état de nous faire connaître les provinces méridionales de la Turquie et de la Perse. Il joignait à un jugement sain la connaissance des langues, et avait visité ces pays à diverses reprises, avantages rares chez ceux qui l'avaient précédé. J'ignorais sa présence dans ces régions, et je passai devant Bouchir à l'époque où il s'y trouvait ; peut-être, si je l'eusse rencontré, sa mort n'eût pas été si prompte. Averti d'un voyage que M. Botta devait entreprendre par terre à travers l'Arabie pour venir de la Mecque à Mascate, l'iman avait, à ma sollicitation, donné des ordres pour qu'il fût accueilli sur sa frontière, et avait recommandé également ceux de nos compatriotes qui se présenteraient. L'agent français Seyd-Ben-Calfaun aurait eu plus de soins de lui, et avait plus de pouvoir pour le protéger que le pauvre juif Ruben, auquel il s'adressa. Calfaun lui écrivit en vain pour lui offrir ses services et ses avis : Aucher refusa de le voir.

On emploie une heure à se rendre de Matra à Mascate, où l'on descend après avoir gravi une montagne basaltique assez élevée ; il est difficile de donner une idée de la sombre aridité de ce pays. De loin en loin, on voit sur la route quelques maisons et des restes de forts, mais aucune apparence de végétation. Quand on découvre la ville, la vue s'étend fort au loin, mais on n'observe que quelques dattiers sur le bord oriental de la mer. Mascate même est entourée de montagnes à pic, et, quoique nous fussions au mois de janvier, la chaleur était fort intense.

Je me rendis à la maison de notre agent Seyd-Ben-Calfaun, qui était encore dans son harem, et me fit introduire dans l'appartement extérieur. Quatre ou cinq beaux esclaves de la Nubie ou de l'Abyssinie attendaient leur maître et s'empresèrent de m'offrir de l'eau; me prenant pour un capitaine ou un officier de navire, ils paraissaient très-désireux de faire mes commissions. Toutefois, après que l'agent fut venu, et que l'on eut appris mon arrivée, on me fit un accueil fort distingué, c'est-à-dire que plusieurs personnages importants de la ville vinrent me faire visite chez Ben-Calfaun, et que le fils de l'iman, qui gouvernait à la place de son père, alors à Zenzibar, envoya présenter ses compliments. Chez les Arabes de Mascate, qui forment une secte particulière, il n'est pas d'usage que l'on offre des pipes et du café comme chez les autres Orientaux; il semble même qu'ils aient emprunté aux Indous quelques-uns de leurs usages, car ils n'ont pas avec ceux des autres sectes cette familiarité fraternelle qui distingue les mahométans. Pendant le séjour que je fis, je ne mangeai avec aucun des habitants, et mon hôte, qui m'envoyait mes repas, ne les partagea jamais, quoiqu'il en agit autrement avec les marins qu'il savait ne pas avoir de domestiques indigènes ou des connaissances dans le pays. Ce n'était pas sans doute par scrupule qu'il agissait ainsi, car il connaissait bien les Européens, et ne renonçait pas volontiers aux habitudes sociales contractées dans sa jeunesse. En effet, l'intérieur de sa

maison, c'est-à-dire la portion inaccessible aux étrangers, était meublée comme celles des Anglais de l'Inde ; il y avait de beaux tapis, des tables, des chaises, des pendules et des colifichets. Des lampes étaient suspendues autour de l'appartement, et il les fit allumer un soir qu'il m'invita à aller voir toutes ces merveilles. C'était là d'ailleurs un sanctuaire impénétrable, tant il le tenait soigneusement fermé ; il avait pour son usage particulier une petite chambre arrangée à peu près comme celle d'un navire, et dans laquelle il avait suspendu, pour dormir, son kamac de bord. Il me dit, et je ne le croyais guère, n'avoir qu'une femme et quelques esclaves, qu'il avait, pendant ma visite, renfermées dans un cabinet. Je fus, comme je m'y attendais, comblé de politesses par Abdullah-Jemal, auquel j'avais fait rendre ses propriétés de Bassora, et mon compagnon de voyage, le vieux Youssouf, profita aussi du crédit que cet acte de justice m'avait, disait-on, donné à Mascate. Un des négociants de la ville lui devait cinq cents francs, et, comme d'usage, ne se souciait pas de le payer. J'intervins en sa faveur, et sur la menace que je fis de me plaindre au gouverneur, l'argent fut aussitôt compté. Le fils de l'iman, que j'allai visiter, me témoigna de son côté beaucoup de politesse ; il habitait une grande maison située sur la mer, et où il avait fait construire une longue voûte qui servait de salle d'audience. Comme elle était assez épaisse pour que le soleil ne l'échauffât pas aisément, et qu'elle était disposée de façon à recevoir l'air de la

mer, on n'y souffrait pas trop de la chaleur. Le fils de l'iman était un jeune homme d'une figure agréable, mais dont l'esprit ne me parut pas très-vif; il semblait embarrassé, soit qu'il fût timide, soit qu'il eût de la fierté, sentiments qui chez les Arabes se manifestent par des gestes à peu près semblables. Il m'offrit du sorbet, mais n'en prit pas lui-même; quant à la pipe, cette grande affaire des Turcs, elle n'était pas connue à Mascate. Notre conversation se borna à un échange de compliments et à l'annonce que je lui fis de la prochaine arrivée de la frégate *l'Artémise*. Je voulus lui rappeler que la France avait eu des rapports avec ses aïeux; mais ses études historiques étaient fort imparfaites, et il n'en avait pas la moindre idée.

La ville de Mascate est florissante parce que le commerce y jouit d'une assez grande liberté et qu'il n'y a pas de monopole; la douane, exploitée par un fermier, est assez modérée; et le port vaste et sûr. Cette ville fut conquise par les Portugais, qui en furent eux-mêmes chassés par les Arabes, dont le chef, Assaf-Ben-Ali, prit le titre d'*iman* ou pontife, et dont les descendants gouvernent encore ce pays. Au fond du port, on voit une batterie et, à son entrée, quelques forts bâtis sur le flanc de montagnes escarpées. Quelques navires qui avaient été construits pour la guerre s'y trouvaient à mon passage, mais l'iman avait jugé plus utile de les convertir en vaisseaux marchands. Il y avait bon nombre de ces derniers, mais ils étaient tous de construction arabe. J'ignore si le

chiffre de soixante mille âmes auquel on porte la population repose sur de bons renseignements ; pour moi , je le crois exagéré , et ne l'admettrais même pas pour Mascate et Matra réunis , quoique la seconde de ces places soit presque aussi considérable que la première. Les rues , comme chez tous les Asiatiques , sont étroites , et les maisons , quoique vastes et bien bâties , ont à l'extérieur cette apparence lugubre qui est générale en Orient. Aucune , pas même le palais de l'iman , ne renferme dans son intérieur les jardins , les cours et les fontaines si communs chez les Turcs et les Persans. La stérilité est en effet très-grande à cause de la rareté des sources ; on voit cependant hors de la ville quelques jardins et quelques dattiers. J'ai remarqué aussi une méthode d'irrigation que je ne connaissais pas : quand on trouve de l'eau , on fait des puits très-larges , et on la puise avec de grandes outres en cuir. Ces outres sont attachées à une corde passant sur une poulie et tirée par des bœufs ; mais , pour ménager ces animaux et avoir le moyen de les garantir de l'excessive chaleur , on se garde de les faire marcher sur un plan horizontal ; on creuse un trou dont la pente est très-inclinée et dans laquelle on les précipite pour ainsi dire quand ils enlèvent l'outre , tandis que , pour augmenter le poids , le conducteur se fait porter par eux. Quand l'eau a été versée dans un réservoir , les bœufs et leur guide remontent et paraissent sortir des entrailles de la terre , car cette excavation est couverte avec soin pour obtenir de l'ombre.

Les rapports du gouvernement de Mascate avec les Européens n'ont jamais été bien importants ni bien réguliers jusqu'au commencement de ce siècle, lorsque les Anglais, après avoir consolidé leur domination sur la côte occidentale de l'Inde, s'occupèrent du golfe Persique. On peut dire même que Mascate était à peu près inconnu lorsque Napoléon en entendit parler et chercha à entrer en négociations avec son souverain. Il lui envoya, à ce qu'on assure, plusieurs messagers, et l'un d'eux fut même surpris à Bouchir par les Anglais, qui ne se firent pas le moindre scrupule de violer le droit international en l'arrêtant sur le territoire persan. Codja-Malallah, dont j'ai parlé ailleurs, mettait quelque vanité à dire qu'il avait découvert lui-même cet agent français et l'avait dénoncé à la résidence. Je ne dois pas porter cette accusation sans faire remarquer d'ailleurs qu'il valait beaucoup mieux être arrêté par les Anglais que par les Persans ; en effet, quand M. le général Trezel et M. Dupré passèrent par la même ville, comme ils avaient dû refuser l'hospitalité du résident, deux cheiks crurent faire une chose fort agréable à ce dernier en offrant de lui vendre la tête des voyageurs. On eut assez de peine à faire comprendre à ces barbares qu'en Europe l'assassinat n'était pas un moyen de guerre très-honorable. La France entretint d'autres relations avec Mascate par les soins du général Decaen, gouverneur de l'île de France, et nos corsaires trouvaient protection dans son port. Les Anglais considéraient l'iman comme notre allié, et s'ils

n'étaient pas en mesure de le renverser, du moins ils le surveillaient de fort près. Leurs croiseurs se tenaient souvent à l'entrée du golfe, et les précautions qu'ils prenaient donnaient lieu aux plus étranges méprises. Ce qui arriva à un Arménien de Bassora, nommé Codja-Avet, montre jusqu'où ils poussaient la crainte et la surveillance. Cet Avet était frère du drogman de la résidence de Bassora, et était allé faire le commerce dans l'Inde et à la Chine. Comme il parlait un peu anglais et désirait passer pour Européen, il avait changé de costume, et, le navire de commerce qui le portait ayant touché à Calicut, le collecteur le mit en prison à cause de son accent étranger; on le soupçonna d'être Français. Il prouva qu'il était innocent d'un tel crime, et obtint la permission de continuer sa route après avoir repris ses habits orientaux. A peine le navire avait-il jeté l'ancre à Mascate, qu'un canot de croiseur anglais le vint visiter; comme personne ne comprenait ce que disait l'officier, on chercha Avet, qui faisait ses préparatifs pour se rendre à terre. Coupable cette fois de parler une langue européenne et de se raser lui-même, il fut fait prisonnier, enlevé de son navire et retenu à bord du croiseur, qui, fort heureusement, partait pour Bassora. Ce fut sous bonne escorte qu'il rentra dans sa ville natale, et qu'on le conduisit à la résidence. Toutefois, désireux de voir sa famille et connaissant très-bien son chemin, il ouvrit une porte dérobée et se rendit chez lui. L'officier qui l'avait sous sa garde et le résident ne furent pas peu surpris de sa disparition, et ce dernier

menaça le gouverneur de la ville de toute sa colère, s'il ne recherchait et ne lui rendait pas le fugitif. La neutralité de la Porte, avec laquelle nous étions en paix, n'était, comme on voit, pas plus respectée que celle de la Perse et de Mascate. Un tel système d'inquisition, et les inquiétudes que causait l'établissement des Anglais dans l'Inde, faisaient d'ailleurs des partisans secrets à la France. Beaucoup de prises étaient vendues à Mascate; on éprouvait quelque plaisir à donner aux croisières anglaises de faux avis ou à dissimuler ce que l'on savait. On me dit (mais j'ai quelque peine à le croire) que deux vaisseaux ennemis sombrèrent après une lutte acharnée à l'entrée du golfe, et que cette nouvelle ne fut connue que bien longtemps après.

L'influence des Anglais à Mascate commença à devenir prépondérante en 1819, lorsqu'ils attaquèrent les pirates du golfe, et détruisirent les vaisseaux et les arsenaux de Raz-el-Kaïma. La chute de Napoléon avait été interprétée là comme ailleurs, puis ils firent, en 1821, une expédition sous prétexte d'aider l'iman contre les Wahabites, mais en réalité pour surveiller les conquêtes d'Ibrahim-Pacha en Arabie. Leur crédit n'a pu que s'accroître encore par suite de l'intervention du gouvernement de Bombay dans toutes les discussions qui depuis se sont élevées entre l'iman et ses voisins. Ce prince eut le mérite de comprendre qu'il devait s'abstenir d'actes hostiles à ses puissants alliés, et sa déférence pour eux lui a été fort avantageuse, car ils ont rarement contrarié ses

projets. Il a fait un commerce fort lucratif, a étendu ses domaines tantôt par la négociation, tantôt par la force, et son dévouement trouverait peut-être une récompense légitime s'il était attaqué par des ennemis extérieurs ou par ses propres sujets.

Il ne faut pas supposer en effet que, plus que les autres potentats de l'Orient, il soit à l'abri des revers de la fortune. Il ne monta sur le trône qu'après avoir tué un de ses oncles de sa propre main, et son autorité sur les diverses tribus du pays d'Oman n'est rien moins qu'absolue. Je ne puis affirmer sûrement quel mode de gouvernement paraît légitime à ces peuples, parce que je ne sais pas assez en quoi leurs doctrines diffèrent de celles des autres musulmans ; ils se plaignaient de ce que Seyd-Saïd, l'iman actuel, avait assumé l'autorité, prélevait des impôts, faisait le commerce, toutes choses dont, selon eux, il aurait dû s'abstenir. Ils prétendaient qu'en agissant ainsi il perdait ses droits d'iman ou de pontife, et j'ai remarqué en effet que ses sujets, aussi bien que son fils, affectaient de le désigner par son nom et non par son titre ; il n'avait pas lui-même, ce me semble, une autre opinion de sa situation, et se distinguait surtout par sa modestie. Dans les lettres que je recevais de lui, je remarquais un cachet fort simple, et il ne faisait pas une pompeuse énumération de ses qualités. Son fils, quand je le vis, n'était pas vêtu autrement que les Arabes distingués de son pays. Je conclus de ces observations que l'on comprenait l'administration comme devant être dirigée par un pontife

donnant ses avis sur les matières religieuses, et payé par le peuple, tandis que les tribus resteraient sous la direction de leurs cheiks. Cela aurait formé une république fédérale et théocratique.

La liberté avec laquelle on parlait du pouvoir illégal de l'iman et sa conduite prouvaient la légitimité des reproches qu'on lui adressait. Loin d'avoir réduit les chefs de tribus à l'obéissance, et de pouvoir tirer d'eux des secours, il était lui-même forcé de les payer pour les maintenir dans l'ordre. Sous le moindre prétexte, ils venaient à Mascate présenter leurs hommages, et ne se retiraient qu'après avoir reçu des cadeaux. La grande sécurité qu'il donnait au commerce, la modicité des droits de douane, une parfaite liberté laissée aux habitants, et enfin l'heureuse situation du port, étaient des causes de prospérité, et l'iman tirait de la ville de bons revenus. Ils ne suffisaient cependant pas à ses dépenses, et il trouva quelques bénéfices à affermer les principaux points de la côte du Mekram et du Belouchistan. Là, son gouvernement n'était pas aussi doux que dans ses domaines héréditaires, et il extorquait bien plus que les vingt mille tomans (280,000 fr.) qu'il devait payer chaque année au roi de Perse. Son commerce particulier était aussi très-lucratif, mais comme la vente des esclaves en était une des branches principales, il fut conduit à chercher quelque établissement sur la côte d'Afrique, et s'empara de l'île de Zenzibar. Il alla visiter cette nouvelle possession, et, trouvant un climat meilleur que celui de

Mascate, échappant par son éloignement aux importunités de ses cheiks, il prit la résolution de s'y fixer et l'exécuta en 1837. Il laissa le gouvernement de Mascate à ses fils, et n'y fit plus que de rares et courtes apparitions. L'origine de ce nouvel établissement est surtout digne de remarque. Lorsque la France intervint en Espagne en 1823, le gouvernement britannique, qui depuis longtemps cherchait à faire perdre ses colonies à cette alliée, et n'osait cependant pas employer la force, voulut obtenir le même résultat par la ruse. Il feignit de prendre en considération les plaintes que le parti religieux faisait entendre en Angleterre contre la traite des noirs, et envoya sur la côte de l'Afrique des navires chargés ostensiblement de l'empêcher. Le capitaine Owen se présenta dans ce but chez l'iman de Mascate et lui offrit un subside de cent mille francs, à condition qu'il ne permettrait pas à des Européens, et notamment aux Espagnols et aux Portugais, d'acheter des noirs sur son territoire. Rien ne pouvait être plus agréable à ce prince qu'une telle convention ; outre que la concurrence faisait hausser le prix de la marchandise, il ne voyait pas avec plaisir tant de nègres courir le risque de devenir chrétiens au lieu d'être convertis au mahométisme. Aussi accueillit-il la proposition avec empressement, et ne voulut-il même pas recevoir d'indemnité. La traite sur la côte nord-est de l'Afrique est exploitée en grande partie par des cheiks arabes qui, établis sur le littoral, font des incursions dans l'intérieur, enlèvent ou achètent les

nègres et les embarquent pour Mascate et le golfe Persique. Plusieurs s'étaient postés à Bambaz, à Zenzibar et sur d'autres points. Scyd-Saïd, plus puissant qu'eux, possédant plusieurs vaisseaux, ne tarda pas à les supplanter. On portait le nombre de ses nègres de Zenzibar à huit mille, quand je passai à Mascate ; il les traitait non d'après la méthode orientale, mais comme on fait aux Antilles. Il avait, grâce à eux, établi des plantations de sucre, de café et de girofle. A cette époque, la société royale asiatique de Londres le nomma, comme j'ai déjà dit, un de ses membres honoraires, *à cause de l'intérêt qu'il prenait à l'abolition de l'esclavage*. Je suis persuadé que la société avait agi avec une loyauté parfaite ; mais je dois dénoncer ce fait pour montrer combien il est aisé aux gouvernements et aux particuliers de présenter à une réunion d'hommes honnêtes et instruits les actes les plus immoraux sous les formes les plus agréables. Il est d'ailleurs bien évident, quels que soient aujourd'hui les sentiments du gouvernement anglais sur la question de l'esclavage ; que, si l'on considère l'époque à laquelle fut conclu le traité de Mascate, on a droit de le comprendre parmi ceux qui lui font le moins d'honneur.

Les idées de gloire et de puissance avaient peut-être échauffé l'imagination de l'iman, ou peut-être aussi craignait-il des attaques de l'extérieur lorsqu'il forma une marine militaire. Il a donné trop de preuves de bon sens pour que je suppose qu'il ait jamais eu l'idée de lutter avec les Anglais, mais il pouvait

craindre Abdoul-Rassoul, cheik de Bouehir, et surtout Méhémed-Ali-Pacha. Son inimitié avec le premier était patente, et un jour il s'empara de sa personne quand il se rendait à la Mecque en pèlerinage et lui fit payer sa rançon; ce cheik ayant été tué plus tard, ne lui causa plus d'inquiétude. Quant à Méhémed-Ali, les courses de ses armées en Arabie, son faste, l'assurance avec laquelle il se présentait comme un souverain puissant, inquiétaient Seyd-Saïd. Il usait de ruse et entretenait avec lui une correspondance régulière; les agents de ces deux princes allaient continuellement de Mascate à Suez, porteurs de compliments et d'offres de service. Tantôt Méhémed-Ali annonçait qu'il venait soumettre les Arabes et passerait comme l'ouragan d'une extrémité à l'autre de la péninsule; il comptait, disait-il, sur l'aide de son frère l'iman, dont il châtierait les ennemis. Celui-ci répondait alors qu'il avait une flotte superbe, et que son frère le pacha, manquant dans la mer Rouge d'une force de ce genre, qui était indispensable, il la mettrait à son service. C'étaient là des railleries à l'orientale, et, sauf les frais de courriers et les robes d'honneur données aux envoyés, tout se bornait, de la part de Méhémed-Ali, à menacer l'iman d'une invasion, tandis que l'iman lui faisait comprendre qu'avec sa flotte il lui couperait les vivres. Il faut rendre à Seyd-Saïd la justice de dire qu'il se fatigua le premier de ces inutiles fanfaronnades; il comprit qu'il n'avait rien à craindre du pacha et réduisit sa flotte à ce qui lui était nécessaire. Comme

il avait fait construire dans l'Inde un vaisseau à trois ponts qu'il calcula devoir lui causer des dépenses énormes, il chercha à s'en débarrasser de la façon la plus avantageuse, et l'offrit en présent au gouverneur général, puis au commandant en chef de l'Inde. Les réglemens empêchant ces fonctionnaires de l'accepter, il prit bravement son parti, et, en 1855, l'envoya à ses frais en Angleterre, où le roi ne fut pas si scrupuleux. J'ignore ce qu'il espérait en retour, mais on lui fit présent d'un yacht parfaitement doré, meublé à l'européenne avec un grand luxe, qui avait servi au prince régent, et *dans la chambre duquel se trouvait un piano*, chose, comme on sait, très-utile à un Arabe. Il renvoya ce cadeau, que le gouverneur général daigna cette fois accepter pour la marine de l'Inde.

Aussitôt qu'il y a quelque apparence de spéculation sur un point du globe, on est sûr de voir accourir les Américains. Ils s'inquiètent peu des chances de succès, et ne se donnent guère la peine d'étudier les choses ; peu leur importe qu'elles soient bien calculées, pourvu qu'elles servent à l'agiotage et soient promptement résolues. Mascate attira par hasard l'attention d'un navire de guerre de cette nation qui, en 1855, toucha sur l'île de Mazerah, et fut obligé d'entrer dans le port pour les réparations les plus urgentes. Ce bâtiment, *le Peacock*, avait visité la côte d'Afrique, et de Mascate se rendit à Bombay. Peut-être avait-il fait le tour du monde avant de revenir à New-York ; mais, deux ans après, quand j'arrivai

à Mascate, les États-Unis avaient déjà conclu un traité avec l'iman, nommé des consuls à Zenzibar, à Mascate, à Bombay, et ces consuls avaient même eu le temps d'arriver dans l'Inde. C'étaient, il est vrai, des commis d'une maison de commerce qui, sur les rapports du capitaine du *Peacock*, voulait faire des opérations dans ces contrées, et qui avait obtenu, comme une formalité sans conséquence, des nominations consulaires pour ses agents. Les affaires tournèrent mal et les agents disparurent après peu d'années. Je rappellerai ce fait plus tard, quand j'aurai à examiner les idées étranges qui paraissent prévaloir depuis quelque temps sur les fonctions des agents consulaires; grâce à la faiblesse du gouvernement, à l'ignorance du public en pareille matière, nous commençons à imiter les Américains et à établir des consuls pour le service particulier de quelques marchands.

Après 1813, quelques navires français se présentèrent de temps à autre à Mascate, et les besoins de Bourbon et de Maurice rendirent les relations avec ce port plus fréquentes. Le gouvernement de notre colonie chercha à régulariser ces rapports par des conventions avec l'iman faites en 1822 et en 1829; on voulut compléter ce travail en 1834, mais la mort du commandant du *Madagascar*, qui était chargé des négociations, empêcha l'exécution de ce projet. Ainsi, loin d'imiter l'impatience des Américains, nous étions restés seize ans sans pouvoir résoudre une si mince affaire! Notre agent n'avait que la position

précaire qu'un officier de marine avait jugé à propos de lui faire, que j'avais reconnue, et que d'autres pouvaient contester.

Tels étaient, en 1838, les rapports de l'imam avec ses sujets et les étrangers. Il n'exerçait, comme on voit, qu'une autorité assez faible dans son pays ; mais son administration était si simple, que non-seulement ses sujets lui étaient attachés, qu'il pouvait résider à une grande distance sans perdre son autorité, mais encore que le commerce attirait les étrangers dans sa capitale, et le mettait en rapport avec des puissances de premier ordre. Peut-être est-il heureux pour lui qu'il se soit trouvé à une trop grande distance pour devenir un objet de spéculation, et pour qu'on le transformât en un grand homme. Il aurait certainement, plus que d'autres, des droits à ce titre. Par la liberté seule du commerce de Mascate, il a étendu son autorité sur la plus grande portion de la côte orientale du golfe Persique et dans plusieurs de ses îles ; il est souverain d'une partie considérable de l'Arabie ; ses ports, sur la côte du Belouchistan, sont à côté de ceux des Anglais dans le Sind ; enfin il a conquis Zenzibar, Bambaz, et affecte des droits ou plutôt des titres de souveraineté sur plusieurs des îles Comores. Les Anglais et les Américains payaient à Mascate cinq pour cent de droits de douane, et les Français quatre pour cent. Le traité des Français ne s'appliquait qu'à Bourbon, où les navires de l'imam étaient, à ces conditions, traités comme français. Cette prospérité ne vient pas des richesses territo-

riales de Mascate; car, malgré la sobriété des habitants, on est obligé de tirer bien des choses de l'étranger. Le riz est porté de l'Inde, le blé et les fruits viennent de Perse; c'est de là aussi que l'on tire du sel. La pêche est la principale ressource, et le poisson séché est vendu très-avant dans l'intérieur. Il est, sur les côtes de cette partie de l'Arabie, aussi bien que sur celles de la Perse qui sont opposées, la nourriture non-seulement des hommes, mais encore des animaux. Dans l'intérieur on récolte des dattes, et certaines vallées sont assez bien cultivées et donnent quelques bananes et des mangues de mauvaise qualité; mais ces produits sont loin de suffire à la consommation. L'industrie est fort restreinte, et Mascate ne confectionne pour l'exportation qu'une pâte de guimaûve, ou plutôt un mélange de gomme arabique et de sucre qui est fort estimé, et que l'on vend dans des vases de terre. Les bazars cependant présentent un grand mouvement; partout on voit des boutiques bien fournies, et on se heurte à chaque pas contre des ballots de marchandises. C'est qu'en effet le port est admirablement placé. Un marchand qui vient de l'Inde ou de la mer Rouge n'ose guère se rendre dans les provinces méridionales de la Perse ou de la Turquie sans savoir si elles sont tranquilles. Il touche à Mascate, et souvent il y dépose ses pacotilles. Les variations de la mousson, qui ne dépasse pas cette ville, sont une autre raison pour y séjourner. Sûrs d'y trouver un bon traitement et de ne pas y être dépouillés, le négociant et le voyageur s'y arrêtent

volontiers et bravent la chaleur aussi bien que la terrible fièvre nommée *houmaï-gachi*, qui, dit-on, prive les malades de sentiment. Par ces raisons, Mascate est surtout un entrepôt des produits de l'Inde, de la mer Rouge et du golfe Persique. Son commerce spécial consiste en esclaves, car il est inutile de compter ces confitures dont j'ai parlé. Les habitants de Bourbon et de Maurice en tirent quelques ânes. Malgré l'activité qui règne dans la ville, et quoique les habitants ne me parussent pas moins bruyants qu'ailleurs, je n'ai pas remarqué des querelles aussi fréquentes qu'en Perse ou en Turquie. La population est cependant fort mêlée, car il y a à Mascate nombre de Baniens de l'Inde, des Turcs, des Persans, des Arabes et surtout des nègres. Quelques montagnards d'Adramout, nus, armés d'un fusil à mèche ou d'un de ces sabres à deux mains qu'emploient les chameliers, portant quelquefois un javelot de fer et un bouclier en peau, remarquables surtout par une longue chevelure noire qui tombe sur leurs épaules, me paraissent maintenir seuls la police. Ils étaient placés sur divers points des vastes bazars et faisaient des rondes. Je sais qu'il y a en outre un *cadi* pour rendre la justice, mais je ne connais pas assez l'organisation du pays pour expliquer comment on obtenait tant de tranquillité là où étaient tant d'éléments de désordre.

Outre le commerce de transit dont Mascate est l'entrepôt, cette ville a encore un commerce particulier fait par sa marine, qui se compose de quelques

navires à l'euro péenne appartenant pour la plupart à l'iman, qui, comme ses sujets, possède en outre un assez bon nombre de *baglo*. Ces navires, aussi bien que ceux du golfe, fréquentent le port de Bombay, mais ne bornent pas là leurs excursions. Plusieurs vont au Sind et à Cutch porter des esclaves; d'autres suivent la côte de Malabar pour s'approvisionner de poivre, de bois de construction, de cardamome, de riz; quelques-uns poussent jusqu'à Ceylan pour chercher de la cannelle; enfin il en est qui ne craignent pas d'entrer dans le golfe de Bengale, et de porter des dattes et des chevaux à Calcutta, d'où ils reviennent chargés de riz, d'indigo et de sucre. Les navigateurs de Mascate ont presque exclusivement le commerce de cette ville avec la côte sud-est de l'Afrique, où ils portent des dattes et d'où ils exportent des Cafres, de la poudre d'or, de l'ivoire, de la nacre, des écailles, et une variété de drogues dont la plus importante est le copal. Rien ne m'eût été plus facile que de voir les registres de la douane et d'en prendre note; je dédaignai de le faire quand je connus que ces registres n'étaient pas plus exacts que ceux que l'on tient à Bouchir ou à Bassora. L'iman afferma la douane à un Banian, et celui-ci, comme de raison, n'avait nul désir que l'on apprît combien le marché lui rapportait; d'autre part, les navires de l'iman ne payaient rien, et comme il était le principal marchand, ce n'était pas une cause indifférente d'inexactitude.

Avant de quitter ce pays, je fis une visite à l'agent anglais Ruben, sur lequel mon intervention avait quel-

que temps avant, à Bassora, failli appeler la bastonnade. Il n'est pas inutile de rapporter ce fait, pour que l'on comprenne à quel point les indigènes, quand ils sont employés par les Européens, abusent de leur autorité. Ruben avait une fille que, suivant la coutume des Israélites, il voulait marier à un de ses parents de Bagdad ; mais le futur ne mettait nul empressement à contracter cette alliance. Pour stimuler son zèle, on feignit d'autres projets, et l'on arrêta à son passage devant Mascate un jeune homme nommé Ezra, qui se rendait dans l'Inde, de Bassora, où il était sous ma protection. Ruben le traita comme son fils et lui proposa la main de sa fille. On procéda aux fiançailles, si bien que, le bruit en étant parvenu au premier amoureux, il quitta Bagdad en toute hâte et se rendit sur les lieux. Mettre Ezra à la porte fut l'affaire d'un instant ; mais comme il eut assez d'adresse pour quitter Mascate et gagner Bouchir avant d'avoir répudié sa fiancée, Ruben se trouva à son tour dans l'embarras.

D'après la loi des Juifs, la jeune fille ne pouvait contracter un autre mariage sans le consentement d'Ezra, et il fallut que le beau-père courût après le fugitif, qu'il atteignit à Bouchir. Là, on menaça Ezra du courroux du résident, mais le jeune drôle ne se laissa pas intimider et se plaignit au docteur Mackenzie, qui alors gérait la résidence, et qui empêcha qu'on lui fit violence. Restait, selon Ezra, qui devait connaître les usages du pays, et suivant ses compatriotes, qui louèrent sa prudence, la ressource

du meurtre ou de l'empoisonnement, et, pour éviter ce danger, il revint joindre sa famille à Bas-sora, où il fut bientôt suivi par ses persécuteurs. Là, Ruben avait de meilleures chances de succès ; faire un beau présent au gouverneur Méhéméd-Tchélébi, promettre à Ezra une indemnité assez considérable pour exciter la cupidité de ce gouverneur, qui eût mis en prison l'accusé et aurait empoché l'indemnité, était chose facile, et ce plan fut adopté. Ruben se présenta donc avec pompe, fit et surtout promit des cadeaux, et exposa combien Sa Majesté Britannique et la compagnie *Bahadour* (Son Altesse) seraient flattées que leur représentant gagnât sa cause. Malheureusement le docteur Mackenzie m'avait écrit à ce sujet, et s'était indigné de telles manœuvres ; je fis comprendre à Méhéméd-Tchélébi qu'il ne devait guère compter dans ce cas sur la reconnaissance de Sa Majesté Britannique, ni sur celle de la compagnie *Bahadour*, et j'avertis Ruben que, s'il ne cessait ses persécutions, j'informerais ses supérieurs. Les enfants d'Israël, se voyant soutenus, se levèrent comme un seul homme, allèrent, avec leurs rabbins en tête, se plaindre de celui qui voulait violer leur loi, et firent tant que Ruben prit la fuite, au grand déplaisir du gouverneur. Comme il lui importait peu de prendre pour victime Ezra ou Ruben, il avait changé d'avis et voulait faire administrer à celui-ci une bastonnade fructueuse ; j'intervins encore pour empêcher qu'il ne le fit poursuivre. D'après ces antécédents, il était tout naturel que cet agent fût

pour moi plein de prévenances quand j'allai le voir ; il n'y manqua pas, et mit à ma disposition sa chambre la plus fraîche, située sur le bord de la mer, pour me reposer quand il me plairait. Le pauvre Ruben, quoi qu'il ait pu dire à Aucher Éloi, n'avait aucun crédit, et n'était chargé que de transmettre les dépêches et de fournir des provisions aux navires destinés pour le golfe. Sa religion le rendait impropre à ce qu'on nomme les affaires, qui étaient traitées par la résidence de Bouchir ou par des officiers de la marine.

Je regrettai beaucoup d'avoir visité Mascate pendant l'absence de l'iman, quoique j'eusse pu apprécier sa position mieux que je n'aurais fait si j'avais dû m'en rapporter au seul témoignage de notre agent Ben-Calfaun, qui lui était dévoué, appartenait à sa tribu et se trouvait par conséquent lié à sa fortune. La soumission de ce prince à l'Angleterre était digne, mais absolue. Je communiquai mes observations au capitaine Laplace, qui était attendu chaque jour, mais que je n'eus pas l'avantage de rencontrer, comme je l'espérais ; nous nous croisâmes en route, et il vint jeter l'ancre à Mascate lorsque j'arrivais moi-même à Bombay.

---

## CHAPITRE III

### SIND.

Départ de Mascate. — Navigation de la mer des Indes. — Procédés de l'Angleterre dans le Sind.



On profite pour sortir de Mascate du calme qui règne ordinairement jusqu'à dix heures du matin, mais, si la brise commence de bonne heure, cette opération n'est pas très-facile. Nous fûmes obligés, quand je partis, de nous aider de notre ancre pour ne pas être poussés sur un îlot qui est au milieu du port ; Seyd-Ben-Calsaun avait bien voulu m'accompagner et m'expliquait les difficultés de cette navigation. Un envoyé du prince était également venu au nom de son maître pour me souhaiter une bonne traversée et m'avait apporté des fruits, des chèvres et des confitures pour ma provision. J'avais déjà reçu de mon obligé Abdullah-Jemal un cadeau semblable, et l'équipage s'en montrait fort satisfait, n'ignorant pas qu'il en aurait la plus grande part. Ce fut en m'éloignant de la ville que je pus voir le sombre aspect sous lequel elle se présente du côté de la mer. Ça et

là on aperçoit quelques maisons d'une couleur noire, d'une apparence européenne et bâties avec du basalte. Elles sont du temps des Portugais, et la plus considérable est une ancienne église devenue un magasin. La tradition rapporte que là s'étaient réfugiés les vieillards, les femmes et les enfants, lorsque les Arabes s'emparèrent de la ville et les y massacrerent. Plus loin, on voit les forts dont j'ai parlé et dont les défenseurs furent aussi mis à mort. Il faut entendre les Arabes raconter ces anciens exploits pour comprendre combien ils désireraient les renouveler. On ne saurait trop insister sur cette différence entre les peuples civilisés et les barbares, ou plutôt entre les chrétiens et les mahométans. Nous avons tous connu de ces hommes qui ont fait les guerres du continent; nous les avons entendus raconter leurs dangers, les scènes sanglantes auxquelles ils prirent part. Si un juste sentiment d'orgueil les anime, il n'en est pas, même parmi les plus humbles, qui ne trouvent des paroles de pitié pour les victimes de tels désastres. Tous répètent avec plus de plaisir leurs actes d'humanité que leurs actions héroïques; tandis que les chefs qui ont conduit les armées avec le plus de gloire se distinguent par leur plus grande horreur des combats. Rien de semblable chez le mahométan: des succès se sont succédé depuis que le corps de son ennemi est réduit en poussière, qu'il triomphe encore sans que la commisération puisse l'atteindre. Il transmet à ses enfants le souvenir de ses vengeances, raconte avec joie comment il a tué, comment il

s'est baigné dans le sang, et jamais un sentiment de regret ne se mêle à ses narrations. L'entrée du port est en harmonie avec la barbarie des habitants ; des rochers de basalte d'une affreuse nudité, d'une couleur sombre que fait ressortir davantage l'éclat de magnifiques cristaux de feld-spath, le resserrent, et forment du côté de la mer une muraille naturelle contre laquelle les flots viennent se briser. Je ne connais aucun pays, excepté Sainte-Hélène, qui ait, avec un meilleur climat, une telle apparence de grandeur sauvage.

Seyd-Ben-Calfaun nous quitta lorsque nous fûmes hors du port, et alors, favorisés par le vent, nous suivîmes la côte pendant quelque temps. Quoique la végétation ne fût pas très-active, on remarquait cependant moins de stérilité qu'à Mascate, et les dattiers paraissaient la principale richesse du pays. Enfin nous vinmes devant Raz-el-Gât, le cap le plus oriental de l'Arabie, et bientôt après nous perdîmes de vue toute cette côte aussi bien que celle de la Perse. Nous devons marcher ainsi plusieurs jours sans autre secours que celui de l'astronomie, et je n'étais pas peu désireux d'observer comment des navigateurs arabes se tireraient d'affaire. Nous avions pris pour nous diriger un Wahabite pour la science duquel, je l'avoue, je n'avais pas grand respect, et que je jugeais avec cette présomption si naturelle aux Européens. Il est vrai que rien chez lui ne paraissait de nature à inspirer la confiance ; assis sur la dunette, il semblait n'avoir d'autre souci que de manger, de dormir ou de causer avec un jeune esclave abyssin-

nien. Cependant, quand nous eûmes perdu de vue Raz-el-Gât, il commença ses observations. Son esclave et lui tenaient assidûment le cahier de loch, et il notait avec exactitude les variations du vent, tandis qu'ils veillaient tous deux avec soin sur la direction du navire. Un jour après, je le vis, armé d'un sextant, relever à midi la hauteur du soleil, puis il déploya une belle carte et marqua le point après avoir fait ses calculs. Je me rappelai alors mon ami Méhémed-Ismaël, et soupçonnai le pilote d'agir comme lui, c'est-à-dire au hasard. Pour m'en assurer, j'observai de mon côté, et le lendemain nous n'obtinmes pas le même résultat ; la différence augmenta même chaque fois sans qu'il parût moins sûr de son fait. Enfin il nous annonça un soir que le lendemain nous verrions Diou, et en effet nous l'aperçûmes comme il l'avait prédit. J'ignore comment il faisait ses calculs, mais il ne se servait pas de livres européens de navigation, et n'avait ni tables de réfraction ni rien autre qui pût l'aider à calculer sa latitude. Il n'avait pas non plus d'instrument pour prendre la moyenne des rumb de vent. Je doute d'ailleurs que la méthode que l'on suit pour calculer la dérive d'un bâtiment européen pût s'appliquer à un navire arabe, dont la voilure est si différente. En un mot, je crois que cet Arabe faisait réellement des observations par des procédés qui ne sont pas les nôtres. Je cherchai vainement à les comprendre, mais je ne savais pas la langue et n'entendis rien à ce que me dirent ceux qui voulurent interpréter les explications. Il serait

fort possible que le savant homme dont je parle ne fût qu'un charlatan qui, pour tout mérite, aurait tenu le navire dans la direction usitée, et connu, par l'observation de sa marche, le moment où nous verrions la côte. La mer est si douce dans la saison où je passai, et les vents sont si réguliers, que des pêcheurs vont de Mascate dans l'Inde avec des bateaux faits de bambous liés les uns aux autres ; il n'y aurait donc rien de bien étrange si un ignorant nous y avait conduits, et il serait plus commode d'expliquer ainsi notre arrivée. Mais je ne puis oublier que dans la mer Noire j'ai vu des Turcs faire l'observation du soleil avec un instrument grossier qui certes n'était pas d'origine européenne. Les Arabes ont navigué, ont fait des découvertes qui toutes n'étaient pas dues au hasard ; notre pilote avait pour confident, pour élève, un jeune esclave, et il avait peut-être été lui-même l'esclave et l'élève d'un maître. Ainsi la tradition avait pu se conserver ; je n'étais pas assez instruit pour m'en assurer, et je le regrette vivement. Rien de plus aisé que de mépriser ce que l'on ne comprend pas, mais il serait plus philosophique de rechercher ce qu'est devenu l'art de la navigation chez les Arabes. Le plus grand des voyageurs, Chardin, nous a exposé l'état des sciences astronomiques chez les Persans de son époque, et il n'y aurait rien d'étrange si ces sciences n'étaient pas tout à fait perdues dans ces pays. Peu de personnes, je suppose, savent assez bien l'arabe et l'astronomie pour résoudre ce problème ; les Anglais, qui, mieux

que d'autres, auraient l'occasion de le faire, s'inquiètent trop peu de telles choses pour qu'on doive compter sur leur secours. Nul doute que si j'eusse rencontré Ben-Calfaun après avoir vu notre pilote, il ne m'eût éclairé à ce sujet, et je ne serais pas réduit à signaler ce fait à l'attention d'autres voyageurs.

Si j'avais échappé à la fièvre pendant mon séjour à Mascate, elle ne manqua pas de m'atteindre trois ou quatre jours après le départ, et, aidée du roulis, elle me fit horriblement souffrir. C'était une fièvre continue qui ne me laissait pas un moment de repos, et empêchait tout sommeil ; elle me tenait dans un état de somnolence accompagné de vertiges et quelquefois de délire. Je n'avais pour la combattre aucun médicament, et peut-être cette circonstance fut-elle heureuse, car la liberté d'esprit me manquait pour juger de ce qui aurait pu me convenir. Les ravages de cette maladie furent incroyables ; après quelques jours j'étais réduit à un tel état de faiblesse et de maigreur que je ne pouvais plus me soutenir, et j'aurais infailliblement succombé si notre navigation s'était prolongée davantage. Si je donne ces détails, ce n'est point pour appeler l'intérêt du lecteur sur des souffrances particulières, mais parce que la fièvre de Mascate, quoique célèbre, n'a jamais été décrite. Elle me paraît semblable à celle qui règne dans une grande partie du golfe Persique aussi bien que dans le Belouchistan et le Sind, mais elle a beaucoup plus d'intensité. Enfin, accablé de fatigue, je finis par m'endormir, puis je me réveillai en sursaut. Il

me semblait que j'avais fait un long somme, tant je me sentais dispos et rafraîchi, et mon étonnement fut extrême quand je vis que je n'avais reposé que cinq minutes. Il ne fallait rien moins que cette expérience personnelle pour me faire croire au phénomène si obscurément décrit par les médecins sous le nom de *crise*. Le changement fut si instantané que je ne crus pouvoir l'attribuer à d'autres causes qu'à une modification physique des organes internes. Je supposai que, par une cause matérielle, l'irritation du cerveau avait cessé, ce qui m'avait permis de dormir, tandis que des purgatifs, qui plus tard me guérissent complètement, accusèrent un dérangement du foie. De ces observations je conclus que la fièvre de Mascate est du même genre que celles qui, dans l'Inde, sont accompagnées tantôt d'hépatite, tantôt de congestion au cerveau, et quelquefois de ces deux affections. Quant à la fièvre dont j'ai parlé sous le nom de *houmâi gachi*, je ne l'ai jamais vue, on la cite rarement, et comme je me défie de l'exagération des Arabes, je suis porté à croire qu'elle est précisément celle que je viens de décrire.

La maladie dont je fus atteint diminua de beaucoup le regret que j'éprouvais à ne pas visiter, comme c'était mon dessein, la province de Sind et la principauté de Cutch. Depuis longtemps j'étudiais avec soin les démarches ou plutôt, pour donner aux choses leur véritable nom, les intrigues des Anglais dans ces pays. Ils y avaient débuté par une attaque

indirecte contre les droits des autres nations, et, comme d'usage, on ne leur avait adressé aucune remontrance. J'accuse sans détour le ministère de la marine pendant la restauration de cette négligence dont notre commerce souffrit plus tard. Il semble qu'en 1819, le noble et glorieux gouverneur de Calcutta, lord Hastings, qui terminait ses opérations contre les Marattes, voulut régler toutes les affaires de l'Inde occidentale ; outre la destruction des pirates du golfe, il étendit le pouvoir britannique jusqu'aux bords de l'Indus. Pour cela il envoya une armée à Cutch, et, au mois de mars, s'empara de Bouj, capitale de ce pays. Les princes qui, sous le nom d'émirs, régnaient dans la province de Sind, effrayés de l'approche des Anglais, se hâtèrent de faire avec eux un traité qui fut signé en 1820, et qui stipula *que les émirs s'engageaient à n'entretenir aucun rapport avec des puissances européennes ni avec les Américains*. Il est évident qu'une telle clause est un acte d'inimitié aussi flagrant que si, en 1823, la France, après avoir rétabli le roi d'Espagne, eût obligé ce prince à n'entretenir aucun rapport avec l'Angleterre. Les conséquences s'en firent sentir plus tard, et un capitaine français, M. Lartigue, qui, après 1830, vint à Bombay, en souffrit le premier. Sans y être contraint par des nécessités impérieuses comme en 1814 et en 1815, le gouvernement français avait, en 1817, conclu à Londres un traité additionnel, par lequel la France renonçait, pour un million par an, aux deux branches les plus lucratives du commerce de l'Inde,

celles du sel et de l'opium. Il n'est pas étrange qu'un arrangement si funeste, dû sans doute à l'ignorance, ait fait planer sur ses auteurs les soupçons les plus déplorable. Cependant les Anglais n'étaient pas moins prompts à s'opposer à la contrebande de l'opium dans l'Inde qu'à la favoriser en Chine; mais leur vigilance ne suffisait pas pour empêcher qu'on ne la fit de la province de Malva avec les possessions portugaises de Goa et de Daman, aussi bien qu'avec le Sind. Un chargement préparé par la fraude se trouvait à Curatchie, port de ce dernier pays, et M. Lartigue reçut des propositions pour le prendre et le porter à sa destination. Dès que le gouvernement de Bombay fut instruit de ce projet, il donna ordre au surintendant de la marine de l'Inde de faire surveiller le navire *la Sophie*, qui devait faire l'expédition, et de l'arrêter s'il chargeait de l'opium. L'ordre ne disait pas si l'on se fondait sur le traité de 1820 avec les émirs, ou sur celui de 1817 avec la France. Je dois rendre à la puissante maison anglaise qui avait proposé ce chargement la justice de dire qu'elle voulait défendre jusqu'au bout, devant les tribunaux, le droit du navire français. Le capitaine Lartigue n'était pas autorisé à courir de telles chances, et revint à Bordeaux, où il fit son rapport, et j'appris de lui, en 1835, ces détails, dont je vis la preuve officielle. Ainsi le ministère de la marine, non content de faire le plus absurde des traités, en avait sans réclamation laissé contracter un second hostile à la France. Il était chargé de nos intérêts

dans l'Inde, et les devait surveiller ; la France lui donnait pour cela les moyens nécessaires ; non-seulement le gouverneur de Pondichéry était sous ses ordres, mais encore il avait presque sur les lieux, à Surate, un agent officiel. Il est vrai que cet agent était si bien traité, qu'après avoir, sans secours, défendu contre les Anglais son droit de battre pavillon, il mourut laissant à peine de quoi se faire enterrer. Les Anglais, dont il avait été l'adversaire, et surtout le résident de la compagnie, l'excellent M. Sutherland, furent obligés de faire une souscription pour sa veuve. Notre traité sur l'opium, et le fait que je viens de rapporter, ne témoignent certes pas de cette sollicitude que depuis quelque temps on a bien voulu prêter à la restauration pour les intérêts nationaux. Quant à la plainte que M. Lartigue dit avoir déposée, elle n'a pas abouti et on semble s'être montré moins soucieux de nos droits que n'était un marchand anglais. J'ignore si cette plainte franchit jamais les bureaux du commissaire de Bordeaux, ou si, grâce à la paresse que le système de centralisation couvre de son égide, elle tomba dans le gouffre des cartons ; mais il paraît qu'elle ne parvint pas où elle devait aller, au département des affaires étrangères, car je fus prié d'envoyer le texte des traités que j'avais dénoncés.

Les émirs, cependant, plus heureux que leurs voisins de Cutch, avaient échappé à une invasion anglaise et au danger presque aussi grand de recevoir chez eux un résident. Ces princes étaient, dans l'ori-

gine, au nombre de quatre, appartenant à la famille des Talpours, qui avait renversé celle des Calora. Deux d'entre eux survivaient quand on fit la convention de 1820, et paraissaient avoir la suprême autorité, à laquelle cependant participaient les enfants de ceux qui étaient morts. Ils régnaient, à ce qu'il semble, en bonne intelligence, mais non sans se surveiller réciproquement, sur une terre fertile arrosée par l'Indus, qui la traversait en diagonale, et leur territoire, qui s'étendait de Chikarpoure jusqu'à la mer, était borné par l'Ajemir, la principauté de Cutch, l'océan Indien et le Beloutchistan. Leur gouvernement paraît ne pas avoir différé beaucoup de celui de leurs prédécesseurs, et il n'était ni pire ni meilleur que celui des autres princes asiatiques. Leur soin principal était d'accumuler de l'argent qu'ils déposaient dans une forteresse située comme une oasis dans le désert, et qui se nommait *Emir-cout*, ou forteresse des princes, nom que les Anglais ont défiguré, suivant leur usage. Leur capitale, où ils occupaient un château fortifié, se nommait Haïdrabad ; ils possédaient une autre ville considérable quoique bien déchue de son ancienne splendeur, Tatta, qui était bâtie au point où l'Indus se divise en deux grandes branches, et forme un delta semblable à celui de la basse Égypte. Le port principal de ce pays est Curatchie. La puissance du fleuve, ses crues régulières, la fertilité du sol, font comparer le Sind à l'Égypte. Ses communications par eau avec le Penjaub et l'Asie centrale augmenteraient son im-

portance si les contrées que traverse l'Indus étaient plus civilisées, et surtout si le Sind n'était pas gouverné par des mahométans, toujours intolérants, toujours prêts, là comme ailleurs, à persécuter ceux qui ne partagent pas leurs croyances. On peut en juger par ce fait que lorsque la famille de Talpouir s'empara du gouvernement en 1771, le rapport des mahométans aux Indous était de un à dix, et qu'on le porte aujourd'hui de sept à dix. Quoique ce pays soit au delà des frontières naturelles de l'Inde, il n'est pas étrange qu'il ait attiré l'attention des Anglais, et que les officiers de la Compagnie aient fait tous leurs efforts pour engager leur gouvernement à s'en emparer. La résidence de Cutch entretenait à la cour des émirs un agent indigène et, si l'on remarque que, sans qu'aucun Européen eût visité le pays, sans le secours d'observations scientifiques, et sur les seuls rapports des habitants, on était parvenu à obtenir une carte très-correcte du Sind, on conclura que la surveillance avait dû être fort étroite.

Enfin une occasion se présenta de se mettre en rapport direct avec les émirs ; l'un d'eux tomba malade et pria le résident de Cutch de lui envoyer son médecin, le docteur James Burnes, frère du célèbre voyageur. Nous considérerions en Europe la visite d'un médecin à un malade comme une chose fort simple et parfaitement en dehors de la politique. Beaucoup de membres de la Faculté ont même un sentiment si juste de leurs fonctions, apprécient avec tant de délicatesse l'intimité des relations qu'elles

font naître, qu'ils croiraient les avilir en les convertissant en moyens d'intrigues. Il n'en est pas ainsi dans l'Inde, où les médecins attachés aux diverses résidences ont, sinon par droit, du moins par l'usage, un caractère diplomatique. Souvent ils sont assistants du résident, souvent ils le remplacent quand il s'absente. Il ne faut donc pas s'étonner de la pompe avec laquelle le docteur Burnes alla visiter son malade; il était accompagné d'une centaine de personnes et d'un détachement de troupes; on envoya pour le recevoir un homme d'un rang élevé, et il devint à son arrivée l'hôte du premier ministre. Éprouve-t-il quelque contrariété sur la route, souffre-t-il d'un délai, il s'en plaint comme d'une insulte faite au gouvernement britannique. Jamais ambassadeur ne veilla plus strictement à l'étiquette; quand on l'introduisit pour la première fois au *darbar*, ou audience publique, ses bottes lui furent retirées par surprise, ce qui le détermina, dit-il, à garder son chapeau sur sa tête; ainsi fut sauvée la dignité nationale. L'état de son malade paraît ne l'occuper que médiocrement, et tous ses rapports adressés au gouvernement de Bombay tendent à le décider à s'emparer du pays; il en offre même les moyens; comme il a été bien accueilli et que l'occasion est favorable, il propose d'y séjourner pour établir les premières relations. Ce projet ne fut pas adopté immédiatement, et les émiris ne payèrent pas encore de leur royaume quelques onces de sulfate de quinine. Cela se passait en 1828, et, quelques années plus tard, le frère du docteur était

chargé par le gouvernement d'examiner cette question et d'autres qui s'y rattachaient ; ce fut là ce qui motiva son voyage à travers l'Asie.

Déjà en 1852, le gouvernement de l'Inde, pressé par ses agents, avait signé un traité de commerce avec Runjit-Sing, roi de Lahore, le nabab de Bahoulpoure et les émirs du Sind, pour régler la navigation de l'Indus. Alexandre Burnes, que j'avais rencontré dans la mer Rouge, était retourné, en 1855, à Cutch pour reprendre ses travaux, et pendant que j'étais à la même époque à Bombay, on fit préparer la première expédition par un négociant persan, Agha-Méhémed-Raim. Le gouvernement de Bombay ne manqua pas de saisir cette occasion d'envoyer encore un médecin-diplomate, le docteur Heddle. Personne parmi ceux qui ont connu cet homme distingué, dont la mort a laissé un si grand vide, ne songera à l'accuser d'une vanité déplacée, reproche que je n'ai pas davantage voulu faire à son prédécesseur le docteur Burnes. L'un et l'autre se conformaient aux antécédents, aux usages imposés par la Compagnie, qui n'oublie pas qu'elle doit son empire de l'Inde au médecin qui donna des pilules au Grand Mogol. Ce sentiment est prouvé par les pièces officielles, où le gouvernement de Bombay fait, du peu de déférence témoigné au docteur Heddle, un de ses griefs contre les émirs.

Cependant il y avait un homme qui désapprouvait ces intrigues, qui prévoyait qu'elles conduiraient à l'occupation du Sind, et comprenait quels danger.

en résulteraient par la suite. Cet homme était le colonel Pottinger, alors résident à Cutch et aujourd'hui commissaire en Chine. Sa longue expérience des Asiatiques donnait de l'autorité à ses paroles, et sir Alexander Burnes, qui était sous ses ordres, trouvait en lui un censeur sévère. Dans cette lutte, Burnes devait avoir l'avantage ; ce qu'il proposait était nouveau, et il venait d'acquérir de la célébrité. Le commerce de Bombay, dont l'opinion n'était pas indifférente au gouvernement, voyait avec intérêt les projets du voyageur. On oublia que le colonel Pottinger avait débuté par un voyage aussi périlleux que celui de Burnes ; que sa vie entière avait été consacrée à l'étude des Asiatiques ; on ne se défia pas assez de l'avis de marchands toujours prêts individuellement ou collectivement à pousser aux entreprises aventureuses pourvu qu'elles ne leur fassent courir aucun risque. On parut considérer les opinions du résident comme entachées de jalousie, comme inspirées par l'esprit de contradiction et par une humeur atrabilaire. Sir Alexander Burnes fut arraché à son tyran et chargé en 1836 de sa seconde mission, dont personne alors sans doute n'eût soupçonné les graves résultats.

Le résumé que je viens de faire de ce qui s'est passé dans le Sind ne repose, comme on voit, sur aucun de ces rapports des Asiatiques qui méritent peu de confiance ; je me suis appuyé de documents officiels. Cependant, je ne devais pas négliger de rechercher le sentiment des indigènes. J'interrogeais

volontiers ceux que leurs affaires avaient conduits dans le Sind, les pèlerins de ce pays qui passaient par Bassora ; j'avouerais même que j'y envoyai un agent. Tous savaient que l'on avait pour but de s'emparer du cours du fleuve, et que les traités n'étaient qu'un prétexte pour arriver à ce résultat. Les émirs ne s'y trompaient pas plus que les autres, et ne sont pas probablement fort étonnés d'avoir trouvé la prison pour récompense des concessions que la crainte leur avait arrachées. Témoin de ce qui se passait sur les bords de l'Euphrate, obligé que j'étais d'intervenir à chaque instant pour empêcher les empiétements des Anglais, il ne m'était pas difficile d'apprécier leurs actes sur l'Indus, où ils agissaient sans contrôle. J'eus donc peu de mérite à annoncer, dès 1837, le projet qu'ils viennent de mettre récemment à exécution. Qui, d'ailleurs, eût pu s'y méprendre, quand des hommes honorables, des fonctionnaires haut placés le disaient sans détour dans l'Inde ? Il est bon qu'on le sache, beaucoup d'Anglo-Indiens honnêtes ne voient pas sans dégoût ces traités, ces déclarations mensongères qui ne dissimulent jamais l'abus de la force. Combien de fois n'ai-je pas lu des accusations contre la Compagnie, parce que, au lieu d'administrer l'Inde d'une manière uniforme, elle permet qu'on la suppose divisée en divers États, tandis qu'en réalité sa domination s'exerce partout ? Que disent des auteurs consciencieux, revêtus de fonctions élevées, le docteur Kennedy, par exemple ? Dès 1838, il presse le gouvernement de faire à Curatchie des travaux

comme si la ville était aux Anglais ; passant devant l'établissement des Portugais à Diou, il s'étonne de ce qu'il reste encore des vestiges de la souveraineté de ce peuple, et s'écrie sans détour que Goa et ses dépendances doivent, par force ou par amour, être cédés à l'Angleterre. Ainsi s'exprime un des écrivains les plus modérés et les plus instruits qui aient parlé de ces matières : c'est qu'en effet il avait des traités le juste mépris qu'ils inspirent à ceux qui ont l'expérience de l'Inde. Que lord Bentink, puis son successeur lord Auckland, venus des bords de la Tamise, aient cru faire un acte honorable, aient été de bonne foi en signant des conventions, en cherchant à les faire exécuter, cela prouve et leur candeur et leurs intentions bienveillantes ; mais ceux qui ont la pratique de l'Asie ne s'y trompent pas : ils savent qu'un traité n'est pour les Orientaux qu'un chiffon de papier et qu'ils ne l'exécutent que quand ils y sont forcés ; il ne sert donc en définitive que de prétexte aux conquêtes. La plupart des gouvernements européens peuvent ne pas être convaincus de cet axiome, mais la Compagnie des Indes a eu trop d'occasions de l'appliquer pour ne pas le connaître.

Forcé de me rendre à Bombay sans avoir pu visiter cette contrée célèbre, je débarquai le 12 février, et allai occuper l'appartement qu'un négociant de Bagdad avait bien voulu louer pour moi. La maladie m'y retint plusieurs jours sans que je pusse sortir ; mais la température, délicieuse à cette époque, le repos, le bonheur que je ressentais d'avoir terminé

la tâche pénible et dangereuse qu'on m'avait imposée, me rendirent promptement la santé. L'espoir de rentrer bientôt en France ne contribua pas médiocrement à ma guérison. Je trouvai en effet à mon arrivée une lettre de mon fondé de pouvoirs à Paris, qui m'annonçait un ordre ministériel autorisant mon retour.

---

## CHAPITRE IV

### BOMBAY.

Comparaison des conquêtes et de la conduite de la France, de la Russie et de l'Angleterre, depuis 1814 jusqu'en 1838.

---

Je n'étais pas rentré à Bombay avec les sentiments d'indulgence qui m'animaient à mon premier passage ; j'avais étudié de plus près les actes du gouvernement britannique, et je comprenais mieux l'ensemble de sa politique qu'à l'époque où je ne connaissais que le nord de l'Asie. Alors la prépondérance des Russes dans cette partie du monde m'avait frappé davantage, et, comme la plupart des voyageurs en Turquie, c'était surtout de leurs mouvements que je m'étais préoccupé. Mes observations

n'étaient pas dictées par une vaine curiosité, mais par des instructions qui montrent trop la prévoyance de leur auteur pour que je ne les indique pas. M. de Polignac, lorsqu'il me fit l'honneur de me choisir pour occuper le consulat de Trébizonde, m'ordonna de prendre des renseignements sur la possibilité d'une invasion russe dans l'Inde; il me prescrivit de m'éclairer par la conversation des personnes instruites que je rencontrerais, et de vivre en bonne intelligence avec les sujets des deux puissances intéressées. « On n'engage pas M. Fontanier, ajoutait le ministre, à se montrer obséquieux envers personne, et on s'en rapporte, sur ce point, à son dévouement au roi et à la France. » Ainsi la plus grande impartialité m'était commandée, et je fis mes efforts pour la garder. L'impartialité, quant aux intentions, est toujours chose aisée pour un homme honnête; il dit ce qu'il voit, exprime ses opinions avec franchise; sa franchise même sera plus grande quand il s'adressera à son gouvernement qu'elle ne le serait avec des particuliers ou avec le public. Mais il ne suffit pas de dire sa pensée pour être impartial; il faut encore connaître dans ses détails le sujet que l'on traite. Et qui ne serait effrayé d'une tâche aussi grande que celle qu'on me confiait? J'ai passé dans les diverses parties de l'Asie les meilleures années de ma vie; je parle les langues les plus nécessaires dans ces pays; plus que personne peut-être j'ai eu le loisir de lire les ouvrages qui s'y rapportent, et pourtant, quand je m'interroge, quand je me demande qui je

suis, ce que je sais, pour porter un jugement sur deux grands empires, je reconnais mon insuffisance. C'est donc avec sincérité, mais non sans défiance, que j'exprime mon opinion.

Je suis fermement persuadé que l'Europe fut trompée lorsqu'elle se mit avec une si grande unanimité en garde contre l'ambition de la Russie, lorsqu'elle circoncrivit ce qu'on nommait la question d'Orient dans les étroites limites de la Turquie, du Caucase et de la Perse. Cette erreur était due principalement au voisinage de ces contrées, puis aux visites fréquentes qu'y faisaient des voyageurs de tous les pays, et enfin, il faut bien le dire, à l'ignorance de la presse continentale. Remarquons, en effet, que la liberté de la presse n'existe dans l'Inde que depuis quelques années; que les correspondances avec ce pays étaient d'une extrême difficulté avant qu'on établit les communications par Suez; les événements qui s'y passaient n'étaient connus en Europe que longtemps après qu'ils avaient eu lieu; les nouvelles nous en venaient par la voie de l'Angleterre, et par conséquent tout était présenté d'une façon avantageuse à la Grande-Bretagne. J'ai dit ce dont j'avais été témoin en Égypte, dans la mer Rouge et à Bassora. Je viens de rapporter ce qui avait lieu dans le Sind, et ces actes me frappaient, comme bien plus contraires au droit international que ceux que la Russie se permettait dans le Nord. Cependant je voyais des flottes françaises et anglaises s'unir et sillonner la Méditerranée pour déjouer je ne sais quels projets sinistres de la

Russie, pour empêcher que le sultan ne fût étouffé dans les embrassements du tzar. La presse anglaise dénonçait tantôt l'ambition des Russes, tantôt celle des Français; enfin lord Palmerston ne rougit pas d'encourager un de ses subordonnés qui publia des dépêches officielles choisies dans la correspondance russe et tombées, dit-on, en sa possession à la suite d'un vol. Je commençai à soupçonner que, si l'on cherchait par tant de moyens à attirer l'attention sur un point, ce n'était que pour la détourner d'un autre. Pour m'éclairer à ce sujet, je recherchai péniblement ce qu'avaient gagné, depuis la paix, les diverses nations de l'Europe; je rédigeai même mon travail avant de quitter Bassora. Le résumé que je vais en donner montrera pourquoi mes opinions s'étaient modifiées, pourquoi je pensais, en 1858, que l'Europe ferait sagement de réserver pour l'Angleterre un peu de cette défiance dont elle avait été si prodigue envers la Russie.

Le traité de Paris de 1814 a remplacé celui de Westphalie, et forme aujourd'hui la base du droit public de l'Europe par l'adhésion que lui ont donnée toutes les puissances. Il a fixé les limites des divers États, et s'il n'est pas immuable, si des nécessités impérieuses, des révolutions, le modifient, les parties contractantes ont le droit de reconnaître ou de repousser ces modifications. Les grands événements survenus depuis 1850 ont fourni diverses occasions d'appliquer ces principes. La révolution française et celle de la Belgique ont été reconnues

par toutes les nations. Ce qui s'est passé en Pologne et en Espagne n'a pas obtenu le même assentiment. Trois puissances signataires du traité de Paris ont, depuis la paix, étendu leurs domaines d'une manière notable : ce sont la France, la Russie et l'Angleterre.

La France a fondé un établissement à Sainte-Marie de Madagascar, et s'est substituée à la régence d'Alger.

La Russie a, malgré des traités formels, persisté à garder deux ou trois mauvais forts, connus sous le nom de châteaux de la mer Noire, et qu'elle devait rendre aux Turcs. En 1816, elle s'est emparée des principautés d'Imirétie, de Guriel et de Mingrelie, dans le Caucase. Jusqu'en 1822, elle a travaillé avec succès à substituer son autorité au gouvernement des khans de Chirvan, de Cheky et de Carabagh, qu'elle devait conserver en vertu de ses traités avec la Perse. En 1825, le traité d'Akerman lui a donné les châteaux de la mer Noire ; en 1828, celui de Turkmanchaé l'a laissée maîtresse des provinces persanes d'Erivan et de Naktchivan. Enfin, à Andrinople, une partie du pachalik d'Akalsik et les principautés qui forment l'Abazie et la Circassie ont été reconnues comme dépendances de son empire.

Voici ce que, pendant la même période de 1814 à 1838, a acquis l'Angleterre : pendant les années 1814-15-16, les Anglais ont pris la meilleure partie du Népaül ; en 1817-18-19, ils ont renversé l'empire des Marattes et se sont établis à Singapour ; pendant cette dernière année, sans provocation, par

simple mesure de convenance, il se sont emparés, dans l'Inde, des places suivantes : Hattras, Newich, Neuti, Bari, Bouj, Assirghur, Copal; 1820 a vu tomber Dwarka; 1824-25-26 furent consacrés à la guerre contre les Birmans, qui se termina par la cession d'un vaste territoire et la domination de Rangoun. Huit années de paix suivirent, puis 1834 fut marqué par la prise de Courg et par une attaque contre Canton, où les Anglais imposèrent, par la force des armes, un consul aux Chinois. Pendant que ces choses se passaient dans l'Inde, l'Angleterre fondait de nombreux établissements sur un vaste continent, la Nouvelle-Hollande. J'omets à dessein les arrangements qui ne sont pas une prise matérielle de territoire, bien qu'ils aient le même résultat; ainsi je ne parle pas des traités avec Seindiah et avec la famille d'Emir-Khan en 1817, ni de celui que l'on fit en 1822 avec le puissant nizam d'Hyder-Abad.

Telles sont les conquêtes des trois puissances que j'ai citées. Personne ne saurait nier la légitimité de celles de la France. A moins de considérer comme un brigandage la prise de possession de pays inhabités ou occupés par des sauvages, on ne peut dire que nous n'avions pas droit de nous emparer de Sainte-Marie. Le dey d'Alger, méchant savetier de Smyrne, avait frappé notre représentant; loin de punir aussitôt cette insulte, nous avons fait nos efforts pour obtenir une réparation pacifique. Depuis longtemps nos vaisseaux bloquaient inutilement le port d'Alger, et de nouveaux outrages venaient s'a-

jouter à ceux que nous devons venger ; il nous fallut détruire cette ville de forbans, et jamais expédition ne mérita plus d'applaudissements. J'ai eu l'honneur insigne, le plaisir inexprimable d'annoncer le premier notre victoire aux pauvres pêcheurs des côtes de la Méditerranée, et d'entendre les bénédictions qu'ils adressaient à mon pays. Un acte injuste ne les aurait pas provoqués.

Je ne veux pas opposer à la conduite de la France celle de la Russie, pour la vaine satisfaction de montrer combien nous avons été supérieurs en loyauté. J'admets immédiatement, parce que j'en ai la conviction, que, si les prétextes de conquêtes des Russes ont été souvent mauvais, les conquêtes elles-mêmes étaient nécessaires. Tantôt il fallait venir en aide à des populations chrétiennes qui demandaient du secours, tantôt réprimer des irruptions de barbares et se venger de leurs cruautés ; tantôt enfin se défendre contre la peste, leur compagne fidèle. Si les paroles eussent été d'accord avec les actes, si le noble langage tenu par l'empereur en 1828 n'eût pas changé dans les années suivantes, tous les hommes sensés eussent fait des vœux pour le succès des armes moscovites. L'hypocrisie manifeste des déclarations, une emphase ridicule à se donner pour l'ami de princes mahométans, pour lesquels l'amitié n'est pas possible, enfin de méprisables lieux communs sur la légitimité du sultan, ont rendu suspecte une sainte et noble cause.

Si nous avons appris le nom des contrées dont les

Anglais se sont emparés, nous n'avons aucun moyen d'apprécier la moralité de la plus grande partie des conquêtes dans l'Inde. En effet, la liberté de la presse ne régnant pas dans ce pays, et nul autre que les employés du gouvernement n'ayant eu la connaissance intime des précédents, on ne saurait asseoir une opinion. Cependant, si l'on juge par les faits qui se sont passés ailleurs et que j'ai rapportés, si l'on juge par ce qui se passa plus tard pendant mon séjour dans l'Inde, on a droit d'affirmer que le gouvernement britannique n'a pas été plus loyal que la Russie, et l'a été moins que la France. Ni l'une ni l'autre de ces deux dernières puissances ne peut être accusée d'une action aussi brutale que l'attaque de Canton, dont les détails sont les seuls que le public ait connus complètement. <sup>4</sup>Je me hâte d'ailleurs de déclarer que les conquêtes de l'Angleterre, bien que dans un moindre degré, me paraissent, comme celles de la France et de la Russie, utiles à l'humanité.

Il m'est impossible de dire si la France, la Russie ou l'Angleterre ont retiré ou retireront un plus grand avantage de leurs acquisitions; car, en effet, il faudrait pour cela qu'on eût résolu la grande question de savoir si les colonies sont utiles ou nuisibles aux métropoles. Voici cependant quelques faits : Alger donne un immense développement à la marine marchande française de la Méditerranée, et lui assure, quoi qu'on ait dit, la prépondérance militaire sur cette mer. Le Caucase est à la Russie d'un grand

avantage pour la navigation de la mer Noire, pour le monopole du commerce dans la Caspienne. Les produits bruts de ce pays diffèrent de ceux du nord de l'empire, et comprennent surtout la soie et le coton, ce qui permet d'alimenter les fabriques moscovites. Le commerce de l'Inde avec l'Angleterre s'élève à quatre cents millions par an, somme bien supérieure au mouvement que présentent Alger ou le Caucase. La navigation de l'Inde forme aussi un plus grand nombre de marins expérimentés. L'Inde est donc évidemment une possession meilleure que le Caucase ou l'Algérie.

Quant aux dépenses que causaient les conquêtes à l'époque dont je parle, la France payait trente millions pour le territoire restreint de l'Algérie ; le Caucase et ses quatre millions d'habitants coûtaient à la Russie vingt millions ; l'Angleterre maintenait cent cinquante millions d'Indous au prix de vingt-cinq millions de francs. L'argent de la France et de la Russie sortait des coffres de l'État. Le capital de la Compagnie reposait sur un emprunt dont l'intérêt, garanti par le gouvernement, était d'abord payé aux actionnaires. Nul n'acquiert honorablement de la fortune dans le service public de France ou de Russie ; il n'est pas d'employé anglais dans l'Inde qui n'ait de l'aisance, du luxe, et ne puisse rentrer dans son pays avec une fortune considérable. Ainsi, sous le rapport financier, l'Algérie et le Caucase sont plus onéreux que l'Inde.

La politique de la France et de la Russie a été

beaucoup plus libérale que celle de l'Angleterre en ce qui concerne les étrangers. L'exclusion de ces derniers est une stipulation constante des traités conclus par les Anglais avec les princes asiatiques, quelle que soit l'époque de ces traités, qu'ils aient précédé ou suivi la paix générale. La France, après avoir pris Alger, n'a obligé ni le dey de Tunis, ni le sultan de Maroc, de cesser leurs rapports avec d'autres puissances. La Russie n'a pas, en 1826, stipulé avec la Perse, elle n'a pas insisté avec la Turquie, en 1828 ou en 1833, pour que la première n'eût à son service que des officiers russes, à l'exclusion des Français et des Anglais, ni pour que la seconde ne permit qu'à la Russie le passage de la mer Noire. Il en est de même pour la politique intérieure. A Alger et dans le Caucase, on permet libéralement à des indigènes d'occuper des postes élevés dans l'armée et dans l'administration. Tous ceux qui, dans l'Inde, même les fils de pères anglais, tiennent par leur mère aux indigènes, en sont exclus ; la distinction des races est si sévère, que les règlements leur défendent jusqu'à l'entrée des relais de poste.

Si nous passons aux actes officiels par lesquels les gouvernements montrent leur approbation ou leur désapprobation des entreprises étrangères, nous remarquerons que la France s'est empressée de nommer un consul dans les provinces du Caucase, tandis que l'Angleterre s'en est abstenue. La Russie n'entretenait d'agent ni dans l'Inde ni à Alger, et, si elle n'a pas jugé utile d'en placer, du moins elle n'a pas fait

d'acte qui impliquât sa désapprobation des conquêtes postérieures à 1814. L'Angleterre n'a point demandé d'*exequatur* à la France pour son consul d'Alger, et a manifesté par là un sentiment d'opposition. En effet, si on ne renouvelle pas les *exequatur* des simples consuls quand surviennent des changements de règne ou de gouvernement, c'est parce que les consuls n'ont pas ordinairement de caractère représentatif et se trouvent sous les ordres d'un personnage diplomatique qui reçoit de nouvelles lettres de créance. En Turquie, et surtout dans les États barbaresques, où les consuls sont en même temps chargés d'affaires, on leur accorde le caractère représentatif. Ne pas renouveler l'*exequatur* pour le consul et chargé d'affaires anglais à Alger, est nier le droit de possession de la France, ou le reconnaître d'une manière trop indirecte pour qu'elle fasse grand honneur au gouvernement britannique ; on admettrait, en effet, que le caractère représentatif du consul a, par la prise de possession, passé de droit à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris. La France a dédaigné d'imiter cette conduite tracassière, car, en 1839, en 1840 et en 1843, elle a nommé des agents consulaires à Singapour, à Calcutta et à Bombay. Je ne dissimule pas que, considérant ce que faisait l'Angleterre à Alger, ces nominations, qui impliquaient la reconnaissance des conquêtes dans l'Inde depuis 1814, m'ont paru aussi peu dignes que je les trouvais inutiles ; que j'ai fait mes efforts pour les empêcher, et que je les attribue à ces nécessités parlementaires qui sont un si

grand obstacle à la bonne administration. De quelque façon qu'on les envisage à l'intérieur, elles ne restent pas moins pour l'étranger une preuve comme de l'esprit conciliant et généreux de la France.

Tels sont les actes patents, officiels des gouvernements ; je vais maintenant parler de ce que l'on nomme les intrigues, de ce que la jalousie a pu inspirer aux trois nations. J'écarte d'abord ce qui se rattache à la politique européenne, comme la reconnaissance des colonies espagnoles et la négociation sur l'émancipation des noirs, qui, au début, n'était évidemment qu'une grande tromperie ; ces deux intrigues principales appartiennent à l'Angleterre. Je passe à ce que je connais de l'Asie : non-seulement la France n'y fut point accusée d'intrigues, mais on peut dire qu'elle ne s'y défendit même pas pendant les premières années de la restauration. Elle ne commença à se montrer avec honneur en Turquie qu'à l'époque de la révolution grecque, et ne figura, dans le principe, que pour venir au secours des victimes ; puis elle conquit un peu de crédit en Égypte. Plusieurs années après la paix, un jeune administrateur, M. Desbassyns, fit cesser les humiliations auxquelles les Anglais nous soumettaient dans l'Inde. La restauration ne permit pas que les affaires de l'Orient fussent résolues sans son concours, et intervint dans le traité de Londres qui statuait sur la Grèce. Elle se fit, à cette époque, remarquer par son désintéressement, par sa modération et sa vigueur. En 1850, la France s'empara d'Alger et fit sa révolution sans dé-

vier de la conduite loyale qu'elle suivait en Orient ; ses embarras intérieurs ne l'empêchèrent pas de montrer plus de résolution que l'Angleterre quand les Russes entrèrent à Constantinople , et , dans la période de vingt-trois années dont je parle, elle n'a, que je sache, envoyé secrètement aucun agent, ourdi aucune trame en Orient.

Il serait fastidieux d'énumérer tout ce qui, chez la Russie et l'Angleterre, peut être considéré comme intrigue ; mais il n'est pas indifférent cependant de faire remarquer que la fausse situation de la première de ces deux puissances donne souvent une apparence fâcheuse à des actes fort honorables en eux-mêmes ; que pour se montrer de bonne compagnie, pour parler le même langage que les autres cours, elle a abdiqué le noble rôle auquel elle était appelée, et s'est fait accuser d'une ambition vulgaire et impuissante. Quand le baron Strogonoff quitta Constantinople, en 1820 ; quand, dans son indignation du massacre des Grecs, le comte Langeron lança une proclamation contre la Porte, ils furent honteusement désertés par leur gouvernement. Plus tard , l'envoyé britannique en Perse, sir H. Willock, fournit la preuve que le chargé d'affaires de Russie, M. Mazarovitch, avait fait attaquer les Turcs par les Persans. La cour de Pétersbourg se hâta de destituer son représentant. C'était si grand dommage, en effet, que des barbares ne pussent tranquillement se livrer aux massacres d'Ip-sara et de Chio ! Ainsi , le cabinet russe est toujours surpris dans des actes contraires à ses déclarations.

Ses sujets sont de la religion grecque, et il ne saurait empêcher que les Grecs et les Arméniens schismatiques de la Turquie et de la Perse ne soient ses partisans secrets ; dès qu'un agent, dès qu'un sujet russe paraissent, il est impossible qu'ils ne soient pas entourés par les mécontents de ces communions, c'est-à-dire par la plus grande partie des populations. Il y a mieux : beaucoup de sujets russes sont des Asiatiques que leurs affaires conduisent par centaines dans toutes les parties de la Turquie et de la Perse. Ils ne sauraient s'abstenir de comparer leur sort avec celui de leur frères soumis aux gouverneurs orientaux ; comme la Russie ne maltraite que les Russes et non les peuples conquis, il n'est pas étrange que ces derniers lui fassent partout des partisans, que partout on forme des vœux et quelquefois des complots pour appeler sa domination. Ainsi le cabinet de Pétersbourg est dans cette situation singulière, qu'il intrigue constamment, et le plus souvent sans le savoir et sans le vouloir, depuis l'Inde jusqu'aux bouches du Cattaro. Il est évidemment impossible que l'on puisse démêler dans un mouvement si général ce qui se fait d'après les ordres ou avec le consentement du gouvernement moscovite, de l'accuser d'intrigues dans certaines circonstances et de l'en défendre dans d'autres. Il ne manquera pas de gens qui transformeront en magnanimité l'indifférence que le tzar affiche pour le rôle que la Providence paraît lui avoir assigné ; quant à moi, je respecte trop la logique, le vulgaire bon sens, les sentiments naturels à l'humanité, pour louer à

leurs dépens des vertus de théâtre. Je n'ai, grâce à Dieu, aucune crainte de ce qu'on veut bien nommer le colosse moscovite; et, comme ce n'est pas mon pays qu'avec ou sans son gouvernement il menace en Asie, que j'ai peu de vénération pour l'intégrité de l'empire ottoman, aucune raison ne m'engage à taire ma pensée.

L'Angleterre ne se trouve pas dans les mêmes conditions que la Russie; quelque respect que méritent et son gouvernement et ses institutions, et le caractère particulier de ses habitants, elle n'est en communauté de sentiments, d'usages, de religion, avec aucun autre peuple, et je ne connais pas de nation qui désire sa domination, comme je n'en connais pas qui, soumise à son joug, ne désire en être délivrée. Elle n'a donc personne que des Anglais qui, par amour, par dévouement, puissent faire sans son aveu des démarches en sa faveur. Tandis qu'elle se plaint des émissaires russes qui la desservent jusque dans l'Inde, nous voyons des officiers anglais, des fonctionnaires publics attaquer hautement la Russie. Ainsi, il y a bon nombre d'employés de l'Inde qui, avant la communication par Suez, venaient en Europe par le Caucase, et ont donné au public des relations de leurs voyages toujours hostiles aux Russes. Sans doute ces voyageurs disaient librement leur opinion; mais l'unanimité dans le blâme, dans les conseils d'hostilité, n'est pas moins remarquable. Il n'y a, que je sache, ni Russe ni Français qui se soit avisé, comme le colonel Chesnay à son premier voyage, de proposer aux Ar-

méniens de les réunir en nation sous la protection de la Grande-Bretagne. Aucun officier du mérite de sir Alexander Burnes n'a été envoyé clandestinement à travers l'Asie pour observer les mouvements de l'Angleterre dans l'Inde. La Russie ou la France n'ont pas transformé de simples missionnaires comme M. Farren en consuls généraux pour se créer des partisans ; jamais ambassadeur russe à Téhéran n'a pris de licences pareilles à celles de sir John M'Neil, ne s'est mis si fort au-dessus du droit international. Et qui plus que l'Angleterre a intrigué en Grèce ? qui, plus qu'elle, a plaidé pour les bourreaux et contre les victimes ? qui a d'abord voulu sévir, et a cherché après à éluder les vœux de l'Europe indignée en circonscrivant le nouvel État grec dans les plus étroites limites possibles ?

Si, d'après cet exposé, il devient évident que le gouvernement anglais a mis dans ses actes moins de discrétion que ceux de France et de Russie, que peut-on dire de l'opinion publique dans les deux pays où on peut l'interroger parce qu'elle se forme et se manifeste librement par la presse ? Certains journaux français ont parfois dénoncé les empiétements de la Russie, mais d'autres les ont encouragés. Tous ont été d'une grande indulgence pour ce qu'a fait l'Angleterre. Un de nos hommes les plus illustres, dont le nom est dans toute l'Europe la plus grande autorité en pareille matière, M. de Sacy, a même considéré leurs conquêtes comme un bienfait. Avons-nous trouvé la même sympathie chez nos

voisins? Quelque chose que nous ayons entrepris dans le monde, quelque justes que fussent nos raisons, est-il un seul organe de l'opinion publique, en Angleterre, qui ne se soit élevé contre nous? La plus étroite alliance unissait, disait-on, les deux pays après la révolution de Juillet; leurs armées marchaient ensemble, leurs flottes naviguaient de conserve, et, si nous faisons une tentative sur un rocher de Madagascar, des vœux unanimes s'élevaient dans la Grande-Bretagne en faveur des sauvages que nous voulions châtier. Quelles injures la presse britannique ne prodigue-t-elle pas à la conquête d'Alger, qui mériterait le nom de sainte! et quels cris de joie ne se sont pas élevés sur les bords de la Tamise toutes les fois que nous y avons éprouvé quelque échec! C'est avec une envieuse sollicitude qu'on nous prédit des désastres, qu'on nous conseille de renoncer à des travaux inutiles, à une tâche au-dessus de nos forces, qu'on compte ceux de nos soldats tombés sur le champ de bataille et ceux que déciment les maladies. La Russie n'a pas été mieux traitée quand elle a combattu ces féroces montagnards que l'on nommait *les braves Circassiens*. Beaucoup d'Anglais cependant les connaissent aussi bien que moi; ils ont vu comment ces barbares fondaient sur des villageois inoffensifs, comment ils les massacraient, pillaient ou brûlaient leurs maisons, emmenaient en esclavage leurs femmes et leurs enfants; on n'ignore pas comment ils mutilaient, comment ils infligeaient la torture aux malheureux soldats russes qu'ils pou-

vaient saisir. Et qui ne se rappelle que l'opinion publique voulait que l'Angleterre intervint en faveur de ces braves Circassiens ; qu'un marchand de sel et un fonctionnaire de l'ambassade britannique de Constantinople avaient préparé un motif à l'intervention ? Le ministre dont l'esprit turbulent causa plus tard les désastres de la Syrie et la destruction d'une des armées de l'Inde, fut obligé de lutter contre l'orage, et sa honte dut être grande quand on lui prouva qu'il l'avait soulevé par son indiscretion.

En présentant ce tableau, je n'ai pas le dessein d'irriter davantage les diverses nations contre l'Angleterre ; toutefois, tant et de si vagues déclamations ont été faites contre elle, qu'il m'a paru utile de réunir en un faisceau les actes des puissances qui ont pris, depuis la paix jusqu'en 1838, la plus grande part aux affaires du monde. Ce travail, je le répète, a été préparé dans la solitude, au fond de l'Asie, lorsque des questions plus graves ne s'étaient pas encore présentées. La vérité est bonne pour tous, et si, comme je crois, j'ai pu la dire, elle ne s'adresse pas moins aux Anglais qu'aux Français. Le nombre des gens sensés dans les deux pays est si considérable, les intérêts réciproques si étroitement unis, que la paix du monde ne peut être compromise ni par des articles de journaux, ni par des déclamations de tribune, ni même par l'imprudence de certains gouvernements ; nous en avons eu la preuve en 1840. On ne peut se dissimuler cependant que, si une na-

tion, et je nomme l'Angleterre, paraissait s'appliquer à chercher successivement querelle à toutes les autres nations du globe, sur tous les points du globe ; si elle se mêlait à toutes les discussions, prenant parti tantôt pour celui-ci, tantôt pour celui-là, suivant l'intérêt du moment, elle perdrait bientôt de son autorité et de son crédit. Les peuples du continent ont entre eux des rapports plus fréquents, des affaires plus compliquées que ne le permet à l'Angleterre sa position insulaire ; le monde cependant n'est pas troublé du bruit de leurs dissensions. L'Autriche a ses frontières appuyées sur l'empire turc ; ses vaisseaux, aussi bien que ceux de la Sardaigne, sont, dans le Levant, plus nombreux que les vaisseaux anglais. La Russie pèse sur la Turquie par toute sa frontière méridionale, et sa marine est considérable ; la France a des coreligionnaires à y protéger ; l'Angleterre n'a à y surveiller qu'un commerce restreint. Ainsi placé, il faut en vérité que le gouvernement anglais ait chez lui peu de soucis et d'occupations pour se mettre en première ligne dans les relations réciproques des États continentaux et dans celles de la Turquie, qui ne le concernent guère. Sans doute c'est un rôle glorieux que celui d'arbitre entre les peuples de la terre ; non-seulement la nation qui le remplit a des droits à la reconnaissance publique, mais peut encore y trouver une distraction utile et peut-être nécessaire à ses propres souffrances. La charité est une si belle vertu, que ceux qui la pratiquent oublient leurs malheurs pour s'occuper de ceux du prochain. Elle n'obtient

ependant pas toujours sa récompense, et l'Angleterre l'éprouva quand se forma contre elle la coalition connue sous le nom de neutralité armée. Une conduite semblable pourrait, avec le temps, amener des résultats analogues.

---

## CHAPITRE V

Apparence de Bombay. — Fort. — Ville. — Monuments. — Marine. — Matelots européens.



Bombay est, ainsi que Madras et Calcutta, le chef-lieu d'une des trois présidences entre lesquelles se divise le gouvernement de l'Inde. Elle n'avait pas toujours eu cet honneur, quoique les Anglais eussent, dès l'année 1626, cherché à s'en emparer. Les Portugais avaient été plus heureux ; établis dans le détroit à Bassein et à Tanna, ils avaient insensiblement envahi Salsette et élevé à Bombay la ville de Mahem, qui n'est plus qu'un village. En 1661, l'île de Bombay devint possession anglaise, parce qu'elle fut cédée à Charles II comme partie de la dot de l'infante d'Espagne qu'il épousa. Le vice-roi des Indes, cependant, plus prévoyant que son gouvernement, refusa de livrer cette possession, et les Anglais ne s'instal-

lèrent que quatre ans plus tard ; ce ne fut qu'en 1685 que l'on y transféra la présidence, qui, jusqu'alors, avait été fixée à Surate, et que, dans la crainte des revers de la fortune, on ordonna de la fortifier autant que *l'art et l'argent* permettraient de le faire. La Compagnie des Indes n'était cependant alors ni bien riche, ni bien généreuse, ni bien obéie dans ces contrées. Le parlement n'y était lui-même que médiocrement respecté, car le gouverneur de l'Inde, sir John Child, recevant des ordres, ne les exécutait pas, et répondait « que la chambre des communes était un ramas d'ignorants gentilshommes campagnards, à peine capables de gouverner leur propre famille, et dont l'opinion sur les affaires de l'Asie ne pouvait avoir aucune valeur. » Vers la même époque, un capitaine nommé Keigwin, ne se trouvant pas assez payé, s'empara sans autre forme de la ville et la garda deux ans. Il demandait vingt-cinq roupies ou soixante-quatre francs par mois, somme que l'on paie aujourd'hui à un cuisinier. Quand on considère que l'officier de garde à la porte de la ville recevait quelques pièces de cuivre pour laisser entrer du poisson, on comprend que ses fonctions n'avaient pas alors une grande dignité, et il n'est pas sans intérêt de marquer le point d'où l'on est parti et celui où on est arrivé.

J'ai trop le sentiment de mon ignorance en pareille matière pour dire si Bombay est, comme on en avait donné l'ordre, fortifié aussi bien que *l'art et l'argent* le permettent. J'ai vu une ville bâtie sur la mer, en-

tourée de remparts hérissés de canons, dont les uns dominant la rade et les autres sont dirigés vers la campagne, tandis qu'un fossé est creusé au pied des murailles. Le gouverneur de Bombay, sir Robert Grant, qui voulait sans doute s'instruire sur la valeur militaire de sa résidence, demanda à un ingénieur à quoi serviraient les remparts du côté de terre en cas d'attaque sérieuse. « Vraiment, répondit celui-ci, je crois qu'on en a réuni les matériaux pour compléter les fossés qu'ils dominant. » J'ai entendu les officiers de marine dire qu'une flotte pourrait entrer dans la rade, brûler les vaisseaux dans le port, opérer un débarquement en deçà ou au delà du fort, sans souffrir de la terre un dommage sérieux. Ces observations, du reste, n'importent guère, car il ne prendra probablement fantaisie à aucune puissance européenne de faire une expédition contre Bombay, et, s'il s'agit des Asiatiques, Indiens ou autres, ils réuniraient inutilement leurs forces pour s'en rendre maîtres. Comme j'ai peu de goût pour les descriptions militaires, et que d'ailleurs je ne veux pas encourager ceux qui, dans la vivacité de leur imagination, croiraient que les populations indiennes, lassées du joug anglais, vont se soulever et s'emparer de diverses places fortes, je dirai mon sentiment en deux mots. Excepté à Calcutta, je ne pense pas qu'aucune forteresse du littoral pût être un obstacle aux entreprises d'une escadre européenne. Comme on ne saurait élever partout des fortifications, les Anglais ont le bon esprit de s'en occuper médiocrement; ils n'entretien-

ment avec quelque soin que les forts principaux de Calcutta, Madras et Bombay, parce que là seulement se trouve une population compacte d'Européens ; les autres peuvent tomber en ruines sans qu'on s'en soucie beaucoup. Quel que soit leur état de délabrement, on sait que les indigènes ne les prendraient pas par force, et que, s'ils voulaient les affamer, la bonne condition des murailles n'influerait pas sur le résultat.

Ce n'est donc pas comme place d'armes que Bombay se recommande à l'estime du monde, mais bien comme centre commercial ; c'est surtout comme le point de l'Asie que l'industrie humaine a le plus rapproché de l'Europe, comme le foyer d'une grande action civilisatrice due principalement au zèle, à l'activité et à la persévérance de ses habitants. Les remparts, les routes, quelques monuments publics sont dus à l'État ; tout le reste est l'œuvre de particuliers. Bombay forme, pour ainsi dire, deux villes, celle que l'on nomme le fort et une vaste cité qui en est séparée par l'esplanade ; dans le fort sont les administrations publiques et les comptoirs des négociants ; quelques Européens demeurent dans sa partie occidentale, tandis que les naturels ont leur habitation du côté opposé. On y remarque la maison de ville, siège du gouvernement, mais que personne n'habite. Ses vastes salles s'ouvrent parfois pour des fêtes publiques, et renferment la belle bibliothèque de la société asiatique, ainsi que les collections précieuses rapportées de toutes les parties de l'Asie ; elles sont

ornées des statues et des portraits de ceux qui ont rendu des services à la ville ; on y distingue les statues des anciens gouverneurs sir John Malcolm et Elphinstone. La cathédrale est un assez beau monument, et la petite église écossaise ne manque pas d'élégance. Il n'y a qu'une place publique devant la maison de ville, et, au centre, se trouve la statue de lord Cornwallis, couverte d'une coupole. L'ensemble est d'un si mauvais goût qu'on croirait qu'il s'agit de quelque représentation de Brahma. La place est couverte de gazon et entourée d'arbres, parmi lesquels on distingue des tamarins, sous lesquels, d'après un ancien usage, on fait les criées publiques. Deux casernes, dont la plus importante se trouve à l'extrémité orientale du fort, sont vastes, mais n'ont rien de remarquable pour la construction. Les rues habitées par les Européens sont plus larges que les autres, et les maisons en sont spacieuses et aérées ; la partie qui sert de résidence aux naturels n'est pas dans ce cas. Du côté de terre on entre dans le fort par trois portes, et, devant celle du milieu, est la statue de lord Welesley ; vers la mer, la douane et l'arsenal maritime donnent sur le port. Ce n'est pas dans ce port-là que se trouve le principal débarcadère, mais à une belle jetée construite avec beaucoup d'art et de soins au delà de la porte d'Apollon.

La ville proprement dite, celle que j'ai dit se trouver au delà de l'esplanade, est bien plus peuplée que le fort, et il est difficile de se faire une idée du tumulte et de la confusion qui paraissent y régner.

Outre ces deux grands centres de population, il y a des villages considérables, parmi lesquels je dois citer Mahem, Colabah et Mazegon ; c'est dans ces deux derniers et à Baïcoulah que résident la plupart des Européens ; le gouverneur lui-même habite une somptueuse maison de campagne nommée Parel.

L'île de Bombay a huit milles de longueur sur quatre de largeur, et est coupée en tous sens par des routes bien entretenues, sur les bords desquelles les maisons se succèdent sans interruption. Il n'est pas difficile de distinguer celles qui sont habitées par les indigènes de celles où vivent les Européens et quelques riches marchands du pays. Les premières sont de petites huttes rapprochées les unes des autres, dont les murs sont souvent en nattes, tandis que les autres, entourées de jardins, placées de la manière la plus avantageuse, meublées avec luxe, gardent en même temps une apparence de fraîcheur et de simplicité rustique. L'entrée est ordinairement décorée de pavillons, de colonnes, de voûtes recouvertes de plantes grimpantes d'une magnifique verdure émaillée des plus belles fleurs. Pendant la nuit, des lampes nombreuses brûlent dans la galerie qui ceint les habitations, aussi bien que dans les salles toujours ouvertes, et ces illuminations leur donnent l'apparence des palais décrits dans les contes de fées. Dès que la saison des pluies est passée, une ville nouvelle s'élève comme par enchantement à côté du fort et sur le bord de la mer. Elle est formée de tentes d'une si grande dimension qu'elles offrent autant d'espace que de vastes maisons ;

dans une cour entourée de pieux , on dissimule les écuries, les cuisines et les remises ; puis on décore l'entrée avec des vases qui renferment des arbustes et des fleurs ; on transporte dans la tente les meubles des maisons, on suspend les lustres de toutes parts ; tantôt on soulèvera une partie des toiles de cet édifice pour recevoir la brise du soir ; tantôt, au milieu du jour, on les fermera de tous côtés pour éviter la chaleur, le vent et la poussière. Le soleil ne pourra percer le double dôme de branches et de feuilles de palmier qui couvre ces tentes, que l'on entoure d'une galerie arrosée avec soin, pour produire une agréable fraîcheur. J'ai assisté à une fête donnée sous un de ces palais enchantés au moment où l'armée de Bombay partait pour l'Afghanistan, et l'Europe n'en saurait offrir d'aussi magnifique, car elle ne pourrait réunir le ciel, le climat, le luxe des costumes asiatiques.

Mais, pour apprécier l'importance de Bombay, c'est vers le port qu'il faut tourner les regards ; les premiers navires à l'ancre appartiennent à la marine militaire de la Compagnie, qui se compose d'une douzaine de bâtiments à voiles, dont les plus gros sont des corvettes ; je parlerai plus tard de ses navires à vapeur. Plus loin on aperçoit d'énormes masses flottantes du port de douze ou quinze cents tonneaux. Ce sont les restes de ce que l'on nommait autrefois la marine marchande de la Compagnie des Indes. Le commerce alors était un monopole entre les mains de cette Compagnie, qui avait ses vaisseaux

pour le faire ; puis elle en loua à une autre compagnie, vendit les siens, et enfin perdit son privilège. Plusieurs de ces immenses constructions ont été achevées par des négociants de Bombay, et j'eus occasion de visiter une des plus vastes, le *Thomas Coutts*. Sans doute ce navire n'était plus tenu avec cette magnificence habituelle à la Compagnie ; son capitaine ne recevait plus de six mille francs de paie par mois, et n'avait plus des droits qui doubleraient cette paie. L'état-major et l'équipage n'étaient plus organisés comme sur les vaisseaux de guerre ; mais la grandeur des opérations n'avait pas changé. On le remplissait entièrement de coton destiné pour la Chine, et c'était un curieux spectacle que de voir comment on procédait pour enlever d'énormes balles et les ranger de manière à ne point perdre d'espace. Chez les Anglais cependant, l'étalage des bons sentiments, et le désir de se montrer de bon goût, *gentlemen* en un mot, prête souvent une apparence ridicule aux choses même les plus simples. Les officiers inférieurs du navire aidaient l'équipage à élever les balles de coton, tandis qu'on raclait sur un méchant violon pour donner de l'ensemble aux mouvements. On ne saurait imaginer les efforts qu'ils faisaient pour concilier cet humble travail manuel avec les formes de l'homme du monde. Aussi ne furent-ils pas fâchés quand la corvée fut finie et qu'on annonça le déjeuner. La salle à manger tenait toute la largeur de la dunette et donnait place à soixante convives ; derrière se trouvait un salon plus vaste encore, richement dé-

coré et fourni de livres et de cartes de toute espèce. Le *Thomas Coutts* n'était pas le seul navire de ce genre, et il y en avait dans le même moment quatre ou cinq autres dans le port qui opéraient des chargements semblables. On peut évaluer à cinquante le nombre moyen des navires marchands européens qui se trouvent en rade de Bombay; les plus remarquables après ceux que j'ai décrits sont des bâtimens légers construits pour la contrebande de l'opium. Mon ancien capitaine, Mac Intyre, commandait un des plus célèbres, l'*Ardaseer*, que je ne manquai pas de visiter. Je n'ai pas, je l'avoue, cette connaissance de la construction, ou ce sentiment de l'art, qui fait dire qu'un navire est élégant et gracieux, épithètes que l'on appliquait à l'*Ardaseer*; je pus observer seulement qu'il était dans un ordre parfait, d'une propreté admirable, qu'il avait à profusion tous les objets d'armement et de grément. En consultant ses cartes de route, on reconnaissait qu'il marchait avec une incroyable rapidité. Ce navire ne portait en Chine que de l'opium et en rapportait principalement de l'argent. Voici comme il opérait : il se rendait à Lintin, dans la rivière de Canton; là, l'associé de l'armateur, de Bombay, un Parsi, venait à bord et lui donnait, avec des signaux de reconnaissance, l'ordre de se rendre tantôt sur un point tantôt sur un autre de la côte. Comme on n'a pas de cartes bien exactes du littoral, on comprend combien une telle navigation est dangereuse et ressemble à un voyage de découvertes. Le rendez-vous trouvé, un signal partait

de terre; puis des bateaux de contrebandiers s'approchaient et échangeaient de l'argent en lingots contre les caisses d'opium. Alors on revenait à Lintin pour prendre ce qu'on pouvait de frêt, on touchait à Singapour, et on se hâtait de recommencer l'opération à Bombay. Chaque voyage représentait une opération de quatre à cinq millions et durait une moyenne de trois mois. On comptait à Calcutta aussi bien qu'à Bombay plusieurs navires semblables à l'*Ardaseer*, et on peut comprendre combien ils contribuaient à l'importance du commerce de ces deux villes, combien surtout leurs voyages formaient des hommes de mer.

Mais quand la mousson du sud-ouest est passée, quand les navires du pays ne craignent plus les tempêtes, il faut les voir en quantités innombrables entrer, sortir, se croiser, charger et débarquer des marchandises; ils se rangent plus près de terre que les autres, et, la douane du fort ne suffisant pas pour expédier leurs affaires, on a été forcée d'établir une succursale à la ville même. Si l'on passe au travers de cette flottille, on est étourdi par les cris, par les chants des matelots et par le son continu du tam-tam. Le mouvement et le tumulte de la mer sont répétés à terre. De toutes parts on entend des troupes de portefaix appelés *hammals* et *coulis*, qui portent leurs fardeaux en s'accompagnant d'un chant monotone et quelquefois en frappant la mesure. On s'étonne souvent quand on voit quels poids peuvent soulever ces hommes tout nus, d'une appa-

rence si chétive, et on admire l'art avec lequel ils appliquent leurs leviers de bambous, en les combinant de manière à concentrer leurs forces. On a vu les robustes matelots de l'Europe obligés de recourir aux Indous pour transporter des ancres, des blocs de pierre qui résistaient à leurs efforts. Le plus grand nombre de ces hommes est employé à charger et à presser du coton, tandis que d'autres vont entasser les balles sur l'esplanade et en font comme d'immenses murailles qui paraissent construites en pierres cyclopéennes.

Quoique la domination anglaise n'ait pas eu sur la population l'influence que l'on supposerait, le travail est réglé par les habitudes britanniques. Au point du jour Bombay paraît désert, et on ne voit sur les routes que quelques promeneurs européens qui profitent de ce court moment de fraîcheur. Le port est silencieux, et les navires à la voile paraissent entrer ou sortir furtivement. C'est une heure à laquelle nul ne peut se méprendre, tant elle est bruyamment annoncée par les cris d'innombrables corncilles qui s'élancent des arbres où elles ont passé la nuit. Cependant on voit se détacher sur un ciel toujours pur et l'île d'Éléphanta et le plateau dentelé des montagnes de la terre ferme. Je connais Constantinople et Naples, et j'hésiterais à dire que ces villes célèbres et leurs environs offrent au moment du lever du soleil un plus beau coup d'œil que le port de Bombay, vu des sommets de Mazegam ou de Bridge-Candy. Mais à peine le *fiat lux* a-t-il été prononcé, à peine

L'astre du jour est-il sur l'horizon, qu'il faut fuir et se renfermer. Les Européens rentrent chez eux, et, comme les naturels, prennent leur bain de chaque jour, s'habillent et font ce repas solennel pour les Anglais : le déjeuner. C'est par là qu'ils commencent les affaires. Alors leur correspondance et les journaux sont sur le *breakfast table*; on observe un religieux silence; il serait aussi indécent de le rompre que si, pendant le diner, on négligeait la conversation pour s'occuper de lecture. Ce devoir accompli, chacun laisse sa maison de campagne et sa famille pour se rendre dans ses bureaux. Vers dix heures, on dirait que le fort est menacé d'un assaut. Employés publics, chefs d'administration, marchands, officiers et marins, tous se précipitent à cheval, en voiture ou en palanquin; puis on voit venir de longues files de charrettes traînées par des bœufs aux cornes peintes, couronnés de fleurs et contenant des familles entières. Tel est l'équipage de la plupart des naturels, qui, pour être plus modeste, n'est pas moins bruyant, grâce aux clochettes que portent les hommes et les animaux. Enfin, une multitude s'avance à pied, tenant un parapluie chinois, meuble indispensable pour se garder pendant les deux saisons consécutives de la pluie et du soleil. Bientôt tout le monde est occupé; les offices publics sont ouverts, les naturels vont faire leurs marchés dans les comptoirs des négociants; les cris des porteurs de palanquins retentissent de toutes parts. A cette heure aussi les dames et les oisifs viennent parcourir les boutiques. L'activité cesse

vers deux heures, moment de cette collation que l'on nomme *lunch* en Angleterre, mais que, dans l'Inde, on appelle *tiffin*. Quoiqu'il n'affecte ni la gravité du déjeuner ni le ton cérémonieux du dîner, il n'est pas moins, pour la plupart des Européens, le repas principal. Enfin cinq heures sonnent, annonçant le moment du repos, et on voit sortir du fort la foule qui l'avait envahi le matin. On évalue à près de trois cent mille âmes la population de Bombay, et il est douteux que dix mille résident dans la ville; on peut juger par là du nombre de ceux qui entrent et sortent ainsi régulièrement.

Les jours sont, dans les régions tropicales, d'une longueur presque égale pendant toute l'année, et la monotonie de la vie anglaise est plus remarquable encore dans l'Inde qu'en Europe. Dès qu'on a quitté les bureaux, tous les Européens se promènent en voiture ou à cheval jusqu'à la nuit. Pendant la belle saison, la musique d'un régiment, qui se fait entendre régulièrement sur l'esplanade, sert de point de rendez-vous, et c'est la seule circonstance où j'aie vu la société anglaise perdre un peu de sa roideur et montrer quelque abandon. On se rencontre et on cause familièrement; mais aussitôt que l'air national annonce que la musique est finie, chacun s'enfuit pour s'habiller et se présenter à la cérémonie, souvent très-superflue, du dîner. Dans l'Inde, les Européens dînent pour ainsi dire en commun, et rien de plus fréquent que les invitations réciproques; outre qu'elles sont un moyen de réunion, elles ne devien-

ment pas, pour le plus grand nombre, une dépense onéreuse. La foule de domestiques que l'on doit entretenir n'est pas nourrie chez ses maîtres, et la religion lui défend même de manger les mets qui y sont préparés; il s'ensuit que lorsque l'on dîne en ville, la cuisine ne fonctionne plus, et que beaucoup de personnes se contentent de se rendre une fois ou deux par mois les repas qu'elles ont acceptés de leurs amis. Ces dîners ne manquent ni de luxe ni de recherche; ils sont surtout remarquables pour les nouveaux venus à cause des différences que rendent nécessaires le climat et les mœurs. Ils observent que le nombre des domestiques est supérieur à celui des invités, et il leur paraît peu nécessaire, par exemple, d'agiter un immense éventail sur la tête des convives. Ils s'étonnent également des soins que l'on prend pour rafraîchir les diverses boissons; c'est qu'ils ignorent encore quelle influence exerce, à la longue, sur la plus robuste constitution une température toujours élevée.

Il y a si peu de rapports entre les Européens et les naturels qu'il est assez difficile de dire quelles sont les habitudes de ces derniers et comment ils emploient le temps avant qu'ils soient entrés dans le fort ou après qu'ils l'ont quitté. Le matin, tous, riches et pauvres, sont également nus et font leurs ablutions et leurs prières; puis, à la tombée de la nuit, on voit des Parsis et des mahométans prier encore sur l'esplanade ou se tenir à la porte de leurs maisons de campagne, tandis que les Indous se retirent dans leurs habita-

tions. Quelquefois on observe une multitude de lampes et les tam-tams résonnent avec plus d'intensité; c'est le signe d'une fête d'Indiens ou de mahométans. Si, au contraire, vous voyez aligner dans les rues des bancs semblables à ceux d'un collège, et si des hommes vêtus de blanc, la tête couverte d'un turban en papier peint, viennent les occuper et s'entretenir à la manière des sages de la Grèce, ce sera jour de fête chez les sectateurs de Zoroastre. Quelquefois vous entendrez les sons aigres d'un violon qui joue des airs anciens d'opéras européens; approchez, et vous découvrirez, à travers les feuilles des bananiers et des cocotiers, quelque maison de chétive apparence; vous serez frappé des cris de joie, des éclats de gaieté inconnus de la société britannique; vous croirez que des villageois de France ou d'Italie se sont donné là rendez-vous. Bientôt vous verrez des gens vêtus à l'européenne qui valsent et dansent des quadrilles. Ils ne diffèrent guère des Indous par la couleur de la peau, beaucoup même sont plus noirs que ceux des castes élevées. Tels sont les descendants des premiers Européens qui conquièrent l'Inde, des Portugais, dont le nom est aujourd'hui presque une injure. Hélas! les habitudes aristocratiques des Anglais ont peut-être ajouté aux divisions religieuses, et les Portugais, qui forment la masse des chrétiens du pays, sont mis au rang des parias. Eux seuls servent comme *topazes* à bord des navires, où ils sont chargés d'enlever les immondices; seuls aussi dans les armées de l'Inde ils ont le

privilège d'être fouettés. Tel est le sort de la seule classe qui puisse s'associer aux Européens, qui ait pour eux de l'affection, qui leur ait donné des preuves de dévouement dans des moments de danger.

Je n'aurais pas présenté une idée à peu près complète de la physionomie de Bombay, si je ne parlais pas des marins auxquels on permet de se rendre à terre, et qui ne sont pas la portion la moins remarquable de la population. Il est d'usage qu'après une longue traversée on donne à l'équipage trois jours de congé, et on comprend comment peuvent les employer la plupart des matelots anglais. Leur rendez-vous est sur l'esplanade, à l'entrée de la ville, où se sont établis, en quantité prodigieuse, des taverniers et des filles publiques. Là se passent des scènes dont en Europe on ne saurait se faire une idée; tantôt on voit des marins s'entasser avec les filles dans de mauvaises voitures de louage et parcourir triomphalement la ville; tantôt ils insultent les passants; tantôt, enfin, succèdent des batailles, des vols, des escroqueries qui appellent à chaque instant l'intervention de la police, intervention timide, car il n'est pas rare que ses expéditions soient malheureuses. J'ai vu un jour un seul marin, que l'on voulait renvoyer à son bâtiment, mettre en fuite quatre alguazils qui ne purent l'arrêter plus tard que par trahison; l'un d'eux l'insulta en face, puis s'échappa, et, quand le matelot voulut le poursuivre, on tendit une corde qui le fit trébucher; alors on se précipita sur lui. Ainsi sont dépensées les économies faites par tant de travail et

à travers tant de dangers ! On raconte qu'un homme qui avait accumulé quatre-vingt-dix livres sterling les dissipa pendant son congé de trois jours ; comme il lui restait une faible portion de cette somme quand il dut retourner à bord, il voulut s'en débarrasser ; pour cela il loua une voiture à deux chevaux, y fit entrer les compagnes de ses plaisirs, chargea le tout sur une barque, et se rendit ainsi à son navire. J'avoue que j'ai eu quelque peine à comprendre que ces prouesses excitassent le rire de personnes bien élevées, et que l'on parût presque en tirer vanité. Je n'ai point admiré que l'on considérât des matelots ignorants comme une variété de l'espèce humaine à laquelle on prêtait un caractère spécial et que l'on désignait sous le nom de *jack tar* ; mieux m'eût semblé de modérer ses excentricités. Il est vrai que ces pauvres gens ne sont pas des *gentlemen*, mais encore font-ils partie de la nation britannique ; plusieurs d'entre eux ne manqueraient pas, dans leur propre famille, d'infortunés que soulageraient leurs économies, et rien ne serait plus facile que d'adopter des réglemens qui produisissent ce résultat. C'est, je le dis sans détour, un scandale que d'abandonner sans précautions des Européens à la plus vile canaille de l'Inde, de permettre qu'on les vole impunément, de les laisser exposés au mépris et à la risée des Asiatiques, de voir des compatriotes, quelque humble que soit leur rang, passer pour une nation étrangère, et de les entendre, comme les matelots anglais, appeler du nom de *jungli* ou sauvages.

---

## CHAPITRE VI

Gouvernement de l'Inde. — Compagnie des Indes. — Cour des directeurs.  
— Comité secret. — Bureau du contrôle. — Gouverneur général. —  
Gouverneurs. — Juges. — Evêques. — Employés civils et militaires.

---

Pendant l'année 1559, des spéculateurs jaloux d'imiter les Portugais s'organisèrent à Londres en une société pour exploiter le commerce de l'Inde, et, sous le titre d'*aventuriers*, sollicitèrent la protection de la reine Élisabeth. Cette société possédait un capital de sept cent cinquante mille francs. L'année suivante, elle fut convertie en une compagnie, dont le titre officiel était *Compagnie des marchands de Londres commerçant avec les Indes orientales*; elle avait en capital un million sept cent cinquante mille francs. Son premier acte fut d'acheter un navire du port de deux cent quarante tonneaux, et en 1602, elle établit son premier comptoir à Achin. Elle en eut sur la côte de Malabar en 1612, sur celle de Coromandel en 1626, et enfin dans le Bengale en 1634. Aucun *gentleman* ne pouvait appartenir à la Compagnie. Deux cents ans se sont écoulés depuis l'établissement au Bengale, et, aujourd'hui, l'*honorable Compagnie*

*des Indes orientales*, fille des pauvres aventuriers, possède, directement ou indirectement, toute la presque île de l'Inde; son capital nominal s'élève à deux cents millions; son budget dépasse celui de la Russie; elle a sous ses ordres une armée de deux cent mille hommes; elle ne fait plus de commerce; des *gentlemen* seuls ressortent d'elle, et les seuls vaisseaux qui lui appartiennent sont des navires de guerre et une flottille à vapeur. Loin de demander humblement la permission d'établir des comptoirs, elle considère comme ses satellites des pays que l'on croit indépendants, et parmi lesquels figurent le Caboul, le Penjaub, et jusqu'à l'antique royaume de Perse.

Je n'ai point l'intention d'écrire l'histoire de la transformation dont je viens de parler; sans doute, les circonstances la favorisèrent singulièrement, et, autant que personne, j'ai la conviction que l'empire gigantesque élevé dans l'Inde repose sur de frêles bases, qu'il ne s'appuie pas toujours sur la justice et la loyauté; il n'en est pas moins une des œuvres les plus glorieuses de la civilisation, un exemple éclatant de ce que peut une administration habile, même quand elle est contrariée par des caprices parlementaires et quelquefois aussi par l'ignorance et par la jalousie de son propre gouvernement. Sans rechercher tous les actes législatifs qui régulent les affaires de la Compagnie des Indes, et dont la collection ne formerait pas moins de dix volumes, je vais exposer aussi succinctement que possible quelle est son organisation actuelle, et, pour me rendre plus intelli-

gible, je dois dire d'abord que le titre original de la Compagnie, qui la fait considérer encore comme une assemblée de marchands, n'a aujourd'hui aucune signification. Le titre qui indiquerait le mieux la nature de ses fonctions serait celui-ci : *Compagnie de capitalistes chargés d'exploiter l'Inde de la manière la plus avantageuse à l'Angleterre.*

Le capital de la Compagnie est divisé par actions ; toute personne qui possède des actions pour la valeur de vingt-cinq mille francs est propriétaire et a voix dans les assemblées générales ; les assemblées générales ont lieu quatre fois par an pour nommer les directeurs, pour approuver les comptes, pour discuter les actes publics et pour juger la conduite des directeurs. A la demande de neuf porteurs d'actions dont chacune vaudrait 12,500 francs, des assemblées générales sont convoquées extraordinairement.

L'assemblée des propriétaires nomme vingt-quatre directeurs, dont chacun doit posséder pour cinquante mille francs d'actions, et doit se retirer après un certain nombre d'années ; ils reçoivent un traitement pour suivre les affaires de la Compagnie ; ce sont eux qui administrent l'Inde, nomment les fonctionnaires civils et militaires, et font les règlements les plus importants. Les directeurs nomment un comité secret composé de trois membres au plus, qui les représentent et servent à la Compagnie de lien avec le gouvernement, représenté, de son côté, par les commissaires pour les affaires de l'Inde. Le comité

secret est formé du président, du vice-président de la cour et du plus ancien directeur. Les commissaires pour les affaires de l'Inde sont le président du bureau de contrôle et les principaux ministres. Ceux-ci, dans les affaires d'État, peuvent donner des ordres au comité, qui est tenu de ne pas les divulguer et de les faire exécuter. Les limites sont d'ailleurs assez bien tracées pour que la haute direction reste au gouvernement quand il veut la prendre, et que l'administration proprement dite ne soit pas enlevée à la cour des directeurs. Tous les ordres envoyés dans l'Inde, et tous les rapports qu'on en reçoit, doivent d'ailleurs être communiqués au bureau du contrôle afin que le gouvernement en ait connaissance.

Il semblerait, au premier coup d'œil, qu'une telle organisation n'est propre qu'à créer la confusion, qu'à convertir l'administration d'un grand empire en un vaste champ d'agiotage. Un examen plus attentif et surtout la pratique montrent au contraire qu'elle est un gage de sécurité, un moyen d'assurer au gouvernement de l'Inde les services des hommes les plus éclairés, de donner de la suite et de l'ensemble à ses projets, et, par-dessus tout, de le mettre à l'abri des changements politiques dans la métropole. Les propriétaires, il est vrai, forment une assemblée parfaitement libre; mais ils ne peuvent intervenir dans les affaires que s'ils possèdent, depuis plus d'un an, pour 25,000 francs d'actions. Il est évident qu'une telle condition rend impossible ce que l'on nomme l'agiotage; une autre condition imposée aux direc-

teurs leur défend de faire aucun commerce, aucun contrat avec la Compagnie ; ils ne peuvent donc administrer dans un but de lucre personnel. Il suit de là que beaucoup de propriétaires sont d'anciens employés de l'Inde qui achètent des actions pour suivre les affaires d'un pays où ils ont fourni leur carrière, et, comme ils le connaissent mieux que personne, comme, dans les assemblées, ils se montrent supérieurs, à de simples spéculateurs, comme les électeurs ont le plus grand intérêt dans la bonne administration, on les choisit le plus souvent pour directeurs. Peut-être le principe d'égalité qui règne chez nous fera-t-il blâmer le privilège accordé aux directeurs de nommer, quand ils remplissent certaines conditions, les jeunes gens destinés aux fonctions civiles et militaires dans l'Inde. Il semble exorbitant que des particuliers puissent ainsi ouvrir à qui bon leur semble une carrière toujours brillante et lucrative pour ceux qui ont une bonne conduite. Cet usage anglais ne s'applique pas seulement à l'Inde, mais à toutes les carrières publiques. Là, point de concours, point d'émulation, et ce qu'on nomme patronage est la condition indispensable pour obtenir un brevet. Les mœurs sont si fortement empreintes de cette coutume aristocratique, que j'ai observé souvent des Anglais tirer plus de vanité de l'avancement accordé au patronage ou, comme ils le disent, à l'*interest*, que de celui qu'ils devaient à leurs travaux ou à leur talent. Je dois déclarer aussi qu'une fois entrés au service, les employés ne trouveraient chez au-

cun gouvernement autant de bienveillance, de lumières, de justice et d'impartialité, que chez celui de l'Inde. On comprend d'ailleurs que le patronage, dont plusieurs directeurs font souvent un usage très-noble, leur assure une position fort élevée, et qu'ils sont tenus dans l'estime publique comme bien supérieurs aux membres du parlement ; aussi ce titre est-il fort recherché, et on ne l'obtient pas sans des services réels et un mérite reconnu.

Telle est l'organisation de l'administration suprême et métropolitaine. Sous elle, l'Inde est gouvernée par un gouverneur général nommé par la cour des directeurs, révocable par elle et dont la nomination est soumise à l'approbation de la couronne. Le gouverneur général, aidé d'un conseil nommé conseil de l'Inde, et dont les membres, au nombre de quatre, sont choisis par la cour des directeurs, a les attributions suivantes : de diriger et de contrôler toutes les affaires civiles et militaires ; de donner des instructions aux gouverneurs des présidences subordonnées de Madras et de Bombay ; de faire et de rapporter des lois applicables aux Anglais, aux Indous et aux étrangers ; de donner à ces lois la même autorité qu'à celles qui émanent du parlement. Il n'a pas, sans l'assentiment de la cour des directeurs ou de son comité secret, le droit de faire la guerre ou de conclure des traités, à moins de force majeure ; n'a pas non plus celui de promulguer des lois qui entraîneraient la peine de mort dans des cas non prévus par la charte de la Compagnie. Son pouvoir, en

matière de police, est à peu près illimité, pourvu qu'il fasse à la cour des directeurs un rapport de ses actes et de ses motifs; la présence des trois membres du conseil est nécessaire pour la confection des lois et des règlements; pour d'autres mesures, il suffit de celle du gouverneur général et d'un conseiller. Si le gouverneur général n'est pas d'accord avec le conseil, les raisons réciproques doivent être rédigées et envoyées secrètement à la cour des directeurs; mais le gouverneur peut agir sous sa responsabilité.

L'Inde est, sous cette direction supérieure, divisée en trois présidences, celles de Calcutta, de Madras et de Bombay; le gouverneur général est en même temps gouverneur de Calcutta, et le conseil de l'Inde se nomme conseil de la présidence de Fort-William, quand il siège pour cette division de l'empire. Si le gouverneur général s'absente, il nomme la personne qui le remplace comme gouverneur local. Les gouverneurs de Madras et de Bombay sont nommés par la cour des directeurs sous les mêmes conditions que le gouverneur général; comme lui, ils sont aidés par un conseil nommé aussi par la cour et composé de deux membres. Hors les affaires d'État et les lois réservées au gouverneur général, les attributions des gouverneurs de présidences sont distinctes et les mêmes pour tous. Les employés civils et militaires appartiennent à chacune des présidences, et les promotions ainsi que les emplois sont accordés par chaque gouverneur; ce n'est que pour les affai-

res de l'Inde que le gouverneur général peut appeler certains fonctionnaires à des postes indépendants du gouverneur local. Les gouverneurs font aussi les règlements nécessaires pour leurs présidences ; mais on comprend qu'ils cherchent autant qu'ils peuvent à renvoyer au gouverneur général tous les cas qui présentent des difficultés, et à lui en laisser la responsabilité. Le gouverneur général, de son côté, fait ses efforts pour n'agir qu'avec l'autorisation de la cour des directeurs.

Trois branches du service public ne se trouvent pas sous l'autorité absolue de la cour des directeurs et des commissaires pour les affaires de l'Inde : ce sont l'armée royale, les cours suprêmes et les évêchés. Les troupes royales sont sous les ordres d'un commandant en chef nommé par la cour des directeurs et agréé par le gouvernement britannique. Cet officier, sous la direction du gouverneur général, a le commandement supérieur de toutes les forces de l'Inde ; des commandants en chef des armées de Madras et de Bombay sont nommés de la même manière et sont également dirigés par les gouverneurs de ces présidences. Les commandants en chef surveillent la discipline et règlent les affaires militaires des troupes sous leurs ordres ; ils confèrent les postes d'état-major, et font, dans la portion de l'armée royale qui leur est confiée, les promotions provisoires et les propositions de promotion dont doit décider le souverain. L'avancement dans l'armée indienne a lieu par ancienneté ; il est donné par le

gouverneur de chaque présidence, qui dispose également des emplois de l'état-major réservés aux officiers de l'armée de l'Inde. Les commandants en chef sont de droit membres du conseil de la présidence où ils exercent. Il arrive quelquefois que le gouverneur général ou les gouverneurs soient en même temps commandants en chef.

Trois cours de justice européennes, nommées cours suprêmes, sont établies à Calcutta, à Madras et à Bombay ; les juges, choisis par la couronne, sont au nombre de deux à quatre, et se distinguent par les noms barbares de *chief-justice*, *senior puisne judge*, etc. Ils nomment les officiers de la cour, font, pour la police et l'ordre des audiences, des règlements qui doivent être approuvés par le gouverneur. On ne peut appeler en Europe de leur jugement que pour les sommes qui dépassent vingt-cinq mille roupies. Le gouverneur, les membres du conseil, les employés, quand ils ont agi d'après des ordres écrits du gouverneur, échappent à leur juridiction. J'ai entendu dire et je crois sincèrement que cette institution, à laquelle s'opposait la cour des directeurs, est, pour l'Inde, une véritable calamité. A sa suite est venu le chaos des lois anglaises, qui a remplacé la jurisprudence claire et simple des tribunaux de la Compagnie ; elle a rendu nécessaire l'intervention d'une foule d'avocats et d'avoués qui ruinent tous ceux qui réclament leurs services. La justice rendue sur les plaidoiries d'avocats qui ne comprennent pas les plaideurs, par des juges qui ne les comprennent pas davantage, ne vaut cer-

tainement pas les sommes énormes dépensées pour l'obtenir. Ces cours suprêmes ont eu, en outre, le grave inconvénient de rendre nécessaire l'établissement de jurés et de juges de paix, qui est aussi ridicule dans l'Inde que respectable en Europe,

Les évêchés sont placés au chef-lieu des trois présidences ; celui de Calcutta a la suprématie sur les deux autres, et le titulaire est considéré comme métropolitain. Les nominations sont faites par l'archevêque de Cantorbéry et approuvées par la cour des directeurs, qui pourvoit au traitement des évêques. Les gouvernements des trois présidences nomment aux postes de chapelains et aux autres emplois ecclésiastiques.

Le gouvernement de chacune des présidences, aussi bien que celui de l'Inde, est divisé en départements, sous les titres de général, secret, politique, financier, civil, judiciaire, ecclésiastique et militaire. Un secrétaire est attaché à chacun ou à plusieurs de ces départements, et signe les actes promulgués au nom du gouverneur en conseil. Voici, à ce qu'on m'a rapporté, le mode de travail du conseil : quand des dépêches officielles arrivent, le secrétaire principal les ouvre et renvoie à chacun de ses collègues ce qui le concerne, retenant pour lui-même ou soumettant aussitôt au gouverneur ce qu'il juge convenable. Les diverses pièces sont ensuite portées au conseil les jours où il s'assemble ; chacun des membres, aussi bien que le gouverneur, donne son avis, et, si la chose en vaut la peine, la décision

et les opinions sont écrites en marge. Sous l'administration de sir Robert Grant, qui était un légiste habile, plusieurs cas légaux étaient ainsi décidés en latin. Les minutes paraphées étaient conservées par les secrétaires, et, comme ils étaient chargés de faire officiellement les réponses et de les signer, aucun retard n'était apporté dans l'expédition des affaires. J'ai remarqué que, dans l'Inde (et il en est probablement de même en Angleterre), les correspondances officielles, depuis celles de la cour des directeurs jusqu'à celles des plus humbles fonctionnaires, se distinguaient par la brièveté et la lucidité. On les divise par paragraphes numérotés, et, par là, on rend les réponses plus faciles. Il est évident par les notes que l'autorité met en marge des observations et des requêtes nombreuses qu'elle fait publier; qu'elle les a toujours examinées avec soin. Elle est d'ailleurs si ponctuelle que, dans l'Inde, par exemple, on savait quand des réponses de la cour des directeurs elle-même pouvaient être attendues. L'administration se distingue aussi par une régularité inconnue ailleurs, et nulle autorité, pas même la cour des directeurs, ne décide avant que les affaires aient suivi leur cours hiérarchique. Les circonstances les plus graves et les plus pressantes peuvent à peine faire dévier de cette règle, qui est pour le gouvernement une protection efficace contre les novateurs et les intrigants, qui ne manquent pas plus dans l'Inde qu'en Europe.

Les officiers de la Compagnie sont divisés en quatre

grandes classes : ceux du civil, de l'armée, de la santé et de la marine. Les officiers civils sont admis dans l'Inde avec le titre d'écrivains, après être sortis d'un collège spécial de la Compagnie à Londres, et y avoir passé un examen. Ils sont chargés des fonctions que l'on considère comme les plus importantes ; c'est à eux que plus tard sont attribués les emplois de conseillers. Sous le titre de collecteurs, sous-collecteurs et assistants, ils administrent les vastes territoires qui appartiennent à la Compagnie, y prélèvent les revenus et maintiennent la police. Comme magistrats, ils rendent la justice dans les cours de divers degrés, depuis celles de districts (*zillah*) jusqu'à la cour de cassation, établie au chef-lieu des trois présidences et nommée *suder el dawlet*. Ils sont aussi, dans les capitales, chargés des finances générales, de la monnaie, de la douane, de la police et de l'administration de la poste. Des conditions d'aptitude et de temps de service sont imposées pour la nomination aux emplois.

Les officiers militaires se divisent en officiers de l'armée royale et officiers de la Compagnie. Les premiers appartiennent aux détachements que l'Inde est tenue d'emprunter au gouvernement anglais, à condition d'élever leur paie jusqu'au taux de celui de ses propres troupes ; ces officiers, aussi bien que ceux de la Compagnie, dépendent du même commandant en chef, qui est ordinairement un officier général de l'armée anglaise ; mais les régiments royaux et ceux de la Compagnie ne

sont pas confondus et sont dirigés par leurs colonels respectifs. Les troupes de l'armée royale ne sont en réalité que des auxiliaires qui ne relèvent que du chef de l'armée britannique, et ne restent dans l'Inde qu'un certain temps. Les officiers de l'armée de l'Inde sont nommés par la cour des directeurs, qui en fait élève à son collège militaire; ils sont reçus dans les diverses présidences avec le titre de cadets, et entrent après dans les régiments des diverses armes qu'entretient la Compagnie; ces régiments eux-mêmes sont composés d'Européens et d'Indous. L'artillerie et quelques troupes d'infanterie sont européennes; la cavalerie et la masse de l'infanterie sont indoues. Les officiers de la Compagnie avancent par rang d'ancienneté, sont sous les ordres du commandant en chef, mais ne relèvent que du gouverneur de leur présidence et de la cour des directeurs. Les fonctions d'état-major sont dévolues indistinctement aux officiers des deux armées, et la plupart demandent des examens préalables.

Les officiers de santé sont nommés par la cour des directeurs, après un examen, et viennent dans l'Inde avec le titre d'aide-chirurgien; ils sont attachés aux régiments, ou aux hôpitaux, ou aux établissements publics, et doivent faire d'abord un temps déterminé de service sur les navires de la Compagnie; ils avancent par ancienneté et parviennent au grade le plus élevé de leur profession, celui de membre du bureau de santé.

Les officiers de la marine militaire (*indian navy*)

sont envoyés dans l'Inde avec le titre de volontaires, et entrent au service comme *midshipmen*, ou aspirants; ils sont promus par ancienneté, et sont sous les ordres d'un surintendant choisi dans la marine royale par la cour des directeurs. Ils ne dépendent pas de l'amirauté anglaise, leur chef suprême étant le gouvernement de Bombay, et au-dessus de lui, la cour des directeurs.

Dans un pays comme l'Angleterre, où les mœurs sont essentiellement aristocratiques, il est naturel que la division entre les officiers de l'armée royale et ceux de la Compagnie donne lieu à des distinctions fâcheuses, et le public est souvent porté à croire que les officiers anglo-indiens sont d'un rang inférieur aux autres; cette opinion a cours surtout pour ceux qui appartiennent à la marine. Elle n'est pas fondée, ce me semble, quoique les règlements à ce sujet pussent être plus clairs et plus précis. Les officiers de l'Inde pourraient, chez nous, être comparés à ceux de nos corps spéciaux; ils reçoivent du souverain le brevet de leur grade, qui confère *la capacité de commander dans les Indes orientales les troupes de l'honorable Compagnie*. Cette division indique seulement la nécessité évidente d'une aptitude particulière à ce service, mais n'implique ni supériorité ni infériorité; l'esprit exclusif de la société anglaise a seul pu établir dans ce cas une distinction qui, dans tout autre pays, serait ridicule.

Telle est la nomenclature des officiers civils et militaires de l'Inde. On comprend cependant que,

réunis, ils ne sont pas assez nombreux pour gouverner seuls ce pays, ou pour commander ses armées : aussi dans l'ordre civil y a-t-il des employés sans brevet (*uncovenanted*) qui aident les officiers (*covenanted servants*) ; quoiqu'ils remplissent souvent des fonctions très-importantes, ils ne peuvent monter au rang des officiers, et ne participent ni à leurs droits ni à leurs avantages. Dans l'armée on donne des grades aux naturels, qui peuvent devenir *native officers* et portent l'épée ; ils sont toujours, cependant, inférieurs au dernier des officiers européens, qui d'ailleurs ne se mêlent pas à eux. On dit qu'ils rendent de bons services et que leur concours est indispensable ; leur apparence n'est pas moins plus grotesque encore que celle des officiers à l'européenne du Grand Turc ou du pacha d'Égypte.

Les affaires avec les nations étrangères sont traitées directement par le gouverneur général, lorsque ces nations ont quelque indépendance, et, sous son contrôle, par les gouverneurs de présidences quand elles sont liées par des traités étroits. Quels que soient les termes des traités, les princes et les États en rapport avec l'Inde britannique peuvent être divisés en deux classes principales : ceux qui ne paient pas de tribut, ne fournissent pas un contingent de troupes à la Compagnie, et n'en entretiennent pas pour son compte, et ceux qui remplissent entièrement ou partiellement ces conditions. Le gouverneur général envoie chez les premiers des officiers qui prennent, suivant la convenance, le titre de commissaires, de

résidents, d'agents politiques ; ils ont des désignations semblables quand ils sont envoyés chez les seconds par les gouverneurs de présidences. On peut regretter de voir figurer dans la nomenclature des agents du gouverneur général, un personnage diplomatique que l'on présente à l'Europe comme le ministre de Sa Majesté britannique en Perse ; on peut s'étonner surtout de ce qu'un homme d'habitudes ordinairement réservées et modestes, comme lord Auckland, ait trouvé convenable, en 1838, d'assumer le pouvoir souverain en nommant un *ministre plénipotentiaire* près du roi de Caboul. Tous ceux qui remplissent les fonctions diplomatiques sous les dénominations que j'ai indiquées, peuvent, aussi bien que leurs assistants, être choisis indifféremment parmi les officiers civils et militaires ; c'est surtout dans ce genre de nominations que le patronage se manifeste le plus clairement.

Les agents diplomatiques ne résident pas isolément près des princes chez lesquels ils sont accrédités ; tantôt ils sont à portée d'une force de la Compagnie chargée de leur protection ; tantôt un officier anglais, placé sous leurs ordres, commande les troupes du prince ; ces troupes quelquefois forment une armée, et leur commandant, nommé par la Compagnie, est alors d'un rang élevé. Quand des difficultés surviennent, le résident a droit de requérir l'intervention de la force armée, dont le chef, quel que soit son grade, ne peut agir qu'avec son approbation.

Pour rendre ce résumé aussi complet que possible,

je dois parler du traitement des officiers de toutes les classes. Le gouverneur général reçoit six cent mille francs, et les gouverneurs de résidence la moitié de cette somme; ils ont en outre le logement et sont indemnisés pour diverses dépenses publiques; les membres des conseils reçoivent un traitement égal à la moitié de celui des gouverneurs, c'est-à-dire de cent cinquante mille francs. Les commandants en chef sont traités comme membres du conseil et reçoivent certaines indemnités.

Le premier juge de la cour suprême de Calcutta reçoit deux cent mille francs; les juges inférieurs cent cinquante mille, ce qui est aussi le traitement des premiers juges à Madras et à Bombay; les juges inférieurs de ces deux dernières présidences ont cent vingt-cinq mille francs.

L'évêque de Calcutta a cent vingt-cinq mille francs et des frais de tournée, que perçoivent également les évêques de Madras et de Bombay, qui reçoivent soixante mille francs. Peu d'ecclésiastiques au service régulier de la Compagnie sont payés moins de douze mille francs.

Il est rare que les officiers du service civil reçoivent moins de quinze mille francs aussitôt après leur arrivée dans l'Inde; c'est entre ce traitement et celui des membres du conseil que varie la paye de cette classe d'employés; il faut cependant qu'ils aient quatre ans de service avant de pouvoir prétendre à des emplois qui leur donnent plus de trente-sept mille cinq cents francs par an; sept ans de service pour soixante-quinze

mille francs ; dix ans de service pour cent mille francs.

Le moindre officier de troupes touche six mille soixante francs par an ; il est, outre cela, logé, et reçoit des indemnités de fourrage, de tente, de campagne, suivant les règlements. Sa paye s'élève progressivement avec son grade et ses fonctions, sans jamais atteindre à celle de commandant en chef. Il n'y a pas, comme je l'ai dit, de différence entre les émoluments des officiers de l'armée royale et ceux de la Compagnie.

Les officiers de santé sont assimilés à ceux de l'armée et payés de la même manière. S'ils sont employés dans des fonctions civiles ou ont à remplir des devoirs extraordinaires, ils ont droit à un traitement spécial.

Les midshipmen reçoivent cent vingt-cinq francs par mois et les rations de bord ; devenus officiers, ils sont classés comme ceux des troupes de terre et ont une haute paye quand ils obtiennent un commandement. Des droits, souvent très-lucratifs, leur sont d'ailleurs concédés dans ce dernier cas. La solde la plus élevée dans cette arme est attribuée aux commodores des stations de Surate et du golfe Persique, et se monte à quatre-vingt-dix mille francs.

Quant aux agents diplomatiques, hors le ministre britannique en Perse et celui qu'avait créé à Caboul lord Aukland, leur traitement s'élève, quand ils sont chefs de mission, à un peu plus ou un peu moins de cent mille francs ; la moyenne du traitement des assistants est de vingt-cinq mille francs, auxquels ils

ajoutent la paye de leur grade, s'ils sont militaires; ils jouissent, outre cela, de nombreuses indemnités. Les officiers détachés près des résidents ont une haute paye; quand ils commandent les troupes d'un prince étranger, ce prince doit ajouter à leur traitement des sommes souvent très-considérables.

Il n'est pas d'usage que les officiers civils ou militaires, à mesure qu'ils avancent dans le service, quittent, autrement que de leur plein gré, les postes diplomatiques ou d'état-major qu'ils occupent. Les militaires seuls doivent les abandonner lorsque leur régiment est appelé en campagne. Tous les perdent également quand ils prennent un congé pour l'Europe.

Cette exposition du mécanisme du gouvernement de l'Inde prouvera, je l'espère, à ceux qui l'examineront attentivement, que les éloges que j'ai pu en faire ne sont pas exagérés. La Compagnie se distingue évidemment par une grande prévision quand elle permet à ses employés d'occuper le même poste aussi longtemps qu'il leur convient, sans pour cela les priver d'un avancement légitime; après avoir admis ses officiers civils et militaires, et exigé d'eux des examens préalables, ils ne peuvent, sans jugement, être privés de l'avancement dû à leurs services; elle ne connaît le patronage que pour les postes en dehors du service régulier, et, comme elle a un personnel spécial, elle pense ne pouvoir préférer aucun de ceux qui en font partie; ainsi elle montre un rare esprit de justice. Le chiffre des appointements est une

preuve évidente de sa générosité, et le mode d'élection de ses chefs une garantie de ses lumières. Je n'ai ni l'intention ni les connaissances nécessaires pour commenter tous les règlements qui soutiennent cet édifice principal ; mais, dans le cours de cette narration, je devrai en examiner quelques-uns, et on reconnaîtra que les détails ne sont pas indignes d'un si bel ensemble. Aucune institution humaine, cependant, n'est parfaite, et j'ai déjà fait cette remarque à propos de l'établissement des cours suprêmes. J'aurai aussi à démontrer que l'on n'a pas obtenu les résultats que l'on espérait sans doute de tant de soins et d'habileté, c'est-à-dire qu'on n'a pas fondé sur des bases solides, et que cette œuvre d'un art admirable pourrait être renversée par la plus légère commotion.

---

## CHAPITRE VII

Établissement à Bombay. — Institutions commerciales. — Chambre de commerce. — Douane. — Marchands.

---

Les médecins m'avaient conseillé de ne point rester dans le logement que j'occupais depuis mon arrivée, parce qu'il n'était pas assez aéré, et qu'une re-

chute était à craindre si les chaleurs m'y surprenaient. L'ordre de rentrer en France ne venant pas comme on m'avait annoncé, et la saison des pluies, pendant laquelle je ne pouvais partir, s'avancant, je fus contraint de louer une maison; elle était des plus humbles parmi celles qu'habitent les Européens, et ne coûtait pas pour cela moins de deux cent vingt-cinq francs par mois. Comme il est désagréable d'entretenir le public d'affaires privées, que je ne saurais cependant m'abstenir de donner des détails nécessaires à cette narration, je préfère me décharger promptement de ce devoir et présenter, comme on dit, mon budget. Mes appointements étaient de dix mille francs, et il m'était défendu de réclamer d'autres frais que ceux de mes voyages. J'avais très-certainement une somme suffisante en pays turc, et elle le serait dans la plupart des villes de l'Europe. Malheureusement deux mille francs étaient absorbés par les dépenses nécessaires pour toucher ce traitement, puis, la route de Suez s'étant ouverte à cette époque, je devins le facteur général chargé de payer et d'acheminer les lettres françaises de toute l'Asie. Ces frais m'enlevaient encore à peu près trois mille francs par an. Je ne recevais donc en réalité que cinq mille francs, c'est-à-dire moins que la solde d'un sous-licutenant, et n'en consacrais pas sans regret la moitié à payer un loyer. Les autres dépenses étaient proportionnées à celle-là, sans compter que j'avais dû me meubler d'une manière assez décente pour qu'on ne rougit pas d'entrer chez

moi (1). Grâce à la division des Indiens en diverses castes et à la défense que les unes ont d'empiéter sur les occupations des autres, voici la nomenclature des domestiques que je devais entretenir : un *botler* ou intendant, un *cipaye* ou gardien, un garçon de service, un cuisinier, un marmiton, un porteur d'eau, un blanchisseur, un balayeur, et cinq *hammauls* ou porteurs de palanquin. Tel est le *minimum* de domestiques de chaque maison ; ils coûtent chacun la somme moyenne de huit roupies ou vingt francs par mois. Ainsi toute la portion des appointements qui me parvenait était consacrée à mon loyer et à mes domestiques. Si l'on m'accusait d'avoir eu trop de luxe, je répondrais que, par économie, j'achetai une voiture, un cheval, et pris par conséquent les domestiques nécessaires pour en avoir soin. C'est qu'en effet, lorsque je devais sortir du fort, il fallait augmenter le nombre des porteurs de palanquin en raison de la distance parcourue et du temps employé. Ces dépenses extraordinaires doublaient le prix du palanquin, et, comme la voiture me permettait de ne prendre des porteurs que lorsque j'en avais besoin,

(1) Comme je ne veux pas charger ce récit de chiffres, je donne ici la table des appointements des officiers militaires :

Un colonel reçoit . . . . .	45,543	roupies par an, ou	38,771 fr.
Un lieutenant-colonel . . .	12,387	— — —	30,967
Un major . . . . .	9,470	— — —	23,675
Un capitaine . . . . .	4,980	— — —	12,451
Un lieutenant . . . . .	3,072	— — —	7,650
Un enseigne . . . . .	2,424	— — —	6,060
Un chirurgien . . . . .	4,984	— — —	12,460
Un aide chirurgien . . . . .	3,079	— — —	7,690

au lieu de les garder au mois, j'y trouvais une réduction notable de dépenses. J'aurais pu, il est vrai, aller à pied, et cette méthode convenait mieux à ma condition et à mes goûts; elle n'est malheureusement pas applicable dans l'Inde. Outre que j'ai le même rang qu'un capitaine de vaisseau de seconde classe, et qu'il m'eût peut-être été pénible de ne pas agir comme font les plus humbles commis et les commandants de nos navires marchands, il est démontré que les Européens ne peuvent pas impunément affronter le soleil des tropiques. Ma santé, déjà fort affaiblie par le séjour de Bassora et par les maladies, me permettait moins qu'à d'autres de m'exposer à un danger de ce genre. Les dépenses de maison sont d'ailleurs les plus considérables, car les choses nécessaires à la vie sont dans l'Inde à grand marché; le poisson est abondant, et on obtient à bas prix la viande, la volaille et le gibier; il est vrai que, le poisson excepté, tout est de fort mauvaise qualité. Le gibier surtout n'a ni fumet ni saveur particuliers, et la chair de mouton seule est passable. Comme on a rarement de l'appétit à cause de la chaleur, de l'absence d'exercice et surtout de ce sommeil tranquille que l'on ne goûte que dans les climats tempérés, on souffre peu de cet inconvénient, et deux ou trois roupies par jour (5 fr. à 7 fr. 50 c.) suffisent pour une table de quatre ou cinq personnes. Les Anglais qui viennent dans l'Inde trouvent une grande économie à se joindre à leurs amis pour vivre en commun, parce qu'alors les frais de maison sont partagés en-

tre eux, et ils ont en outre l'avantage d'échapper à l'isolement. Un étranger ne peut que dans de rares circonstances profiter de ce mode d'arrangement. Pour en finir sur ce qui me concerne, je dirai qu'aus sitôt qu'il me fut démontré que mes appointements ne suffisaient pas, je me hâtai de prévenir le ministre de ma position; je lui fis remettre le compte de mes dépenses tel que je l'ai exposé plus haut, et la déclaration que je ne pouvais me soutenir. Tant de personnes d'un mérite supérieur au mien reçoivent moins de dix mille francs par an, que je comprenais parfaitement qu'on n'augmentât pas mon traitement; aussi je suppliais que l'on envoyât à ma place quelqu'un à qui une fortune particulière permit d'ajouter à ce qu'il recevrait de l'État. Je ne faisais pas cette proposition sans un vif regret : l'orage politique que j'étais depuis si longtemps chargé d'observer commençait à gronder dans le nord de l'Inde. C'était au moment où cette grande question allait se résoudre que je demandais mon rappel; je n'obtins aucune réponse.

En rapportant ce fait, je n'ai l'intention d'accuser personne de la négligence dont j'ai souffert; cette négligence est le résultat nécessaire de l'organisation des bureaux et de leur administration intérieure. Aussi, comme il n'y a rien de personnel dans ce que j'ai à dire, et qu'il serait parfaitement inutile d'écrire si on ne présentait pas les observations que l'on croit utiles, je vais montrer quel est ce vice d'organisation. Le département des affaires étrangères est formé de

trois divisions actives et indépendantes, la division diplomatique, la division consulaire et celle des fonds. Toutes trois aboutissent au ministre, qui leur sert pour ainsi dire de lien. Quand ce ministre n'est pas le principal orateur du cabinet, quand il est, comme M. le maréchal Soult, par exemple, doué d'une puissance de travail prodigieuse, on comprend qu'il puisse lire environ soixante dépêches qui viennent chaque jour avec des pièces à l'appui, qu'il étudie les questions qu'on lui soumet, qu'aucune feuille de papier ne sorte de son cabinet sans des notes de sa main. Ce travail est évidemment impossible si le ministre est forcé de monter à chaque instant sur la brèche, de se mêler à toutes les questions publiques, de défendre aussi bien les mesures du gouvernement à l'intérieur que sa politique étrangère, en un mot de *faire les chambres*, pour me servir d'une expression parlementaire. Loin de pouvoir connaître les affaires de son département, il aura à peine le loisir d'écouter les chefs de service et de leur donner à la hâte quelques signatures. On comprend qu'il n'en est pas du ministère des affaires étrangères comme des autres, qui marchent d'après des règles fixes, qui doivent pourvoir à des nécessités que l'on apprécie aussitôt et dont on est le maître ; là, au contraire, tout se compose d'accidents souvent imprévus sur lesquels il est difficile d'obtenir des informations immédiates, et qui intéressent toujours au moins deux gouvernements. Le chef seul peut décider et devrait toujours être présent. Sans cela, les divers services, qui ne

sont plus dirigés vers un but commun, se relâchent, et la désorganisation est inévitable. Les réclamations que j'ai dit avoir adressées en sont une preuve évidente. J'appartenais à la direction commerciale ou consulaire, mais les événements qui se passaient dans l'Inde étaient d'un ordre politique. Ainsi la direction commerciale ne pouvait décider, parce qu'elle n'était pas apte à juger de l'importance des faits politiques ; la direction politique ne prenait pas l'initiative, parce que je ne dépendais pas d'elle ; et la direction des fonds ne pouvait intervenir sans avoir été provoquée par une demande venue de l'une ou l'autre des autres divisions. Si, à l'appui de ma proposition, je rapporte ce qui me concerne, c'est parce que j'en connais mieux les détails que ceux d'autres faits qui paraîtraient bien plus extraordinaires encore.

Sans doute je n'espère pas que ces observations empêchent le parlement d'éprouver à la discussion, toujours aussi inutile qu'elle est parfois dangereuse de la politique étrangère, un plaisir tel, qu'il y renonce dans un but de bonne administration et d'intérêt public. Je ferai remarquer cependant qu'à une époque où ce genre d'affaires ne servait pas de lieu commun à nos orateurs, où un ministre ne venait pas les diriger sans quelquefois en savoir le premier mot et à condition de n'avoir pas le temps de les étudier, où il fallait presque une révolution pour le renverser, il avait sous ses ordres un personnage qui, sous le titre modeste de *premier commis des affaires étrangères*, laissait souvent de glorieux souvenirs. Jamais la

création d'un emploi analogue n'a été aussi urgente que de nos jours ; jamais on n'a eu plus grand besoin d'un fonctionnaire qui coordonnât les diverses parties du service, qui gardât les traditions, qui protégeât le ministre contre les obsessions du dehors et contre sa propre faiblesse. Je ne souhaite nullement qu'on le décore d'un titre imposant et sonore, mais plutôt qu'on en découvre un assez humble pour qu'il n'excite pas l'ambition toujours éveillée de quelque membre du parlement. Sous prétexte de donner de la force à l'administration, ils s'y sont déjà glissés en trop grand nombre, et le service public souffre plus qu'il ne profite de leur secours. Semblables à ces académiciens libres qui servent d'ornement aux sociétés savantes, ils ne font guère plus de besogne que les ministres eux-mêmes, empêchés qu'ils sont par le travail des Chambres de suivre celui de leurs bureaux, et par le travail des bureaux de s'appliquer à celui des Chambres.

Je devais d'abord rassembler à Bombay des documents relatifs au commerce, et je trouvai pour cela les plus grandes facilités, soit à cause de l'obligeance du chef de la douane, soit par la libéralité avec laquelle ils étaient fournis par les chefs des diverses maisons. L'institution récente d'une chambre de commerce favorisait d'ailleurs ce genre de recherches. Elle n'avait pas comme chez nous une existence officielle, mais était formée par la réunion libre de souscripteurs. Quelques-uns des chefs des maisons les plus considérables avaient refusé d'en faire partie, et

elle se recrutait par l'élection. D'ailleurs elle était reconnue par le gouvernement, qui avait une grande déférence pour ses avis, recevait ses communications et lui transmettait les documents qui l'intéressaient; il sollicitait son concours pour l'examen des faits et la rédaction des actes relatifs au commerce. Quand je remarquais le bon esprit qui présidait à ces relations réciproques, la publicité qu'on leur donnait, la polémique vraiment utile qu'elles entraînaient, je ne pouvais m'empêcher de considérer leur organisation comme préférable à la nôtre. Il me semblait que la liberté étant la base du commerce chez nous aussi bien qu'en Angleterre, il n'y avait pas lieu à constituer parmi les négociants une administration choisie dans leur sein et recevant son impulsion du ministère. L'assemblée de ces négociants, la libre discussion de leurs intérêts, la publicité de leurs résolutions, que l'on consignerait, comme à Bombay, dans des rapports périodiques, seraient, ce me semble, plus utiles qu'une correspondance officielle qui n'instruit personne, et qui trop souvent ne sert qu'à des intérêts personnels. Loin de moi l'intention d'attaquer des corps qui se composent des hommes les plus élevés dans l'industrie et le commerce; mais on ne peut s'empêcher cependant de remarquer combien leur concours est illusoire dans des circonstances importantes. Chacun sait que les fraudes commerciales sont un des plus grands obstacles au développement de notre industrie à l'étranger, et que le principe de la libre concurrence fait d'abord naître l'habileté, puis

la friponnerie, partout où les opérations ne sont ni constantes ni régulières ; elles empêchent même l'établissement de maisons sérieuses. Je ne veux certes pas rapporter ici les preuves que j'ai dû présenter ailleurs de ce que j'avance ; comme il n'est pas d'agent public qui n'ait fait des dénonciations semblables et que celles de la presse elle-même n'ont pas manqué, ma proposition est, je crois, incontestable. Si quelque remède devait être appliqué à un mal si sérieux, e'était aux diverses Chambres à le présenter au ministre du commerce. Or, les circulaires du ministre à ce sujet sont, jusqu'à ce jour, restées sans effet, et l'administration est demeurée impuissante. Supposons qu'au lieu de nos Chambres actuelles nous en eussions de constituées comme celle de Bombay, elles présenteraient un certain obstacle à la fraude. Formées d'associés libres, elles n'admettraient dans leur sein que des négociants qui s'engageraient à ne point y prendre part, et, si une contravention était signalée, elle le serait publiquement, entraînerait une discussion et ferait expulser de l'association le coupable, qui bientôt perdrait tout crédit. Je n'avance ici rien que l'exemple ne m'ait démontré. Pendant mon séjour dans l'Inde, une maison de commerce fut surprise dans un acte de contrebande, et quoiqu'elle prouvât que son courtier, qui était un Parsi, l'avait fait sans son aveu, elle ne fut pas moins obligée de se dissoudre. La chambre de commerce de Bombay, n'appartenant en aucune manière à l'administration, n'a aucun pouvoir judiciaire et n'établit pas

de tribunal ; elle se borne, quand elle en est priée, à donner son avis sur les discussions qu'on lui soumet. Je me garderai de présenter cette méthode comme préférable à la nôtre, et me bornerai à dire que j'ai entendu des avocats très-distingués déclarer qu'ils ne voudraient pas plaider devant les tribunaux de commerce, à cause de l'ignorance des juges en matière de jurisprudence.

La chambre de commerce n'était pas constituée à mon premier passage en 1835 ; en 1838 elle était déjà intervenue dans plusieurs actes utiles ; elle avait fait modifier le système tracassier de douanes pour les droits du port, de la ville et de transit ; elle avait influé sur la loi de douane de 1838, et contribué à la formation des tables d'importation et d'exportation. Elle avait appelé la sollicitude du gouvernement sur la plantation des mûriers et sur la culture des meilleures qualités de coton. Elle appuyait par ses travaux et son crédit une autre société qui s'était formée pour améliorer les communications avec l'Europe, et pressait l'octroi d'une charte pour établir une banque. Comme elle était intervenue dans la mission de sir Alexandre Burnes, elle en suivait les résultats, et le gouvernement l'avait chargée de présider aux premières opérations qu'elle avait fait naître. Il est impossible, ce me semble, de ne pas apprécier, d'après ce résumé, les véritables services qu'elle rendait au pays, et de ne pas les mettre fort au-dessus de ce que nos chambres de commerce produisent avec tant de pompe et d'apparat.

La douane était dirigée, à Bombay, par un des premiers employés civils, qui prenait le titre de collecteur, et comme celui qui remplissait ces fonctions à mon arrivée est mort depuis, je ne craindrai de citer ni son nom ni la manière libérale avec laquelle il s'acquittait de son devoir. Un de nos capitaines marchands, après avoir dû faire condamner son navire à Maurice, avait chargé sur un bâtiment anglais des marchandises destinées pour Bombay, et n'avait pas été peu surpris de les voir soumises à des droits différents de ceux qu'il connaissait dans l'Inde. En effet, le gouverneur général avait arrêté un tarif de douanes, et au lieu de fixer, comme il est d'usage, une époque raisonnable pour l'exécution, l'avait mis en vigueur dès le lendemain de sa publication. Sans doute qu'un gouvernement a le droit d'agir ainsi dans des cas spéciaux, lorsqu'il y a urgence; mais proclamer et exécuter aussitôt un tarif général peut, à bon droit, être considéré comme un acte de mauvaise foi. Il est évident qu'un négociant qui prépare en Europe un chargement pour l'envoyer aux Indes, peut être ruiné si, à l'arrivée, il trouve d'autres droits que ceux sur lesquels il comptait. J'avais vu des choses de ce genre en Russie, où les douanes variaient à l'improviste, suivant les caprices ou les besoins d'argent de la cour impériale, ce qui avait valu aux règlements sur cette matière le titre de recueils périodiques. Des marchands étaient parfois obligés de renvoyer des navires, parce que, au moment de leur arrivée, un nouveau tarif aurait pesé

sur la cargaison. Il me semblait étrange que de tels procédés fussent suivis par un gouvernement éclairé comme celui de l'Inde, et le collecteur, M. Bruce, était entièrement de mon avis. Il m'engagea même à lui communiquer mes observations par écrit, se chargeant de les appuyer et de les transmettre à qui de droit. Je n'avais pas, à Bombay, de caractère public qui m'autorisât à faire une telle démarche, et je dus par conséquent m'abstenir. Toutefois, je ne manquai pas, comme je devais, d'instruire le gouvernement; mais, comme ce qui se rapporte à l'Inde dépendait du ministère de la marine, il n'est pas étrange que mon rapport n'ait eu aucun résultat. Je dois faire remarquer cependant que la mesure que je dénonçais n'était pas dirigée contre les Français plutôt que contre d'autres spéculateurs, car elle atteignait les Anglais tout comme nous. M. Bruce était en effet, aussi bien que ceux qui lui succédèrent de mon temps, d'une bienveillance extrême pour nous, et en donna un jour une preuve remarquable. Un de nos subrécargues ayant chargé de ses affaires un courtier du pays, celui-ci lui fit faire un débarquement inutile qui coûta mille francs de douane; comme tout s'était passé d'une façon régulière, M. Bruce ne pouvait faire restituer par le gouvernement la somme ainsi perçue; mais, reconnaissant qu'un étranger ne devait pas souffrir des fautes involontaires d'un pauvre Parsi, il indemnisa de ses deniers le subrécargue, se réservant d'instruire le gouvernement, et d'obtenir la restitution de ce qu'on avait perçu par erreur. On com-

prend que sous de tels chefs, les employés et les préposés de la douane tinsent une conduite qui étonnerait singulièrement les voyageurs et les négociants européens; on remplissait son devoir sans ostentation, sans brusquerie, sans prendre des allures guerrières pour examiner des bas ou du linge sale.

Les négociants se divisent en deux classes principales, les Européens et les natifs. Lorsque la Compagnie faisait le commerce, elle autorisait quelques marchands anglais à s'établir dans l'Inde; et, comme ils n'y étaient admis que par faveur, qu'ils avaient des connaissances spéciales, ils atteignaient souvent à un haut degré de fortune. Chacun a entendu citer la magnificence passée de la maison Palmer, par exemple. La liberté du commerce a, depuis, amené un grand nombre de négociants, et les affaires se sont divisées au lieu de rester une espèce de monopole. Il y a mieux : plusieurs maisons ne se soutiennent aujourd'hui que par l'industrie des naturels et en faisant leurs affaires. Voici comment la chose se passe : un Européen, connaissant le commerce, sachant où faire des commandes aux fabriques anglaises, s'entend avec un de ces Indous, de ces Parsis ou de ces mahométans qui, dans l'Inde, possèdent une énorme fortune. On fonde une maison sous le nom de l'Européen, et l'Asiatique, qui fournit les fonds, prend le nom de courtier. Le courtier fait les avances nécessaires pour obtenir les marchandises, se charge de la vente, et perçoit un droit sur les diverses opérations. Tel est le sys-

tème général, car on ne citait de mon temps que quatre ou cinq maisons qui ne fussent pas établies de cette manière et qui restassent effectivement libres dans leurs opérations. J'ai indiqué, en commençant ce chapitre, à quelles dépenses j'avais dû me soumettre quoique je vécusse de la manière la plus humble. Or, de toutes les classes de la société dans l'Inde, celle dont les frais sont les plus considérables est celle des marchands. Il n'y a pas de maison du premier ordre dont chaque associé dépense moins de mille roupies ou deux mille cinq cents francs par mois ; d'autres, plus modestes, dépenseront la moitié de cette somme. Les marchands du pays, au contraire, n'ont aucuns frais obligés. Les maisons qu'ils habitent leur appartiennent ; ils sont vêtus d'une pièce de toile, mangent du riz et boivent de l'eau sans perdre de leur dignité. Plusieurs, je le sais, ont un grand luxe, font d'énormes dépenses, mais n'agissent ainsi que parce qu'il leur convient de le faire ; tandis que les Européens, riches ou pauvres, sont tenus à avoir une maison montée sur un pied *respectable*, suivant l'expression anglaise, qui souvent signifie ruineux. Dans cette situation relative des négociants anglais et indigènes, voici ce qui doit suivre nécessairement : d'abord, les concurrents étant peu nombreux, les bénéfices considérables, les Européens instruits de l'état des manufactures dans leur pays et les indigènes l'ignorant, la meilleure part du produit des opérations reviendra aux Européens ; mais à mesure que la concurrence s'établira, que les affaires se divi-

seront davantage, que les indigènes s'instruiront dans le commerce de l'Europe, il est évident que, grâce à l'absence où ils sont de tous besoins dispendieux, grâce à la faculté que seuls ils ont de parler les langues et de vendre sur place, tous les bénéfices s'accumuleront entre leurs mains, et que les Européens seront éloignés des marchés. On reconnaît déjà les symptômes de ce nouvel état de choses ; le luxe des Européens avait diminué de beaucoup et diminuait chaque jour depuis que j'étais arrivé dans l'Inde pour la première fois ; le nombre des négociants anglais augmentait dans une grande proportion, et il y en avait, à mon second passage, trois fois autant qu'au premier. L'importance des marchands indigènes avait grandi, et celle des Européens diminué en proportion ; on commençait à diviser ces derniers en grands et petits marchands, tandis que leurs rivaux indigènes, que beaucoup de personnes ne voulaient pas d'abord admettre dans leur compagnie, devenaient les membres les plus considérables de la société ; il s'en trouvait qui ne se contentaient plus d'être les courtiers d'une seule maison, et faisaient les affaires de plusieurs. Quelques-uns y régnaient en véritables tyrans. Un de mes amis en fit la dure expérience ; non-seulement son courtier surveillait les ventes, avait soin de prélever exactement ses droits, d'encaisser les fonds, de juger de l'opportunité des opérations et de refuser l'argent nécessaire à celles qu'il n'approuvait pas, mais non content de lui imposer des commis de son choix, il vou-

lait désigner les domestiques de sa maison. Peut-être n'est-il pas fâcheux pour l'Angleterre que les indigènes se substituent aux Européens, si par là la consommation des produits de la Grande-Bretagne augmente; une telle considération n'empêche pas la vérité de mes observations, qui s'appliquent à d'autres pays. Partout où les Asiatiques peuvent faire le commerce avec sécurité, ils chassent les Européens, et c'est ce qui arrive en Grèce et dans le Levant.

Pour éviter une nomenclature nécessairement confuse du commerce de Bombay, je placerais à la fin de ce volume la table, publiée par le gouvernement et la chambre de commerce réunis, de l'ensemble des opérations pendant mon séjour dans l'Inde, c'est-à-dire de 1835 à 1842. On remarquera que la totalité des importations et exportations s'élève aujourd'hui à la somme énorme de quatre cent cinquante et un millions; le tonnage a plus que doublé pendant cette période; la grande masse d'affaires avait lieu presque également avec l'Angleterre et la Chine; pour l'étranger, c'étaient le golfe Persique et la mer Rouge qui y contribuaient davantage. Quant au commerce français proprement dit, c'est-à-dire à celui qui se faisait par navires français, le *maximum* de nos opérations s'est élevé à trois cent cinquante mille francs, et le nombre de nos navires a varié de dix à cinq. Il tend à diminuer chaque jour davantage, et cependant les marchandises françaises abondent dans l'Inde, mais n'y vont pas de nos ports, n'y sont pas portées par nos vaisseaux. C'est qu'en effet on

ne veille guère à ce que le traité de Paris soit exécuté dans l'Inde. L'esprit de ce traité est que la France renonce à s'y montrer comme pouvoir politique, et que l'Angleterre y protège le commerce français. Certes, jamais gouvernement n'a, mieux que le nôtre, rempli ses obligations; l'Angleterre a, depuis 1814, plus que doublé l'étendue de ses possessions, et nous n'avons fait aucune demande pour empêcher ses conquêtes; nous n'avons même, que je sache, présenté aucune observation à ce sujet. Du moins eût-il fallu réclamer, quand on mettait notre commerce dans une situation évidemment pire que celle que lui avaient faite les traités. Ainsi les Anglais, à mesure qu'ils prenaient du pays, y établissaient leur administration, et se réservaient des avantages commerciaux; d'autres fois ils faisaient avec les princes indiens des conventions semblables à celles qu'ils avaient imposées aux émirs du Sind, et nous nous trouvions exclus des marchés. Je connais assez les sentiments du gouvernement de l'Inde et ses rapports avec le ministère britannique, pour affirmer que si l'on eût veillé à nos intérêts avec quelque attention, nous n'aurions pas ainsi été lésés. Cette décadence de notre commerce, je le dis à regret, est due à la négligence du ministère de la marine, ou plutôt à celle de la direction des colonies. Je ne cherche pas à atténuer la gravité de l'accusation que je porte ici contre cette administration, et si, dans un intérêt national, je ne veux pas divulguer tout ce que je sais de sa négligence, je dois au

moins montrer par un exemple que je ne parle pas sans raisons. En 1842, la cour des directeurs refusa d'accorder à une province de l'Inde certains privilèges, parce que la France aurait eu droit d'en réclamer de semblables ; je voulus savoir quels étaient ces privilèges, et fis des recherches dans les archives de Pondichéry. Loin de posséder un document si important, on n'y avait même pas un tarif exact des douanes de l'Inde, et la seule pièce diplomatique de quelque valeur après les traités patents et secrets de 1814 et 1815, était la fameuse convention sur le sel et l'opium. Ainsi protégée, il n'est pas étrange que notre navigation ait diminué tandis que nos vins, nos alcools, nos soieries, nos toiles peintes, nos brocarts, nos nouveautés embarqués chez nous par des navires anglais ou pris dans les entrepôts de la Grande-Bretagne, ont suivi la marche ascendante de la consommation de Bombay. Pour éviter toute erreur, je dois dire ici que le chiffre précité s'applique au commerce de la ville même de Bombay, parce que la somme de trois cent cinquante mille francs d'affaires, répartie entre nos dix navires, serait évidemment trop faible. Outre que ces navires vendent sur la côte une portion de leur cargaison, c'est là aussi, et non à Bombay, qu'ils vont chercher des marchandises de retour. On peut évaluer à une moyenne de cinq cent mille francs les opérations de chaque vaisseau venant des ports de France dans l'Inde, ce qui donnerait cinq millions si nous avions par an dix bâtiments ; mais sur ce nombre il faut retrancher de petits navires de Bour-

bon dont les affaires sont plus restreintes, et, dans mes rapports, je portais notre commerce direct à quatre millions. Je ne doute pas qu'il ne s'élève à plus de dix millions, si l'on tient compte de ce qui va sous pavillon anglais, et j'ai la certitude que, par des mesures fort simples, l'exportation pourrait revenir à nos navires ; je ne puis dire quelles sont ces mesures, mais j'affirme qu'un de nos négociants avait voulu les prendre, et n'en fut empêché que par les affaires de 1840 ; que le ministre des affaires étrangères me remercia de les avoir suggérées, et que si elles paraissent oubliées aujourd'hui, ce n'est pas que l'application en soit difficile. Malheureusement elles n'ont rien de brillant et ont perdu le mérite de la nouveauté ; je ne veux pas qu'elles deviennent un sujet de polémique afin que les Anglais puissent prévenir leur effet ; enfin, elles ne sont pas de nature à donner ou à ôter aux ministres une voix dans le parlement ; il est donc tout simple que personne ne songe à leur donner suite.

---

---

## CHAPITRE VIII

Du commerce français à Bombay. — Devoirs des agents du gouvernement.  
— Inutilité des missions commerciales. — Vente des châles. — Laine  
de Cachemire. — Toiles de Perse.

---

Quelques navires français se présentèrent, peu après mon arrivée, portant des vins et de l'eau-de-vie en spéculation, et chargés en outre de commissions données par les marchands du pays. Leurs subrécargues me dirent que leurs affaires étaient chaque jour d'une plus grande difficulté, et qu'ils s'estimaient heureux quand ils avaient pu se défaire de leur cargaison, de façon à gagner la valeur du change pour l'achat des marchandises de retour. Sans doute ils n'étaient pas plus obligés que d'autres négociants de dire qu'ils gagnaient trop; mais la diminution du nombre de nos navires et de l'importance de nos opérations aurait été la preuve qu'ils ne se plaignaient pas sans raison, outre que la plupart étaient des hommes très-honorables. Presque tous fréquentaient la place depuis longues années, la connaissaient parfaitement, et se donnaient beaucoup de peine pour mener à bien leurs affaires. Voici comment elles se faisaient le plus ordinairement : un capitaine recevait des ordres de

marchands indiens pour faire confectionner en France des étoffes de diverses qualités, et pour apporter certains vins et certaines liqueurs ; on devait lui payer ces objets à un prix déterminé lorsqu'il reviendrait, et un courtier solvable se rendait garant de l'exécution du marché. Venu en France, le capitaine proposait la spéculation à des armateurs, y prenait un intérêt ou la faisait lui-même, suivant ses moyens et ses convenances, et un navire était mis sous charge. Comme on voit, l'expédition n'avait souvent rien d'aventureux, car on connaissait les bénéfices à attendre des commissions données. Mais, dans les ports où l'on chargeait, beaucoup de marchands, de propriétaires même, désireux de débarrasser leurs magasins ou leurs caves, envoyaient pour leur compte. Le capitaine recevait des appointements fixes et prélevait une commission sur toutes ses opérations ; on lui accordait en outre une indemnité quand il devait résider à terre, à cause des dépenses extraordinaires du pays. Or, voici ce que j'ai vu souvent à l'arrivée du navire : les marchands disputaient d'abord sur la qualité des marchandises commandées, et il était rare que le capitaine ne fût pas forcé de subir quelque diminution. Bien rarement les Français qui avaient expédié à l'aventure avaient lieu de se féliciter ; je sais des propriétaires qui, après avoir voulu vendre des vins de cette manière, non-seulement ne reçurent rien en retour, mais encore furent forcés de payer une différence pour couvrir les frais. Ce mode de trafiquer était, comme on voit, d'un avantage cer-

tain pour les armateurs et surtout pour le capitaine, tandis qu'il serait difficile d'affirmer qu'il en présentât aucun à notre commerce en général. On comprend que, dans le principe, on ait obtenu des bénéfices énormes ; mais la concurrence des maisons anglaises les a bientôt réduits, et des circonstances locales entravaient encore nos affaires. Un Parsi avait commencé sa fortune comme courtier de nos navires, et même un des gouverneurs de Pondichéry lui avait donné ce titre par un brevet ; on avait voulu, de cette manière économique, récompenser le dévouement que son père et lui avaient montré à des Français victimes de révolutions dans l'Inde. Jebanghir-Nasservanji-Wadia (tel était le nom de ce Parsi) avait grand'peine à comprendre que, malgré sa patente, des navires français s'adressassent à d'autres qu'à lui ; cependant il faisait les affaires du plus grand nombre, et ses richesses devinrent énormes. Loin de les appliquer à des opérations à l'étranger, il ne trafiquait pas ailleurs qu'à Bombay ; outre qu'il était courtier de trois ou quatre maisons anglaises, il avait de grands intérêts dans le bazar, et tenait la plupart des boutiquiers sous le poids d'obligations pécuniaires. Ainsi placé, il était devenu pour les étrangers, c'est-à-dire pour les Américains, les Français et les Anglais indépendants des maisons du pays et attirés par la spéculation, un véritable tyran. Voulait-il favoriser un capitaine, il engageait les boutiquiers à lui faire des commandes et des achats, dont il décidait lui-même le prix, et de l'exécution desquels il se portait caution ; prétendait-

on s'affranchir de lui en s'adressant à d'autres agents, il rendait les contrats de vente ou d'achat difficiles et quelquefois impossibles.

Un capitaine de Bordeaux en fit la triste expérience pendant mon séjour. Quand les Anglais entreprirent la campagne de l'Afghanistan, les provisions de toute espèce furent enlevées dans le bazar, et les spéculateurs se hâtèrent d'en commander de nouvelles ; je dus transmettre cet avis, que le gouvernement rendit public. Bientôt nous apprîmes qu'un navire chargeait pour Bombay, dans la rivière de Bordeaux, et j'en prévins un riche marchand, qui s'occupait spécialement d'approvisionnements, et se montra disposé à acheter la cargaison entière que l'on annonçait. Son intention était même de ne rien débarquer à Bombay, mais d'envoyer aussitôt le navire à Curatchie, qui devait servir d'entrepôt à l'armée. Rien ne pouvait m'être plus agréable qu'un tel projet ; si on avait pu l'exécuter, j'aurais vu comment les Anglais entendaient leur traité avec les émirs du Sind, s'ils prétendaient nous interdire le commerce avec ce pays, ou si la menace faite au capitaine Lartigue tendait seulement à empêcher la contrebande de l'opium. Malheureusement les vents, d'ouest retinrent longtemps dans la rivière de Bordeaux le navire attendu, et il n'arriva à Bombay qu'au moment où la mousson du sud-ouest approchait et rendait impraticable le voyage de Curatchie. Cependant le spéculateur était disposé à acheter les marchandises venues et qui étaient à sa convenance. J'en prévins le capitaine ; mais celui-ci,

connaissant peu le pays, avait pris un autre courtier que Jehanghir, et en conséquence on ne voulut pas traiter avec lui. Après d'inutiles efforts pour se défaire de la cargaison, on fut obligé d'en vendre une partie à l'encan.

Mon intervention dans cette affaire, quoique fort indirecte, puisque je m'étais borné à transmettre au ministre ce qui se passait sur la place de Bombay, n'eut pas, comme on voit, un résultat avantageux, et je suis certain qu'il doit en être le plus souvent ainsi quand le gouvernement, soit directement, soit par ses agents, prétend donner au commerce des avis spéciaux. Depuis assez longtemps des personnes considérables, pour les opinions desquelles on ne saurait avoir trop de respect, et entre autres M. Dupin, ont exprimé, sur les fonctions des agents consulaires, des idées qui très-certainement sont fausses; un homme aussi remarquable que M. Dupin par la lucidité de son esprit, ne les aurait certainement pas adoptées si jamais il avait été en position de reconnaître, par expérience, combien peu elles s'accordent avec la pratique. Comme les ministres, qui devraient empêcher l'opinion publique de s'égarer en pareille matière, la connaissent souvent moins encore que M. Dupin et ses partisans, aucune réponse ne leur a été faite; les vrais principes ont été abandonnés, et beaucoup de personnes sont, grâce à ces discussions, persuadées que des agents consulaires doivent surtout s'occuper de transmettre des renseignements commerciaux. Puis on a fait des commen-

taires sur un caractère représentatif dont ils se soucient peu, et enfin je ne sais quel député les a accusés dernièrement de faire de la mauvaise politique. Deux mots suffisent sur le dernier de ces reproches : il est évident que si un consul rapporte ce qui se passe dans les contrées qu'il habite, il ne peut jamais faire d'aussi mauvaise politique que celle qu'on entend parfois au palais Bourbon. Quant au caractère représentatif, je désirerais d'abord que l'on fût bien fixé sur ses limites ; on entend par là, sans doute, que des personnages diplomatiques, ayant un titre convenu tel que celui d'ambassadeur ou de ministre, sont censés, dans certains cas, représenter leur souverain ; mais on ne peut dire que cette fiction ne les abandonne jamais. Un ambassadeur rendra des visites que son souverain ne rendrait pas, et n'en recevra pas qui seraient faites à son souverain ; s'il a, dans la vie privée, des querelles et des procès, nul ne pensera qu'ils atteignent le souverain. Qu'un ambassadeur s'avise, sans y être autorisé, de faire des conventions, de prendre des engagements, et on verra si son caractère représentatif l'empêche d'être désavoué, quand ce qu'il aura fait ne sera pas jugé convenable. Le caractère représentatif n'est donc réellement accordé que par déférence et par courtoisie, et n'appartient aux agents diplomatiques les plus élevés que lorsqu'ils agissent dans certaines circonstances officielles et en vertu d'ordres spéciaux. Les agents consulaires sont, dans le Levant, revêtus d'un caractère du même genre, et leur existence, au milieu de popu-

lations barbares, l'a rendu nécessaire. Aucun d'eux cependant n'a la folle prétention de se croire le représentant, une espèce d'émanation du roi. Mais comme agents de leur gouvernement, ils ont l'ordre de maintenir les traités; comme ils peuvent recevoir celui de faire des déclarations, de stipuler des conventions, s'ils sont maltraités en remplissant ces fonctions, ce n'est plus eux qui souffrent, mais bien le gouvernement qu'ils représentent. C'est précisément dans un cas de ce genre, à propos de Buénos-Ayres, que M. Dupin a dit que les consuls n'avaient pas de caractère représentatif, et qu'à mon sens il s'est trompé. Sa remarque eût été plus juste s'il avait dit qu'un agent consulaire ne devrait pas être chargé de remplir des fonctions essentiellement diplomatiques. Cette observation avait été déjà présentée par le gouvernement portugais, qui n'avait pas voulu recevoir des communications politiques faites par notre consul général à Lisbonne. Mais quand le ministre donne des ordres à un agent diplomatique ou commercial, aussi bien qu'à des officiers de l'armée de terre ou de mer, et que ces agents ou officiers sont admis à traiter, ils sont revêtus du caractère représentatif, aussi bien qu'un ambassadeur de premier ordre.

Les postes consulaires sont donnés de deux manières; le plus ordinairement des Français vont s'établir dans des pays étrangers, et, quand ils y sont en nombre assez considérable, le gouvernement envoie au milieu d'eux un officier public par lequel il les

rattache à la mère patrie. Les principaux besoins de ces Français expatriés indiquent suffisamment les devoirs des agents publics placés près d'eux. Sans doute il faudra d'abord les connaître, constater et dresser les actes civils, empêcher les discordes, veiller, si l'on est dans un pays civilisé, à ce que la justice soit rendue par les autorités locales, et, dans les pays barbares, maintenir la police et rendre une justice provisoire. Cela constitue une véritable magistrature dont le sens me paraît avoir été perverti par les ordonnances de 1854, qui transformaient les consuls en jurisconsultes et demandaient qu'on les choisît parmi des avocats. Par cette condition, des hommes adonnés à la discussion, portés par état à la controverse, étaient chargés de remplir des fonctions qui participent surtout de celles qu'ont chez nous les maires, les juges de paix et les prud'hommes. Elles sont les plus nécessaires parmi celles des consuls, et n'ont, comme on voit, rien de politique, rien de commercial; il est évident que, si la nation est un peu nombreuse, elles donnent assez d'occupation à ceux qui les remplissent. Outre ces devoirs de magistrat, le consul est chargé d'une administration compliquée qui entraîne quelquefois une grave responsabilité. Comme il est fixé le plus souvent dans un port de mer, il a à vérifier les papiers des navires qui arrivent ou qui partent, à veiller à l'exécution des lois maritimes; il est investi de la police des bâtimens et doit procurer des provisions aux navires de guerre; il délivre aussi les patentes

de santé. Se trouve-t-il dans le pays qu'il habite un agent diplomatique, il doit lui faire connaître les faits relatifs à la politique et au commerce, lui dénoncer les infractions aux traités, lui suggérer les mesures qui paraissent utiles à la nation, enfin réclamer son intervention dans les cas difficiles. Il doit faire des rapports semblables au ministre des affaires étrangères, soit qu'il se trouve ou ne se trouve pas un agent diplomatique accrédité au-dessus de lui. Les devoirs des consuls sont tracés par des ordonnances et par des circulaires ministérielles qui, réunies, formeraient plus d'un volume, et on comprend que ceux qui les suivent exactement ont peu de temps pour faire de la bonne ou de la mauvaise politique, ou pour rédiger des élucubrations commerciales.

Quelquefois le gouvernement, prévoyant que notre commerce pourrait s'établir avantageusement sur certains points, ou que notre politique doit s'y faire sentir, y envoie un agent et peut le revêtir d'un titre consulaire. Cet agent n'a alors à remplir qu'accidentellement les fonctions dont j'ai parlé plus haut, mais je prétends qu'il ne saurait, sans faire encourir une grave responsabilité au gouvernement, sans blesser la justice la plus vulgaire, entrer dans de minutieux détails sur le commerce. La responsabilité du gouvernement serait en effet engagée si les indications de son agent amenaient de mauvais résultats, et peu importerait que la faute dût être attribuée aux marchands qui les auraient mal comprises ou mal appliquées; si, au contraire, une opération réussis-

sait, la gloire n'en reviendrait ni au gouvernement ni à son agent, mais au spéculateur lui-même, qui s'applaudirait de son habileté. Je demande d'ailleurs si, quand un agent est envoyé, on peut espérer qu'il connaisse assez bien toutes les branches du commerce pour donner des informations exactes et minutieuses sur chacune. Ne fût-il chargé que de cette étude, l'eût-on pris dans une manufacture ou dans un comptoir, il est évident qu'il ne pourrait remplir une mission si compliquée. A côté de cette considération s'en trouve une autre plus importante encore : les investigations bénévoles blessent la justice. Il y a peu de pays que le commerce n'ait voulu fouiller, où il n'ait fait des efforts pour pénétrer, quoiqu'il n'ait pas toujours réussi ; mais ces expériences n'ont pas été tentées sans sacrifices, sans qu'on en ait retiré un certain savoir dont on doit laisser profiter leurs auteurs. A Bombay, par exemple, aucune maison française ne s'était établie, mais des capitalistes, des armateurs y faisaient des opérations. Eh bien ! je reçus un jour, à l'instigation du ministère du commerce, une lettre du ministre des affaires étrangères qui m'engageait à envoyer les échantillons des marchandises françaises dont la vente pourrait se faire avantageusement dans l'Inde. C'était là, sans doute, une manière facile de montrer de la sollicitude pour l'industrie nationale, et j'avoue sans détour que je pouvais parfaitement remplir cette commission ; plusieurs fois on m'avait prié de traduire les lettres françaises ou italiennes que les négociants

adressaient à leurs correspondants anglais de Bombay ; j'étais souvent l'interprète de Turcs et de Persans qui y faisaient des achats ; plusieurs capitaines français me confiaient les difficultés qu'ils rencontraient, me consultaient sur leurs opérations. Et ces connaissances acquises par les soins, les travaux, l'argent de ceux qui me les communiquaient, parce qu'ils me savaient désintéressé, je les aurais livrées à M. le ministre du commerce pour qu'il en fit une circulaire destinée à l'instruction de spéculateurs timides et inactifs ! J'ai eu entre les mains des collections d'échantillons faites avec un art admirable et de grosses dépenses, envoyées par la poste la plus coûteuse, celle de l'Inde ; et j'aurais désigné au public lesquels convenaient davantage ! Je refusai de me charger de telles commissions, et mon refus fut approuvé par mes chefs. Cette approbation me fut d'autant plus agréable, que je craignais qu'en suivant le système d'informations minutieuses en matière de commerce, le ministère n'ouvrit une large voie à la corruption.

Si les rapports généraux que les agents doivent transmettre étaient convertis en rapports spéciaux, il est évident que, grâce à la publicité que croit devoir leur donner le ministère du commerce, ils ruïneraient ou feraient la fortune de ceux que l'on désirerait. Ce n'est point au gouvernement à entrer dans de tels détails, ni à les transmettre aux chambres de commerce ; si les négociants veulent les connaître, qu'ils les étudient à leurs frais, et non à ceux de leurs con-

frères qui se montrent plus industrieux ; s'ils n'ont pas isolément les moyens de s'instruire, qu'ils imitent les Anglais et se réunissent en nombre assez considérable pour faire en commun les expériences nécessaires. C'est ainsi que se manifeste l'esprit d'association, le génie mercantile ; il ne se borne pas à obtenir à grand'peine le titre magnifique de membre d'une chambre de commerce, de s'y reposer dans sa gloire et de profiter, sans bourse délier, des travaux des autres par l'entremise du ministère. Enfin, il ne faut pas oublier que très-souvent la bonne harmonie ne peut régner entre les négociants et les agents publics qui doivent exercer sur eux un certain contrôle. Si des discussions d'intérêt s'élèvent, l'agent doit intervenir pour les apaiser ; et quelle autorité lui accordera-t-on si, se mêlant de commerce, on peut le soupçonner de partialité ? Quelle liberté même resterait aux agents si leurs rapports devaient être communiqués au public ? Pour les fraudes commerciales, par exemple, ils doivent faire connaître au gouvernement les faits qui tendent à altérer la confiance de l'étranger en notre commerce ; mais ces faits ne sont pas toujours constatés d'une manière légale ; ils sont parfois de nature à compromettre l'honneur d'hommes généralement considérés ; on ne les transmet pas dans le but de nuire à des individus, car le gouvernement n'a pas droit d'agir, et ils ne peuvent lui servir qu'à se former une opinion générale sur la matière. Que l'on change la nature de ces communications, qu'elles deviennent des *faits commerciaux* destinés à

être transmis au public, et chacun s'en abstiendra ; nul ne voudra assumer le caractère de dénonciateur, et le gouvernement ne sera plus instruit. Que les agents soient intéressés dans le commerce comme négociants ou comme explorateurs spéciaux, et on aura droit d'attribuer leurs rapports à des motifs peu honorables.

Dans les pays où le commerce français n'existe pas, soit d'une manière régulière par l'établissement de maisons permanentes, soit irrégulièrement par la fréquentation de nos navires et de nos pacotilleurs, il est évident que l'intervention des agents peut être utile. Ils ne lèsent personne lorsqu'ils transmettent des renseignements ou lorsqu'ils font eux-mêmes le négoce ; il pourrait donc parfois être avantageux de faire occuper les postes nouveaux par des personnes capables d'introduire nos produits et d'apprécier ce qui pourrait utilement servir aux retours. Ces principes me paraissent assez simples, et n'ont certainement pas le mérite de la nouveauté, car ils sont conformes à l'esprit de nos ordonnances, dont on ne saurait s'écarter sans inconvénient. On voulut le faire à Bombay, et mon premier acte fut de blâmer un projet de nomination qu'on me communiqua. J'ignore jusqu'à quel point les commandants de bâtiments de guerre sont autorisés à faire des rapports et des présentations pour des postes consulaires, mais l'un d'eux m'écrivit avoir indiqué le Parsi Jehanghir, que j'ai nommé plus haut, comme très-propre à remplir à Bombay les fonc-

tions d'agent français. Peut-être le gouvernement n'aurait-il pas accordé un grand crédit à cette recommandation ; je crus devoir cependant me hâter de montrer quels fâcheux résultats elle amènerait si on la suivait. Sous le rapport commercial, elle tendait à augmenter encore l'influence de Jehanghir sur nos marchands, et par conséquent à affermir le monopole que ses richesses rendaient déjà assez fâcheux. Pour la considération, c'eût été pis encore ; bien que les naturels obtiennent quelquefois dans l'Inde certains égards, la politique de la Compagnie s'est toujours appliquée avec raison à établir entre eux et les Européens une ligne très-tranchée de démarcation. Un riche Indien aura sans doute plus de pouvoir qu'un officier civil ou militaire d'un grade inférieur, mais ne sera jamais son égal dans l'opinion ; personne ne fera d'un naturel sa société habituelle ; on ne le verra pas familièrement sans craindre, avec raison, des soupçons fâcheux, sans perdre de l'estime publique. La division des habitants en castes favorise ces usages, si elle ne les a pas rendus nécessaires. Excepté les parias, il n'est pas de caste dans l'Inde pour qui un Européen ne soit impur, dont les membres puissent l'approcher à toute heure, boire et manger avec lui. Les Européens forment donc, de gré ou de force, une caste, et, maîtres du pays, ils se sont adjudgé le premier rang. Peut-être les maximes philosophiques, le principe du christianisme, c'est-à-dire l'égalité entre les hommes, s'introduiront-ils un jour dans ces pays, mais, aujour-

d'hui, nul ne songerait à les appliquer. Quelle personne bien élevée, sans être poussée par le devoir ou par l'intérêt, admettrait dans sa société intime des gens plongés, quelle que soit leur fortune, dans la plus crasse ignorance, dans les pratiques les plus sales et les plus absurdes, dont les actes les plus ordinaires de la vie seraient chez nous d'une si révoltante immoralité qu'ils appelleraient la sévérité des tribunaux? Ayez pour représentant français dans l'Inde un homme qui, pour compléter sa toilette et vous recevoir quand vous arriverez, se sera enduit de bouse et d'urine de vache! Voilà la belle proposition que l'on faisait au gouvernement, et quand je présentai à son auteur les observations que je viens de faire, il me répondit qu'il n'y tenait guère; en effet, ayant appris ma venue à Bombay, il avait bien voulu me désigner comme apte à remplacer Jehanghir. Cette combinaison ne me paraissait pas meilleure que la première, par plusieurs motifs que je ne saurais exposer tous sans indiscretion, mais dont un seul me semblait péremptoire. Notre commerce s'élève, comme je l'ai dit, dans cette partie de l'Inde, à quatre millions environ; il n'a pas à craindre, dans un pays gouverné par des Européens, ces abus et ces extorsions contre lesquels il faut toujours se défendre chez les barbares; nos marchands, aidés de leurs recommandataires, sont protégés par la police et les tribunaux; ils ne sont pas en assez grand nombre, ne font pas d'affaires assez considérables pour qu'on établisse un officier public qui, si

on voulait lui donner quelque considération, devrait recevoir annuellement environ cinquante mille francs. Comme le titre d'agent d'un gouvernement n'a, chez les Anglais, rien d'honorifique, ne confère aucun privilège, n'impose aucun devoir public, qu'en un mot un tel agent n'est ni plus ni moins que celui d'une maison de commerce, je demandai qu'on en choisit un parmi les négociants anglais les plus respectables du pays, et indiquai naturellement le président de la chambre de commerce. De cette manière, nos compatriotes auraient su à qui s'adresser s'ils étaient venus à Bombay sans correspondants; des officiers de nos navires de guerre auraient été reçus par des personnes vivant dans la société et en position de les y introduire d'une manière convenable; l'agent lui-même aurait trouvé une rémunération légitime de ses soins dans les droits de commission qu'il aurait perçus en faisant les affaires de ceux de nos compatriotes qui se seraient adressés à lui.

Les principes que je viens d'exposer s'appliquaient à la mission dont j'étais chargé; je ne croyais pas devoir rapporter minutieusement les opérations de nos marchands, mais je m'informais de celles dont ils ne s'occupaient pas. Sir Alex. Burnes avait, comme je l'ai dit plus haut, été envoyé dans le royaume de Lahore et à Caboul, pour exciter les nations riveraines de l'Indus à faire, par ce fleuve, des envois de marchandises. Runjet-Sing avait, le premier, adopté cette voie et venait d'envoyer à Bombay, sous la surveillance du docteur Gordon, des produits de son

pays ; c'étaient des châles et des écharpes de Cachemire, de Lahore et d'Umritsir, et des balles de laine de Cachemire, dont le docteur Gordon avait d'ailleurs recueilli des échantillons. Toutes ces marchandises étaient adressées au gouvernement de Bombay, qui chargea la chambre de commerce de les vendre, et on mit les châles à l'encan. Ils étaient en général de fort mauvaise qualité, ce dont il ne faut pas s'étonner, car ils provenaient sans doute de ces présents que les princes asiatiques sont dans l'usage d'extorquer, et que l'on ne choisit pas dans ce qu'il y a de mieux. Cet article n'avait d'ailleurs rien de nouveau, car beaucoup de marchands du Penjaub sont fixés à Calcutta et à Bombay pour l'exploiter, et c'est surtout en France qu'ils trouvent des acheteurs. L'exportation en est assez considérable pour que des négociants français aillent résider dans l'Inde et y acheter exclusivement des châles. Voici quelques détails sur la manière dont ce trafic se fait à Bombay : il vient, chaque année, trois caravanes principales du royaume de Lahore, et les marchands indous reçoivent presque tous ensemble, par balles de quarante paires, les assortiments qu'ils ont demandés ; ils vendent ce qu'ils peuvent aux maisons européennes, et confient le reste à des agents anglais qui leur font des avances destinées à opérer des retours. Quelquefois la trésorerie du gouvernement se charge elle-même de cette commission. Les châles sont alors envoyés aux frais des propriétaires, et pour leur compte, à Londres, où, à des époques connues, on les vend aux enchères

dans l'hôtel des Indes. C'est là que vont s'approvisionner les chefs des magasins de Paris, puis ils les font passer en transit dans les villes frontières des pays étrangers, d'où les rapportent des contrebandiers. Je ne crois pas que la valeur ainsi introduite soit au-dessous d'un million de francs annuellement. J'ai entendu dire que cette spéculation était très-chanceuse, et ressemblait fort à une loterie; je n'en doute guère quand je trouve que beaucoup de châles sont à meilleur marché à Paris que dans l'Inde. Aussi les pauvres marchands indous sont-ils parfois exposés à de tristes mécomptes, et reçoivent-ils des retours bien inférieurs à ce qu'ils attendaient.

J'ai souvent été prié par mes amis de servir d'interprète quand ils faisaient des achats souvent très-considérables de châles, et puis assurer les dames qui s'en parent que leur plaisir serait singulièrement altéré si elles avaient rempli les mêmes fonctions. La personne qui nous servait de courtier était un juif chez lequel nous prenions rendez-vous, et qui avait eu soin d'avertir les marchands. Vers midi, on voyait s'avancer une procession d'Indous, qui sortaient des pagodes, avaient rempli leurs devoirs religieux, s'étaient convenablement enduits de bouse et d'urine de vache, et portaient à la poitrine et au front des traces distinctives de leur caste. Leurs reins étaient ceints d'une pièce de toile qui laissait les jambes et une partie des cuisses nues; quelques-uns avaient une espèce de souquenille blanche et une pièce de toile roulée autour de la tête. A leurs oreil-

les, au nez, autour des bras, on remarquait d'énormes anneaux d'or et d'argent, ornés quelquefois de pierres précieuses. Tous, suivis d'hommes chargés de leurs ballots, entraient dans la salle où nous nous trouvions, après avoir déposé leurs chaussures à la porte. Puis on s'asseyait pour procéder à l'examen des châles, et, suivant leur usage, les naturels s'accroupissaient sur le parquet. Après quelques minutes de séance, par une chaleur de trente à quarante degrés, il se répandait une odeur de bois de sandal, combinée avec les émanations produites par la toilette quotidienne des Indous, et qui, accompagnée de l'arome de cette huile rance que les juifs emploient dans leur cuisine, mettait quelquefois les acheteurs en fuite. Les yeux n'étaient pas moins charmés que l'odorat, en remarquant les poses gracieuses et les gestes trop naturels des Indous, auxquels leur état de nudité permettait de porter la main sur toutes les parties de leur corps. Ces séances n'étaient pas de courte durée, et il fallait souvent plusieurs jours avant qu'un marché fût conclu ; cependant la patience, l'habileté et l'activité des juifs triomphaient ordinairement de l'âpreté et de l'avarice des Indous. Voilà comment on obtient ces magnifiques tissus qui, dans l'imagination des Européens, sont destinés à voiler les charmes des beautés de l'Asie ; le plus ordinairement ils couvrent aux jours de fêtes les épaules grossières et nues de ceux qui les vendent.

La laine des chèvres de Cachemire était renfermée

dans une quarantaine de balles, et devait être envoyée en Angleterre pour y être vendue aux enchères, afin qu'on pût s'assurer de sa valeur. J'obtins du président de la chambre de commerce, M. John Skinner, que deux de ces balles fussent transmises à Paris et vendues de la même manière, pour savoir si elles conviendraient au marché français. Il est triste d'avoir si souvent à remercier des personnes qui ne sont plus, mais je manquerais à mon devoir si je ne faisais remarquer l'esprit libéral avec lequel M. Skinner agit dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres. L'expérience cependant ne réussit pas; on trouva la laine d'une qualité grossière et elle se vendit mal; il en fut de même de la partie qu'on envoya en Angleterre, et je doute que Runjet-Sing ait obtenu le résultat qu'il espérait de son expérience. Quelques faibles qu'en aient été les produits, je n'étais pas très-porté à le plaindre, car j'étais persuadé qu'en vrai prince asiatique, il s'était procuré ses châles et sa laine à l'aide du bâton, plutôt qu'avec de l'argent. Il n'y avait donc pas à s'étonner si on l'avait mal servi. Je me serais dispensé de solliciter cet envoi si j'avais su que quelques années avant le général Allard avait lui-même apporté de la laine de Cachemire d'une qualité bien supérieure à celle de son chef. Quant aux échantillons du docteur Gordon, que je fis parvenir à M. le ministre du commerce, les experts par qui il les fit examiner les trouvèrent fort beaux. Ce n'étaient pas les seuls qu'on eût présentés; M. le chevalier Jaubert et M. Cochelet s'en étaient pro-

curé en Russie, mais leur origine me paraît très-douteuse. Il n'est prouvé en aucune manière que les chèvres importées par M. Jaubert fussent de Cachemire, et elles sont bien plus probablement de Bokhara ; quant aux échantillons de M. Cochelet, il les tenait d'un officier russe qui s'était avancé sur la frontière asiatique de l'empire, mais n'avait pas pénétré assez avant pour être certain d'où ils provenaient. Il est probable que sur une vaste étendue de l'Asie centrale, les toisons des troupeaux sont d'une qualité peut-être égale à celles du Cachemire ; mais les échantillons du général Allard et les miens sont seuls authentiques, parce qu'ils ont été pris sur les lieux. J'ajouterai que les chèvres qui donnent ces laines, dont l'exportation est défendue, ne se trouvent, s'il faut croire aux informations que j'ai recueillies, que dans trois localités. Cela les placerait dans une condition analogue aux chèvres célèbres d'Angora et de Kerman. Les premières vivent dans un cercle de quarante lieues de rayon, et dégénèrent si on les porte dans un autre pays. Je ne sais sur quelle étendue de pays vivent celles de Kerman, mais un de mes amis chercha inutilement à les naturaliser en Angleterre. J'ignore si c'est à la qualité des laines de Cachemire que l'on doit attribuer un fait que peuvent vérifier tous ceux qui vont en Asie : que l'on présente à un marchand de ce pays le plus beau, le plus brillant des châles de cachemire français, et, après l'avoir touché, il le rejettera avec dédain ; il n'en voudra à aucun prix, et dira pour s'excuser que le tissu

manque de chaleur. Comme je suis incapable de distinguer une étoffe de laine d'une étoffe de coton, je ne me charge pas d'expliquer ce jugement.

Les Persans achètent assez volontiers nos toiles peintes, et surtout celles qui viennent de Mulhouse ; mais les goûts et les modes changent beaucoup dans leur pays ; il faut varier pour eux les dessins et les couleurs. Je me procurai des modèles faits par des peintres persans, avec cette délicatesse et cette originalité qu'on leur connaît, et les fis passer à Paris. Le ministre du commerce en communiqua des copies aux villes manufacturières ; mais cette tentative n'eut, que je sache, aucun résultat. J'ai bien entendu dire que les fabricants avaient mis à profit ces dessins, que même ils leur avaient donné, comme à d'autres nouveautés, une certaine vogue, mais ils n'ont servi en aucune manière à atteindre le but que je cherchais, à fournir le marché persan. Les événements de 1840, et les craintes qu'ils inspirèrent au commerce, peuvent être considérés comme la cause principale de ce mauvais résultat.

Telles sont les observations qui se présentèrent dès mon arrivée à Bombay ; mais bientôt après je n'eus rien de mieux à faire, sous le rapport commercial, que de transmettre le bulletin de la chambre de commerce, dont les publications devinrent régulières. Rédigé par des négociants, il contenait plus de renseignements utiles et authentiques que je ne pouvais en donner. Je pensais d'ailleurs ne pouvoir mieux reconnaître l'obligeance de cette société qu'en

lui communiquant les faits que je croyais utiles au commerce des deux pays.

---

## CHAPITRE IX

Arrivée du capitaine Laplace à Bombay. — Détails sur la prise d'Aden.



Bientôt d'autres soins vinrent interrompre les travaux paisibles et certainement plus utiles dont je viens de parler. Les particuliers et les agents anglais avaient communiqué à leur gouvernement lui-même l'impatience de leur esprit ; il se jeta dans les entreprises, et son agitation fit naître chez les populations orientales un sentiment marqué d'opposition. Le capitaine Laplace ne put s'y méprendre pendant sa visite sur divers points de l'Inde et de la mer d'Arabie, et m'écrivit avoir entendu, pour ainsi dire, gronder un orage général. Quoique l'on eût fait partout, à la belle frégate l'*Artémise* que commandait cet officier, le bon accueil usité entre les nations civilisées, sa présence, j'en suis certain, n'avait pas été vue sans quelque déplaisir, et le commandant ne pouvait, de son côté, être très-flatté du soin avec lequel on observait ses mouvements. Je n'ai pas seul

remarqué l'opinion peu avantageuse que les populations de l'Inde ont de la France et des autres puissances continentales; il est sans doute très-naturel qu'elles s'occupent davantage de la nation qui domine chez elles; mais je crois que le gouvernement anglais n'est pas fâché de cette ignorance, et quelques faits donnent droit de le supposer. Ainsi un de mes amis a examiné les livres qui, dans les écoles publiques, servent aux enfants; ils sont remplis de détails sur la Grande-Bretagne et sur sa puissance, tandis que les autres pays y sont à peine nommés. La France y est décrite en deux mots : c'est, dit-on, un royaume dont les habitants sont célèbres par leur légèreté. Quand le capitaine Laplace visita l'école de Bombay, le professeur eut la galanterie de faire réciter devant lui, par un de ses élèves, une narration de combat dans lequel les Français avaient été battus par les Anglais, et dont l'inexactitude était telle, que le commandant ne put s'empêcher d'en faire l'observation.

Il faut avouer que notre gouvernement prenait peu de peine pour détruire ces impressions. On ne voyait guère dans l'Inde que des navires de la station de Bourbon, c'est-à-dire des corvettes de charge, la plupart en mauvais état, dont les commandants obtenaient, à force de démarches, quelques canons de supplément près desquels ils étaient obligés d'en faire figurer d'autres en bois; j'ai vu de ces corvettes avec un si mince équipage qu'il fallait lui adjoindre des nègres, et que les officiers se montraient hon-

teux. Le service dont on les chargeait n'était pas propre à leur donner une grande considération. Au lieu de laisser au commerce le soin et l'avantage légitime de porter du riz dans nos colonies, l'administration maritime envoyait elle-même en acheter à Calcutta et employait à ce trafic des navires de guerre. Grâce à Dieu, je n'ai pas eu l'humiliation de voir nos officiers remplir, sur les quais de la ville des palais, le devoir qu'on n'y impose même pas à des commis européens, celui de compter et de recevoir les sacs de riz ; mais j'ai rencontré de nos capitaines de commerce qui en avaient été profondément touchés. Accoutumés à un tel spectacle, les Indiens n'avaient pas vu sans étonnement une frégate française aussi forte et aussi bien tenue que l'*Artémise*, et, à Bombay, toute la population l'avait visitée, et avait été frappée de l'affabilité de nos officiers. On en croyait à peine ses yeux, tant on était convaincu que les bâtimens à riz étaient les plus beaux que possédât la France. Cette visite produisit certainement un très-bon effet ; car, malgré la jalousie de certaines personnes, le gouverneur, sir Robert Grant, avait trop de nobles sentiments pour ne pas recevoir avec la plus grande courtoisie le commandant et ses officiers, aussi bien qu'un de ses passagers, héritier d'un des noms les plus illustres de notre pays, M. le prince d'Eckmülh. La défiance que montra le gouvernement de Bombay lorsqu'il envoya observer les mouvemens du capitaine Laplace après son départ, la promptitude avec laquelle

les représentants de l'iman l'instruisirent de ce qui avait pu être dit à Mascate, devaient certainement blesser cet officier. Il est vrai que, sans le savoir, il avait conduit l'*Artémise* dans des parages où se tramait une des intrigues les plus honteuses dont l'histoire fasse mention; il s'était rendu à Moka, et par conséquent avait approché d'Aden.

Celui qui se charge de rapporter des faits a, sans doute, le droit de les juger sévèrement quand ils lui paraissent blâmables; cependant je me serais abstenu de qualifier, comme je viens de faire, la prise d'Aden, si je n'y étais autorisé par ce qu'en ont dit des hommes d'Etat parmi les mieux informés de l'Angleterre. Il suffit d'ailleurs, pour se former une opinion à ce sujet, de s'appuyer sur l'exposition présentée par le gouverneur de Bombay, dans sa dépêche du 26 mars 1858. Désireux d'obtenir un point de relâche où les navires à vapeur pussent s'approvisionner de charbon dans le trajet de Suez à Bombay, les Anglais avaient essayé d'abord de s'établir à Socotra; ils avaient même pris possession de cette île, y avaient envoyé des troupes, mais s'étaient après retirés à cause de l'absence d'un bon port et de l'insalubrité du climat; puis ils avaient fait des dépôts à Makalah sur la côte sud-est de l'Arabie, à Moka, à Djedda, Cosséir et Suez, et l'on touchait à ces diverses places suivant le besoin. Enfin, la navigation à vapeur se perfectionnant, un seul port intermédiaire devait suffire. On trouva qu'Aden convenait parfaitement et on résolut de s'en emparer; le gouverne-

ment de Bombay voulait d'abord se servir dans ce but d'un mauvais prétexte, mais le gouverneur général refusa son approbation. Sir Robert Grant avoue très-ingénuement d'ailleurs que les grands avantages qu'offre Aden avaient pu fausser son jugement. Cette première pensée d'expédition, née en janvier 1837, était, sous prétexte d'exiger réparation d'un acte fortuit de piraterie, de s'emparer du pays. Le second plan, auquel le gouverneur général donna son assentiment et que l'on prétend avoir mis à exécution, fut d'acheter la ville. Pour bien comprendre la perfidie avec laquelle voulait d'abord agir le gouvernement de Bombay, il suffit de dire, toujours d'après lui-même, le motif dont il voulait se servir : un navire arabe, sous pavillon anglais et nommé *Deria-Dawlet*, s'était volontairement perdu à Aden, et avait été pillé par les habitants, qui avaient maltraité les passagers et, aussitôt la nouvelle reçue, on sollicitait la permission de prendre la ville ! Sir Robert Grant avouait qu'il s'inquiétait peu qu'on l'approuvât, pourvu qu'on profitât de ce qu'il ferait ; il ajoutait qu'il fallait se hâter, parce que l'on pourrait inutilement attendre pendant des siècles une occasion aussi favorable. Or, veut-on savoir ce qu'était ce navire *Deria-Dawlet* auquel on prenait tant d'intérêt ? Certes, il avait le droit de porter pavillon anglais, si ce droit résulte de la possession de propriétés anglaises. Un nacoda du golfe Persique était parvenu à faire assurer un vieux navire par une respectable maison de Bombay, quo je

crois être la maison Remington. Parvenu à l'embouchure de l'Euphrate, il déchargea sa cargaison, puis échoua le navire; on fit à Bassora de faux papiers pour prouver la perte, et un Arménien me dit avoir reçu quatre cents francs pour les rédiger en anglais; la maison Remington paya l'assurance, et du produit de cette honnête opération, on construisit le *Deria-Dawlet*, l'un des plus grands baglos que j'aie vus dans ces mers. Il passait pour appartenir à un prince étranger, le nizam d'Hyderabad, n'avait nul autre droit à porter le pavillon anglais, et on venait à son secours quand il tentait à Aden une friponnerie semblable à celle de l'Euphrate! Le gouverneur général se montra, comme on voit, plus prudent et plus honnête que son collègue de Bombay, quand il refusa d'approuver ce plan d'opérations.

Acheter une ville est certainement plus moral que de s'en emparer sous un mauvais prétexte, mais n'est pas toujours conforme au droit des gens. Il faut, dans de semblables arrangements, être bien assuré de ne pas violer les intérêts des neutres, et connaître exactement les titres de propriété du vendeur. Or, dans les traités entre la Porte et l'Angleterre, dans ces capitulations en vertu desquelles elle entretenait un ambassadeur à Constantinople et des consuls en Turquie, le Grand Seigneur prend la qualité de souverain d'Aden. L'Angleterre n'a donc nul droit de reconnaître de prime abord, et pour une occasion donnée, comme propriétaire de ce pays, un cheik arabe prenant le titre de sultan et qui s'y établit.

Il est vrai que le Grand Seigneur n'a aucune autorité dans cette ville qu'il prétend lui appartenir, mais il en est de même de beaucoup d'autres, situées aux portes de Constantinople; elles sont souvent gouvernées par des chefs qui ne relèvent de personne. Pour moi, je me fais fort d'obtenir de chacun de ces gouverneurs un papier par lequel ils s'engageront à me livrer leurs États pour une somme d'argent; le sultan lui-même serait probablement très-disposé à prendre pour Constantinople un engagement semblable; il est vrai que la plupart du temps ils empocheraient l'argent et ne livreraient pas le pays. Or, supposons que, par un tel procédé, la Russie achetât Buyuk-Déré, les Dardanelles ou même Constantinople, l'Angleterre serait-elle d'opinion que ces villes seraient légitimement acquises? Suffirait-il qu'on lui montrât un chiffon de papier revêtu d'un cachet, pour qu'elle fût satisfaite et approuvât la possession? Eh bien! ce traité d'acquisition, ce chiffon de papier n'existe même pas pour Aden. Un des directeurs de la Compagnie des Indes, sir Henry Willock, l'affirme positivement dans une lettre adressée publiquement à lord Melbourne; il dénonce la prise d'Aden comme un acte de fraude et de violence; lord Lyndhurst a repoussé avec un profond mépris les explications que le gouvernement britannique a données à ce sujet. Telles sont les opinions de deux hommes d'honneur sur cette transaction, et elles justifient l'expression que j'ai employée.

Je vais expliquer maintenant comment sir Henry

Willock peut affirmer qu'il n'y a pas eu de traité d'acquisition tandis que le gouvernement dit le contraire. Le capitaine Haines, qui avait été chargé de la négociation, ne savait pas l'arabe, et s'était fait accompagner par un Persan auquel tous ceux qui ont passé par Aden se sont accordés pour décerner dans les journaux des brevets de coquinerie. Ce Persan servait d'interprète, et, pour simplifier les formes diplomatiques, vola le cachet du soi-disant sultan d'Aden, et l'apposa sur l'acte de cession. Tel est le titre honorable dont s'est servie l'Angleterre pour fonder ce qu'elle nomme un second Gibraltar. Je suis loin de m'attribuer le mérite de cette explication; elle a été transmise d'Aden même et publiée dans les journaux de l'Inde, ce qui est d'une toute autre gravité que si pareille nouvelle paraissait dans les feuilles publiques de l'Europe. Tout le monde, en effet, savait très-bien à Bombay quel était l'auteur de la dénonciation, et ceux qui ignoraient son nom étaient certains qu'elle ne pouvait venir que de l'un des sept ou huit officiers de la garnison. M. Haines ne fit ni démentir ni poursuivre les journalistes, et chacun eut droit de croire que cette version était fondée. D'autres faits se produisirent dans cette occasion; on remarqua d'abord que le capitaine Haines avait dû demander satisfaction pour le pillage d'un navire, pillage arrivé si à propos que sir Robert Grant le considérait comme un de ces présents que le ciel ne fait pas deux fois en un siècle. Mais dans le même moment, un pacha dépendant de Méhémet-Ali s'ap-

prochait d'Aden, et inspirait de grandes craintes au sultan de cette ville. On pensa qu'il valait autant profiter de ces frayeurs que d'un acte de piraterie ; on promit donc à ce sultan destiné d'abord à être châtié, de le protéger contre ses ennemis ; puis on oublia, dit-on, de récompenser cet honnête nacoda qui avait voulu perdre le *Deria-Dawlet*, et on ne lui rendit pas ce qu'on était allé réclamer de sa propriété. Ces transactions étaient d'une nature si honorable, qu'on citait une lettre du major Félix, secrétaire privé de sir Robert Grant, par laquelle il recommandait à l'officier commandant de la garnison de ne pas laisser discuter les motifs de la prise de possession, à cause de la jalousie qu'elle inspirait aux Français.

J'ignore si l'avis du major faisait allusion à la visite du capitaine Laplace à Moka, ou à une démarche que je crus moi-même devoir me permettre près du gouverneur. Peu avant l'expédition d'Aden, on avait reçu la nouvelle des dissentiments de l'ambassadeur britannique avec le gouvernement persan, et annoncé le départ d'une expédition pour le golfe Persique. Les résolutions étaient, suivant l'usage, commentées d'après les opinions et les intérêts de chacun, et, comme j'avais qualité pour rapporter à notre ministère ce qui concernait la Perse, je désirais pouvoir lui transmettre les raisons qui faisaient agir l'Angleterre, Je priai en conséquence le gouverneur de me les faire connaître, s'il n'y trouvait pas d'inconvénient, et transmis avec fidélité l'explication

qu'il voulut bien me donner, explication conforme à ce que les publications officielles ont depuis appris au public. Quand se présenta plus tard l'expédition d'Aden, je fis inutilement auprès de M. Farish une démarche semblable, et on s'excusa de répondre, parce que, disait-on, j'étais officier public à Bassora et non dans l'Inde. Or, c'était précisément comme consul de Bassora en Arabie que je m'informais de ce qui concernait l'Arabie, tandis que, n'étant pas accrédité dans l'Inde, je n'avais nul droit de demander, même officieusement, ce qui s'y passait. Je suis aujourd'hui encore très-affligé d'avoir placé un homme aussi loyal, aussi honnête que M. Farish dans la nécessité de me faire une réponse qui a dû coûter à sa franchise. Il n'était gouverneur que par droit d'ancienneté, par suite de la mort regrettable de sir Robert Grant, et nul doute qu'il n'eût, comme son prédécesseur, satisfait à ma demande, qu'il ne m'eût mis à même de faire connaître à mon gouvernement les motifs justes et légitimes de la conquête, si ces motifs eussent été légitimes et justes. Ils avaient si peu ce caractère, on disait si hautement que l'on ne prenait Aden que parce que l'on y trouvait de l'avantage, que je ne craignis pas de faire à M. Farish des observations semblables à celles que j'ai présentées plus haut. Je comptais assez sur ses scrupules pour écrire en France que si l'expédition, prête à partir au moment de ma visite, était retardée d'une quinzaine de jours, ce serait parce qu'elle était ordonnée par le gouverneur général, et

non par le gouvernement britannique ; quinze jours étaient en effet nécessaires pour que mes observations fussent transmises à lord Aukland. Le retard eut lieu, et, si ce fut par le motif que je supposais, je ne saurais faire de M. Farish un plus grand éloge qu'en rapportant cette circonstance. J'ajouterai que, bien qu'il eût adhéré au document officiel que j'ai cité et que je place parmi les pièces justificatives, nul ne songea à l'imputer à de mauvais motifs, et qu'on n'avait pas moins d'indulgence pour sir Robert Grant. Beaucoup de personnes s'agitaient autour de ce dernier pour montrer du zèle et se donner de l'importance ; elles le poussaient à des actes dont elles n'appréciaient pas la valeur et n'assumaient pas la responsabilité. La possession d'Aden est de ce nombre, et si elle présente des avantages à l'Angleterre, elle fait peu d'honneur à ceux qui l'ont provoquée.

On se tromperait en attribuant à la jalousie nationale ce que je viens de dire ; sans doute, comme employé public et résidant dans un pays avec lequel la France a des traités aussi bien que les autres puissances européennes, je devais veiller à ce qu'ils fussent observés. Je devais dénoncer l'Angleterre comme tout autre pouvoir qui les aurait violés, et n'étais nullement disposé à me soumettre à cette prépotence qu'elle affectait dans les parties méridionales de la Perse et de la Turquie. Mais là se bornait ma mission, et, mon devoir rempli, je la voyais avec plaisir étendre sa domination sur des pays barbares.

Est-il bien fâcheux, en effet, qu'Aden, au lieu d'être un nid de pirates, soit devenu un entrepôt de charbon de terre; que des bateaux à vapeur offrent à ceux qui vont dans l'Inde le moyen de se dispenser des services d'un Méhéméd-Ismaël; qu'on ait dans un mois des lettres qu'on ne recevait avant qu'après cinq ou six? Y aurait-il quelque élévation de sentiments à regretter des choses évidemment avantageuses à l'humanité parce qu'elles seraient faites par une nation plutôt que par une autre? Personne n'est en droit de me reprocher des idées si étroites; profondément convaincu de l'impuissance des gouvernements mahométans pour administrer avec quelque justice et quelque moralité, je ne suis pas plus disposé à déplorer leur chute que je ne le serais à m'apitoyer sur le sort des peaux rouges de l'Amérique. Nul ne méprise plus que moi le principe de l'intégrité du territoire ottoman, dont on s'évertue à faire un axiome de droit public. Il y a tantôt dix ans, bien que peu partisan de l'administration russe, j'ai exprimé des vœux pour qu'elle s'établît à Constantinople si la diplomatie était impuissante à démembrer l'empire turc. En vain on s'épouvante de voir la France prendre l'Afrique, la Russie et l'Angleterre se diviser le nord et le sud de l'Asie, l'Autriche envahir les provinces danubiennes et la Turquie d'Europe; j'applaudirai à toutes ces conquêtes, car je n'en connais pas de plus nobles et de plus utiles au genre humain. Je doute d'ailleurs qu'elles ajoutent beaucoup à la puissance de ceux qui les entreprennent. Dans la dépêche de

sur Robert Grant relative à Aden, par exemple, on remarque qu'il espérait rendre cette ville un point commercial de grande importance. Plus tard, on publia qu'elle serait le centre du commerce de l'Arabie, on lui prédit les plus brillantes destinées, et ce concert d'espérances fut apporté à notre ministre des affaires étrangères par des agents qui, certes, ne manquaient pas de lumières. Il n'est pas étonnant que mon rapport sur le même sujet obtint peu de faveur. J'assurai le maréchal Soult qu'Aden resterait un trou à charbon dans lequel la garnison serait renfermée par les Arabes, et ne deviendrait un centre principal de commerce que si l'on conquérait la péninsule. Quoique l'Angleterre ait dupé l'Europe en 1840, lorsqu'elle lui fit régler le sort de la Turquie et de l'Égypte, et qu'elle ait clandestinement ménagé des avantages à Aden, en assurant autant qu'il était en elle la chute de Moka, on ne s'aperçoit pas que sa création fleurisse d'une façon remarquable. En 1842, elle coûtait deux millions et demi à l'Angleterre; les fruits, les végétaux, le bétail et le fourrage y étaient transportés de Bombay. Il n'y a pas, comme on voit, raison de se montrer jaloux d'une telle acquisition.

Mais si l'on peut voir sans envie une position aussi insignifiante qu'Aden entre les mains de l'Angleterre, si les gens sensés doivent même s'applaudir de ce qu'on a utilisé un rocher stérile, ce n'est pas une raison pour louer l'hypocrisie avec laquelle on s'en est emparé. De tels actes déshonorent les honnêtes gens qui se les permettent autant que serait

l'improbité particulière, et il faut qu'on nomme ceux qui s'en sont rendus coupables. Sir John Hobhouse était président du bureau du contrôle lorsque l'on prit Aden. Les faits que j'ai cités lui furent dénoncés officiellement par deux directeurs qui protestèrent contre cette usurpation. Ils montrèrent l'un et l'autre une vive indignation de ce que l'on compromettait ainsi l'honneur britannique. Aucune investigation n'eut lieu ; et sir John Hobhouse, ainsi que lord Palmerston, qui, comme ministre des affaires étrangères, a dû être instruit, demeurent responsables d'un acte immoral qui donne à tous ceux qui le connaissent le droit de taxer de mauvaise foi la nation britannique. Les sîbustiers n'excitent pas de sympathie, et c'eût été agir comme eux que de se saisir d'Aden sans explication ; je doute cependant, si l'Angleterre s'en fût emparée en invoquant hautement la nécessité, en indemnisant les habitants avec générosité, que le sultan d'Aden, qui, en définitive, n'était qu'un chef de voleurs, eût été l'objet d'un vif intérêt. Mais il est impossible de voir sans peine les ministres d'une grande nation approuver de si basses intrigues contre un misérable Arabe, et se présenter à l'admiration du monde comme les plus fermes soutiens de la justice et de la morale, comme supérieurs par les lumières et par la générosité des sentiments à ceux qui les avaient précédés dans l'administration. Quant aux personnes qui diraient que les hommes chargés du gouvernement sont dispensés de loyauté, qu'il suffit qu'ils réussissent, je répondrai que je n'approuve pas

cette doctrine, qui tend à la subversion de la société et rendrait impossibles les rapports internationaux.

---

## CHAPITRE X

Communications par Suez. — Leur but politique. — Leur histoire.



La prudence humaine ne peut certainement pas établir entre les diverses puissances une égalité parfaite; elle ne saurait empêcher que chaque nation ne profite de sa position géographique, des découvertes introduites par l'art ou par le génie, des relations qu'amènent la civilisation et le commerce; elle se borne à régler les nécessités nouvelles que l'on prévoit et, si elle peut, celles qui surviennent inopinément. Quand fut fait le traité de Paris qui blessait si vivement les intérêts de la France, il est certain que tous les gouvernements qui le signèrent, c'est-à-dire l'Europe tout entière, prétendirent assurer la paix du monde, établir un certain équilibre entre les intéressés. Les questions qui se présenteraient devaient être portées à une espèce de tribunal suprême nommé le congrès de Vienne, qui en aurait décidé. Les passions du temps, des circonstances imprévues,

et, il faut le dire, l'absence de cette justice et de ces sentiments libéraux qui ne fleurissent qu'à l'ombre de la paix et qui sont étouffés par les violences de la guerre, discréditèrent bientôt cette assemblée. On ne peut se dissimuler cependant qu'avec le temps, elle serait devenue une cour d'appel près de laquelle les États les plus humbles auraient trouvé protection contre des voisins plus forts qu'eux, et qu'elle eût modéré l'ambition dont certaines puissances se glorifient en la dissimulant sous le nom d'esprit d'entreprise. Dans tous les cas, elle tendait à maintenir les traités qui avaient motivé son institution. Si l'on ne peut s'étonner que la France, qui était la principale victime, vit ces congrès avec défiance, il est bien remarquable que l'Angleterre s'en soit séparée la première. C'est qu'en effet nul n'avait compris quels avantages cette puissance s'était réservés par les traités ni combien d'autres elle espérait conquérir. L'Angleterre prévint que le congrès européen lui deviendrait un obstacle dès qu'il apprécierait ses projets, et que d'ailleurs on ne pourrait attendre de lui cette mobilité et cette complaisance nécessaires pour satisfaire l'humeur remuante et capricieuse de son peuple. Elle rompit, par la reconnaissance des colonies espagnoles, l'équilibre qu'on avait voulu établir, et déchira la première les traités aux dépens de la nation qui, plus que toute autre, l'avait aidée dans sa lutte contre la France. Depuis lors jusqu'en 1834, elle étendit et affermit sa domination dans les diverses parties du monde, et notamment dans l'Inde.

Mais la navigation à vapeur donnant des facilités nouvelles pour administrer ce dernier pays, l'intérêt de l'Angleterre était de ne pas les négliger, et elle s'appliqua avec persistance à obtenir des communications par Suez. Je suis le premier à reconnaître que de promptes communications avec l'Asie peuvent produire un grand avantage à l'Europe tout entière; j'admets que la France en a déjà largement profité, et serais honteux de montrer de la jalousie d'entreprises utiles par cela seulement qu'elle seraient d'origine étrangère. Il n'est pas moins vrai cependant que si le mode nouveau de communication tendait à devenir un monopole, à faciliter outre mesure l'extension d'une seule puissance, à développer ses forces dans une grande proportion, il deviendrait, par ce fait seul, contraire au traité de 1814, et donnerait à chacun de ceux qui l'ont signé le droit de protestation. Or, si une tendance au monopole a cessé depuis que des ministres honnêtes et prudents sont à la tête du gouvernement anglais, il n'est pas moins exact qu'elle s'est manifestée sous leurs prédécesseurs. A peine s'étaient-ils assurés qu'ils pouvaient correspondre régulièrement avec l'Inde, qu'ils avaient cherché querelle à tous les peuples de l'Europe et de l'Asie intéressés dans la question. Tantôt ils attaquaient les Persans et les Afghans en déclarant sans détour que leur véritable ennemi était la Russie; tantôt ils prenaient Aden de la façon que j'ai dit; puis ils voulaient substituer au pacha d'Égypte un instrument plus docile à leur livrer le passage; s'ils

n'eussent été arrêtés par leur chute, ils auraient peut-être exigé la concession d'un chemin de fer à travers la France ou l'Allemagne. Ces faits dont nous avons été témoins peuvent se renouveler, et il est du devoir comme du droit des puissances européennes de veiller à ce que l'esprit des traités qui les lient ne soit pas, comme en 1840, faussé sous des prétextes spécieux et par des déclamations sur le Grand Turc et le pacha d'Égypte.

Ce n'était ni pour servir aux rêves ambitieux de lord Palmerston, ni pour fournir un thème aux harangues de sir John Hobhouse, que les habitants de l'Inde avaient, avec un zèle et une générosité admirables, établi la régularité des communications au delà de Suez. Ils avaient d'abord réussi par leurs instances à décider le gouvernement à une première tentative dont les résultats n'étaient pas satisfaisants ; puis, des souscripteurs s'étaient réunis à Calcutta et avaient tenté à leurs frais une autre expérience moins décisive encore. On ne se rebuta pas ; une société se forma à Bombay, et tous s'empressèrent de s'y faire inscrire pour presser le gouvernement d'envoyer des bateaux à vapeur ; bientôt elle se créa à Londres des correspondants puissants, et la cour des directeurs se rendit enfin à ses vœux. Il ne s'agissait alors ni de vastes conquêtes ni même de politique, et les suppliants étaient mus par des motifs autrement respectables ; les uns désiraient donner une plus grande rapidité aux opérations commerciales qui les retenaient sur une terre étrangère ; d'autres cherchaient un moyen

d'éviter de longues navigations; tous éprouvaient de recevoir des nouvelles de la patrie ce besoin si vif que ceux-là seulement connaissent qui l'ont senti. Aussi les idées de monopole, les jalousies nationales n'étaient-elles émises par personne, et le succès semblait-il aussi désirable à des étrangers qu'aux Anglais eux-mêmes. Tous les calculs n'avaient d'autre but que d'abrégé les distances, et l'esprit étroit dans lequel cette grande affaire fut réglée plus tard, ne naquit pas dans l'Inde. On ne prétendait pas forcer la nature pour échapper à des nécessités géographiques, ni montrer à des puissances amies une défiance insultante; on s'accordait pour tracer sur les cartes la ligne la plus courte qui conduisait dans l'Inde, pour prévoir et fixer les époques de l'aller et du retour. Ce n'était pas chose aisée dans le principe, et la régularité obtenue depuis, a été le résultat de beaucoup de travaux et de dépenses. Il fallait, en effet, constituer le service de la mer des Indes, le passage à travers l'Égypte et le transport par la Méditerranée. Peut-être eût-on atteint plus tôt le but si des personnes plus ardentes qu'éclairées n'avaient, par excès d'un zèle très-inutile, entravé l'administration régulière. Parmi elles se distinguait surtout M. Waghorn, ancien pilote de Calcutta qui paraissait avoir pris la mer Rouge sous sa protection particulière et vouloir en faire sa propriété. Placé d'abord près du consul britannique pour l'aider de son expérience, il n'avait pas tardé à devenir son antagoniste; puis il avait élevé autel

contre autel et fondé une maison qui se chargeait de transmettre les dépêches avec plus de promptitude que la poste régulière. Les accidents de la mousson, qu'on ne pouvait maîtriser dans le principe, venant à son aide, l'avaient fait réussir quelquefois, et, doué d'une grande activité, d'une ardeur incroyable de correspondance, il avait jeté dans ce service une étrange confusion. Il fallut beaucoup de temps pour que l'on comprit que si un navire attendait à Suez la malle de l'Europe pour la porter aux Indes et si un autre attendait à Alexandrie celle qui était destinée à l'Angleterre, la seule chance que l'on courût en faisant passer les lettres par un intermédiaire inutile, était de les retarder. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver assez souvent; les éloges les plus outrés ou de véritables malédictions tombaient dans l'Inde, tantôt sur M. Waghorn, tantôt sur le consul, suivant l'occurrence, mais ne tendaient pas à éclaircir la question. Il en était de même en Europe, où cependant M. Waghorn avait de plus grands avantages. Des bateaux-postes partant d'Alexandrie pour l'Adriatique et Marseille, on pouvait en profiter lorsque les dépêches officielles attendaient un vapeur anglais. C'était alors un grand triomphe pour M. Waghorn, qui consignait le fait dans une multitude de lettres et de circulaires. Un jour même, il annonça avoir reçu du gouvernement français l'autorisation de retarder le départ de son bateau-poste lorsque l'on attendrait à Alexandrie la malle de l'Inde. En un mot, il fit tant de bruit que j'eus grand'peine à obtenir de mes

correspondants qu'ils missent tout simplement à la poste les lettres qui m'étaient adressées.

Le conflit ne s'arrêtait pas à cette espèce de chasse aux lettres; comme il fallait leur faire traverser l'Égypte, le consulat et M. Waghorn avaient chacun établi des moyens de transport, et ce qui, en Europe, aurait amené une plus grande vitesse, devenait, dans ce pays de ruses et de tricheries, une occasion de s'arrêter mutuellement. Tantôt l'un des concurrents avait loué tous les chameaux ou séduit leurs guides, tantôt il était victime d'un procédé analogue. Il est vrai que si la caravane de M. Waghorn arrivait la première, elle était obligée d'attendre celle du consulat, mais si elle était en retard, le commandant du navire se faisait quelquefois un malin plaisir de partir avant son arrivée. Cependant M. Waghorn avait un avantage au quel le consul ne pouvait pas prétendre : il s'était hâté d'offrir ses services aux voyageurs qui traversaient l'Égypte, et avait fondé des hôtels à Suez et au Caire; il se chargeait en outre de leur donner les moyens de traverser le pays. Quoique les prix qu'il demandait parussent à ceux qui connaissent ces contrées d'une incroyable exagération, son assistance a été, sous ce rapport, d'une grande utilité à bien des personnes qui se seraient trouvées dans un grand embarras à Suez, et auraient pu s'y voir retenues longtemps sans moyens de transport. Malheureusement les idées de monopole sont dans un si grand honneur en Égypte, qu'il était difficile de les éloigner entièrement dans une telle entre-

prise, et des voyageurs se plaignirent de ce qu'on avait mis des obstacles à ce qu'ils voyageassent à leur guise. Toutes les plaintes, les réclamations étaient discutées et tombaient en définitive sous l'appréciation du comité établi par la société. Elle y avait le principal intérêt, car, de ses deniers, elle avait fondé dans le désert des maisons d'asile pour les voyageurs, et ils y trouvaient les objets les plus nécessaires. Elle avait même envoyé sur les lieux un de ses membres, le colonel Barr, qui, par sa bienveillance et l'aménité de son caractère, convenait mieux que personne à éteindre les rivalités et à modérer les ambitions; puis, d'autres spéculateurs étaient venus faire concurrence à M. Waghorn, et tendaient à détruire le monopole. Aujourd'hui des voitures traversent ce désert et vont en vingt-quatre heures de Suez au Caire; les voyageurs peuvent, ou s'arrêter dans les maisons hospitalières élevées par des particuliers, ou parcourir rapidement une route autrefois pleine de fatigues et de dangers. En trois ou quatre ans, quelques individus éloignés ont créé en Égypte une œuvre plus utile, plus digne d'éloges que ce qu'a fait pour elle le moderne Pharaon qui la gouverne depuis trente ans.

Telles sont les difficultés que l'on rencontra pour traverser l'isthme; quant au passage de Suez à Bombay, on n'avait d'abord pour le tenter qu'un navire à vapeur de force médiocre et d'une construction peu satisfaisante; il arrivait péniblement à Suez en un mois, et encore, pendant la mousson, ne fal-

lait-il pas songer à l'expédier ; les communications étaient donc interrompues pendant la moitié de l'année. Deux autres navires d'une plus grande force furent enfin reçus, et quoiqu'on ne pût prétendre vaincre la mousson, on eut un départ mensuel pendant près de huit mois. Plus tard, une frégate plus puissante, *la Sémiramis*, fut envoyée, mais la première expérience ne réussit pas ; on manqua de charbon avant d'arriver et on fut obligé de rétrograder. On ne perdit cependant pas courage ; au lieu de tenter le passage directement, on poussa d'abord au sud, puis on revint vers le golfe Arabe quand on fut assez loin pour ne pas recevoir la lame de front. Cette fois on réussit, et, depuis lors, les départs et les arrivées ont une grande régularité. Aujourd'hui le pouvoir de chaque vapeur est si bien connu qu'on peut calculer avec exactitude le moment où il atteindra à Suez ; ce trajet se fait dans le terme moyen de quinze à seize jours pendant la bonne saison ; il en demande vingt-cinq pendant la mousson ; dans l'un et dans l'autre temps on fait du charbon à Aden. Les saisons influent peu sur la durée du retour, qui est d'une quinzaine de jours et pour lequel on fait aussi du charbon à Aden.

Le temps employé de Bombay à Suez étant de quinze jours ; de Suez à Alexandrie, trois ; d'Alexandrie à Malte, quatre ; de Malte à Marseille, quatre ; de Marseille à Paris, trois, on peut avoir dans cette dernière ville des lettres de l'Inde en un mois ; la malle anglaise venue par Marseille met un jour de

plus pour Londres, et celle qui va d'Alexandrie par mer, trois. Pour les lettres de Calcutta, il faut ajouter treize jours; pour celles de Madras, sept, et de Pondichéry, huit. L'embarquement du charbon, le triage et le transbordement des caisses causent un certain retard, et il est de dix jours pour le trajet de la mer des Indes pendant la mousson.

Un règlement fort simple fixe le prix que doivent payer les passagers et les conditions auxquelles ils sont reçus à bord; le prix est énorme pour un voyage de quinze jours seulement, car il s'élève à deux mille francs pour les passagers de première classe, c'est-à-dire qu'il coûte presque quatre fois autant que ce qu'on demande dans nos bateaux de la Méditerranée pour un voyage du même nombre de jours. Il était plus élevé encore dans le principe, car on payait deux mille cinq cents francs. Le gouvernement se réserve le droit de refuser, sans donner ses raisons, tels passagers qu'il lui convient et fait signer à chacun l'engagement d'observer les règlements du bord; ils doivent se contenter d'un bagage déterminé, s'abstenir de porter des lettres ou des marchandises. La moitié de la somme payée par les passagers est attribuée au capitaine, qui se charge de leur nourriture. C'est là certainement une méthode fâcheuse quoique très-avantageuse aux commandants. Quelles que soient les habitudes de luxe de leurs passagers, il est impossible que les capitaines dépensent pour eux les soixante-dix francs qu'ils en reçoivent par jour, surtout s'ils sont malades pendant une partie

de la traversée. L'usage de transformer ainsi des officiers en maîtres d'hôtel donne lieu parfois à des discussions désagréables. De quel droit, en effet, empêcherait-on un voyageur, qui se croirait mal nourri après avoir si chèrement payé, de se plaindre du commandant et de lui chercher querelle? Cela a déjà eu lieu pour ce motif, et des violences ont été commises; malheureusement les Anglais ont, en matière d'argent, des idées si différentes de celles des peuples du continent, qu'il est difficile d'apprécier leur conduite en ce qui s'y rapporte.

Dans le principe, la Compagnie, désirant substituer des navires à vapeur à sa flottille à voiles, trouva la plus grande opposition chez ses officiers. Elle fut obligée de changer l'économie du service, d'offrir une pension très-élevée à ceux qui ne voulaient pas d'innovations, afin de les remplacer par d'autres plus accommodants. Puis elle stimula l'amour du lucre en présentant des avantages d'argent à ceux qui consentiraient à commander les vapeurs et, quand on acceptait, on ne dissimulait guère qu'on voulait s'enrichir. Cela ne paraissait étrange à personne, mais je suis persuadé que les militaires du continent auraient de la peine à avouer que l'argent seul leur fait prendre un service dont autrement ils ne voudraient pas. Puis il faut dire qu'il y avait quelque chose de pénible à voir des commandants de navires de guerre faire des provisions pour une troupe de passagers qui leur étaient inconnus, garnir leurs bâtiments d'une quantité de

volailles, faire marché dans les boutiques pour leur provision de vin, et se livrer en un mot, par spéculation, à ces préparatifs auxquels on n'est ailleurs tenu que pour soi-même.

On assurait que chaque voyage à Suez rapportait aux commandants des navires à vapeur une vingtaine de mille francs; chacun en faisait en moyenne trois par an et pouvait ajouter ainsi soixante mille francs à un traitement de quinze à vingt mille. Il faut remarquer, en effet, qu'outre le bénéfice sur les passagers, le capitaine percevait un droit sur les sommes d'argent, et sur les marchandises précieuses qu'il était autorisé à transporter; comme il n'avait pas de concurrence à craindre et que le gouvernement n'avait rien réglé à ce sujet, le droit perçu était quelquefois très-élevé, et les procédés employés pour le prélever auraient partout ailleurs été considérés comme une exaction. Un jour, un négociant arabe vint chez moi tout éploré, se plaignant de ce que l'on ne voulait pas lui remettre des bijoux qui lui avaient été adressés par un de ses correspondants; celui-ci les avait soigneusement cachetés, leur avait attribué une certaine valeur sur laquelle le droit de transport avait été payé, et on lui avait remis en échange un connaissement sur lequel la valeur indiquée se trouvait inscrite, le capitaine déclarant n'avoir pas vu le contenu. Or, ce capitaine soupçonnant, probablement avec raison, qu'on avait dissimulé la valeur pour économiser les frais, prétendait ne livrer les bijoux qu'après vérification. Comme l'Arabe n'agis-

sait que par commission et devait transmettre à Calcutta ce qu'on lui envoyait, il se refusait à ce qu'on l'ouvrit, et chargea un avoué de poursuivre le capitaine en restitution. Certes, de tels actes paraîtraient extraordinaires partout ailleurs qu'en Angleterre, mais ils n'appartiennent pas exclusivement à la marine de l'Inde. J'ai remarqué, lorsque l'on porta à Calcutta et à Londres des sommes considérables payées par les Chinois pour la rançon de Canton, que l'on accusait celui qui commandait l'escadre d'avoir mal dirigé les navires dans le but de faire gagner le fret à un capitaine de ses parents. L'accusation eût paru odieuse partout, mais on n'y fit guère attention, tant il paraissait naturel d'attribuer à un de ses proches un bénéfice particulier. J'ai vu aussi un gouverneur de Bombay, sir James Carnac, choisir pour secrétaire militaire son propre fils, jeune homme qui venait de l'Europe et ne pouvait connaître l'armée de la présidence. Cet emploi était payé six cents roupies ou quinze cents francs par mois. Certes, il ne manquait pas d'officiers de mérite, de vieux serviteurs auxquels une telle addition de traitement aurait été agréable et peut-être nécessaire. Un fonctionnaire recevant trois cent mille francs par an, pouvait distraire d'une telle somme ce qui convenait aux dépenses de sa famille; cette réflexion ne vint à l'esprit de personne; la place dépendait de sir James Carnac, et on trouva tout simple qu'il la donnât à son fils. Enfin, on peut observer que, si une personne est appelée à un em-

ploi public, on s'inquiète médiocrement de la nature de cet emploi ; ce dont on s'enquiert d'abord est le revenu qu'il donne, et il semblerait que les fonctions publiques n'ont rien d'honorifique et que si un agent de police était mieux payé qu'un archevêque, on lui devrait plus de considération. Je pourrais nommer dans l'Inde des officiers civils et militaires appartenant à chacune des grandes divisions que j'ai indiquées, déjà élevés en grade, et qui avaient quitté, sans déroger, le service du gouvernement pour entrer dans des maisons de commerce. Je ne prétends ni blâmer ni approuver les faits que je rapporte, mais seulement faire ressortir la différence entre les usages anglais et ceux du continent. Peut-être après tout est-ce une assez bonne coutume que de ne pas récompenser les employés par de vains honneurs seulement et de ne pas affecter un grand respect des personnes auxquelles on donne à peine de quoi vivre. Il n'est pas moins vrai, d'un autre côté, que la méthode anglaise tend à détruire beaucoup de nobles sentiments et introduit dans la société une passion très-funeste, la cupidité ; elle est remarquée par les étrangers qui se trouvent sur les steamers anglais.

Les steamers qui vont de Bombay à Suez présentent aux passagers tous les inconvénients inévitables dans des navires commandés par des officiers de la marine et appartenant à l'État. Mieux vaudrait certainement, puisque leurs opérations sont d'une nature commerciale, les faire diriger par

des marchands et renoncer à l'honneur fort inutile qu'ils ont de recevoir et rendre des saluts. Cette observation ne s'applique pas seulement aux paquebots de l'Inde, mais aussi à ceux de l'Europe. Sans doute ceux qui les commandent sont des gens très-bien élevés et très-désireux de se rendre agréables à leurs passagers ; mais il faut avouer qu'il n'est pas aisé de plaire à une soixantaine de voyageurs qui diffèrent de goûts et d'humeur, et sont souvent inconnus ; la profession d'homme toujours aimable est une des plus difficiles du monde, et on ne s'y astreint pas constamment sans nécessité. Or, quand un capitaine est un officier militaire qui, s'il maltraitait les passagers, n'aurait à craindre tout au plus que de changer de navire ou d'avoir un commandement moins lucratif, il a moins d'intérêt à les bien traiter que si des plaintes faites contre lui pouvait résulter la perte de tout emploi. C'est là ce que craindraient des commandants de la marine marchande qui, n'ayant pas d'ailleurs à soutenir la dignité d'un grade militaire, ne se croiraient pas obligés à une si grande susceptibilité. L'entreprise de la nourriture accordée aux capitaines de l'Inde a d'ailleurs l'inconvénient de les priver de l'aide de leurs officiers dans ce qui se rapporte aux passagers. Les officiers, ne participant pas aux bénéfices de leur chef, se considèrent avec raison comme obligés seulement à faire le service du navire. J'en eus, pendant mon séjour, deux exemples remarquables. Un de mes amis remplissait, sur un paquebot prêt à partir, les fonc-

tions de premier lieutenant, et comme son capitaine vivait à terre, il devait rester à bord. Il vit, pendant son quart, venir un des personnages les plus considérables de la présidence qui avait retenu son passage, et désirait connaître où étaient sa place et ses bagages. Le lieutenant ne perdit pas une si belle occasion de lui répondre de les chercher seul, car lui-même ne s'en inquiétait nullement. Cet officier avait parfaitement raison, et on ne pouvait le punir pour une telle réponse, mais, certes, le passager ne pouvait être satisfait et n'aurait pas éprouvé ce désagrément si l'organisation eût été différente, s'il avait contracté avec une administration particulière. Une autre fois, le commissaire d'un paquebot était l'ami intime de son commandant, mais ne voulut jamais manger avec lui pendant le passage, quoique à terre ils vécussent ordinairement ensemble. Comme un Français qui m'était recommandé était venu de Suez avec eux, le commissaire le rencontra chez moi à diner et lui dit : « Je ne mange jamais avec le capitaine, parce qu'il nourrit des passagers que je ne connais pas; vous y étiez et j'aurais été charmé de votre société, parce qu'il se trouve aujourd'hui que vous êtes un *gentleman*, mais vous auriez pu être un drôle. » Cette observation était tout à fait fondée sur les habitudes des Anglais, qui n'admettent pas pouvoir manger même accidentellement avec des personnes d'un rang inférieur et considèrent un diner comme une espèce d'alliance. Il n'est pas moins vrai qu'elles ne tendent pas à rendre les tra-

versées agréables, et j'ai rarement vu les voyageurs les considérer comme un plaisir. Ces désagréments cependant sont moindres dans l'Inde que partout ailleurs, parce que la plupart des passagers se connaissent, appartiennent au service et ont, les uns pour les autres, des recommandations particulières. Les étrangers sont généralement traités avec politesse et bienveillance, et, je regrette de le dire, se montrent beaucoup moins satisfaits des paquebots français de la Méditerranée, quoique le commandant n'ait que faire avec leur nourriture. Aussi préfère-t-on, dans cette mer, passer sur les paquebots autrichiens, qui appartiennent à une compagnie.

Il faut dire que chez les Anglais de l'Inde, il est difficile qu'une institution vicieuse subsiste longtemps, car chacun s'empresse de la signaler, et le gouvernement s'occupe toujours d'améliorations. Déjà on n'est plus réduit aux paquebots de la marine militaire de Bombay; une entreprise particulière s'est formée et, aidée d'une subvention de la Compagnie, elle dessert la route de Suez; ses vaisseaux touchent à Aden, à l'extrémité méridionale de Ceylan, puis à Madras, d'où ils vont à Calcutta. On s'est bien gardé d'ailleurs de laisser, pour ainsi dire, à poste fixe les commandants des paquebots de l'État, et on les fait passer successivement sur les bâtiments à voile; il est juste, en effet, que tous les officiers profitent à leur tour des bénéfices que peut donner ce service et qu'ils soient également soumis aux désagréments qui l'accompagnent. Pour assurer aux

passagers plus d'égards que ne leur en doivent les officiers réguliers, on en a introduit d'auxiliaires pris parmi ceux du commerce. On ne tardera probablement même pas à livrer à des sociétés particulières tout ce transport de dépêches et de voyageurs, et, si ces derniers trouvent une plus grande liberté dans ce mode d'arrangement, si par là les navires peuvent porter des marchandises, le gouvernement de son côté obtiendra une grande réduction dans ses dépenses.

J'ai voulu donner des détails minutieux sur ces communications avec l'Inde non-seulement pour montrer ce que l'industrie humaine a pu créer en quelques années, mais encore pour ajouter un nouvel exemple de son impuissance à vaincre la nature. Nous avons vu d'abord le gouvernement anglais chercher par surprise à s'assurer le monopole de ces communications, et pour cela organiser à grands frais une expédition, commandée par un officier intrépide, le colonel Che-may. Aussitôt le gouvernement français établit son service de paquebots, et l'Autriche suit son exemple. Pourquoi ne dirais-je pas que je fus de ceux qui, par leurs travaux, contribuèrent à organiser le service français ; que plus tard j'insistai avec obstination pour que nos paquebots vinssent aborder sur tel point où déboucherait la malle de l'Inde ? je voulais rendre inutile l'établissement des paquebots anglais sur la Méditerranée ; notre position géographique étant meilleure, je désirais qu'on en profitât. Je n'ai pas à juger des motifs pour lesquels ces conseils ne furent pas suivis, mais il est certain que si nous

eussions, comme il était facile, porté régulièrement à travers la France les nouvelles et les passagers de l'Inde en Angleterre, le gouvernement et les compagnies britanniques n'auraient jamais songé à faire à grands frais doubler l'Espagne par des paquebots<sup>1</sup> qui seraient toujours restés en retard. Par là on aurait non-seulement évité une rivalité funeste pour les deux pays, mais on les aurait liés par un intérêt commun bien plus puissant que les plus beaux discours pour assurer entre eux la paix et le bon vouloir. C'était une de ces mesures modestes d'administration dont j'ai parlé dans ma préface qui ne pouvait frapper l'imagination, et semblait probablement peu en rapport avec cette espèce de fantôme que l'on nommait *la question d'Orient*; malheureusement l'Angleterre était alors dirigée, dans ses relations extérieures, par deux hommes d'une vivacité d'imagination qu'on ne saurait contester. Le premier, dans un discours après boire, conquérait toute l'Asie; le second, dans une allocution à ses électeurs, faisait une leçon de géographie sur les pays où l'on massacrait l'armée qu'il y avait follement envoyée. A de tels génies, qu'importaient les distances, et qu'importait le droit international? Ils n'offrirent pas à la France un arrangement pour hâter en commun les rapports avec l'Asie; il leur parut plus simple et plus digne de bouleverser le monde; d'abord, pour être indépendants, ils envoyèrent par mer, par la voie la plus longue; puis ils excitèrent le sultan contre le pacha d'Égypte, firent, d'une querelle entre ces deux malheureux turcs,

une affaire européenne, et enfin voulurent renverser le pacha; ainsi ils auraient obtenu cette anarchie qui eût permis leur intervention, et par suite leur domination en Égypte. Il est triste pour les grands hommes qui prétendaient à de si grandes choses, que la France ait résisté à leurs projets, qu'il ait fallu les discuter, que la question du passage dans l'Inde ait été examinée avec soin dans les conférences de Londres; que l'Autriche, la Prusse et tous les États de l'Europe aient apprécié ces beaux plans. Que reste-t-il aujourd'hui de toute cette agitation? Rien. Dans quelques années l'Europe sera sillonnée de chemins de fer; peut-être s'en trouvera-t-il même à Suez un que l'Angleterre voulait s'approprier, et qui sera, d'après les conventions de Londres, commun à toutes les puissances; mais les bateaux à vapeur anglais pour la Méditerranée n'auront plus aucune utilité; on pourra, si l'on veut, négliger Malte ou les îles Ioniennes comme points de relâche, et bientôt même l'Angleterre ne sera plus maîtresse d'envoyer à son gré ses dépêches par l'Allemagne plutôt que par la France, car elle devra prendre la voie la plus prompte. Ainsi tant d'intrigues et d'audace n'auront servi qu'à prolonger de quelques années une grandeur factice et à retarder le moment où de grands intérêts matériels uniront les diverses puissances mieux que ne peuvent les plus belles théories. L'Angleterre a fait tous ses efforts pour retarder cet avenir, mais elle ne saurait empêcher ce qui semble indiqué par la Providence.

Toute son habileté a été vaincue par deux pouvoirs auxquels rien ne résiste, le temps et la paix.

---

## CHAPITRE XI

Résumé des affaires de Perse de 1835 à 1838. — Expédition des Persans contre Hérat. — Manceuvres des Anglais. — Départ du ministre britannique à Teheran.

J'ai eu l'honneur de connaître dans sa jeunesse un des potentats de la terre, et ce potentat n'est rien moins que le centre du monde, le distributeur des couronnes ; il répand autour de lui une lumière douce comme celle de la lune et, assis sur son trône, il brille d'un éclat plus vif que celui du soleil. Il est toujours victorieux, et ses ordres sont exécutés jusqu'aux extrémités de l'univers ; sa libéralité est sans bornes, et ses paroles sont plus douces que le sucre candi. Ce potentat est Méhémed-Sehah Cadjar, roi de Perse. Je ne serai pas assez ingrat pour taire comment je parvins à cet excès de félicité. Quand j'arrivai en Perse pour la première fois en 1825, la province de l'Azerbijian était gouvernée par le prince royal Abbaz-Mirza, qui entretenait une armée payée et dirigée par des officiers anglais, mais dans laquelle d'autres Eu-

ropéens avaient été admis. Abbaz-Mirza prétendait introduire quelque civilisation dans ses États et pour cela voulait donner à des jeunes gens une éducation convenable ; déjà il en avait, dans ce but, fait élever plusieurs en Angleterre ; enfin il résolut d'initier des membres de sa famille dans les sciences de l'Europe. Il avait autour de lui son fils, le roi actuel, un de ses frères, Malek-Hassein-Mirza, et un neveu, Seif-Amerluk-Mirza, et les destina à porter les premiers le flambeau des lumières. Il invita en conséquence les officiers européens de son armée à donner aux jeunes princes des leçons de mathématiques, de dessin, de géographie et de français. Il y aurait une grande injustice à méconnaître la portée d'une telle résolution, car l'intelligence est très-vive chez les Persans, dont les traditions de civilisation ne sont pas perdues et qui ont souvent une merveilleuse disposition à s'instruire. La courte mission du général Gardanne en fournit un exemple remarquable ; un jeune homme, Mirza-Massoud, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, apprit, pendant qu'elle dura, le français, que lui enseigna le général Lami, et fit de grands progrès dans les mathématiques. Il possédait assez bien notre langue pour traduire en persan de nos traités élémentaires et même pour composer, à l'aide de celle de M. de Sacy, une grammaire persane qui manquait dans son pays. Ainsi un savant français y est dans ce moment la principale autorité pour les questions grammaticales, comme il l'est parmi les Arabes quand il faut résoudre les difficultés de leur

langue. Abbaz-Mirza me pria d'examiner quels progrès les jeunes princes faisaient dans le français, et ce fut pour cela que je les visitai. Ils me parurent ressembler parfaitement à d'autres écoliers et avoir plus de dispositions pour le jeu que pour l'étude. Méhéméd-Schah n'était pas le plus habile et se laissait dépasser de beaucoup par Malek-Hassein-Mirza, qui parle aujourd'hui très-bien notre langue et est même membre d'une de nos sociétés savantes. Il est vrai que leur seigneur et maître les traitait tous de façon à les pousser au travail; outre qu'il ne leur épargnait pas la bastonnade, il leur donnait peu pour satisfaire à leurs plaisirs, car ils ne recevaient, me dit-on, que huit tumans ou cent douze francs par mois.

Le cours d'études de Méhéméd-Schah fut interrompu par sa nomination au gouvernement de la province d'Hamadan, où je le rencontrai quelques mois après et où il me retint près de lui pendant quelques jours. Il se montrait heureux d'avoir échappé à la grammaire française et, s'il lui était resté dans l'esprit des idées assez correctes de géographie et de statistique, il me parut que le résultat principal de son éducation était un goût assez prononcé pour le dessin et pour la boxe. Il me faisait entrer pendant les audiences dans la salle où, assis à l'angle d'une grande fenêtre, il recevait les pétitionnaires qui se tenaient debout dans une cour; là, pendant qu'ils expliquaient leur affaire, il dessinait leur caricature. Quand il était fatigué de ses visiteurs, il leur donnait congé, et aussitôt des *farraches* armés de longues

gaules se précipitaient vers eux et les mettaient en fuite. Alors il se levait et engageait à boxer son médecin, Mirza-Baba, qui avait été élevé en Angleterre et n'osait refuser un si grand honneur. Le prince, quoique lourd, était très-fort et faisait pleuvoir sur le malheureux docteur une grêle de coups de poings propre à lui faire maudire son éducation britannique. Il est vrai qu'il le récompensait par une grande confiance dont Mirza-Baba aurait tiré meilleur parti s'il n'eût été d'un caractère timide et plus honnête que la plupart de ses compatriotes. Il recevait cependant des présents de ceux qui recherchaient les bonnes grâces du maître et, à l'occasion de mon arrivée, ils devinrent plus abondants. En effet, le prince, qui m'avait envoyé demeurer chez le docteur, lui donna, dans sa générosité, et pour l'indemniser des frais que je causerais, une douzaine de moutons qui probablement lui coûtaient peu. C'était là une faveur insigne, et celui qui la recevait passait aux yeux des courtisans comme placé de manière à appuyer leurs demandes. Mirza-Baba n'était cependant pas destiné à devenir le plus intime confident du prince. Près de lui se trouvait, dans une position plus humble, le premier ministre actuel, Hagi-Mirza-Agassi, qui était son instituteur et prit plus tard un empire extraordinaire sur son esprit. Méhémed-Schah n'avait certes pas la douce et belle figure de son père, auquel peu d'hommes auraient pu être comparés sous ce rapport, mais il avait hérité de sa bonté naturelle. On ne pouvait espérer qu'elle se manifestât de la même manière

qu'en Europe, ni qu'un prince persan se dépouillât des préjugés de son pays ; toutefois, sa fréquentation des Européens lui avait inculqué des sentiments de devoir et le discernement de ce qui était juste ou injuste. Depuis l'époque dont je parle, j'ai toujours été en position de suivre les actes de ce prince, et je le crois un des meilleurs qui se soient assis sur un trône oriental. Sans doute il a dû plus tard s'abstenir de tout ce qui pouvait ressembler à une certaine approbation des coutumes des Francs, des infidèles ; il ne boxe plus, que je sache, et même il se montre, dit-on, dévot très-superstitieux, à ce point qu'ayant reçu en présent une montre de grand prix, il ne voulut s'en servir qu'après l'avoir plongée dans l'eau pour la purifier. Mais tous ses sujets persans et chrétiens que j'ai interrogés hors de Perse, et quand leurs réponses ne pouvaient les compromettre, s'accordaient à louer sa justice ; on le représentait comme moins rapace que son père ou son aïeul et comme plus ferme à réparer les abus de pouvoir si fréquents dans ses États : il ne craignit même pas pour y parvenir d'attaquer le haut-clergé, le muchtéid et les moulahs d'Ispahan. Tel était le prince que l'Angleterre faillit sacrifier à son ambition, envers lequel elle viola non-seulement les règles les plus vulgaires de la justice et du droit international, mais encore les traités les plus solennels, traités que ses représentants eux-mêmes reconnaissaient comme obligatoires et qui furent déchirés par lord Palmerston avec une impudeur dont l'histoire offre heureusement peu d'exem-

ples. Il est peu honorable pour la chrétienté qu'une des premières nations de l'Europe ait montré moins de loyauté et de bonne foi qu'un peuple asiatique renommé par sa perfidie.

La Perse est liée à l'Angleterre par deux traités conclus avec elle en 1809 et 1814; les signataires sont, du côté de l'Angleterre, sir Harford Jones, puis MM. Ellis et Morier; il serait plus vrai de dire qu'ils sont l'un et l'autre l'œuvre de M. Morier, personnage autrement habile que ses collègues. Mirza-Scheffi, Méhémed-Hussein et Abdoul-Wahab avaient signé pour les Persans. Le premier de ces traités avait pour but principal d'empêcher toute force européenne de traverser la Perse pour attaquer l'Inde; l'Angleterre devait donner des subsides à la Perse même pour faire la guerre à des nations en paix avec la Grande-Bretagne, qui, de son côté, devait être secourue par la Perse si les Afghans la menaçaient dans l'Inde. Les Anglais promettaient de ne pas se mêler des querelles entre la Perse et l'Afghanistan. Le second traité stipule pour la formation d'une armée régulière qu'on puisse opposer à la Russie et fixe le taux des subsides que l'Angleterre accorde en conséquence (environ trois millions par an). Dans ce second traité, on renouvelle la clause qui défend à l'Angleterre d'intervenir, sans y être invitée, dans les querelles entre la Perse et l'Afghanistan. Les Persans, se trouvant en 1828, par suite de la guerre contre la Russie, obligés de leur payer une indemnité, et le roi manquant d'argent, l'Angleterre eut la

générosité de profiter de la circonstance pour avancer la somme qu'elle devait compter annuellement et s'affranchir ainsi de tout subside pour le futur. Telles sont les conventions qui fixent les rapports entre les deux pays.

On doit remarquer que si la position de la Perse n'a pas changé depuis qu'elle contracta ses engagements, il n'en est pas ainsi de l'Angleterre. Cette puissance craignait, en 1809, une attaque faite ou suscitée par la France ; en 1814, elle voulait opposer une barrière à la Russie et s'inquiétait peu de blesser cette alliée, à laquelle cependant elle avait de bien plus grandes obligations qu'aucune autre nation de l'Europe. Mais ses conquêtes dans l'Inde, dont personne ne songeait à lui demander compte, quoiqu'elles tendissent à rompre et l'équilibre européen et cette mesure de pouvoir fixée par les traités de Paris pour toutes les parties contractantes, la rapprochaient chaque jour davantage de la Russie. De là de nouvelles nécessités, une crainte plus vive dont la Perse ne pouvait être accusée, mais qui résultaient seulement de l'ambition et des envahissements de l'Angleterre. La promptitude de celle-ci à profiter des besoins et des malheurs du roi pour pratiquer sur la Perse un acte usuraire, avait dû aussi lui faire perdre l'influence à laquelle elle prétendait. Le gouvernement persan, en effet, ne tenait à l'Angleterre que pour son argent ; comment aurait-il eu beaucoup de considération pour une puissance que, par ses traités, il devait protéger contre les Afghans, qui s'était, sans

pudeur, engagée à violer pour lui les droits de l'hospitalité jusqu'à lui rendre les rebelles évadés sur son territoire, qui avait acheté un traité, qui lui payait tribut ! Il est évident pour toute personne qui a la moindre connaissance des États orientaux que supprimer au moment où on le fit les subsides ou, suivant l'opinion des Persans, le tribut, était politiquement une maladresse et moralement une désertion. Jusque-là l'Angleterre avait balancé avec de l'or l'influence que la Russie devait à la terreur ; les subsides suspendus, l'influence devait cesser. Cette conséquence qu'on aurait dû prévoir se fit bientôt sentir. L'ambassade anglaise eut pendant quelque temps encore un certain crédit, grâce à des circonstances accidentelles ; d'abord le meurtre de l'ambassadeur russe Gribaïedoff, et les négociations qui en furent la suite, puis des embarras que causa à la Russie la révolution de Pologne, dont la Perse aurait voulu profiter pour ressaisir ses anciennes provinces. Mais, dès 1851, le prince royal Abbaz-Mirza, sans s'arrêter aux protestations encore timides de la mission britannique, prépara une expédition destinée à faire rentrer dans l'ordre la province très-peu soumise du Khorassan et la province rebelle d'Hérat. Il réussit dans son entreprise ; le Khorassan fut pacifié et le prince qui gouvernait Hérat dut raser les fortifications du fort de Ghorian et s'obliger à payer par an cent quarante mille francs de tribut à la Perse.

Abbaz-Mirza mourut pendant ses campagnes, et son fils, nommé d'abord pour lui succéder dans son

gouvernement de l'Aherbijian, fut, quelque temps après, désigné par le vieux roi son grand-père, Feth-Ali-Schah, comme successeur au trône. A peine y fût-il solidement établi qu'il porta son attention vers l'Afghanistan; le prince d'Hérat avait profité des troubles inséparables d'un changement de règne pour s'affranchir des conditions imposées par Abbaz-Mirza; non-seulement il ne payait pas le tribut qu'il devait, mais ses maraudeurs faisaient des excursions sur le territoire de la Perse, emmenaient en captivité et vendaient comme esclaves des sujets persans. Cet état de choses ne pouvait évidemment être toléré, et M. Ellis, envoyé à cette époque pour complimenter Méhémed-Schah sur son avènement au trône, ne dissimule pas dans ses dépêches la validité des griefs exposés par la Perse; il ne cache pas que la guerre est de droit et ne viole en aucune manière les traités avec l'Angleterre, mais il conseille au ministre anglais de s'y opposer par le seul motif qu'elle peut inquiéter le gouvernement de l'Inde. Lord Palmerston n'était pas homme à prendre froidement un tel avis ni à s'arrêter devant les traités, la justice ou la nécessité; il eût été trop vulgaire de répondre à M. Ellis que les Persans avaient attaqué souvent Hérat depuis leurs traités avec l'Angleterre et qu'on n'y avait pas vu grand mal; qu'Hérat avait toujours passé pour une dépendance de la Perse et que la monnaie même y était frappée au chiffre du schah; qu'on ne pouvait raisonnablement demander à la Perse de perdre une de ses provinces, de se

laisser attaquer sans se défendre, afin de ne pas troubler les intrigues du gouverneur général de l'Inde dans l'Asie centrale. Sa seigneurie pensa que, dans cette partie du monde, elle trouverait peut-être en changeant la politique de son pays une occasion de jeter quelque lustre sur l'administration dont, sous son ministère, on était fort mécontent à l'intérieur.

L'Afghanistan sépare la Perse de l'Inde, et ses habitants sont de la secte d'Omar, tandis que les musulmans persans et indous sont de celle d'Ali. Telle est, entre les peuples du centre de l'Asie, la division principale, qui n'empêche pas beaucoup de populations d'une secte de vivre dans les pays appartenant à l'autre. Lorsque l'unité afghane fut détruite, et que le sceptre échappa aux descendants d'Ahmed-Schah, la famille des Daurani s'empara du sud de ce royaume et eut à sa tête Scha-Schuja et son frère, qui furent à leur tour chassés par la famille des Baruk-sies, dont les chefs étaient Dost-Méhémed-Khan, à Caboul, et ses frères, à Candahar. Le représentant de la famille royale s'était maintenu à Hérat sous le nom de Kamran-Mirza et sous la protection du roi de Perse. Ainsi l'Afghanistan se composait de trois principautés. Kamran-Mirza ne prit le titre de roi ou schah que quand Méhémed-Schah vint l'attaquer en 1836. Cette situation générale, excepté les troubles intérieurs inhérents aux pays mahométans, ne fut altérée que par la conquête que le roi de Lahore fit de la ville afghane de Pischaver et par une tentative infructueuse de Scha-Schuja, chef des Daurani, pour

ressaisir la couronne. Ce dernier prince, après avoir été chassé par Dost-Méhéméd-Khan, vivait à Loudianah d'une pension que lui faisait la Compagnie des Indes, fidèle à son système d'avoir toujours un prétendant à sa solde, et le plus près possible de chaque État. Profitant de l'attaque d'Abbaz-Mirza contre Hérat, en 1852, Schah-Schuja avait voulu inspirer à lord William Bentinck, alors gouverneur général, les projets ambitieux qui, depuis, ont eu tant de succès près de lord Palmerston ; il lui proposa donc de l'aider dans une attaque contre les Persans, afin de délivrer le prince d'Hérat. Malheureusement lord William était d'un esprit calme et réfléchi et répondit au prétendant n'avoir aucun droit d'intervenir en de telles querelles ; il ajouta que les Afghans, aussi bien que les Persans, pouvaient agir entre eux comme il leur plairait, sans qu'il s'en mêlât. Le souverain de Lahore, Maharaja-Runjit-Sing, ne fut pas plus heureux et obtint une réponse semblable lorsqu'il demanda à être protégé contre les projets ambitieux qu'affichait Schah-Schuja. Celui-ci persista dans sa tentative ; à l'aide d'un peu d'argent et de beaucoup de promesses, il leva une petite armée, passa, avec l'agrément des émirs du Sind, sur le territoire afghan, puis se querrela avec ces émirs, battit leurs troupes parce qu'ils ne voulaient pas lui faire d'avances, et enfin s'avança triomphant jusqu'aux portes de Candahar. Là, il fut trahi par la fortune ; son armée fut défaite, il prit la fuite et n'atteignit qu'avec peine, et accompagné de quelques cavaliers seulement, la ville de Khelat, ca-

pitale des Belouchis, où Mirab-Khan, leur chef, lui donna l'hospitalité.

Il est bien évident que l'attaque projetée en 1855 par Méhémed-Mirza était parfaitement identique avec celle que son père avait faite en 1832 ; la position des Russes, leur influence sur la cour de Teheran, n'avaient pas changé ; la Perse n'avait pas grandi en puissance, et le gouvernement anglais, aussi bien que celui de l'Inde, n'avait pu acquérir, à la seconde période, le droit d'intervention que lord Bentinck avait déclaré lui manquer en 1852. Comment la politique britannique se trouvait-elle donc tout à coup si compromise, qu'un ambassadeur, M. Ellis, osât recommander de violer les traités, et que le ministre des affaires étrangères, lord Palmerston, ne craignît pas de suivre ce conseil ? C'est que depuis la dernière guerre des Russes contre la Turquie, depuis surtout l'envoi d'une armée russe à Constantinople, les déclamations les plus exagérées contre l'ambition moscovite étaient devenues de mode en Angleterre ; des personnes très-éclairées sur les affaires orientales avaient, dans les journaux et dans les revues, attiré l'attention publique sur ce sujet, puis l'exaltation avait suivi, et on avait vu de singulières choses ; par exemple, l'auteur d'un ouvrage sur la Turquie, qu'il avait à peine visitée, se trouva tout à coup transformé en un professeur ambulante de politique. Il est toujours regrettable que des gouvernements se laissent entraîner dans de telles exagérations, mais ils ne sauraient s'en défendre quand ils sont dirigés

par des hommes légers et superficiels. L'état matériel des choses n'avait pas changé, comme on voit, mais ce qu'on nomme la volonté, et ce qu'on devrait appeler les caprices d'un peuple ignorant, dirigé par des hâbleurs, avait varié; la Perse devait être sacrifiée, l'Asie centrale mise en feu pour son amusement.

Envoyé par lord Palmerston pour succéder à lord William Bentinck, lord Auckland ne suivit pas les exemples de modération qui lui avaient été donnés par son prédécesseur. Soit qu'il obéit à des instructions différentes, soit qu'ignorant de l'Asie, il n'appréciait pas toute la portée de ses actes, ce fut lui qui rendit, en 1836, dangereux pour l'Angleterre ce qui ne l'était pas en 1832. En avançant cette proposition, je me garderai envers ce gouverneur de la juste sévérité que, comme narrateur, j'ai dû montrer envers lord Palmerston. Lord Auckland, tout le monde le sait, n'était poussé ni par une haute confiance en son propre mérite, ni par une ambition puérile: s'il a été l'un des auteurs principaux de ces actes qui, après avoir causé d'immenses catastrophes en Asie, ont manqué allumer la guerre en Europe, du moins il ne s'en est point applaudi; il n'a pas prétendu pour cela être rangé parmi les bienfaiteurs de l'humanité, avoir droit à l'admiration du monde. L'un des derniers actes de son administration est sa proclamation sur le désastre de Caboul, monument touchant de convenance et de regrets; revenu dans sa patrie, il a paru fuir la tribune et les débats publics; dernière-

ment encore un de mes amis me montrait, près d'un des parcs de Londres, une maison qu'il me dit être habitée par un homme qui osait à peine en sortir, tant il était inconsolable des désastres qu'il avait involontairement causés : c'était celle de lord Auckland. Il trouva, à son arrivée dans l'Inde, des traités conclus entre la Compagnie, le roi de Lahore, les émirs du Sind et un rajah riverain de l'Indus, pour faciliter les communications commerciales par ce fleuve. Sans doute des conventions de ce genre ne pouvaient guère être exécutées que par la force, et on aurait, avec le temps, été obligé de se départir de la modération de lord Bentinck. Lord Auckland, au lieu d'attendre que ce moment fût venu, s'empessa de donner aux traités un sens politique et de les rattacher aux affaires de la Perse; à cet effet, il ordonna à sir Alexandre Burnes, qui était dans l'Afghanistan, chargé d'une mission commerciale, de faire des communications diplomatiques, mesure qui appelait le danger qu'on redoutait. La Compagnie n'était point en cause, car une haine naturelle existait dans l'Afghanistan entre la famille usurpatrice de Dost-Méhéméd et le prince d'Hérat, représentant de l'ancienne dynastie. Les Persans attaquant Hérat, Dost-Méhéméd était d'autant plus disposé à les aider que, par sa mère et par sa femme, sectatrices d'Ali, il avait avec eux des relations. Le roi de Perse et Dost-Méhéméd, s'ils eussent réussi à Hérat, auraient, comme mahométans, cherché à arracher Pishaver à la domination des Sicks. Peut-être se seraient-ils répandus

vers Cachemire, pays sur lequel les mahométans ont des prétentions ; mais ils n'auraient eu aucune raison de menacer les Anglais, si ceux-ci ne fussent intervenus par la protection qu'ils assurèrent à Runjit-Sing et par leurs protestations à Teheran. Ils créèrent eux-mêmes une ligue qui ne les aurait pas menacés s'ils eussent agi comme en 1832.

Cependant M. Ellis quitta la Perse au mois d'août 1836 ; outre l'honnête conseil donné à lord Palmerston et approuvé par Son Excellence de se dégager des traités, ses actes principaux furent de se plaindre du comte Simonitch, ambassadeur de Russie, qu'il accusait de conseiller au roi son expédition, puis il ordonna de se retirer du service persan aux officiers anglais qui s'y trouvaient. Il fut remplacé par M. Mac Neill, homme de beaucoup de talent, qui connaissait parfaitement les moyens d'influence que possédait la Russie, mais qui la supposait plus disposée à s'en servir qu'il n'était dans son pouvoir et dans son intérêt. Quand il arriva à Teheran, l'armée persane était campée autour d'Asterabad, et cette première campagne ne fut pas heureuse. Attaquée par les maraudeurs turcomans, elle avait perdu une grande quantité de bagages, et les vivres étaient à un prix énorme dans le camp ; enfin le roi, toujours accompagné de l'ambassadeur russe, se décida à se rapprocher de la capitale et remit l'expédition à l'année suivante. L'intervalle qui s'écoula entre ces deux campagnes fut employé inutilement par le ministre anglais à amener un accommodement entre la Perse et le

prince d'Hérat, qui avait envoyé un ambassadeur. Il paraît que les projets de M. Mac Neill étaient traversés par le comte Simonitch, de la conduite duquel il ne manqua pas de se plaindre comme avait fait son prédécesseur. Ces plaintes même furent transmises à Saint-Pétersbourg et, à dire vrai, il paraît impossible de décider qui, de l'Angleterre ou de la Russie, se conduisit le moins noblement dans cette circonstance. Lord Palmerston et ses envoyés montrent, dans les dépêches, qu'ils s'écrivent, une parfaite indifférence pour les intérêts du roi de Perse et de son royaume, et ne semblent touchés que du danger très-imminent, selon eux, que courent les possessions anglaises de l'Inde. Dans la lettre du ministre anglais au cabinet russe, au contraire, il n'est aucunement question de l'Inde. Lord Palmerston dit n'agir que par humanité, par dévouement à la Perse ; pourquoi, demande-t-il, le roi fait-il des excursions difficiles chez des tribus barbares ? Pourquoi ne pas gouverner sagement son pauvre royaume et ménager ses finances ? Pourquoi surtout l'ambassadeur russe pousse-t-il Méhémed-Schah dans une voie si contraire à ses intérêts ? On devait parfaitement savoir pourquoi, car l'ambassadeur russe ne l'avait pas caché ; il avait déclaré que les barbares que l'on voulait attaquer retenaient chez eux des esclaves russes aussi bien que des esclaves persans, et c'était sans doute une raison valable pour s'intéresser au succès de l'expédition. Le cabinet de Pétersbourg n'eut garde de faire une réponse si simple,

quoiqu'il préparât lui-même une attaque contre ces pays ; il trouva plus convenable de nier l'accusation. Qu'importait en effet que des Russes fussent esclaves chez les Asiatiques ou dans leur propre pays ? Il approuva donc les sentiments humains, les vues politiques de lord Palmerston, et il promit de faire la leçon au comte Simonitch. Je ne connais pas assez particulièrement le comte Simonitch pour dire ou pour nier qu'il écrivit précisément le contraire de ce qu'il faisait, mais j'ai entendu expliquer comme il suit, par des personnes que je crois bien informées, la situation de l'ambassade russe : le comte, né à Raguse, était officier dans l'armée française et fut fait prisonnier pendant la campagne de Russie ; il prit du service dans ce pays après que sa patrie eût été détachée de la France, acquit la bienveillance du général Yermoloff, puis se distingua dans la guerre contre la Perse et fut grièvement blessé à la jambe. Il avait atteint le grade de général et on le nomma ministre à la cour du schah. Comme ses prédécesseurs, il devait recevoir des instructions du général en chef de l'armée du Caucase, et était soumis à une double influence. Or, ce général en chef était ennemi du gouverneur d'Orembourg, général Perofski, ami intime de l'empereur, et qui voulait diriger les affaires asiatiques. Les instructions du ministre variaient, disait-on, suivant les besoins particuliers du chef du Caucase et étaient imparfaitement connues à Pétersbourg. Ainsi lord Palmerston fut mystifié, peut-être involontairement, par le comte Nesselrode

et par son premier employé, M. Rodofinikin, dont il s'était moqué de propos délibéré. Quant à sir John Mac Neill, rien dans ses lettres n'est contraire à sa conduite; comme on verra, il se mit fort au-dessus du droit des gens, mais du moins il ne conseille ouvertement aucune trahison; après avoir, comme son prédécesseur, reconnu la justice de la cause du roi de Perse, il dit, il est vrai, qu'il faut la mettre de côté, mais il laisse à son chef l'honneur d'arriver le premier à une si heureuse conclusion.

Il faut rendre à M. M'Neill cet hommage qu'il contribua puissamment par sa correspondance à exciter les craintes de lord Auckland et qu'il fit intervenir directement le gouvernement de l'Inde dans la discussion; malgré tous ses soins cependant, l'armée persane partit au milieu de juillet 1837 pour sa seconde campagne, et cette fois ne fut pas accompagnée par le comte Simonitch. Mais alors, au grand étonnement de tous, on vit surgir tout à coup un personnage diplomatique que personne ne connaissait et qui frappa les esprits comme un fantôme: c'était le capitaine Vecowitch, Polonais, aide de camp du général Perofsky, que celui-ci envoyait à la découverte et qui, muni de recommandations et accompagné par des Persans, se rendait seul à Caboul et à Candahar pour s'entendre avec les chefs de ces villes. Il réussit, à ce qu'il semble, autant qu'il pouvait l'espérer et sans avoir dépensé de grosses sommes; il n'avait même plus d'argent pour son retour, et les officiers de l'ambassade russe furent obligés de lui en envoyer. Eu-

quelques jours il fit renvoyer l'agent du gouvernement de l'Inde, sir Alexandre Burnes, et put emporter des conventions faites avec la plupart des chefs de l'Afghanistan ; à la vérité, les Anglais se saisirent de quelques-unes de ses lettres, dont la traduction ne causa pas un médiocre embarras à Bombay, où je me trouvais quand on les y envoya, et que le gouvernement britannique a même publiées. La cour de Pétersbourg, qui se distingue par tant de fierté et d'indépendance, aurait pu sans indiscretion demander de quel droit les agents anglais osaient arrêter, ouvrir, lire, publier des lettres adressées par un de ses officiers à un de ses ambassadeurs. Elle n'en fit rien ! Quant à M. M'Neill, il ne cacha pas son étonnement de ce qu'un *méchant capitaine de Cosaques* pût ainsi traverser l'Asie au galop et renverser non-seulement un agent anglais, mais un agent du mérite de Burnes. La chose n'a cependant rien d'inexplicable ; quoique le malheureux Vecowitch fût homme de talent, peut-être en avait-il moins que Burnes, peut-être n'était-il pas *gentleman*, mais il avait, comme cent autres officiers russes, l'aptitude nécessaire aux missions en Asie. Il parlait les langues de ce pays comme celles de l'Europe, connaissait et prenait leurs divers usages assez bien pour faire croire qu'il y était né. Or, c'est là un talent ou plutôt une faculté qui appartient surtout aux agents russes, et que les Anglais possèdent moins que toute autre nation. M. M'Neill est lui-même très-instruit dans la littérature orientale ; peu de ses compatriotes l'égalent

pour la facilité de s'exprimer dans les langues étrangères, et cependant il n'espérerait pas, au moyen d'un travestissement, passer pour un Asiatique. A plus forte raison sir Alexandre Burnes ne pouvait avoir une telle prétention, et il n'était pas en état d'adapter ses discours à l'intelligence d'Afghans ignorants, de les séduire par des contes et des nouvelles à leur portée. C'est qu'en effet le mérite proprement dit, l'instruction et la moralité sont fort inutiles chez les Asiatiques ; un sauteur de corde, un faiseur de tours, seraient chez eux les meilleurs ambassadeurs. L'usage de les employer à des missions diplomatiques ne s'est cependant pas encore établi, et jusque-là il faut se résigner à voir des Géorgiens, des Arméniens, des Russes et des Polonais dépasser dans toute l'Asie les agents des autres puissances et pouvoir être de plus hommes de mérite, suivant l'acception ordinaire de ce mot.

Mais à peine Vecowitch avait-il passé, qu'une discussion s'éleva entre le ministre anglais et le gouvernement persan. Les conférences avec l'envoyé d'Hérat n'avaient eu aucun résultat, et cet agent était retourné dans son pays. Il semblerait que, puisqu'il en était venu sans le secours de la mission britannique, il pouvait y retourner de même et qu'en sa qualité d'Asiatique, il était, plus qu'un Européen, juge de la manière de voyager. Cependant M. M'Neill crut utile de le protéger, et pour cela envoya un de ses domestiques avec ordre de l'accompagner jusqu'à Mesched et de revenir aus-

sitôt l'avertir si l'Afghan était arrêté. Sir John M'Neill aurait, dans ce cas, rédigé une protestation contre une telle violation du droit des gens. Rien de fâcheux n'advint à l'envoyé, qui traversa Mesched sans accident. Cependant le domestique de M. M'Neill, qui dans les papiers officiels est nommé, on ne sait trop pourquoi, *gowlam* ou esclave, qu'on représente comme appartenant depuis trente ans à l'ambassade, tandis qu'en réalité c'était un domestique fidèle et particulier de l'ambassadeur, ne revint pas, mais alla jusqu'à Hérat. De là il retournait avec des lettres et des présents pour son maître, lorsqu'il fut reconnu et arrêté par un détachement de l'armée persane qui le maltraita. Sir John M'Neill alors se déclare insulté, exige une satisfaction du gouvernement persan, et lord Palmerston se hâte de donner son approbation à l'ambassadeur. En fait, les personnes de l'intelligence la plus bornée penseront que le ministre anglais désirait tout simplement savoir par un homme de confiance quelle était la situation d'Hérat. Quant aux privilèges diplomatiques, ils ne s'étendent dans aucun pays aussi loin que le prétendait M. M'Neill. L'envoyé d'Hérat n'était pas accrédité près de la mission anglaise, qui elle-même ne l'était pas à Hérat. Si les Persans avaient permis à l'ambassadeur anglais, sur sa demande, qu'il s'interposât comme médiateur entre lui et la cour de Perse, ce rôle finissait à la rupture des négociations. Il n'était pas par ce fait chargé de la protection d'un agent qui, avant de quitter Hérat, n'ignorait pas que des

actes de trahison étaient fort possibles en Perse. Ali-Méhéméd-Bey, le domestique de M. M'Neill, n'aurait eu aucune nouvelle à rapporter en pareil cas, car il aurait probablement été traité comme l'envoyé. Les communications d'ailleurs ne sont pas si difficiles en Perse que l'envoyé afghan ne pût écrire et que M. M'Neil ne pût envoyer à sa recherche, si on ne recevait pas de ses lettres. Quant à la protestation qu'il aurait rédigée, M. M'Neill eût été sans doute le premier à en rire, car il n'ignore pas que les droits des ambassadeurs ne sont pas fixés en Asie comme en Europe. Tous ceux qu'un prince de l'Orient envoie hors de ses États se nomment ambassadeurs, qu'ils soient chargés d'acheter une livre de poivre ou de conclure un traité. Enfin M. M'Neill avoue qu'il espérait que son domestique rapporterait une proposition d'arrangement prête à être échangée entre la Perse et Hérat, ce qui explique mieux que tout le reste le voyage de Méhéméd-Bey. Cela prouve malheureusement aussi que l'ambassadeur poursuivait de son chef des négociations dont les Persans ne l'avaient pas chargé, dont ils ne voulaient plus; sans doute il remplissait son devoir en cherchant jusqu'au dernier moment à obtenir ce que désirait son gouvernement; mais les Persans n'étaient pas obligés de voir les choses de cette manière. Quoi! un ambassadeur proteste contre l'attaque d'une ville, se mêle aux négociations, puis, quand elles sont rompues, quand les hostilités sont déclarées, il envoie un agent secret dans cette ville, et

on trouve cet agent chargé de correspondances ! Qui donc assurait les Persans que Méhéméd-Bey n'était pas allé pour appuyer de sa présence les assertions de l'envoyé d'Hérat, pour promettre aux assiégés la protection de l'Angleterre, pour encourager la défense ? Qui assure qu'à son retour il ne pouvait pas répandre des nouvelles propres à affaiblir le courage des assiégeants ? Et un ambassadeur qui, dans un pays civilisé, aurait couru pour une telle conduite le risque de subir un jugement et dont le domestique, comme regnicole, eût été infailliblement pendu, se croit en droit de demander réparation ! C'est là le renversement de toutes les idées de bon sens et de justice.

Pendant que l'on soumettait ces faits à l'appréciation du sage et discret ministre des affaires étrangères de Londres, l'ambassadeur avait jugé convenable de tenter une chose plus étrange encore. On sait la toute-puissance du clergé persan, et le mouchteïd ou grand mollah d'Ispahan marche quelquefois l'égal du roi. M. M'Neill ne recula pas devant l'idée de lui écrire une lettre que publièrent les journaux de l'Inde et par laquelle il l'engageait à s'opposer à l'expédition d'Hérat. Je crois que le caractère d'ambassadeur ne sauverait pas, en Angleterre, de la justice des tribunaux un individu qui s'aviserait d'exciter contre le gouvernement un des corps de l'État, et qu'il apprendrait à ses dépens ce qu'est un crime de haute trahison. D'ailleurs, l'ambassadeur et son chef furent assez modérés dans cette circonstance ; le mouchteïd fit le contraire de ce qu'on lui deman-

dait, c'est-à-dire qu'au lieu de déclarer la guerre impie, il la déclara sainte et promit le paradis à ceux qui y succomberaient. M. M'Neill et lord Palmerston ne protestèrent pas contre lui.

Lord Auckland, cependant, inquiet des succès de Vecowitch, et que les lettres de l'ambassadeur en Perse ne tendaient pas à rassurer, pensa qu'une démonstration sur les côtes de Perse intimiderait le roi, et donna ordre au gouvernement de Bombay de préparer une expédition. Des troupes furent donc embarquées et vinrent prendre possession de l'île de Carrak, située à l'entrée du golfe de Bouchir. Il est vrai que cette mesure était textuellement contraire au traité entre la Perse et l'Angleterre, car ce traité a prévu l'occupation de Carrak, qui exige l'agrément préalable du schah. On ne demanda la permission de personne, ce qui simplifiait singulièrement les réponses. On remarque cependant que le gouvernement de Bombay ordonnait de réclamer l'assentiment des autorités et de s'en passer si elles ne l'accordaient pas, et il paraîtrait en outre que le résident de Bouchir rencontra, par hasard, quelqu'un à qui il parla à ce sujet; ce n'était pas un représentant du roi de Perse, car c'était un homme qui fuyait de Bouchir. Il s'agissait, en effet, de choses trop importantes pour qu'on se laissât arrêter par une violation de territoire. Sir John M'Neill, ayant inutilement dressé sa protestation pour l'ambassadeur d'Hérat, inutilement demandé satisfaction pour Ali-Méhéméd-Bey, inutilement menacé de quitter la Perse, changea tout

à coup d'avis et, sur l'invitation que lui en fit lord Auckland de ramener le roi de devant Hérat *par traité ou autrement*, prit la résolution de se rendre au camp. Certes, il s'y passait un fait digne de son observation : un jeune et brave officier de l'armée de Bombay, le lieutenant E. Pottinger, passait par Hérat à l'insu de M. M'Neill, quand le domestique Méhéméd-Bey le rencontra et, au retour, instruisit son maître de cette circonstance. Or, cet officier, qui appartenait à l'artillerie, n'hésita pas à offrir ses services pour défendre la place. L'Angleterre n'était pas en relation avec le prince d'Hérat, n'avait avec lui aucun traité, aucun droit de prendre sa défense, et se trouvait dans une condition précisément contraire envers son allié le roi de Perse. Elle avait ordonné aux officiers placés par elle-même au service de ce roi de ne point l'aider dans la guerre, et approuva M. Pottinger de combattre sans autorisation contre un prince allié. Elle alla plus loin, car lord Palmers-ton fut assez osé, lorsqu'il connaissait et louait la conduite de M. Pottinger, pour reprocher à la Russie les services rendus de la même manière au roi de Perse par le général Simonitch et ses officiers. Cet excellent comte de Nesselrode fut fort empêché pour trouver une excuse contre cette accusation ! Enfin, M. M'Neill arriva au camp sans encombre ; le roi lui avait fait, il est vrai, notifier par le ministre des affaires étrangères de s'arrêter, en lui expliquant que sa présence devant la ville encouragerait les assiégés dans leur résistance ; mais une telle invita-

tion n'était pas faite pour arrêter l'ambassadeur ; il écrivit à lord Palmerston que, comme de raison, il n'avait pas même pris la peine de répondre et avait continué sa route. Lord Palmerston trouva le procédé tout naturel et l'approuva. Malheureusement le comte Simonitch, voyant son collègue se diriger vers le camp, se hâta de le suivre et, quoique boiteux, arriva avant qu'il eût pu, suivant l'expression de lord Auckland, emmener le roi de devant Hérat par un traité ou autrement. Puis les Persans se permirent de témoigner de la froideur à l'envoyé anglais. Il était venu par force, faisait menacer les côtes de Perse par une expédition, débarquer des troupes sur le territoire persan, encourageait un des siens à défendre la ville ; on aurait dû évidemment lui montrer la plus vive amitié ! Il avait, comme on voit, raison de s'étonner et de se dire offensé ; cependant il se décida à partir, mais il eut avant la satisfaction de déclarer au roi, au nom de lord Palmerston, que le gouvernement de Sa Majesté Britannique voyait avec déplaisir que Sa Majesté Persane portât ses armes du côté de l'Afghanistan, et que si elle persévérait, l'Angleterre romprait avec elle et prendrait, pour la sûreté de ses possessions, telles mesures qu'elle jugerait utiles. "Je ne crois pas que l'histoire offre beaucoup d'exemples d'une manière aussi dégagée de rompre d'anciens et de solennels traités. Des envoyés anglais n'avaient jamais nié que le roi de Perse fût dans son droit envers Hérat ; il se maintenait avec les Anglais dans les ter-

mes de ses engagements, et, quant aux explications il en donnait, à ce qu'il paraît, d'assez nobles : « Je ne puis, disait-il, comme souverain et comme mahométan, permettre que mes sujets soient traînés en esclavage ; je n'ai contre l'Angleterre aucun dessein hostile, mais je dois accomplir mes devoirs. »

Excepté la lettre au mouchteïd d'Ispahan que j'ai lue mais que je n'ai pas sous les yeux, tous les faits que je viens de rapporter sont publiés dans les papiers officiels du parlement anglais, et je tiens à faire cette observation, car on pourrait croire, tant ils sont étranges, que je les ai inventés à plaisir. Personne en France ne suit la politique européenne en Perse, et ce qui s'y passe nous intéresse médiocrement ; il est donc peu à regretter que ces observations n'aient pas été faites plus tôt. En Angleterre, on s'en occupe nécessairement davantage, et nombre de personnes peuvent juger des faits ; quoique, dans un intérêt national et peut-être par pudeur, on ne se soucie pas de les dénoncer, je crois pouvoir affirmer que plusieurs parmi les plus éclairés ne les approuvent guère. La cour de Pétersbourg, elle, n'est pas si scrupuleuse ; elle trouva admirable la conduite du cabinet anglais. Elle se hâta de destituer le comte Simonitch pour avoir mal compris les désirs de l'Angleterre, pour avoir montré quelque intérêt au jeune souverain près duquel il était accrédité, pour avoir enfin désiré arracher à l'esclavage des sujets russes. Le pauvre Vecowitch, après sa courte et brillante excursion, qu'il n'avait probablement pas entreprise

de son chef, fut si bien traité à son retour dans la capitale, qu'après avoir détruit sa correspondance, il se brûla la cervelle. En revanche, M. Nesselrode ménagea plus tard à sir John M'Neill une brillante entrée à Pétersbourg et eût la satisfaction d'annoncer à lord Palmerston qu'il avait été assez heureux pour s'expliquer avec cet ambassadeur et le rassurer sur les intentions de la Russie.

Sir John M'Neill, cependant, se voyant si bien appuyé par son gouvernement, à peu près certain du degré de fermeté qu'il avait à craindre de la Russie, rassuré sur la résistance qu'offrirait Hérat, aurait voulu profiter de la circonstance pour régler toutes les affaires de l'Angleterre ; ainsi, il avait, avant de quitter le camp devant Hérat, déposé un *ultimatum* en six articles qu'on aurait pu aisément renfermer en deux. Il s'agissait, comme chose principale, de réparations dues en premier lieu pour le fameux Ali-Méhéméd-Bey, puis pour une autre insulte faite à la résidence de Bouchir. Le dernier article (le moins important sans doute) demandait *immédiatement* un traité de commerce. Sir John erra en Perse loin de la cour aussi longtemps qu'il put le faire, espérant qu'on accorderait ce qu'il désirait, mais il ne put réussir. Tantôt il était plein d'espoir et se rapprochait de Tèheran ; tantôt il s'en éloignait. Le roi, il est vrai, n'était pas sans inquiétude, et un jour, dit-on, Haggi-Agassi, le premier ministre, qu'on disait dévoué à la Russie et qu'on avait eu soin de comprendre dans l'accusation d'insultes, fut sur le point

d'être disgracié. Il se rendit chez le roi, ôta de sa ceinture l'écritoire, signe de la dignité, se dépouilla des châles, présents de son maître, déposa le tout à ses pieds; revenu ainsi à ses fonctions de simple mollah, d'instituteur, il s'assit en face de son élève : « Laissons, lui dit-il, toutes ces absurdités de vizir, de politique, d'affaires d'État avec des infidèles; je ne suis plus ministre, mais Haggi-Agassi tout court. Es-tu donc devenu un âne, un stupide animal pour t'inquiéter de ce que fera un fils de damné, pour savoir s'il partira ou restera? Crains-tu de perdre l'*Ekim-Cutchuq* (on nommait en Perse M. M'Neill, petit médecin, pour le distinguer du docteur Cormick, qu'on appelait *Ekim-Buzurg* ou grand médecin). Où veux-tu aller toi-même? est-ce au ciel ou dans l'enfer? Et qui, plus que moi, est chargé de te montrer le chemin du ciel? A qui ton père a-t-il confié ton éducation? Voyons, ose me sacrifier, imbécile, je me moque de toi, de ta royauté et de mes fonctions de ministre et t'abandonnerai sans regret. » Cette allocution fit son effet, et sir John M'Neill, ayant, sur ces entrefaites, demandé qu'on lui donnât copie d'une lettre que le ministre des affaires étrangères avait écrite pour se plaindre de sa conduite à un gouvernement étranger, n'obtint pas de réponse. Alors il s'était décidé à quitter définitivement la Perse.

---

---

## CHAPITRE XII

Expédition de Carrak. — Caractère de cette expédition. — Intrigues qui l'accompagnèrent. — Mesures de police à Bombay.



Il faut remarquer, si l'on veut concilier l'éloge mérité que j'ai dû faire du gouvernement de la Compagnie avec les actes que je viens de rapporter, que ce gouvernement restait parfaitement en dehors des affaires de la Perse ; la cour des directeurs, en effet, loin de se laisser entraîner par cette espèce de vertige qui dominait le ministère, écrivait, au moment même où elle venait d'apprendre que le roi de Perse partait pour sa seconde campagne contre Hérat, l'ordre suivant à lord Auckland : « Quant aux États situés à l'ouest de l'Indus, vous avez toujours suivi la marche convenable, qui est de s'abstenir de tout engagement politique avec les nations et les partis de ces contrées et de ne point entrer dans leurs querelles ; mais de maintenir autant que possible des rapports amicaux avec eux tous, d'obtenir et de nous transmettre les informations les plus exactes que vous pourrez sur cette partie de l'Asie. » Telle était l'opinion sage et réservée de la cour, le 20 septembre .

1837, lorsqu'elle connaissait parfaitement les vues, les craintes et les espérances des ministres britanniques en Perse. Je dois ajouter à l'honneur de ce corps que toutes les instructions, tous les avis que les personnes les mieux informées lui ont attribués, mais qu'évidemment je ne pouvais connaître avec exactitude, sont d'accord avec la phrase remarquable que je viens de citer. On a pu voir dans le résumé que j'ai présenté de la constitution de la Compagnie, que la cour était passive et obligée de se conformer aux ordres du gouvernement dans les affaires de politique étrangère. Il y aurait par conséquent une grande injustice à lui attribuer la conduite du ministère envers la Perse, conduite qu'elle était trop éclairée pour approuver.

Quant au gouvernement de l'Inde, ou plutôt à lord Auckland, qui, s'étant éloigné de Calcutta, agissait sans l'avis du conseil, il est impossible de l'absoudre de tout blâme dans ces étranges transactions. Il n'avait en aucune façon le droit de briser les traités contractés par son souverain et d'envoyer, sans déclaration de guerre et seulement pour appuyer les négociations d'un ambassadeur, saisir un territoire étranger. Que dirait l'Angleterre si la France, pour aider la diplomatie de M. de Saint-Aulaire, faisait un débarquement à Greenwich? Il est évident que de tels procédés ne sont pas, de quelques phrases qu'on les accompagne, différents, quant au fond, de ceux des flibustiers. Si la Perse est un pays barbare (et j'admets ce fait), il ne faut pas agir avec elle

comme avec les États civilisés, y maintenir un ambassadeur, y rédiger des traités; mais, quand on a fait toutes ces choses, quand on s'est considéré même comme très-heureux de les avoir obtenues, que dire d'un gouverneur qui, sans ordre supérieur, sans nécessité urgente, sans déclaration préalable, pratique une violation de territoire? Sir John M'Neill avait une belle occasion de faire contre le gouverneur général de l'Inde cette protestation qu'il avait apprêtée en faveur de l'envoyé d'Hérat.

Les raisons qui pouvaient pervertir le sens droit, les sentiments honnêtes et bienveillants de lord Auckland, jusqu'à lui faire commettre un acte si monstrueux, étaient de deux natures : d'abord il était poussé par les correspondances de sir John M'Neill et de sir Alexander Burnes, puis l'état des esprits dans l'Inde excitait à un haut degré son inquiétude. Si j'ai blâmé la conduite politique de sir John M'Neill, c'est que la justice et la vérité ne doivent être jamais sacrifiées, mais personne n'est plus que moi porté à le considérer comme un homme parfaitement loyal, obéissant à ses convictions et suivant ce qu'il croyait être son devoir. Nul cependant n'est exempt des infirmités humaines, et, quelle que fût la supériorité d'esprit de cet envoyé, il était impossible qu'il n'éprouvât pas un certain dépit quand, croyant, après de grandes peines et avec une incontestable habileté, être arrivé à son but, il voyait s'évanouir ses espérances. Chaque jour près de réussir, et le lendemain obligé de recommencer, telle était la situation de ce

ministre dont la venue avait été présentée par ses compatriotes comme le seul moyen d'arracher la Perse à la Russie. Sir Alexander Burnes, de son côté, dont la réputation était si brillante, ne pouvait être très-flatté de céder la place à un inconnu, au Cosaque Vecowitch. Les rapports de ces deux correspondants principaux du gouverneur général devaient certainement être empreints d'un sentiment de jalousie contre les Russes, qu'ils accusaient de leur mauvais succès, et tendaient nécessairement à augmenter la crainte, assez légitime d'ailleurs, de leur pouvoir. La situation intérieure était plus grave encore. Le gouvernement suivait la trace d'un vaste complot dont on n'avait pu encore saisir toutes les ramifications, dont peut-être on s'exagérait l'étendue, et qui avait pénétré dans l'armée. Les rumeurs les plus absurdes circulaient et étaient adoptées facilement, grâce à l'ignorance des Indiens ; des écrits hostiles étaient répandus parmi les mahométans, prêts à se soulever ; les terreurs que laissait paraître le gouvernement de l'Inde, les précautions qu'il prenait, les commentaires des feuilles publiques sur les mouvements de l'armée persane, ne tendaient pas à calmer les esprits, à réprimer les mécontents, à arrêter les menées et les intrigues. Chaque jour on annonçait quelque victoire remportée par Méhémed-Schah, puis l'avance de troupes russes ; j'ai entendu des Persans de Bombay appeler presque publiquement de leurs vœux la venue de leur roi, exalter sa puissance, le comparer à Nadir-Schah, prédire qu'il se-

rait le libérateur des Indes, le destructeur des abominables Anglais. Tous ces symptômes, sur lesquels on ne pouvait se méprendre, excitaient avec raison la sollicitude du gouverneur général et des gouvernements subordonnés.

On pourra juger de l'étendue des intrigues qui devaient agiter les naturels, si l'on remarque que les Européens eux-mêmes n'y restaient pas étrangers. Un jour on m'apporta une lettre signée par un comte que je ne connaissais pas encore et qui m'ordonnait, sous forme de prière, de faire promptement et sûrement passer, malgré les Anglais, une lettre à Son Excellence M. le général Yermoloff, ambassadeur de Russie en Perse. Outre qu'il n'y avait pas en Perse d'ambassadeur de ce nom, j'éfus vivement offensé de ce qu'on voulait se servir de moi, et sans mon aveu, pour favoriser des démarches clandestines et peut-être je ne sais quel espionnage russe. Si, à Bassora ou en Arabie, j'avais droit de me mêler des affaires publiques, d'empêcher autant qu'il était en mon pouvoir les Anglais de sortir des traités, je n'en avais aucun d'intervenir dans leurs querelles avec la Perse ou la Russie. Le signataire ne m'ayant pas donné son adresse, et ne pouvant lui renvoyer sa lettre, n'étant point d'ailleurs autorisé à la garder, et n'ayant que la poste pour correspondre avec la Perse, je l'y portai moi-même et expliquai au directeur comment elle m'était parvenue. Une autre fois un homme qui était devenu éminent dans le service, mais d'un caractère excentrique, qui se chargeait

volontiers du rôle de redresseur de torts, et avait pris sous sa protection spéciale l'ancien rajah de Sattarah, vint, avec l'agent de ce rajah, m'engager à demander de faire intervenir en sa faveur le gouvernement français. L'agent me fit même offrir de l'argent dans ce but ; il est vrai que l'Européen était convaincu que son protégé ne se livrait pas, dans le moment le plus critique, à des intrigues dont tout le monde le soupçonnait. Enfin, et toujours à la même époque, je reçus la visite d'un indigène élevé par son rang et par son titre, et qui ne me cacha pas sa mission ; il était chargé par un prince de l'Inde de négociations avec le roi de Perse et me demandait des avis que je refusai de lui donner. Je pourrais citer beaucoup d'autres faits venus à ma connaissance, mais je me borne à ceux que je rapporte, parce qu'ils ne peuvent aujourd'hui compromettre personne et qu'ils suffisent pour faire apprécier l'esprit qui animait d'abord les populations et le véritable danger dans lequel le gouvernement lui-même avouait se trouver.

Les gouvernements subordonnés de Madras et Bombay n'avaient point à prendre l'initiative en de telles circonstances et se bornaient à exécuter les ordres supérieurs qu'ils recevaient ; mais, chargés de veiller au maintien de la tranquillité, les mesures de police devinrent un peu plus sévères. Bombay devait s'en ressentir plus que toute autre place ; outre que cette ville était le point par où l'on communiquait le plus facilement avec la Perse et le Sind, dont on se

défilait davantage, elle venait inopinément de se remplir d'étrangers. La famine se faisait sentir dans la province de Gugerat et dans le Sind et avait conduit un nombre considérable d'émigrés dans cette capitale. Elle ressembla bientôt à une ville de l'Égypte par la quantité de mendiants qui invoquaient la charité publique. Pour comble d'infortune, la mousson se fit attendre et l'eau devint si rare que pour la ménager on fut forcé de confier les citernes publiques à la police. C'est en de pareilles circonstances que se manifeste l'excellence des gouvernements européens. Chaque année, au commencement de mai, le vent qui soufflait du nord-est perd tous les jours de son intensité ; le calme succède ; puis, le soir et le matin de lourds nuages restent suspendus au ciel ; alors la chaleur devient insupportable ; le corps se couvre de boutons et on ressent des démangeaisons continuelles ; c'est aussi le moment que choisit le choléra pour se montrer, et ceux qui le peuvent fuient dans les montagnes. Mais, vers la fin de ce mois ou au commencement de juin, les nuages s'élèvent et on les voit passer rapidement en légers flocons blancs, puis ils se rassemblent et forment de grosses masses qui s'abaissent insensiblement vers les montagnes ; alors tous les yeux se portent avec anxiété vers la terre ferme et les îles élevées ; on veut voir le premier éclair, entendre le premier coup de foudre qui annonceront la venue de la mousson, et quand on a reconnu ces phénomènes, que l'on nomme *éléphanta*, parce que c'est au-dessus de l'île de ce nom

qu'on les observe ordinairement, on attend le vent du sud-ouest, qu'on ne tarde pas à sentir. Quelquefois il souffle tout à coup avec violence, soulève des vagues énormes, renverse des forêts de cocotiers, pousse l'un contre l'autre les vaisseaux à l'ancre dans le port même, ou les brise contre les rochers de l'île et les murs de la ville ; il est arrivé que les digues les plus fortes et les jetées les plus solides fussent renversées par les flots ; en même temps les nuages s'amoncellent, le tonnerre et les éclairs se succèdent sans interruption, et un déluge de pluie fond sur le pays. Ainsi se manifeste le changement de mousson, ainsi il est annoncé que le vent a passé du nord-est au sud-ouest, où il sera fixé pour trois ou quatre mois. C'est là la saison la plus importante de l'année, car sur elle se règle la navigation et se fondent les espérances de l'agriculture ; les habitudes sociales changent aussi brusquement à cette époque ; c'est l'hiver de l'Inde. Dès qu'il approche, on voit disparaître de l'esplanade de Bombay ses murs en balles de coton, et les rues sont encombrées de longues processions de *coulis* qui les portent dans les magasins ; chacun ploie la tente qu'il avait dressée sur cette esplanade et on dirait qu'une ville a été engloutie en quelques heures ; la scène la plus animée fait place à la solitude la plus profonde ; on n'entend plus que les mugissements de la vague et le bruit du vent. Hier encore vous marchiez sur un terrain rougeâtre, sur un sable brûlant ; aujourd'hui, au même lieu, vous foulez sous vos pieds un superbe gazon de verdure, tant est

prompte la végétation. Mais après quelque temps la pluie du ciel cessera tout à fait, et on se hâte de recueillir celle qu'envoie la Providence. Partout des canaux reçoivent celle des toits et la conduisent dans les citernes des maisons. Hors de la ville sont d'immenses réservoirs creusés dans le roc, où l'on descend par de beaux escaliers en pierre ; on les nomme *tank* et il s'en trouve, comme celui de Baboula, par exemple, qui ressemblent à un lac par l'étendue. On compte sur la mousson pour les remplir ; on calcule s'ils auront reçu assez d'eau pour la provision de l'année. Si l'on conçoit des craintes comme en 1838, on verra de riches habitants faire creuser la terre pour en chercher dans ses entrailles et construire à leurs frais, pour le public, un grand réservoir de plus ; c'est à des actes pieux de ce genre que Bombay doit la plupart de ceux qu'il possède ; c'est de cette manière qu'à l'époque dont je parle, un Parsi, Framgi Covagi, en construisit, à la porte du bazar, un qui dut lui coûter des sommes énormes, tant à cause du nombre d'ouvriers que de la maçonnerie. Lorsque les citernes privées sont épuisées et que la population doit s'approvisionner\* tout entière aux établissements publics, la foule s'y presse parfois tellement que des batailles et des accidents s'ensuivent. Les femmes qui, comme chez les Arabes, sont spécialement chargées d'apporter l'eau dont elles remplissent leurs vases de cuivre, sont alors repoussées. Il en fut ainsi pendant cette année que la famine et l'ambition rendirent célèbre. Alors la police, qui

se fait à peine sentir dans l'Inde, fut obligée d'intervenir. La charité publique vint au secours des malheureux, et un comité s'établit bientôt pour recueillir des souscriptions et leur donner des aliments.

Cependant l'expédition dirigée par mer contre la Perse n'avait pas attendu pour partir que la mousson fût dans toute sa force. Le 7 avril, sir John M'Neill avait écrit au gouverneur général pour lui exposer sa situation et, dès le 1<sup>er</sup> mai, celui-ci ordonnait le départ : les troupes, les navires de guerre devaient être mis à la disposition de l'ambassadeur, auquel lord Auckland faisait connaître ses résolutions. Le gouvernement de Bombay adopta, le 19 mai, les mesures nécessaires pour remplir les ordres du gouverneur, et, le 4 juin, l'expédition put partir. Elle consistait en deux navires à vapeur, deux ou trois navires de guerre et des transports; on envoya à diverses reprises environ un millier d'hommes. Ce n'était pas certainement là une armée en état de conquérir la Perse ni même de l'effrayer beaucoup. Il n'était probable ni que les Anglais désirassent cultiver le rocher de Carrak ni qu'ils l'occupassent pour faire une démonstration puérole. Quoiqu'ils ne l'aient pas avoué publiquement, leur projet n'était pas moins dangereux pour la Perse; on sait ces prétendants au trône que j'ai dit s'être fixés à Bagdad sous la protection britannique et y toucher une pension annuelle de la Compagnie de cent cinquante mille francs pour le père et soixante-quinze mille pour les enfants. On voulait, s'il était nécessaire,

mettre l'un d'eux à la tête d'une armée dont la petite force de Carrak aurait été le noyau et qu'on aurait promptement levée avec de l'argent ; un autre, aidé du corps d'officiers et de sous-officiers anglais réunis à Bagdad, pouvait s'avancer vers Kermanschah, si bien que le roi eût été à l'improviste attaqué au sud et au couchant de l'empire et aurait dû quitter Hérat pour se défendre. Comme il n'y avait que ce moyen d'expliquer en quoi l'envoi de troupes pouvait avoir quelque utilité, que ce moyen en lui-même était perfide et déshonnête, j'en fis, sans aucun scrupule, avertir le pacha de Bagdad et l'engageai à ne pas permettre sur son territoire de tels préparatifs d'hostilité contre un souverain reconnu, avant d'avoir pris les ordres de son gouvernement. Si l'on prétendait que je pris là une peine inutile et que mes craintes étaient chimériques, je répondrais que j'appris plus tard d'un des fonctionnaires les plus élevés de l'Inde que je ne m'étais pas trompé ; je n'avais d'ailleurs nul besoin de cet aveu. Ma lettre pour Bagdad était partie avec l'expédition, et avait passé sur un des bateaux à vapeur de l'Euphrate ; or, à son retour, ce bateau conduisit à Bassora un des prétendants ; ce fut là qu'on lui intima l'ordre de ne pas dépasser cette ville. Il ne cachait nullement le projet dont on avait voulu le faire l'instrument ; il était si public, que les lettres qui annoncèrent l'heureuse arrivée de l'expédition le dénoncèrent, et qu'il fut même publié dans les journaux de l'Inde. Enfin le colonel Stoddart, dans une lettre à M. M'Neill, écrite du camp d'Hé-

rat, lui annonce qu'on a fait courir, parmi les soldats persans, le bruit que les prétendants s'avançaient par Kermanshah. Un conseiller de l'ambassade russe, M. Goutte, indigné de tels procédés, ne craignit pas de déclarer même que, si telle était la conduite de l'Angleterre, la Russie devrait l'attaquer. M. Goutte est probablement aujourd'hui destitué pour avoir eu tant d'audace. On conviendra qu'il s'agit ici d'un fait qui intéresse à un haut degré la morale publique, et qui est de nature à affecter l'honneur de la nation britannique. Il faut donc que la responsabilité demeure sur ceux-là seuls qui l'ont commis. La cour des directeurs en est parfaitement innocente; elle n'avait pas pu recevoir la lettre de M. M'Neill du 7 avril, ni dicter celles que lord Auckland, au 1<sup>er</sup> mai suivant, avait écrites en conséquence. M. M'Neill, d'un autre côté, après avoir écrit le 7 avril, n'aurait probablement pas, s'il avait sollicité une expédition, quitté le camp du roi au commencement de juin, c'est-à-dire avant qu'elle pût être arrivée. Il faut donc attribuer ces actes à lord Auckland lui-même ou à des agents inférieurs en rang à M. M'Neill, à moins que celui-ci n'ait pas cru convenable de se trouver dans le camp du roi quand viendrait la nouvelle.

On comprend bien que je ne négligeai pas d'informer le gouvernement du roi de ce qui se passait et de ce que j'avais cru devoir faire, et j'é suis certain aujourd'hui qu'il le connut plutôt que le gouvernement anglais. La France n'avait aucun intérêt direct à ce que la politique anglaise eût ou n'eût pas en

Perse l'avantage sur la politique russe, à ce que Méhémed-Schah se maintint sur le trône ou en fût chassé par ses parents; nous n'étions pas chargés de renfermer l'Angleterre dans une conduite loyale et digne envers des pays auxquels nul traité ne nous attachait; je n'avais donc pu intervenir que comme accrédité dans une province turque qu'il était de mon devoir d'empêcher de devenir, à l'insu du gouvernement turc, un foyer d'intrigues, un centre de conspirations dirigées contre une nation voisine et alliée. J'ignorais alors qui avait ordonné les mesures que je dénonçais et que je cherchais à empêcher. Si elles émanaient du gouvernement anglais lui-même, quoique je n'eusse pas dépassé le cercle de mes devoirs, il était possible que ma démarche, déplût au ministère. Aussi écrivis-je à M. le comte Molé que, dans ce dernier cas, je me soumettrais sans murmure à sa désapprobation. Cette fois encore, le ministre qu'on accusait d'être si humble devant les puissances étrangères, s'abstint de me blâmer lorsque je l'invitais moi-même à le faire; il y a mieux, si le scandale de cette menace permanente que l'Angleterre maintenait à Bagdad contre la Perse a cessé, si le corps de ses officiers y a été dissous et si les pensions de prétendants sont retirées, peut-être pourrait-on l'attribuer au ministre français. Voilà encore un des exemples de cette lâcheté reprochée à notre gouvernement et particulièrement à M. Molé. Quant au sublime empereur, à cet homme d'un caractère de fer, d'un courage inébranlable, il

agissait autrement ; si l'Angleterre se plaignait de ses ambassadeurs et que ses ambassadeurs eussent raison, il les destituait et faisait accueil à leurs antagonistes ; ses sujets en esclavage, il les abandonnait comme il avait abandonné les Grecs ; ses agents avaient le suicide pour dernière ressource ; se serait-il inquiété du danger qui, de Bagdad, menaçait un de ses alliés placé par lui-même sur le trône, quand son premier ministre avait eu le bonheur de faire agréer ses explications à M. M'Neill ? Souverain bien digne de louanges en effet, bien autorisé à se comparer au roi Louis-Philippe et à se placer modestement au-dessus de lui !

Cependant les préparatifs que l'on faisait à Bombay et dont on ne cachait à personne la destination pour Carrak, inquiétaient vivement plusieurs de ses habitants. Des Arméniens étaient venus en assez grand nombre à Bouchir et s'y étaient établis à l'ombre du pavillon de la résidence. Les Anglais, que leur éducation et les institutions nationales par lesquelles ils sont séparés comme les Indiens, en certaines castes de nobles, de *gentlemen* et de non *gentlemen*, et dont la société paraît basée sur la répulsion, n'ont pas moins que d'autres les vertus qu'inspire le christianisme. Ils ne le cèdent à aucun autre peuple pour l'humanité et la charité. Aussi, quoique considérant les Arméniens comme une race d'hommes de nature inférieure, ils avaient pour eux de la sympathie, et leur accordaient une protection efficace. Aux yeux des Persans, qui, comme tous

les Asiatiques, croient que la terre est divisée principalement entre des hommes, non de nations, mais de religions différentes, les Arméniens passaient pour Anglais, mais pour des Anglais de pauvre condition. Or, il était évident que si les Persans trouvaient mauvais que les Anglais vinssent occuper Carrak, ils déchargeraient d'abord leur colère sur les pauvres Anglais de Bouchir, c'est-à-dire sur les Arméniens. Je considère comme un grand honneur, non pour moi, mais pour le gouvernement dont j'étais l'humble instrument, que les Arméniens de Bombay soient venus me prier, dans cette circonstance difficile, de recommander leurs parents et leurs coreligionnaires de Bouchir à la sollicitude du gouvernement de Bombay. Ils me chargeaient, disaient-ils, de présenter leur requête, parce qu'ils savaient que le roi de France était, en Orient, le protecteur naturel des chrétiens, et qu'ils n'ignoraient pas le zèle avec lequel j'avais exécuté ses ordres à Bassora. Quoique je ne fusse pas accrédité à Bombay, j'aurais, dans une telle circonstance et, si je l'eusse cru utile, passé par-dessus tous les usages et transmis la demande des Arméniens. Cela n'était nullement nécessaire, car l'humanité et les bons sentiments des membres du gouvernement de Bombay n'avaient besoin d'être excités par personne. Ils pouvaient craindre cependant qu'on leur adressât un reproche que l'Angleterre n'épargne pas à d'autres puissances. Quand la France ou l'Autriche intervenaient en Orient pour les catholiques, quand la

Russie protégeait les schismatiques, l'Angleterre n'avait jamais manqué de dire qu'on excitait la révolte puisqu'on venait au secours de sujets rebelles. Les hommes les plus honorables avaient été ébranlés par des accusations de ce genre répétées avec cette ténacité dont l'Angleterre seule est douée. Cette confusion d'idées qui assimilait des princes asiatiques aux souverains de l'Europe, des chefs de bandes à des chefs de sociétés, atteignait les meilleurs esprits. Il aurait été fort possible que le gouvernement de Bombay, malgré l'excellence de ses sentiments, se refusât par scrupule à protéger les sujets d'un souverain étranger, ou crût devoir s'abstenir dans la crainte qu'on ne l'accusât de fomenter la révolte. Je tenais à prouver que, du moins, ce ne serait pas de moi que partirait une telle accusation ; par ce seul motif, je répondis aux Arméniens que les consuls des puissances européennes, quoique munis d'un droit restreint de protection envers les chrétiens, s'étaient toujours fait un honneur de le dépasser et que j'espérais que le gouvernement de Bombay n'agirait pas d'après d'autres principes relativement aux Arméniens de Bouchir. Les Arméniens, d'après mon conseil, adressèrent une pétition au gouvernement, et lui communiquèrent ma réponse ; on demanda l'avis des autorités compétentes sur l'opportunité d'accorder une protection efficace, et il se trouva conforme à ce que j'avais avancé ; le résident reçut l'autorisation de protéger les chrétiens, et je m'estime heureux si, par mon intervention, le conseil a été ap-

pelé à s'occuper de cette affaire, ou si mon opinion a tendu à détruire ses scrupules; quant au fond, au désir de faire œuvre d'humanité ou de charité, j'aurais eu, je le répète, des leçons à prendre plutôt qu'à en donner.

Les terreurs du gouverneur général ne manquèrent pas d'atteindre la plupart des employés de l'Inde, qui partout croyaient découvrir des agents et des conspirateurs russes; cette disposition d'esprit ne laissait pas de les entraîner à de singulières mesures qui auraient prêté à la moquerie si les étrangers n'eussent été l'objet d'une défiance qui leur était pénible. Je ne m'étais jamais montré grand admirateur de la Russie, et le représentant de cette puissance à Paris, M. le comte Pozzo di Borgo, m'avait fait l'honneur de me comprendre parmi les personnes que le gouvernement moscovite ne recommandait pas à celui de la France; j'avais même une lettre où on m'écrivait de la Géorgie que si, dans une excursion que je faisais en 1832 sur les côtes du Lazistan, j'avais débarqué sur le territoire russe, on m'aurait envoyé rafraîchir en Sibérie; cependant, comme je mettais en doute cette profondeur de politique, cette habileté et cette audace de conspiration qu'on prêtait aux pauvres Russes, quelques-uns me soupçonnèrent d'être leur agent. J'éprouvai à cette occasion la mortification qui attend les auteurs médiocres; nul ne se doutait dans l'Inde que j'eusse attaqué la Russie et dénoncé sa politique dans la mer Noire; que j'avais le premier présenté contre elle.

ces arguments qui, plus tard, eurent un si grand succès dans les journaux et dans les *meetings* britanniques. La censure russe me réhabilita en confisquant à des voyageurs anglais, qui s'en plaignirent dans les journaux de leurs pays, mon voyage en Orient. M. Perrottet, directeur du jardin botanique de Pondichéry, qui aurait avec raison vendu ce qu'on nommait la question orientale pour une plante nouvelle, ne fut guère mieux traité. M. Perrottet avait rendu à l'agriculture de grands services, et venait d'être chargé par le ministre de la marine de développer dans les colonies l'industrie séricole ; il désirait visiter l'établissement fondé par le gouvernement de Bombay dans le même but. M. le général marquis de Saint-Simon, gouverneur de nos établissements dans l'Inde, me l'avait recommandé, et je m'étais empressé de réclamer pour ses observations l'appui de la chambre de commerce, qui, je dois le dire à sa louange, était peu satisfaite des préoccupations politiques de l'administration. M. Perrottet, muni des lettres du président de cette chambre, ne fut pas moins regardé avec défiance et se vengea en naturaliste ; il fit parvenir à la chambre, sur l'établissement qu'il avait visité, un rapport qu'elle considère comme un des meilleurs qu'on lui ait adressés. J'avoue que d'autres personnes aussi inoffensives au fond que M. Perrottet, soit pour se donner de l'importance, soit par indiscretion, se conduisirent à la même époque de manière à appeler une surveillance très-inutile sans doute, mais que l'on ne saurait blâmer. Si

les autorités de Bombay tombaient dans de telles erreurs quand il s'agissait d'Européens, il est évident qu'elles devaient en commettre de bien plus grandes quand elles soupçonnaient des Asiatiques. J'ai exprimé assez librement mon opinion lorsqu'elle était favorable à l'administration de l'Inde, pour qu'on ne m'accuse pas de dénigrement si je dis qu'elle connaît fort imparfaitement les Asiatiques qui ne résident pas sur son territoire. Cette disposition à voir partout des agents russes lui faisait commettre les plus étranges méprises; ainsi un jour, trois pauvres diables d'origine fort différente furent recommandés à la police, qui s'empara d'eux et les arrêta. L'un était un Arménien de Julfa, l'autre un catholique de Mossoul, et le troisième un Syrien, tous trois mendiants. Ils s'étaient rendus à l'église arménienne, où le premier avait raconté comment il avait été à Lahore au service de M. Allard et avait fait une petite fortune qu'il avait rapportée et dissipée dans son pays; il prétendait aller rejoindre son maître. Le catholique voulait trouver un de ses parents qui était au service du rajah de Gualior, et quant au Syrien, son intention était de continuer à mendier. Un écrivain des bureaux se hâta de rapporter au secrétaire principal du gouvernement cette conversation qu'il avait entendue, et la police fit une enquête sur les voyageurs; ils furent considérés comme agents russes, et on leur ordonna de ne pas quitter la ville et de faire, à certains jours, acte de présence. D'ailleurs, on ne les tourmentait pas et ils recevaient une.

indemnité de séjour, si bien qu'ils se résignaient sans beaucoup de peine au rôle d'agents d'un pays dont ils n'avaient aucune idée. Cependant après quelques mois, la police se fatigua de les payer et leur permit d'aller où bon leur semblerait. Une autre fois, un pacotilleur français, venu par l'Égypte, avait amené, comme domestique, un Arabe parlant français et qui fut, sur la côte, et comme Russe, l'objet d'une active surveillance. Tout en reconnaissant que des précautions extraordinaires étaient indispensables à l'époque dont je parle, il me semblait qu'on aurait pu les prendre avec plus d'intelligence.

---

## CHAPITRE XIII

Sociétés publiques dans l'Inde. — Instruction publique. — Sociétés Asiatique, Géographique, Géologique. — Colléges. — Missionnaires catholiques et protestants.

Les événements politiques dont je viens de parler devenaient un obstacle aux entreprises industrielles, qui sont le plus grand honneur de la race britannique. Le commerce se déplaçait et éprouvait des inquiétudes; sans doute les négociants n'étaient, pas plus que leurs compatriotes, insensibles aux dangers dont on leur disait l'Inde menacée; mais soit qu'ils

fussent poussés par l'intérêt, soit qu'ils fussent plus éclairés que d'autres, ils ne voyaient pas sans déplaisir leur gouvernement se lancer dans des entreprises militaires. S'ils ne pouvaient l'en empêcher, du moins ils ne permettaient pas qu'il leur donnât toute son attention, et négligeât entièrement les travaux de la paix. Tantôt ils appelaient sa sollicitude sur un point d'intérêt public, tantôt ils lui suggéraient des améliorations, tantôt enfin ils le forçaient, pour ainsi dire, à fonder de nouvelles institutions, et les officiers civils et militaires ne restaient pas en arrière dans les démonstrations de ce genre. Je suivais leurs *meetings* avec intérêt, et j'avoue que j'éprouvais un grand regret que ma qualité d'étranger m'empêchât d'y prendre part; du moins je dirai l'objet de quelques-uns et ce sera avec plaisir, car je ne connais pas de plus beau spectacle que celui de citoyens qui s'assemblent librement non pour briller par leurs discours, non pour injurier et embarrasser le gouvernement, mais pour l'éclairer et le maintenir dans la bonne voie. La bienveillance avec laquelle le gouvernement lui-même reçoit les avis et les remontrances, l'exactitude minutieuse qu'il met à les examiner et à répondre, ne sont pas moins dignes d'éloges.

Je n'ai pas la prétention de juger entre le système administratif des Anglais et le nôtre, mais d'indiquer pourquoi de pareilles démonstrations ont peu d'utilité chez nous et ne servent le plus souvent qu'à satisfaire la vanité de quelques personnes. Tout

en France dépend directement ou indirectement de l'État, soit à cause de la modicité des fortunes, soit à cause du système de centralisation. L'État est donc forcé de conduire toutes les entreprises assez vastes pour intéresser le public, et les entend mieux que lui ; il en résulte, quoi qu'on ait dit, que son gouvernement est le plus fort, le plus libre dans son action et, quand il le veut, le plus éclairé du monde. Chez les Anglais, au contraire, le gouvernement ressemble assez à une maison de commerce. Un ou deux individus se font, par leur fortune, par leur position sociale et par leurs talents, un parti assez puissant dans le parlement pour y obtenir la majorité et sont, par cela seul, appelés au ministère. Ils se choisissent des associés plutôt que des collègues pour diriger bien plus que pour administrer les affaires ; c'est qu'en effet l'administration par l'État est fort restreinte en Angleterre ; la plupart des institutions, au lieu d'être, comme chez nous, rattachées au gouvernement, sont abandonnées aux particuliers. De là résulte la nécessité de ces assemblées, de ces *meetings* qui, chez nous, seraient sans objet sérieux, puisque l'État se charge de tout. Si le système anglais introduit une plus grande pratique de la liberté, il a le très-grand inconvénient de rompre l'unité gouvernementale, d'embarrasser la politique de l'État, de lui donner des allures capricieuses et imprévues ; ce système est peut-être la cause principale des actes contradictoires qui ont fait accuser la Grande-Bretagne de perfidie.

La première assemblée qui eut lieu à Bombay pendant mon séjour, avait pour objet d'exprimer des regrets sur la mort du gouverneur sir Robert Grant. Quelques amis du défunt se concertèrent pour demander au schériff de réunir pour cela les citoyens dans la maison de ville. Là on nomma un bureau, puis on présenta diverses résolutions qui donnèrent à ceux qui les proposèrent l'occasion d'exprimer leur opinion sur les qualités publiques et privées du fonctionnaire que l'on venait de perdre. Il me parut que les éloges étaient fort convenables et n'avaient rien d'exagéré; on célébra surtout les vertus privées et le caractère doux et aimable de sir Robert Grant; mais les Anglais, il faut leur rendre cette justice, ne se bornent pas à des phrases sonores pour honorer les morts. L'ancien gouverneur se distinguait surtout par son humanité et avait eu la noble ambition d'introduire dans l'Inde l'étude des sciences médicales; on pensa ne pouvoir mieux faire que de fonder sous son nom un collège médical, et d'ouvrir à cet effet une souscription. Tous les amis, les obligés, les partisans de sir Robert se hâtèrent de contribuer pour des sommes souvent considérables, et on prit des mesures pour assurer la surveillance et le professorat du nouveau collège. Quant au gouvernement, il s'était borné à faire tirer quelques coups de canon et à ordonner un deuil public. Ainsi, au lieu de s'adresser au gouvernement, au lieu de l'accabler de mémoires, de représentations, au lieu de le faire assiéger par des députés pour qu'il fondât une institution si utile, les citoyens la

fondèrent eux-mêmes. Le gouvernement, dans ce cas comme dans d'autres, n'agit pas autrement que les particuliers : il souscrivit pour la somme qu'il jugea convenable.

Le collège médical n'était pas le seul établissement dû à la générosité des citoyens; ils avaient déjà fondé la société asiatique de Bombay, qui était une dépendance de celle de Londres, une société de géographie et une autre de géologie; le gouvernement mettait les galeries de l'hôtel de ville à la disposition de ces divers corps, qui y déposaient leurs collections et leurs bibliothèques. La société asiatique possédait déjà une bibliothèque fort volumineuse qu'elle administrait sans l'intervention du gouvernement. Le nombre de ses membres était considérable quoique le prix de la souscription fût très-élevé, et elle consacrait en achats de livres, en abonnement aux journaux et aux revues, une grande portion de son revenu. Elle devenait quelquefois le théâtre de discussions aussi vives qu'intéressantes, relatives au choix des ouvrages, et publiait un journal qui ne le cédait à aucun de ceux qui paraissent en Europe. La société de géographie tenait à la société asiatique et a puissamment contribué à étendre le cercle de nos connaissances sur l'Asie; quant à la société de géologie, elle était à peine instituée, mais avait déjà formé de belles collections des roches de l'Inde et surtout des îles de la mer Rouge et de la côte de l'Arabie.

On n'avait pas seulement pourvu, à Bombay, aux besoins intellectuels des classes élevées. car. de

même qu'en l'honneur de sir Robert Grant, on fondait une école médicale, de même on avait voulu consacrer le souvenir du gouverneur le plus distingué de cette ville, de M. Elphinstone, en donnant son nom à un collège élevé par souscription. Des jeunes gens en nombre déterminé y recevaient l'éducation supérieure, et on avait fait venir de l'Europe des maîtres distingués pour les instruire. L'instruction primaire était confiée à une autre société qui comprenait presque tous les habitants notables et se nommait *Société pour l'éducation des naturels*; son école, patronée par le gouvernement aussi bien que le collège Elphinstone, était placée dans la ville des indigènes et réunissait une quantité considérable d'enfants. Comme on s'y conformait à des principes de liberté religieuse, on y voyait des écoliers de toute caste et de toute origine, Indous, musulmans, Parsis, Portugais; les habitants les plus respectables se faisaient un devoir d'assister aux examens, et le gouverneur ne dédaignait pas de présider l'assemblée. Outre que je me suis trouvé présent à ces examens, je visitai plusieurs fois cet établissement, et malgré le zèle et l'instruction des professeurs, je ne crois pas qu'il donne des résultats bien satisfaisants. Je serais tenté d'en accuser le mode d'administration et aussi le caractère des Asiatiques. Quant au mode d'administration, il est, comme toute chose dans l'Inde, de cette nature par trop aristocratique à laquelle la société asiatique elle-même n'échappe pas. Ainsi, un des orientalistes les plus distingués de Bombay

ne fut pas admis dans son sein parce qu'il avait été soldat; nul ne contestait son mérite, soit comme écrivain, soit comme professeur; mais il n'était pas *gentleman*. Pour veiller sur le collège Elphinstone, aussi bien que sur celui des naturels, on nommait un bureau, et le gouvernement intervenait dans ces nominations. Or, aucun des professeurs n'en faisait partie; quoiqu'on n'osât pas avouer ouvertement la cause de cette exclusion tacite, je ne suis pas moins certain qu'elle était du même genre. Un des professeurs était à la vérité considéré comme *gentleman*, parce qu'il avait une nomination du gouvernement, mais il n'en était pas de même des autres que les sociétés payaient; plusieurs personnes ne leur accordaient pas ce titre, et c'était assez pour qu'on ne désirât pas faire partie d'une commission où ils siègeraient. Il en résultait que la direction des études était confiée à des personnes qui quelquefois en avaient fait d'assez mauvaises et dont aucune ne connaissait la pratique de l'instruction; aussi le secrétaire des sociétés, qui souvent était un officier venu dans l'Inde à l'âge de quinze ou seize ans, était-il le véritable directeur des collèges. On remarquait que le nombre de professeurs n'était nullement en proportion avec celui des élèves, qu'il leur était impossible d'enseigner chacun à deux cents écoliers, et qu'à peine ils pouvaient surveiller les moniteurs de chaque classe. Il ne fallait donc pas espérer une éducation régulière comme celle que reçoivent les enfants en Angleterre et surtout en France.

Il est bien certain qu'en Europe, un collège monté comme celui de Bombay serait impossible à cause de la turbulence des élèves et du petit nombre des maîtres. Mais en Asie comme ailleurs, on remarque que les enfants participent des mœurs des parents, et la physionomie des diverses classes était très-différente de ce qu'on voit chez nous. On n'était frappé ni par les cris ni par les espiègeries des écoliers, qui paraissaient beaucoup plus attentifs à leurs devoirs. Cette disposition d'esprit s'expliquerait peut-être par la méthode d'instruction primaire suivie dans toute l'Asie. Que l'on aille chez les Arabes, les Turcs, les Persans ou dans l'Inde, on verra des enfants réunis sur la rue, parfois en plein air, autour d'un maître et chantant à leurs leçons. Cet exercice, la vue des passants, leur rendent évidemment l'étude moins pénible que si, comme chez nous, on les renfermait dans une salle et on les condamnait au silence. Peut-être aussi cette instruction physique et musicale n'est-elle pas moins efficace pour fixer dans la mémoire de jeunes enfants ce que chez nous on cherche à faire pénétrer par la seule application au travail. D'autre part, les Asiatiques traitent toujours les enfants comme de petits hommes, et dans l'Inde, où on les marie avant l'âge de puberté, il est difficile de faire autrement. L'imagination a donc chez eux peu d'empire, et leur jugement, leur raison, sont plutôt formés. Aussi les personnes qui se livrent dans ces pays à l'éducation, remarquent-elles que les progrès et l'intelligence des enfants asiatiques sont, jusqu'à un certain âge,

supérieurs à ceux des Européens ; mais que l'absence de bases solides dans l'éducation, le peu d'aptitude que leur a donné à l'application leur mode d'instruction primaire, les rendent impropres à étendre leurs connaissances au delà de certaines limites. Je serais assez disposé à partager cette opinion, quoique j'eusse désiré la voir énoncée par d'autres que des Anglais, qui, à quelques exceptions près, n'ont dans l'Inde qu'une instruction variée, générale, mais trop superficielle pour être de bons juges.

L'observatoire de Bombay est une fondation récente du gouvernement, qui la traite avec la plus grande parcimonie. On y avait envoyé de fort beaux instruments, mais en plusieurs années on ne les avait pas encore mis en place. Il est vrai que l'astronome, le professeur Orlebar, était un homme de grand mérite, mais il était trop modeste et n'offrait pas aux membres marquants de la communauté l'occasion de se réunir en société et de faire des harangues. Aussi ses demandes étaient-elles négligées et le mettait-on à la diète d'observations. Il s'en consolait, je crois, en devenant l'un des habitants de Bombay les plus instruits dans les langues savantes de l'Inde.

Outre ces institutions qui avaient à la fois un caractère public et privé, il s'en était formé d'autres tout à fait contraires aux actes du parlement et que le gouvernement n'osait ou ne voulait pas attaquer. La charte de la Compagnie contient une clause qui assure aux naturels le libre exercice de leur religion et défend toute mesure qui tendrait à les inquiéter

sous ce rapport. Les missionnaires des diverses sociétés protestantes n'ont eu aucun égard à ces prescriptions et n'ont pas manqué de s'établir dans l'Inde ; ils y font, à la vérité, peu de prosélytes, parce qu'ils doivent, comme d'autres, être *gentlemen* avant tout, est qu'une telle condition les empêche de se mêler aux populations, de leur inspirer de la confiance. Toutefois, comme ils ont à leur disposition des sommes considérables, que plusieurs sont gens de mérite, qu'enfin les fonctionnaires publics n'osent guère s'opposer à leurs entreprises et les favorisent même souvent par esprit de religion, ils fondent des écoles, et, sous prétexte d'instruire la jeunesse, se livrent à la conversion. Des écoles de ce genre existaient à Bombay et étaient conduites par des pasteurs anglais, américains et écossais qui s'appuyaient sur des sociétés métropolitaines et sur nombre de personnes pieuses dans la ville même. La plus importante de toutes était dirigée par le docteur Wilson, missionnaire écossais et président de la société asiatique de Bombay ; on la nommait *Institution de l'assemblée générale* et elle fut presque abandonnée de mon temps d'une façon assez singulière pour que je la rapporte.

Le docteur Wilson est un homme célèbre parmi les orientalistes, quoiqu'il ne réussisse guère mieux que ses collègues à convertir les Indous. Il eut cependant cette bonne fortune vers le milieu de 1859 et baptisa deux Parsis ; il est vrai que c'étaient deux enfants de treize à quatorze ans dont l'un lui avait

servi de domestique et qui s'expliquait singulièrement sur sa nouvelle croyance; son maître l'ayant envoyé en commission chez un négociant, ses allures dégagées frappèrent les commis, qui l'interrogèrent. « Je suis comme vous, disait-il, je n'ai pas de caste et je mange de tout. » Cependant les Parsis ne se soumirent pas facilement à cette conversion; ils présentèrent à la cour suprême une requête pour que le docteur rendit à leurs parents les deux jeunes gens; dans cette pièce ils invoquaient l'acte du parlement et indiquaient quelles seraient, d'après leurs lois, les conséquences d'un changement de religion; selon eux, les parents des néophytes perdraient leur caste, c'est-à-dire seraient retranchés de la société des Parsis, sans pouvoir entrer dans une autre; ils manqueraient de toute espèce de secours et de travail; la mère de l'un d'eux devait avoir la tête brisée, et d'autres horreurs devaient suivre; enfin ils invoquaient l'âge des convertis et disaient qu'ils n'avaient pas atteint leur majorité. Puis, le jour du jugement, ils se réunirent en nombre considérable devant le palais de justice et il fallut que la police s'interposât pour empêcher des actes de violence contre le docteur Wilson. Il n'y avait pas sans doute grand mal, puisque la religion des Parsis autorisait ce dont ils menaçaient, que deux des leurs en adoptassent une autre plus humaine, mais il n'est pas moins vrai que la cour de justice, en donnant gain de cause au docteur Wilson, viola audacieusement le contrat qui rattache l'Inde à la Grande-Bretagne. L'arrêt se fonda sur

ce que les deux jeunes gens agissaient sans contrainte, ce qui était conforme à loi anglaise, mais les considéra en même temps comme majeurs, ce qui n'était vrai que d'après les lois de l'Inde. Ainsi on empruntait à la législation des deux pays les arguments favorables au missionnaire. Les Parsis se montrèrent, comme on pense, fort irrités de ce jugement, et une circonstance particulière ne tendait pas à les calmer. M. Farish était alors gouverneur provisoire et était fort remarqué par ses actes de piété, car une bonne partie de son temps se passait au prêche ou à la prière; on le soupçonna, peut-être à tort, d'avoir influencé les juges, qui, il faut l'avouer, n'avaient aucun besoin d'être excités. Puis, quand le docteur triomphant conduisit ses deux disciples à l'église, le gouverneur s'y fit représenter par son secrétaire privé, et enfin on l'accusa d'avoir admis à sa table les deux Parsis après leur conversion. Ces démonstrations étaient certainement fort impolitiques et fort dangereuses, et tout autre gouvernement les aurait blâmées hautement; mais l'intolérance religieuse domine la société anglaise, et je doute que la cour des directeurs, que les missionnaires attaquaient sans ménagement comme peu zélée pour le christianisme, ait osé faire quelque observation. Du moins ne répondit-elle que d'une manière évasive aux observations des Parsis, qui durent se contenter de retirer leurs enfants des écoles des missionnaires. Les Indous et les mahométans suivirent leur exemple à ma grande satisfaction : en effet, ma maison n'était pas éloigné

de l'école du docteur Wilson, et les cris et les jeux des enfants ne laissaient pas que de me déranger ; le procès fini, je ne vis plus que quelques écoliers juifs et portugais.

Plus modestes, mais plus habiles que les missionnaires protestants, des missionnaires de la propagande de Rome étaient établis à Bombay et y avaient aussi élevé des écoles qu'ils ne se contentaient pas de diriger, mais où ils enseignaient eux-mêmes. Ils résidaient en vertu de l'acte de cession de Bombay, par lequel les Anglais s'étaient obligés de conserver les églises et le culte catholiques ; outre que l'un de ces ecclésiastiques était payé par le gouvernement pour donner les soins religieux aux soldats irlandais de la garnison, ils avaient trois établissements principaux, l'un dans le fort, le second dans la ville et le troisième à Mahem'. Dans le fort se trouvait l'évêque, don Pédro d'Alcantara, vicaire apostolique dans les États du Grand Mogol ; c'était un de ces vénérables cénobites, d'une instruction profonde, distingués par leur éducation et par la dignité de leurs manières. D'une famille noble d'Italie, il se trouvait dans l'Inde depuis plus de cinquante ans et était le doyen des évêques. Comme il avait sous sa direction spirituelle une nombreuse population, le gouvernement de l'Inde, avec cette générosité qui le caractérise, voulut contribuer à son entretien et lui fit demander quelle somme il lui serait agréable de recevoir. L'évêque répondit qu'il accepterait avec reconnaissance trente roupies ou soixante-quinze francs par mois ; on crut

qu'il se trompait et qu'il avait voulu demander dix ou cent fois davantage, si bien qu'on lui renvoya sa lettre. Elle ne contenait aucune erreur, car il fit observer que les règlements de son ordre lui imposaient un humble costume, qu'il avait sa cellule dans l'église et qu'une roupie par jour était tout ce qu'il pouvait dépenser pour sa nourriture. Le coadjuteur de don Pédro était Romain et, comme lui, de famille noble; il se nommait Louis et était évêque *in partibus* dans l'Algérie; sa résidence était à Mahem, et bien des fois je suis allé le visiter dans sa retraite. Il était d'une candeur et d'une simplicité admirables et se plaignait du luxe dont il devait s'entourer. En effet, il n'appartenait pas, comme don Pédro, à un ordre religieux et était obligé à une certaine représentation; aussi possédait-il quelques meubles et quelques couverts d'argent; quand il devait se rendre à la ville, il y venait majestueusement dans une charrette à bœufs! Telles étaient ses magnificences, et cependant ce prince de l'Église n'était pas né dans la pauvreté; il possédait une belle fortune, mais, avant de quitter son pays, il l'avait divisée entre ses deux frères. Toutefois il ne s'était pas dépouillé sans aucune précaution, car il avait stipulé que si le climat de l'Inde altérait sa santé au point de le forcer à revenir en Europe, ses frères devraient le nourrir. Cette prudence mondaine qu'il avait montrée ne laissait pas de l'humilier un peu. La grande église catholique de Bombay est peut-être la plus belle construction de l'île, après la maison de ville; elle est dans la ville noire et .

dirigée par un curé ; ses propriétés et ses revenus sont considérables. Tel étant le personnel du clergé catholique et sa conduite, tout homme sensé doit comprendre les immenses avantages qu'il a sur le clergé protestant pour opérer des conversions. Quel rapport en effet peut-on établir entre un Indou caché sous sa cabane de feuilles de palmier et monseigneur l'évêque Carr, qui vit dans un palais, qui est reçu au bruit du canon, ne sort qu'en voiture et reçoit soixante-quinze mille francs par an ? Si nous laissons à part ce personnage, qui d'ailleurs n'a pas pour mission de convertir les infidèles, mais de diriger le clergé, je ne connais aucun ministre protestant qui, le soir, ne se promène en voiture ou à cheval, qui ne soit bien vêtu, qui n'ait pris ces habitudes de corps un peu raides, signes distinctifs du *gentleman*. Peu d'entre eux, s'ils savent les langues du pays, les parlent avec quelque facilité. Le docteur Wilson lui-même, homme d'un caractère élevé, voué à sa profession, plus disposé à se glorifier de son titre de missionnaire que de ceux qu'il a acquis par la science et les travaux littéraires, ne pouvait agir autrement. Qui n'a connu à Bombay le cheval orange et le bogey du docteur Jeffreys, l'archidiacre ! Quant à l'évêque don Louis, connu sous le nom de *fra Luigi*, il n'attachait un certain prix qu'à la forme de sa canne. Bien des fois, je l'ai suivi dans ses promenades dans la petite ville de Mahem. On le connaissait dans toutes les chaumières ; on l'arrêtait dans la rue pour causer avec lui ; tantôt on lui demandait des médecines, tantôt des

conseils, tantôt des secours. Chaque jour des Indiens nus venaient chez lui en procession, entraient dans son cabinet, le poursuivaient jusque dans sa chambre à coucher ; on ne craignait pas d'y déranger des dames ; on le faisait sans scrupule lever au milieu de la nuit pour administrer les sacrements. Aussi avait-il baptisé, non deux enfants parsis, mais six mille personnes. Cela ne s'imprimait pas dans les journaux ; on ne demandait ni l'intervention de la justice ni celle du gouverneur ; on ne criait pas au miracle, et des discours n'étaient pas prononcés à ce sujet. Peut-être même beaucoup de convertis n'étaient-ils pas bien sincères et retournaient à leur ancienne religion ; c'était, disait l'évêque, entre les mains de Dieu ; mais bon nombre lui restaient fidèles. Le jour même où le docteur Wilson baptisa ses deux Parsis, don Louis baptisait neuf Indiens et personne n'en eut connaissance. Malgré l'intolérance insupportable des protestants, je dois dire que le gouvernement de l'Inde, aussi bien que celui des présidences inférieures, reconnaissait les véritables services rendus à la civilisation par les missionnaires catholiques. Parfois, il est vrai, on voyait dans un journal rédigé par des pasteurs, des injures contre don Pédro d'Alcantara ; cet homme, si soigneux de sa personne, quoique paralytique et âgé de quatre-vingt-quatre ans, de manières si distinguées qu'il aurait figuré dignement dans les cours de l'Europe, se faisait-il conduire sur le rivage pour respirer la brise du soir, on imprimait qu'il allait étaler orgueilleusement

sa saleté ; il portait la robe et le cordon de son ordre. Dans un autre journal, on traitait de *drôle* le curé de l'église de l'Espérance qui avait un procès devant la cour ; drôle de curé en effet qui avait dans sa paroisse plus de catholiques à diriger qu'il n'y a de protestants dans toute la présidence de Bombay. Le gouvernement, je le répète, ne suivait pas de tels errements ; il connaissait l'abnégation de ces missionnaires, leur soumission à l'État, et savait qu'en des temps difficiles il pouvait compter sur leur fidélité et par conséquent sur celle de leur troupeau.

Les écoles de ces missionnaires n'étaient pas tenues avec le luxe de celles dont j'ai parlé plus haut ; les élèves étaient moins nombreux, surtout dans les classes supérieures. J'ai vu cependant de jeunes Portugais sortis de leurs mains avec une éducation moins variée peut-être, mais certainement bien plus solide que ce que j'ai pu remarquer parmi les enfants des Indous et des Parsis qu'instruisent les sociétés anglaises.

---

## CHAPITRE XIV

Institutions de charité. — Parsis. — Leur histoire. — Leurs coutumes religieuses.



Les institutions de charité ne sont pas moins remarquables que celles d'éducation ; le gouvernement a établi dans la ville un hôpital civil qui est fort bien entretenu et il a élevé dans un lieu salubre un *sanitarium* où vont résider ceux de ses employés dont la constitution est affaiblie par le climat ; mais à côté du gouvernement, les particuliers n'ont pas manqué de se former en société pour secourir les orphelins et les malheureux, pour procurer des avis et des médicaments aux malades. Les médecins de la Compagnie donnent d'ailleurs très-libéralement leurs soins à ceux qui les réclament, et je ne suis pas le seul Français qui l'ait éprouvé ; tout le monde a appris, par Jacquemont lui-même, ceux qu'il reçut du docteur Don. Le docteur Downey ne fut pas moins bienveillant envers moi, et son secours eut de plus heureux résultats, car il me guérit complètement de ma fièvre de Mascate ; nos capitaines et jusqu'à nos matelots étaient l'objet d'une sollicitude semblable.

Quoique les Anglais cherchent à faire pénétrer l'esprit d'association chez les naturels les plus considérables, il m'a semblé que ceux-ci ne s'y prêtaient pas volontiers et préféreraient agir isolément même pour les actes de charité auxquels ils sont portés par leur religion. Un Parsi, Jamsetji Jijiboï, en donna un noble exemple pendant mon séjour. Cet homme avait fait une fortune extraordinaire, après avoir commencé par vendre des bouteilles vides, ce dont il ne se montrait nullement humilié, car tout le monde l'appelait *Botli-wallah*, ou l'homme aux bouteilles, sans qu'il s'en offensât. La reine d'Angleterre le créa plus tard baronnet, et je doute que cette distinction si bien méritée, si honorable pour celui qui l'a reçue comme pour la souveraine qui l'a conférée, ait rien changé à ses sentiments. Du commerce des bouteilles, Jamsetji avait passé à celui de l'opium, avait été sur le point de s'y ruiner, mais y avait fait, après, d'immenses bénéfices. Dans une de ses salles, on voit une suite de tableaux qui représentent ces vicissitudes; un vaisseau sort du port, toutes ses voiles au vent, et on le suit dans les accidents de son voyage; les voiles diminuent peu à peu; les nuages s'amoncellent, la mer s'agite, puis succède une effroyable tempête qui brise les mâts, et le navire est près de s'abîmer dans les flots; enfin il entre péniblement dans le port: il portait toute la fortune de Jamsetji. Nombre de maisons lui appartenaient à Bombay, où il possédait un hôtel dont on allait, par curiosité, admirer la magnificence; il était rempli en effet des meubles et des

ornements les plus coûteux qu'on eût pu trouver en Europe, et parmi lesquels figurait un arbuste d'argent, présent de ses correspondants de la Chine, qui l'avaient payé une centaine de mille francs. Quinze énormes navires étaient sa propriété et, pour donner une idée de sa fortune, il suffira de dire qu'on détruisit, à Canton, pour dix millions d'opium qui lui appartenait, et que ses affaires ne parurent pas altérées. Jamsetji résolut de fonder un hôpital, mais pour en assurer la bonne administration et la durée, il voulut que le gouvernement intervint ; il offrit à la cour des directeurs de déboursier deux cent cinquante mille francs pour cet objet, pourvu que la cour contribuât pour une somme égale. L'offre fut acceptée, comme on devait s'y attendre ; mais, pour bien marquer son intention, aussitôt que Jamsetji en fut instruit, il doubla son offrande. Il eût été périlleux de lutter avec lui de générosité, et il aurait peut-être doublé encore une fois si le gouvernement avait suivi son exemple ; il s'en abstint, mais reconnut comme je l'ai dit, par un titre, cet acte de bienfaisance. On ne s'arrêta pas à cela ; les coreligionnaires de Jamsetji vinrent le féliciter sur l'honneur qu'il avait reçu et, comme il est d'usage en Europe, ne se contentèrent pas d'écrire un compliment sur une feuille de papier. Ils se cotisèrent, levèrent entre eux une somme de deux à trois cent mille francs, dont l'intérêt devait être employé en traductions des livres les plus utiles de l'Europe en *gujerati*, langue des Parsis, aux enfants, desquels on les donnerait. Jamsetji répondit aussitôt

à cette politesse en ajoutant, dans le même but, le double de la somme offerte par ses compatriotes. Je ne suppose pas que la fondation de l'hôpital et ses conséquences aient coûté à son auteur moins d'un million et demi. Ce n'étaient pas toutes ses charités ; outre beaucoup de services qu'on ne connaissait pas, tous les matins, à sa porte, on consacrait cinquante roupies ou cent vingt-cinq francs en aumônes. Tous ne pouvaient avoir la même magnificence, mais montraient des dispositions pareilles. J'ai déjà cité un homme fort respectable, Framji Cowaji, qui avait, en temps de sécheresse, fait creuser un réservoir public ; un jour, pour célébrer la fondation d'un temple parsi à Calcutta, il donna à diner à tous ses compatriotes de Bombay et chargea ses correspondants dans toute l'Inde de faire à ses frais une invitation semblable ; ainsi il n'eut pas moins de cinquante mille convives. Enfin, les exemples ne finiraient pas si je voulais rapporter tous les exemples de générosité dont j'ai été témoin pendant mon séjour.

Les Européens, comme je l'ai dit, ne se mêlent aux naturels que lorsqu'ils y sont obligés ; je connus peu les Indiens pendant cette période de mon séjour, et n'ai pas l'intention de parler d'eux dans ce moment ; mais j'ai eu plus de rapports avec les Parsis, qui y forment, malgré leur petit nombre, la classe la plus importante de la société. En rapportant ce que j'en sais, je m'aiderai d'un travail très-remarquable fait sur eux par leur plus grand ennemi, le

savant docteur Wilson. Les ancêtres des Parsis, qui habitent l'Inde occidentale, étaient des disciples de Zoroastre qui s'enfuirent de la Perse quand elle fut envahie par les kalifes musulmans, au milieu du septième siècle. La tradition persane les fait se réfugier, d'abord au sud-est du royaume et séjourner dans les villes d'Yezd et de Kerman, où ils sont encore en assez grand nombre, puis leur fait abandonner ce séjour pour gagner Ormutz, tandis que les historiens auxquels on accorde plus de crédit, les font passer d'abord par le Khorassan, où ils restèrent un siècle. Ils firent pendant quinze ans, à Ormutz, des préparatifs d'émigration et vinrent enfin aborder à l'île de Diou, près de la province de Gujerat; ils y restèrent dix-neuf ans et se fixèrent après sur le continent à Sanjan.

Quand les Parsis approchèrent de Sanjan, ils furent assaillis par une tempête violente, et les équipages effrayés firent des vœux par lesquels ils s'engageaient, s'ils échappaient, à entretenir le feu sacré en l'honneur d'une de leurs divinités, Izad-Birham. Ils arrivèrent heureusement au port, et quelques-uns des principaux d'entre eux se hâtèrent de visiter le prince du pays et de négocier pour venir dans ses domaines et s'y fixer. Quatre de leurs chefs furent admis devant ce prince, qui s'informa de leurs principes religieux, et ils demandèrent, pour répondre, quelques jours de délai, après lesquels ils apportèrent l'exposition de leur foi, en seize chapitres écrits en mauvaise langue sanskrite.

Dans la copie de ces chapitres possédée par le docteur Wilson, ils disent que les beaux, les intrépides, vaillants et robustes Parsis adorent le soleil et les cinq éléments, ainsi qu'Ormuz, le chef des anges ; qu'ils gardent le silence en sept circonstances : lorsqu'ils se baignent, contemplent la divinité, font des offrandes au feu, mangent et remplissent d'autres besoins naturels ; ils ajoutent qu'ils emploient des fleurs, des parfums et de l'encens dans leurs cérémonies religieuses ; qu'ils adorent la vache ; qu'ils se revêtent d'habits consacrés ; qu'ils aiment le chant, les instruments de musique pour leurs mariages ; qu'ils ornent et parfument leurs épouses ; qu'ils font de grandes charités et surtout creusent des puits et des réservoirs. Ils ont, ajoutent-ils encore, hommes et femmes, les sentiments communs de l'humanité ; ils font des ablutions avec les excréments des vaches ; ils portent la ceinture sacrée pour prier et manger ; ils entretiennent la flamme sacrée avec du bois odoriférant ; ils prient cinq fois par jour ; ils observent scrupuleusement la fidélité conjugale ; font annuellement des cérémonies en l'honneur de leurs ancêtres ; s'éloignent de leurs femmes après leur accouchement ; enfin ils affirment estimer beaucoup la pratique de leur religion.

Le prince, sur cette exposition, permit aux Parsis de résider sur son territoire, à condition qu'ils ne seraient pas armés, et qu'ils se serviraient pour les actes ordinaires de la vie de la langue du pays ; qu'ils adapteraient le costume de leurs femmes aux habi-

tudes indiennes, enfin que leurs mariages se feraient pendant la nuit. Sous ce prince et ses successeurs leur nombre s'augmenta et ils s'élevèrent en puissance. Fidèles à leur vœu, ils se hâtèrent d'allumer avec pompe le feu de Birham, auquel ils attribuent leur salut et leur prospérité. Ainsi ils vécurent pendant trois siècles, après lesquels ils fondèrent plusieurs colonies. Leur histoire laisse une lacune jusqu'à l'année 1507, où ils furent persécutés par les mahométans. Alors ils portèrent dans les déserts le feu sacré et, après le danger, le placèrent à Nausari.

Les principaux livres de religion des disciples de Zoroastre sont écrits dans les langues savantes et mortes, le *zend* et le *palevi*, que peu de leurs prêtres comprennent; on les nomme le *Vendidal*, le *Izachné*, le *Visparad* et le *Bandihech*; on les a traduits en langue vulgaire, le *gujrati*. Les prêtres des Parsis se distinguent de leurs compatriotes par une coiffure blanche: ils se réunissent en une assemblée à laquelle se joignent les principaux habitants et qui, sous le nom de Punchaïet, régit les affaires de la communauté. Dans l'Inde occidentale, ils ne sont pas fort nombreux, car cette population ne s'élève pas à plus de cinquante mille, dont vingt mille résident à Bombay; après cette ville, c'est à Surate qu'ils sont en plus grande quantité, mais on est sûr d'en rencontrer partout où il y a une station anglaise, comme aussi où se font des affaires commerciales de quelque importance. En effet, leur religion, moins intolérante que celle des Indous, leur permet de se mêler de tout,

ét, grâce à l'appui mutuel qu'ils se prêtent, tout devient entre leurs mains un monopole. A Bombay, ils sont les principaux marchands, banquiers, constructeurs de navires, courtiers, boutiquiers, agents d'affaires, domestiques et ouvriers. A la campagne ils s'adonnent à l'agriculture et à la fabrication du vin de palmier.

Pendant un voyage en Perse, je rencontrai à Is-pahan quelques Guèbres ou Parsis d'Yezd qui étaient employés comme jardiniers ; je vis même un de leurs prêtres qui me promit une copie de leurs livres, mais ne tint jamais sa parole ; ils me dirent qu'ils se trouvaient à Yezd et à Kerman au nombre de quatre mille familles, toutes très-pauvres et très-persécutées par les mahométans. Ils ne pouvaient se livrer à leurs exercices religieux qu'à la dérobee, et beaucoup même feignaient d'être musulmans ; comme leur religion n'est pas de celles que mentionne le Coran, on les considérait comme n'en ayant aucune, et on pouvait, non-seulement les tourmenter, mais même les tuer comme des animaux. J'ai vu aussi les Guèbres qui, en petit nombre, vont adorer les feux naturels qui se trouvent à Bakou, sur la mer Caspienne. Ils n'étaient pas plus de quinze, n'étaient pas originaires de la Perse et me dirent venir du nord de l'Inde. Je remarquai qu'ils ne paraissaient pas de race caucasique, comme ceux de la Perse et de l'Inde, et avaient les usages indous ; dans les chambres qui entourent la vaste cheminée d'où s'élève le feu naturel et sacré, je ne remarquai pas d'habits ; ils étaient nus et ne portaient pas la che-

mise qu'ils ne doivent jamais quitter. L'un d'eux alluma dans sa cabane le gaz qui s'échappait des fissures pratiquées à son foyer et ne fit pas les mêmes cérémonies que je vis plus tard dans l'Inde, quoiqu'il marmottât une courte prière pendant l'opération. Je ne saurais me rendre un compte exact de l'origine de ces Guèbres. Il serait possible cependant que, lorsque leurs ancêtres furent chassés par les mahométans, quelques familles se fussent retirées vers l'Inde, s'y fussent mêlées à la population et qu'ils vécussent ignorés dans les portions centrales et si peu connues de l'Asie. Pendant que j'étais à Bombay, on me consulta sur un fait qui, s'il était prouvé, confirmerait ma supposition. Un jeune Parsi avait accompagné sir Alexander Burnes dans sa mission à Caboul, et annonça un jour que l'on avait découvert une population guèbre fort nombreuse à l'est d'Hérat; ce fut un grand sujet de réjouissance pour leurs coreligionnaires de l'Inde; malheureusement, les informations étaient trop vagues pour qu'elles servissent de base à des recherches sur ce sujet, et on soupçonna la personne qui les avait données d'avoir spéculé sur l'ignorance et la générosité des Parsis de Bombay. Le secrétaire de Burnes fut engagé, je crois, à s'enquérir davantage; comme c'était un garçon intelligent, il aurait pu réussir, si les événements ne l'eussent contrarié. Pour moi, qui ai vu combien peu les races et les nations de l'Asie sont homogènes, qui ai trouvé des chrétiens et des juifs dans des pays où leur existence n'était pas

souppçonnée, qui considère leur conservation au milieu des populations musulmanes et à travers tant de siècles et de persécutions, comme un phénomène inexplicable, je serais très-peu surpris si des disciples de Zoroastre étaient cachés dans quelques parties inconnues de l'Asie. A coup sûr, le voyageur qui les découvrira ne les trouvera pas tels que se disaient ceux qui vinrent dans l'Inde; ils ne seront ni superbes ni courageux, et auront le caractère des races persécutées.

Malgré la liberté et la sécurité que leur offre le gouvernement anglais, les Parsis de Bombay n'ont pas encore perdu les qualités contractées pendant des siècles d'oppression, et ressemblent assez aux juifs pour les habitudes; s'ils n'en ont pas l'avarice proverbiale, du moins ils les égalent pour l'industrie et la persévérance; ils sont divisés en castes d'après leurs professions, et les rangs sont minutieusement marqués entre eux. Une des plus nobles professions est celle de constructeur, puis viennent celles de marchands et de boutiquiers; ils m'ont paru très-désireux de titres, et ce n'est pas sans une grande satisfaction qu'ils ajoutent à leur nom l'appellation anglaise d'*esquire*. Le gouvernement britannique paraît lui-même favoriser cette bouffonnerie; car un jour j'entendis à la cour suprême de Bombay un huissier lire la liste des jurés, parmi lesquels étaient des Parsis, au nom desquels il ajoutait cette grotesque épithète. Comme j'ai assisté à des réunions et à des fêtes chez ces fils de Zoroastre, je puis dire en

quoi elles consistent. L'un d'eux, Framji Cowaji, dont j'ai déjà parlé, m'invita un jour à un souper qu'il donnait pour célébrer une réconciliation avec son frère, et pour fêter l'arrivée d'un nouveau membre du conseil, M. Anderson. La compagnie se réunit dans une magnifique maison de campagne qu'il possédait à Mazegan, le jardin était illuminé et la porte ornée d'un transparent en l'honneur de la reine Victoria; de là on montait dans une vaste salle ouverte de toutes parts et éclairée par une quantité de lampes, à laquelle nous sommes en Europe peu accoutumés. Le maître de la maison avait, pour cette cérémonie, couvert ses épaules d'un châle de cachemire jaune, qu'il portait comme font les dames européennes, et comme il était vêtu d'une robe blanche, on aurait pu le prendre pour une vieille femme, si de longues moustaches n'eussent empêché toute erreur. Il se tenait debout pour recevoir ses convives, et aussitôt après qu'il les avait salués, ses parents s'avançaient portant un plateau rempli de fleurs qu'ils présentaient aux étrangers, sur les habits desquels ils répandaient de l'eau de rose; ils leur offraient aussi à chacun une feuille de bétel couverte d'une couche d'or. Puis on allait voir danser et écouter ces filles que nous nommons des bayadères, et ce que dans l'Inde on nomme *nautchis*. Celles qui viennent ainsi jouer devant les personnes qui ne sont pas de religion indoue sont le plus souvent mahométanes; on dit que ces courtisanes sont, pour l'intelligence et l'éducation, de beaucoup supérieures aux autres fem-

mes de l'Inde; elles sont aussi généralement plus belles, et les personnes qui ont vu celles qui ont figuré à Paris en seront étonnées; c'est qu'en effet ces dernières étaient de la plus misérable espèce. Toutes ces danseuses, excepté celles qui sont Indiennes et attachées à certaines pagodes, sont considérées comme de basse caste. Elles chantent en mauvais persan ou en indoustani des chansons lascives que les dames, qui vont quelquefois les voir, n'écouteront certainement pas si elles les comprenaient. Leurs gestes ne sont cependant pas aussi impudiques que ceux des almées de l'Égypte. Elles chantent en tierce et sont accompagnées par un orchestre de deux ou trois instruments, dont le tam-tam est le principal. Ce divertissement, malgré le plaisir que paraissent y prendre les habitants et quelques Européens résidant depuis longtemps dans l'Inde, m'a paru d'une insupportable monotonie; l'immobilité dans la figure qu'affectent les actrices, la roideur de leurs mouvements, qui se bornent à agiter leur longue tunique brodée, sont fort ennuyeux, et la musique n'est propre qu'à causer des maux de tête aux moins délicats. Du reste il est évidemment au fond le même par toute l'Asie: dans l'Inde comme ailleurs, le maître de la maison ne donne souvent rien pour se le procurer, car les auditeurs jettent aux danseuses des pièces de monnaie suivant qu'ils sont satisfaits et veulent montrer de la considération pour leur hôte; si une société nombreuse est réunie, et qu'on puisse prévoir une belle recette, les domestiques ne laissent péné-

trer les danseuses qu'après les avoir rançonnées. Ce sont d'ailleurs des filles publiques qui observent avec beaucoup de soin les gestes des spectateurs; abaisser le pouce est la demande d'un rendez-vous, et, quand elles ont répondu, elles n'oseraient pas promettre ailleurs. Toute leur honnêteté ne va guère au delà de cette fidélité à leurs engagements. Je fus très-satisfait quand nous quittâmes ces dames pour le souper, qu'il n'est point nécessaire de décrire, car il était servi comme en Europe, et avec beaucoup de luxe. Sa religion défendait au maître de la maison d'y assister, et il ne parut qu'après que les Européens eurent fini, pour entendre un de ces *speeches* si chers aux Anglais. J'avoue que cette partie de la soirée m'intéressa plus que le reste; on aime assez voir un orateur bienveillant chercher ses mots, se perdre dans des phrases incohérentes, exprimer précisément le contraire de ce qu'il voudrait dire, suppléer par le geste à la parole. Le plaisir n'est pas moins vif, quand les choses les plus vulgaires sont dites et répétées avec cette emphase, ce ton décidé, cet air important qui, en pareille circonstance, semblent convenables aux discoureurs britanniques. Celui que nous écoutâmes voulait tout simplement porter la santé de Framji Cowaji, et le féliciter sur sa réconciliation avec son frère; c'était chose facile à dire, mais l'orateur fit une manière de long sermon que le héros de la fête, debout près de lui, écoutait d'un air piteux et soumis, et dans lequel figurèrent, autant qu'il m'en souvient, les bêtes féroces de l'Inde.

J'eus un autre jour l'occasion d'assister à un grand dîner, où j'étais seul Européen, et que Jehanghir Nasservangi Wadia donnait à ses amis dans sa belle maison de campagne à Parell. Il avait fait dresser une petite table séparée, car ses hôtes ne pouvaient manger avec moi, et, si elle était assez éloignée pour qu'ils ne fussent pas pollués par ma personne, du moins j'étais assez près pour les voir. On avait placé une vingtaine d'assiettes pour les convives, mais on ne leur avait donné ni fourchettes ni cuillères, et devant chacun on avait mis un vase en cuivre à la place de verres; rien n'était d'une plus grande simplicité; puis on leur offrit du pain de riz, le seul que mangent les Parsis, et on leur apporta des plats accommodés d'une étrange manière, dont le riz était encore la base; je ne leur vis point manger de viande, mais aussi je remarquai que pendant le dîner ils ne gardaient pas ce silence que leur impose la religion. Leur conversation était au contraire fort vive, quoiqu'ils ne bussent que de l'eau. J'observai, d'un autre côté, qu'avant de se mettre à table, ils avaient tous ôté une espèce de robe blanche qu'ils portent par-dessus leurs vêtements, et avaient gardé la chemise, qui est un vêtement consacré et retenu par un cordon que, comme les Indous, ils ne quittent jamais, et qu'ils nomment *kusty*. Plusieurs d'entre eux demandèrent à leur tour un verre de vin pour me porter une santé, et dérochèrent, je crois, dans cette circonstance, à leur frugalité habituelle. Ainsi, Jehanghir, en traitant magnifiquement ses compa-

triotés, n'avait probablement pas dépensé pour eux tous le quart de ce que lui coûtait mon diner solitaire, car il avait fait garnir ma table de vins, de liqueurs et de mets de toute espèce. Je considérai cette invitation comme une grande politesse, et ne pense pas que beaucoup d'Européens aient vu un pareil spectacle : il avait en effet fallu préparer mon diner à part, pratiquer une division dans la cuisine, puis, quand je demandai du feu pour fumer, je ne pus en obtenir qu'après de grandes précautions. Il n'en eût pas été de même si, comme les Parsis le font volontiers, mon hôte m'eût prêté sa maison sans l'habiter ; alors un de ses coreligionnaires n'y aurait pas fait cuire son repas, et n'aurait pas dû le préserver, ainsi que son feu, de tout contact impur. Il n'aurait pas dû non plus défendre son eau des regards d'infidèles, et se priver pour cela de vases de verre ; quant à la manière de boire, elle n'aurait probablement pas changé ; les Parsis, aussi bien que les Indous, n'appuient pas leurs lèvres sur le pot qui contient la boisson, mais la font tomber d'un pot en cuivre et d'assez haut dans leur bouche ; ils sont assez adroits pour la recevoir sans en répandre une goutte.

Les Parsis, étant de race caucasienne, leurs femmes ont une autre physionomie et sont plus gracieuses que celles des Indous ; quoiqu'elles ne soient pas mixtes avec élégance, elles se distinguent par des pantalons comme les mahométanes, et portent un voile souvent de couleur verte ou rouge et parsemé d'étoiles ; presque toutes vont, quel que soit leur

rang, et conformément aux usages de l'Orient, chercher l'eau du ménage, et aucun des devoirs domestiques ne semble au-dessous d'elles. L'ignorance est la même chez toutes, et leurs maris ne les traitent pas avec une grande considération. Pendant leur temps critique, on les chasse des appartements, et on les envoie le plus souvent à l'écurie ; elles ne peuvent toucher ni aux meubles ni aux ustensiles de cuisine, et on leur jette leur nourriture. Ces usages, comme on voit, rendent toute société impossible entre elles et les Européennes. Elles sont aussi l'objet d'une grande jalousie, et on soupçonne que plusieurs actes d'empoisonnement ont eu lieu par ce motif. On dit que, si une femme est convaincue d'infidélité, on lui fait perdre sa caste, puis que, sous prétexte de la purifier, on l'engage à faire un pèlerinage, d'où il est rare qu'elle revienne ; je n'oserais affirmer que cette accusation soit fondée, mais le fût-elle, je ne pense pas, en considérant le peu d'action de la police ou du gouvernement de l'Inde sur les diverses nations, qu'il leur fût très-facile d'être instruits et d'empêcher de telles vengeances.

Il est des actes des Parsis dont on est témoin à toute heure ; ainsi, on les verra se tourner vers le soleil quand il se lève ou se couche ; ils feront descendre de toute sa longueur la manche gauche de leur robe ; à l'aide de plis nombreux ces manches ne dépassent pas le poignet, mais étendues, elles touchent presque à terre. Puis en murmurant leurs prières, ils font peu à peu remonter à sa place celle qu'ils ont

allongée; parfois, on verra des hommes et des femmes se rendre sur le bord de la mer et la saluer; ils lui jetteront en offrande du riz, du sucre et des fleurs; chaque soir, quand un boutiquier allumera les nombreuses lampes de son échoppe, il les saluera respectueusement. Les infidèles ne sont pas admis à voir une des principales cérémonies des Parsis, leurs funérailles. Sur une colline solitaire, non loin de Bridge Candy, on a cherché à cacher un édifice nommé Dokmah, autour duquel s'élèvent de longs palmiers; là on entend le cri incessant des corbeaux, et on voit les vautours se rassembler : c'est le lieu de sépulture des disciples de Zoroastre; il est, dit-on, circulaire, pavé avec soin de larges dalles; quand un Parsi est mort, on l'enveloppe d'un linceul blanc, on le couvre de fleurs, puis on le dépose sur la pierre afin que son corps rende, par la décomposition, ce qu'il doit à chacun des éléments; pour hâter la dissolution, on fend le linceul vers le visage et, quand on l'a abandonné dans sa demeure suprême, on voit des milliers d'oiseaux de proie se précipiter vers le cadavre. D'abord ils lui arrachent les yeux et les entrailles, puis dévorent la chair, et il n'est pas rare d'en observer qui enlèvent d'affreux débris dans les airs.

---

## CHAPITRE XV

Menaces contre les Hollandais de Java. — Organisation de l'armée anglaise. — De celle de l'Inde. — Comparaison entre les officiers français et anglais.



Si l'esprit d'association est, en Angleterre, utile aux entreprises commerciales et à la fondation d'établissements d'intérêt public, il devient trop souvent, entre les mains de personnes habiles, un moyen de pousser le gouvernement à des mesures injustes et coupables. L'île de Java l'aurait éprouvé si des embarras politiques plus sérieux n'étaient survenus dans l'Inde. La grande habileté, cette persévérance germanique des Hollandais dans les affaires commerciales et industrielles, donnaient à Batavia une importance toujours croissante, et sa prospérité s'élevait dans une proportion plus rapide que celle de l'Inde anglaise. Aussi, dans tous les rapports commerciaux, faisait-on remarquer des progrès si grands et montrait-on combien ils étaient nuisibles aux intérêts de la Grande-Bretagne. La culture de l'indigo surtout excitait la jalousie des Anglais; ils comptaient le nombre des caisses qu'on en envoyait en Europe et

ne voyaient pas sans dépit qu'il atteignit presque celui de l'exportation du Bengale. Le sucre, le poivre, les épices de Java, ne laissaient pas de donner de l'inquiétude, car ils faisaient concurrence à ce que vendaient les possessions anglaises. D'abord les spéculateurs britanniques cherchèrent à s'établir dans cette île, et, sous prétexte d'y apporter des capitaux, voulurent, comme ailleurs, l'exploiter à leur profit ; puis ils tentèrent sans succès de s'y introduire comme marchands. Soit que les Hollandais n'aient besoin de personne pour faire leurs affaires, soit que l'administration qui dépend d'une compagnie soit jalouse et soupçonneuse, les Anglais ne réussirent pas et leur haine ne fit que s'accroître. Bientôt on vit paraître dans les journaux de ces articles destinés à préparer l'opinion publique ; ils disaient tantôt comment on opprimait les sujets anglais, tantôt comment leurs navires étaient mal reçus. Cela fait, on écrivait aux Chambres de commerce, puis on se procurait un de ces membres du parlement toujours disposés à faire des interpellations au ministère qui, après une hésitation calculée, finissait toujours par quelque menace contre la puissance dont on se plaignait. Telle est la tactique parlementaire suivie le plus souvent en Angleterre, tactique par laquelle les nations continentales qui n'ont d'agent nulle part, qui ne savent les choses que par les papiers anglais, se laissent toujours tromper. On était en bonne voie pour jouer une comédie de ce genre ; déjà on avait fulminé dans le parlement des menaces contre Java ; déjà le journal principal de Bom-

bay, l'organe du commerce, avait annoncé que la flotte anglaise, alors inoccupée dans les mers de l'Inde, allait mettre à la raison ces drôles (*these gentry*) de Hollandais. La fortune en décida autrement; si, comme l'insinuait le *Bombay-Times*, et comme la conduite et la bonne foi de lord Palmerston donnent droit de le croire, on préparait un guet-apens contre Batavia, les affaires de la Perse, d'Aden et de l'Afghanistan empêchèrent qu'on ne l'exécutât. Depuis cette époque, et tant que les circonstances n'ont pas été favorables, nous n'avons pas entendu dénoncer les Hollandais, aucune plainte ne s'est élevée contre eux et le parlement s'est tu. Mais qu'on n'en doute pas, aussitôt qu'une chance de succès se présentera, le premier venu mettra en mouvement les Chambres de commerce, les sociétés bibliques, ou toute autre corporation qui pourra servir ses intérêts, et l'établissement de Java sera de nouveau menacé. Tel fut sous mes yeux et lorsque je connaissais et les hommes qui poussaient à ces violences et leurs motifs, un des résultats de l'esprit d'association. Ce n'est pas le seul que je citerai.

Cependant l'expédition contre la Perse avait été préparée. Un de mes plus anciens amis dans ces contrées, le capitaine Strong, que j'avais connu à mon premier passage à Bouchir où il commandait l'escorte du résident, avait été choisi pour en faire partie. Il possédait, quand je l'avais connu, toutes les qualités d'un brillant officier : beau, jeune, riche, plein d'ardeur, bon cavalier, chasseur intrépide, toujours

prêt à commettre de ces étourderies de bon goût que son âge permettait. Combien de fois nous étions allés ensemble chasser les renards et les gazelles des environs de Bouchir ! Puis, quand je le retrouvai à Bombay, des années s'étaient écoulées ; il s'était cassé la jambe dans une chute de cheval ; il avait gagné cette triste expérience que l'âge donne à tous, et qu'augmentaient les voyages pénibles et dangereux qu'il avait entrepris en Perse avec le docteur Riake ; il avait aussi visité toute l'Europe. Son tombeau, comme celui de tant d'autres de mes amis, est aujourd'hui en Asie, sur la petite île de Carrak, et j'eus le triste avantage de recevoir le premier la nouvelle de sa mort. Elle causa à Bombay une sensation bien pénible, et je n'oublierai jamais l'empressement honorable avec lequel on vint rechercher les détails de la lettre qui me l'annonçait. Il servait comme capitaine dans un des régiments européens de la Compagnie, dont j'eus par conséquent l'occasion de connaître l'économie. On me dit que, excepté l'avancement qui se donnait à l'ancienneté, et l'élévation de la paie, ce régiment était administré comme tous ceux de l'armée royale anglaise. Quoique j'entende fort mal les détails militaires, et que je sache parfaitement qu'ils sont si nombreux et si compliqués qu'ils exigent pour qu'on les apprécie des connaissances spéciales que je n'ai pas, je prendrai cette occasion pour dire ce qui m'a surtout frappé dans l'organisation de cette armée. En France, chacun est obligé de contribuer à la défense du pays et l'armée est nationale ; en Angle-

terre, non-seulement on n'est pas obligé à un tel service, mais on peut dire que la plus grande partie de l'armée n'est pas nationale. Des officiers, comme dans l'Inde et ailleurs, sont mis à la tête de soldats qui ne sont pas anglais; pendant les guerres de l'Empire, on a vu des armées, soi-disant anglaises, composées de gens de tous les pays. Les troupes anglaises, proprement dites, se recrutent par des engagements volontaires, et celui qui y souscrit, celui auquel on pourra reprocher d'avoir été un soldat (*private*) trouvera la plus grande difficulté à acquérir de la considération. Il n'est pas *gentleman*, et s'il l'était par la naissance, il a abjuré cette qualité en s'engageant. Un officier, au contraire, est *gentleman*, quelle que soit sa naissance, car son brevet lui en confère toujours le titre; dans les conseils de guerre, les accusations contre lui portent non-seulement sur ses fautes comme militaire, mais encore sur sa conduite comme *gentleman*. C'est là bien certainement une des lois qui accusent le plus de barbarie et que l'on s'attendrait à trouver en Russie plutôt qu'en Angleterre. Y a-t-il donc un code spécial de moralité à l'usage des *gentlemen*? Si un homme est débauché, crapuleux, ivrogne, menteur, voleur, s'il a les vices incompatibles avec ce titre, n'est-il donc coupable qu'envers la bonne société et ces vices deviennent-ils des peccadilles, une chose toute naturelle s'il est d'un rang obscur? Pour moi, je l'avoue, il me semble fort immoral d'établir une échelle de vertus et de vices adaptée à la condition des hommes. Je serais très-honteux, si

dans notre armée, la conduite du dernier soldat ne devait pas être aussi bonne que celle de ses chefs, si ceux-ci étaient des *gentlemen* et les autres ce qu'il plairait à la Providence. Ainsi, il y a dans l'armée anglaise, outre la distinction entre l'officier et le soldat, celle du rang social, et cette dernière est de beaucoup la plus importante. Il est résulté de cette division, de la quasi-impossibilité pour les soldats de parvenir au grade d'officier, de cette coutume de commander des hommes de nations différentes, que presque toujours, si l'on parle de l'armée anglaise ou d'un régiment en particulier, l'on ne pense presque exclusivement qu'à ses officiers. J'ai lu bien des rapports officiels de combats, et si j'ai vu citer les officiers qui s'étaient distingués, je n'ai jamais remarqué que l'on nommât des soldats qui semblent être considérés comme des machines. Dans cette épouvantable catastrophe du Caboul, où quinze mille personnes furent massacrées, on peut chercher la liste de tous les officiers et on saura quel a été leur sort. Sans doute certains soldats ont dû devenir, dans ce grand drame, les héros de quelques aventures tragiques dignes d'être rapportées; je ne me rappelle pas en avoir lu une seule. J'insiste sur cette différence entre notre armée et l'armée anglaise; chez nous elle est essentiellement nationale, tandis que chez les Anglais on peut dire qu'elle ne l'est pas, même lorsqu'elle est composée d'Anglais. Sortis des rangs et redevenus citoyens, une parfaite égalité existe entre les militaires français; une distance plus grande que celle qu'éta-

blissait le grade, celle qui sépare le gentleman du non-gentleman, suit les Anglais hors du service.

Je suis entré dans ces détails parce qu'ils montrent combien la politique anglaise a voulu séparer le soldat de l'officier, et a appliqué à la discipline les préjugés de rang et de naissance. Dans une enquête faite par des commissaires spéciaux sur l'armée britannique, le duc de Wellington fit ressortir le besoin où l'on était d'obtenir chez elle une discipline plus sévère qu'ailleurs. Il faisait remarquer que cette armée était bien plutôt destinée à couvrir les colonies, à contenir des populations étrangères, qu'à défendre le pays ; qu'il n'était pas aisé d'envoyer aux antipodes un navire chargé de troupes qui pouvaient se révolter sans craindre une punition immédiate ; qu'on ne devait pas par conséquent chercher à imiter les nations continentales, et mitiger à leur exemple les règlements militaires. C'est aussi dans un but aristocratique qu'un officier doit acheter le droit d'entrer dans l'armée ; sans doute on ne va pas acheter dans les bureaux de la guerre une commission comme on ferait toute autre marchandise, et les Anglais sont seuls coupables si on le comprend ainsi en Europe. Chaque jour ils annoncent qu'un officier vend sa commission, et disent à quel prix ; on est porté naturellement à croire qu'il s'agit d'un simple marché. Ce n'est point le cas : toute personne qui veut entrer dans l'armée fait une demande et dépose une somme déterminée ; si le postulant remplit les conditions voulues et a des pro-

tections, de *l'interest*, il reçoit une commission et il entre dans un régiment quand se trouve une vacance ; mais on lui paie l'intérêt de son dépôt. Est-il riche, puissant, veut-il un avancement rapide, il contribuera, en payant une indemnité, à faire prendre sa retraite à un officier supérieur en grade, de façon à opérer des vacances dans les grades auxquels il pourra prétendre ; c'est là ce que les Anglais nomment *buy off*, et quand on voudra quitter le service, on profitera à son tour de cette faculté. Dans l'Inde, où l'on avance par régiment et par ancienneté, tous les officiers d'un grade inférieur à celui qui voudrait se retirer contribuent proportionnellement afin de le pousser à cette détermination. Ce n'est point, comme on voit, un marché de gré à gré, mais un mode administratif qui a ses règles et ses principes. Nul d'ailleurs ne s'aviserait de mettre sa commission en vente en temps de guerre, et celui qui le ferait courrait risque d'être expulsé de l'armée sans recevoir un denier.

Les officiers m'ont paru, dans leurs relations réciproques, avoir beaucoup plus de considération pour leur rang social de *gentleman* que pour leur grade militaire, qu'ils semblent mettre tout à fait de côté lorsqu'ils ne sont pas de service. On remarque aussi que, dans le monde, on a très-peu d'égard aux grades, et par là on explique beaucoup de faits contraires à ce qui se passe chez nous. Il arrive souvent que, dans les comités de régiment et dans la société, un lieutenant aura plus de crédit que son colonel, l'uniforme.

est le même pour tous, le rang social prime le grade ; ainsi on verra le plus infime officier des troupes de terre ou de mer prendre, s'il est titré, le pas sur un général ou un amiral. Le capitaine Laplace en fit l'expérience dans l'Inde, car bien que capitaine de vaisseau ou colonel, on ne lui donnait pas la préséance sur son passager, le prince d'Eckmühl, qui n'était que lieutenant de cavalerie. Ces habitudes fortement enracinées permettaient, sans que la discipline en souffrit, que tous les officiers vécussent en commun ; ce n'était pas cependant de la même manière que chez les Russes, où il est d'usage que le colonel admette fraternellement à sa table tous ses officiers. Chez les Anglais, la *mess* (*mensa*) est une institution organisée avec le plus grand soin. Les officiers se forment en conseil pour fixer la somme qu'ils doivent lui consacrer et dont le gouvernement a lui-même établi le *minimum* ; ils nomment un comité et un secrétaire pour se procurer les meubles, le service et les provisions ; les règlements disent, quand le régiment est divisé, combien il faut d'officiers pour qu'ils doivent se réunir en une *mess*. On ne contribue pas en proportion de son grade, mais par sommes égales ; le payeur du régiment retient de la solde des officiers ses frais de *mess*. Les droits sont les mêmes quel que soit le grade, et chacun préside la messe à son tour. Chaque soir, l'heure du dîner est annoncée par le tambour, et aussitôt entrés, tous les convives sont sur le pied de l'égalité la plus parfaite ; je les ai le plus souvent entendus s'appeler par leurs noms

ou leurs prénoms, suivant leur degré d'intimité, et presque jamais par leur titre. Sans prétendre juger de cette institution ni dire s'il est désirable qu'elle s'introduise ailleurs, je puis affirmer qu'elle paraît présenter de grands avantages. Au lieu de vivre dans des pensions étrangères, le régiment a sa maison, son linge, son argenterie ; on n'est obligé de courir ni les cafés ni les restaurants ; on se connaît davantage et les officiers exercent les uns sur les autres un contrôle qui augmente leur dignité. Les mess des Anglais sont, dans l'Inde, et les jours d'invitation, des réunions importantes où le luxe et la magnificence dépassent ce qu'on observe chez les particuliers. Deux fois par mois, chaque officier a le droit d'inviter à dîner deux de ses amis ; alors on étale les richesses du régiment, sa coûteuse vaisselle, les cristaux et les porcelaines marquées à son chiffre ; la musique est appelée et souvent un très-jeune officier préside au dîner. Puis il y aura un billard et des tables de jeu dont on fait rarement usage. Je n'ai jamais vu dans les repas cette intempérance dont on accuse les Anglais, et ne pense pas qu'une réunion de militaires des autres pays les surpasse en bonnes manières en décence et en civilité. J'ai remarqué au contraire leur excellente conduite et combien peu ils avaient de ces vices que l'on attribue à la vie de garnison. La mess en effet ne comprenait pas seulement la table, mais encore l'abonnement aux journaux, l'administration de la bibliothèque, l'achat des livres nou .

veaux et la vente des vieux. Ainsi beaucoup de temps qui, ailleurs, est perdu dans le jeu et la débauche, est là employé à l'étude. J'ai eu quelquefois l'honneur de dîner à la mess les jours ordinaires ; alors il n'y avait pas de luxe, et, quoique l'on s'abstint de cérémonies, tout se passait avec une décence parfaite et chacun paraissait faire de son mieux pour se rendre agréable à ses camarades. On ne saurait cependant se dissimuler les inconvénients qui s'attachent à l'institution des mess, et le caractère aristocratique des Anglais les rend chez eux plus saillants qu'ils ne seraient peut-être ailleurs. Outre l'obligation d'être *gentlemen*, presque tous veulent passer pour riches et pour appartenir à une famille puissante ; sous ce dernier rapport, je ne crois pas qu'aucune nation égale les Anglais en prétention. Il suffit de rapporter un fait qui s'est passé récemment pour faire comprendre jusqu'où ils poussent en cela l'extravagance. Peut-être ignore-t-on en Europe la majesté de quelques squires anglais perdus dans la province de Yorkshire ; quand, l'année dernière, le duc de Bordeaux voulut visiter ce pays, un journal très-estimé l'avertit sérieusement qu'il y trouverait des gentilshommes *d'aussi bonne maison* que lui. Eh bien ! quelle qu'ait été l'intention du journaliste, ces gentilshommes, j'en suis persuadé, non plus que la grande masse de la nation, n'ont pas été étonnés de cette étrange assertion ; nul n'a été frappé de l'immense ridicule d'une comparaison entre d'illustres chasseurs de renards et la maison

de Bourbon. Avec de telles mœurs, avec ce besoin de passer pour des hommes considérables, on comprend ce que peut faire une assemblée d'officiers qui se taxent entre eux et sans contrôle pour les dépenses de l'établissement commun. Ils en élèvent le chiffre de telle façon, que ceux de leurs camarades dont la fortune n'est pas suffisante sont obligés de changer de régiment ; le luxe est porté à un point incroyable, et on n'a pas oublié peut-être qu'un officier eut un procès avec son colonel pour avoir osé placer sur la table une bouteille noire au lieu d'un flacon de cristal. Quelques personnes se moquèrent de tant de susceptibilité, mais elle ne donna pas moins à son auteur un plus grand lustre dans l'armée ; il avait montré par un acte de vigueur jusqu'où il poussait les sentiments du gentleman, le bon goût. Un autre officier d'un régiment riche et noble se couvrit aussi de gloire en refusant de servir un négociant invité à dîner. « Ceux de mon régiment, lui dit-il avec fierté, ne découpent pas pour des marchands. » Ainsi il y a des régiments pauvres et des régiments riches, et le public les connaît parfaitement ; il va sans dire que les soldats n'entrent pour rien dans ces distinctions ; par le mot régiment, chez les Anglais, on entend, comme j'ai dit, le corps d'officiers. Dans les colonies, les régiments royaux passent pour pauvres, car les officiers riches et de bonne maison se hâtent, moyennant finance, d'entrer dans ceux qui restent en Angleterre. Aussi sur la liste de l'armée de l'Inde, on comptait à peine trois ou quatre personnes.

titrées, tandis que le nombre en est considérable dans celle du royaume-uni. On voit par là que l'armée anglaise participe beaucoup du caractère national, et que, comme la société, elle ne repose pas moins sur la répulsion que sur l'assimilation. L'armée de l'Inde n'est pas sujette à de tels inconvénients à cause de son organisation particulière et de l'avancement par l'ancienneté; là, les mess de tous les régiments sont à peu près sur le même pied, et peu importe que les soldats, soient blancs ou noirs, appartiennent à tel ou à tel autre service.

Les soldats européens sont, à Bombay, bien vêtus, bien nourris, mais renfermés avec un soin extrême dans leurs casernes; c'est qu'en effet s'ils ont la permission de sortir, ils ne manquent presque jamais de s'enivrer. J'ai demeuré à Coulaba, petite île réunie à Bombay par une belle chaussée et où se trouve la caserne des régiments européens, et puis assurer que, le dimanche, j'en ai vu peu rentrer au quartier sans être ivres. J'ai de plus entendu des officiers regretter de ne pas servir dans les régiments indigènes, où ils n'avaient pas à réprimer cette ivrognerie pour ainsi dire chronique des soldats anglais. Quoique je n'aie pas examiné minutieusement la manière dont on les traitait, j'ai remarqué avec plaisir que l'on prenait grand soin de leur bien-être; ils étaient bien logés, recevaient une forte paie, et, dans leurs casernes, ils avaient une bibliothèque, une cantine, une infirmerie; plusieurs étaient mariés. Ils étaient généra-

lement de bonne mine et d'une bonne santé, mais comme la plupart avaient atteint un certain âge, ils ressemblaient parfois trop à de bons bourgeois habillés en militaires. J'étais surtout choqué de ce qu'on ne parlait presque jamais d'eux sans dire combien chacun coûtait à l'État ou à l'honorable compagnie. Quand il s'agissait d'améliorer leur régime, de veiller à leur santé, non-seulement on excitait l'administration par des raisons d'humanité, mais surtout en lui disant combien de livres sterling faisait perdre la mort de chaque soldat. Jamais je n'ai vu dans des occasions de ce genre qu'on parlât d'eux comme d'amis et de compatriotes; leurs officiers seuls les traitaient parfois comme tels et encore le faisaient-ils presque en cachette, comme honteux de leurs bons sentiments. Ces soldats, en effet, n'étaient pas *gentlemen*, et n'étaient pas dignes de grandes démonstrations. Si la discipline et la tenue sont parfaites chez le soldat anglais dans l'Inde, l'isolement dans lequel on le retient pendant de longues années, l'impossibilité de monter en grade, lui donnent une apparence de tristesse qui frappe tous les étrangers et par laquelle il contraste singulièrement avec les matelots. Quand on passe devant la grille des casernes, on n'est pas frappé par des cris et des chants joyeux et l'on croirait voir un couvent. Une comparaison entre l'armée anglaise et l'armée française est impossible, parce qu'elles reposent, comme j'ai dit, sur des bases opposées; mais le soldat russe se rapproche plus que tout autre du soldat anglais. Comme lui, il reste

soldat pendant de longues années ; comme lui, il est soumis à une discipline sévère et quelquefois cruelle ; cependant, quoique l'on sâtisfasse moins libéralement à ses besoins matériels, il conserve toujours une inaltérable bonne humeur. C'est qu'en effet il se mêle à ses officiers et à ses compatriotes ; si parfois on le maltraite, du moins on ne le retient pas dans un isolement perpétuel. Quand on se livra en Angleterre à une enquête sur l'armée et que l'on traita si lestement l'organisation militaire des puissances continentales, celle de la Prusse, par exemple, je m'étonnai de ce que l'on parlait si peu de celle de la Russie. Les Anglais, en plaçant modestement leurs soldats à la première place pour la discipline et l'obéissance, montrèrent que sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, ils sont très-ignorants des choses du continent. Je n'ai pas l'impertinence de décerner des certificats de bravoure aux troupes des diverses puissances européennes et je crois qu'elles en méritent toutes également ; mais, parmi celles qui ont quelque analogie, je crois pouvoir affirmer que le soldat russe, aussi docile et aussi courageux que le soldat anglais, lui est de beaucoup supérieur par la sobriété, la patience, la force, le bon caractère et surtout par l'industrie. Si on plaçait un régiment anglais sur le bord d'une rivière, avec quelques livres de biscuit pour toute ressource, on n'espérerait pas trouver après quelques jours un village, des champs cultivés, et on n'entendrait pas de joyeuses chansons ; c'est là ce que l'on observe à chaque instant dans le Caucase.

Les troupes indiennes sont levées par enrôlement volontaire; on comprend qu'il faut pour les diriger beaucoup de précautions afin de ne pas heurter leurs préjugés de caste et de religion, ce qui demande chez les officiers des connaissances spéciales, du tact et de la prudence. Ces troupes sont traitées avec une grande libéralité et, ce qui vaut mieux, avec une grande justice. Rien ne fait plus d'honneur au gouvernement de la Compagnie, que son attention à veiller sur leur éducation aussi bien que sur leurs besoins matériels; elle dépense de grosses sommes pour faire imprimer dans les langues du pays des ouvrages élémentaires destinés aux soldats; elle leur fait une pension après un certain temps de service. Sa sollicitude ne s'étend pas seulement sur eux, mais encore sur leurs parents. J'ai vu envoyer dans l'intérieur de l'Inde et par les soins des officiers publics les sommes les plus modestes prélevées sur la paie et destinées à nourrir les femmes et les enfants de ceux qui servaient au loin; quand ils sont dans l'Inde, les soldats ont ordinairement leur famille près d'eux.

L'armée régulière de l'Inde se monte à environ deux cent cinquante mille hommes, sur lesquels il faut compter environ vingt mille hommes de troupes royales et, par présidence, deux ou trois régiments européens de la Compagnie; ces blancs sont destinés à montrer l'exemple aux troupes indigènes. Cet ensemble forme une force respectable, admirablement organisée et capable non-seulement de couvrir les pos-

sessions de la Compagnie, mais encore de lui assurer la prééminence sur les peuples voisins. Il ne faudrait pas cependant admettre sans examen les éloges exagérés qu'en font certains auteurs, quand ils affirment que ces troupes ont une valeur égale à celle des Européens. Comme les Anglais ne se distinguent pas par la modestie, qu'ils ont, de la meilleure foi du monde, une rare intrépidité de bonne opinion d'eux-mêmes, je crois devoir ici réduire à leur juste valeur les louanges qu'ils se donnent. Je n'ai point jusqu'à présent méconnu ce qui chez eux me paraissait louable, et suis peu disposé à altérer la vérité pour flatter ce qu'on appelle les préjugés nationaux. Cependant je ne vois aucune nécessité de cacher mon opinion parce qu'elle est avantageuse à mon pays et défavorable à des étrangers. Or, je le demande, si un officier paie une certaine somme, et par là obtient un brevet qui le fasse entrer dans l'armée, s'y présentera-t-il avec le même avantage que s'il devait d'abord gagner sur de nombreux compétiteurs son admission à une école militaire, puis ne sortir de cette école qu'après un examen? Certes, il n'y a pas deux réponses possibles à une telle question. Un jeune officier entrant dans l'armée française doit savoir certaines choses de son état, tandis qu'un jeune officier anglais peut ne rien savoir ni sur son état ni sur autre chose. Voilà certainement une différence à l'avantage des officiers français. Entré dans un régiment, l'officier anglais aura à suivre deux professions, l'une, la plus importante, celle de *gentleman*, l'autre,

celle de militaire ; la première n'est pas plus facile que la seconde. C'est un travail sérieux que d'étudier les mille et une formes par lesquelles le vrai (*regular*) gentleman se manifeste ; il se révélera par la manière de découper, d'inviter à prendre du vin, de puiser dans une salière ; il faudra à propos savoir saluer ceux qu'on rencontre, et d'autres fois détourner la tête ; puis ce n'est pas petite affaire que de décider comment on se montrera en public, comment à l'église, quelles assemblées on honorera de sa présence ; la manière de tourner une lettre, de la plier, de la cacheter, de l'expédier, sera l'objet de graves délibérations. Et qu'on ne dise pas que j'exagère l'importance que les Anglais attachent à toutes ces choses, car je renverrais les incrédules à l'exemple de cette bouteille de bordeaux qui, par sa couleur noire, produisit une impression si profonde sur un corps d'officiers. Je leur citerais même, s'il le fallait, un arrêt judiciaire. On sait qu'en Angleterre il y a deux espèces de jury ; le grand et le petit. Les membres du grand jury, ne sont pas ceux qu'on met sous clef et à la diète jusqu'à ce qu'ils s'accordent ; ils se contentent de décider quelles causes seront soumises au petit jury, auquel ils sont supérieurs. Pour en faire partie, il faut le titre d'*esquire*. A Bombay, où les *esquires* n'étaient pas nombreux, on avait placé dans ce grand jury les habitants les plus notables, et chacun voulait en être. Des réclamations furent en conséquence présentées à la cour, qui ne les admit pas. Le juge exposa ses raisons, dit que le classement

entre les grands et les petits jurés n'impliquait pas une supériorité chez les premiers, parce que les seconds aussi bien qu'eux et que les juges eux-mêmes étaient considérés comme *gentlemen*. Cela satisfait les pétitionnaires. Toutes ces évolutions du gentleman sont, je le répète, plus difficiles à apprendre et à observer, qu'il ne l'est de s'instruire dans l'école de peloton et de commander la charge en douze temps. Maintenant peut-on dire que lorsqu'un officier anglais est entré au service moins instruit que l'officier français, il ait beaucoup de chances de le dépasser dans la science militaire par ses travaux de gentleman, en figurant à la messe tandis que l'autre est à la caserne et toujours au milieu de ses soldats ? Je déclare pour mon compte connaître un assez bon nombre d'officiers dans l'Inde qui ne seraient pas médiocrement embarrassés s'ils devaient répondre sur toutes les parties de l'exercice. Si l'on fait une comparaison analogue pour les armes spéciales et pour la marine, on reconnaîtra chez nos officiers une supériorité plus incontestable encore. Nul en effet ne peut soutenir qu'un simple brevet remplace avantageusement les écoles polytechnique et de Metz, et que si un amiral met à bord de son navire un midshipman de quinze ans, ce soit tout comme s'il l'avait choisi au sortir de l'école navale.

Si, comme on le prétend, les simples soldats ont à peu près tous la même valeur chez les puissances de l'Europe, parce que la discipline est à peu près la même partout, et si l'important, dans une armée, est

le corps d'officiers, je ne comprends guère de quel droit les Anglais s'adjugent le premier rang. Je viens de comparer leurs officiers avec les nôtres, et si on allait plus loin, qu'on les mit en parallèle avec ceux de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, je doute que, comme militaires, l'examen fût à leur avantage. Quant à leurs troupes indiennes, je déclare positivement qu'elles ne valent pas les troupes européennes et n'aurai pas grand'peine à le démontrer. Qu'on prenne le premier rapport officiel d'un combat, et on verra toujours que des troupes européennes doivent montrer l'exemple aux Indous. Qu'on lise les plaintes que font les officiers; ils disent toujours être en trop petit nombre dans les régiments, et ajoutent que s'ils n'étaient pas présents pour conduire leurs troupes, elles n'oseraient s'engager. Les troupes européennes n'ont pas besoin que d'autres leur montrent l'exemple et elles se battent après avoir perdu leurs officiers; il n'est pas non plus, comme dans l'Inde, nécessaire de les choisir suivant les castes et les circonstances, d'envoyer ceux-ci au sud et ceux-là au nord; elles vont partout. Ces éloges outrés, dont la fausseté se découvre si facilement, m'inspirent aussi une grande défiance sur ce qu'on dit de la fidélité des Indiens. Et quelles preuves en avons-nous à chaque instant? Tantôt il faut tirer le canon sur des régiments pour les forcer à s'embarquer, et c'est arrivé à Calcutta; tantôt on craint une révolte dans l'armée de Madras, parce qu'on veut ajouter une visière à leur schako; tantôt, comme je l'ai vu dans l'Inde et comme nous avons

encore appris récemment, on est forcé de licencier des régiments entiers. Puis, comme en 1838, on découvrira une vaste conspiration dans l'armée et on seindra de l'ignorer, on n'osera sévir que partiellement, de peur de s'attaquer à trop de coupables. Que signifie, après tout, cette fidélité que nul n'est en état de séduire? Il n'y a pas, que je sache, de prince indien en position de lever une armée régulière indépendante de la Compagnie, capable de la payer et de l'organiser, assez osé pour appeler chez lui les déserteurs des troupes anglaises. La fidélité n'a, comme on voit, rien de bien méritoire, car la trahison est impossible. Quant à cette camaraderie, cette confraternité qu'on nous dit s'établir entre les troupes anglaises et indiennes, c'est aussi un de ces spectacles dont je désirerais être témoin pour mon édification. Nous avons, à Bombay, des régiments de l'un et l'autre genre et jamais je n'ai vu un soldat européen, toujours ignorant de la langue du pays, prendre pour compagnon un soldat indou qui ne sait pas l'anglais. En revanche, j'ai très-souvent vu des soldats ivres rouer de coups les Indiens qui n'étaient pas assez prompts à s'enfuir, et ce sont les seuls rapports que j'aie remarqués entre eux. L'armée indienne fait, telle qu'elle est, assez d'honneur au gouvernement de la Compagnie et à ses officiers; elle est assez brave, assez fidèle pour les services qu'elle doit rendre; il est parfaitement inutile d'exagérer les vertus qu'elle a et de lui en prêter qu'elle ne possédera jamais. La fidélité est du nombre des dernières, et la Compagnie n'aurait pas

un seul soldat si un autre gouvernement offrait à ses troupes une roupie de plus que ce qu'elle leur donne et pouvait tenir sa promesse.

---

## CHAPITRE XVI

Idées des Asiatiques sur l'art militaire. — Craintes que l'Angleterre peut avoir des Afghans et des Persans. — Proclamation de lord Auckland.

---

J'ai dû, avant de parler des expéditions que l'Angleterre entreprit à la fin de 1838, donner une idée de la composition de son armée. Elle était, comme on voit, très-capable, grâce à sa discipline et à son organisation, de réduire les ennemis qu'elle pourrait devoir combattre : c'étaient à Aden quelques Arabes ignorants, puis des Persans de Bouchir, puis enfin des Afghans, semblables aux Persans, mais formant une race moins homogène que ceux-ci, plus divisés entre eux. On ne saurait refuser à ces peuples la bravoure individuelle, le mépris du danger ; ils sont robustes, sobres et infatigables ; leur ardeur, leur obstination, sont très-grandes quand ils croient leur religion menacée, quand ils doivent combattre des infidèles. Mais ces qualités deviennent

inutiles à cause de leur extrême ignorance et de l'absence de tout ordre, de toute discipline. Je n'ignore pas que quand les mahométans sont dirigés par des officiers européens, quand, par le voisinage de l'Europe, leur pays sert de refuge à des aventuriers et des déserteurs, ils peuvent devenir de bons soldats, et cette remarque peut être faite en Perse mieux qu'en Turquie ou en Égypte. Dans ces derniers États, en effet, les Européens qui entrent au service sont peu considérés et ne commandent pas; ce sont le plus souvent de simples instructeurs, chargés de montrer l'exercice. Il n'en était pas ainsi en Perse, ni même à Bagdad quand on y avait formé des troupes régulières; les officiers européens étaient, en effet, des commandants militaires qui conduisaient leurs soldats vers l'ennemi, qui avaient toute l'autorité nécessaire pour maintenir la discipline. L'introduction d'Européens amenait un changement instantané. Sur la route de l'ancienne frontière russe à la ville d'Érivan, on peut voir un modeste mausolée en marbre blanc; il est élevé en l'honneur d'un Français nommé Montrésor, capitaine dans l'armée russe. On lui avait donné ordre d'aller chercher des munitions pour continuer le siège d'Érivan, et il était parti avec sa compagnie et un seul canon; toute l'armée persane se mit à sa poursuite, et cependant il continua sa route sans se détourner pendant douze lieues et serait probablement arrivé à sa destination si l'essieu du canon ne se fût rompu; il tomba frappé d'une balle, et les braves gens qui l'accompagnaient furent

massacrés ; dans la même campagne, ces mêmes Persans qui n'avaient pu vaincre une compagnie, organisés à l'euro péenne, commandés par un Anglais, le capitaine Christie, s'opposèrent au passage de l'Araxe par l'armée russe et ne quittèrent le champ de bataille qu'à la mort de leur chef. On voit ce que peut sur ce peuple la présence d'Européens. Si leur religion permettait d'élever parmi eux des officiers instruits ; si des officiers mahométans, même quand ils sont instruits, n'étaient empêchés par la religion de maintenir la discipline, les troupes mahométanes ne seraient pas inférieures à celles de l'Europe ; excepté celles de la Russie, elles les dépasseraient toutes par la sobriété. Mais les Asiatiques manquent de connaissances militaires et ne comprennent même pas qu'il puisse y en avoir. Chez eux, soldat et voleur sont synonymes ; ils n'admettent pas que les qualités de l'un diffèrent de celles de l'autre. Chacun sait que le nom de Napoléon a pénétré en Asie ; tous les jours on le dit chez nous avec orgueil ; je doute cependant que ce grand homme eût été bien flatté s'il eût connu les mérites qu'on lui attribuait. Bien des fois j'ai entendu des conteurs publics citer son nom, rapporter ses hauts faits. Tantôt l'un lui donnait douze pieds de haut et disait que d'un coup de sabre il coupait un canon en deux ; tantôt un autre en faisait un nain, une espèce de farfadet et lui prêtait des tours dignes d'un escamoteur. On disait avec grand plaisir la manière dont il s'était échappé d'Égypte ; il s'était mis nu dans la mer, et s'était

procuré un tube pour respirer ; puis, se cramponnant au gouvernail d'une embarcation, il avait ainsi gagné un vaisseau qui l'attendait au large. Cette version est la plus générale, mais quelques sceptiques ne l'adoptaient pas, et entre eux se trouvait un des plus grands seigneurs, des hommes les plus éclairés de la Perse, l'eunuque Kosrow-Khan. Il m'affirma positivement que *Napouliou* n'avait jamais quitté l'Égypte, et qu'après être devenu musulman, il était entré comme mollah dans la grande mosquée du Caire ; un Sosie avait fait en France son personnage. Quant à sa position sociale, je crois qu'il est redevable aux Anglais de celle qu'on lui attribuait, car les Asiatiques ne connaissent guère les rangs militaires ; on le disait un ancien sergent qui s'était révolté contre ses chefs. Si l'on contredisait ces absurdités, on était fort mal venu ; l'histoire de Napoléon, racontée simplement, paraissait peu digne d'être rapportée ; si ce conquérant n'avait pas employé de maléfices, s'il n'avait, de sa main et pour son amusement, tué des milliers de personnes, incendié des villes et fait d'autres prouesses de ce genre, on le considérait comme très-peu digne d'admiration.

Cette exposition du caractère et de la science des Arabes et des Persans méridionaux, était nécessaire pour faire comprendre exactement la position des Anglais par rapport à eux. Dans la condition où ils se trouvent aujourd'hui, livrés à eux-mêmes, sans chefs, sans discipline, ils n'ont rien de redoutable :

les Arabes n'admettraient pas volontiers des Européens dans leurs rangs; les Persans, au contraire, se laisseraient commander par eux. Ainsi, la Perse pourrait, en très-peu de temps, avoir une armée qui, j'en suis certain, serait composée de meilleurs soldats que les sipahis de l'Inde. Et que l'on ne m'accuse pas ici de décider de choses que je ne connais pas; mon opinion, comme je l'ai expliqué, repose sur des faits, et est prouvée par les actes officiels du gouvernement. Il ne manque pas d'ailleurs de personnes compétentes qui se sont exprimées de même. Le commandant en chef de l'armée de l'Inde, sir Henri Fane, refusa de conduire l'expédition contre l'Afghanistan parce que les troupes qu'on envoyait, au nombre de trente mille hommes, n'auraient pu, selon lui, résister à dix mille Russes que l'on disait s'avancer. Le capitaine Hart, qui plus longtemps que personne a été à la tête de l'armée régulière d'Abbas-Mirza, la trouvait sans doute inférieure à celles de l'Europe quant à l'administration, mais non pour les qualités militaires proprement dites. Quant aux Afghans, peu de voyageurs les ont visités; mais, d'après le rapport des voyageurs, d'après ce que j'ai pu savoir à Bombay de quelques-uns d'entre eux et notamment d'Haider-Khan, fils du roi de Caboul, Dost-Méhéméd, je les crois en tout semblables aux Persans. Ainsi ces deux peuples dont on n'a rien à craindre aujourd'hui, seraient fort dangereux demain s'ils étaient organisés, et le pouvoir de leur organisation est évidemment entre les mains de la Russie.

Ces considérations ne pouvaient avoir une grande influence sur la prise d'Aden, dont on avait résolu de s'emparer longtemps avant les difficultés avec la Perse. Le sultan de cette ville, comme on devait s'y attendre, ne voulut pas exécuter le contrat qu'on prétendait signé par lui; on envoya donc des troupes, et la place fut enlevée avec cette facilité sur laquelle on doit compter dans les attaques contre les Arabes de cette région. Quant à l'expédition de Carrak, elle ne fut accompagnée d'aucun incident remarquable; Mirza-Abbaz, gouverneur de Bouchir, fit quelques protestations dont on ne tint pas compte, puis le roi de Perse défendit les communications avec l'île. Comme je ne veux pas revenir sur ce sujet, j'ajouterai ici ce qui se passa à cette occasion. Le roi de Perse avait envoyé des compliments et je crois des présents à la reine Victoria, à l'occasion de son mariage. Lord Melbourne répondit au nom de Sa Majesté Britannique une lettre des plus amicales, qui arriva au schah précisément quand on violait son territoire. Ce fait donnerait à soupçonner que le ministre des affaires étrangères et le président du bureau du contrôle n'instruisaient pas très-exactement le chef du cabinet de ce qu'ils faisaient; il prouve dans tous les cas que l'administration anglaise ne se distingue pas par l'ensemble de ses mesures. Carrak servit encore à montrer que la marine anglaise savait, aussi bien que le gouverneur de l'Inde et que l'envoyé en Perse, passer par-dessus le droit des gens. Pour inspirer plus de craintes à Méhémed-Schah, l'escadre royale

commandée par sir Francis Maitland, après avoir réduit le fort de Curatchie, défendu par vingt hommes, était allée dans le golfe Persique et avait jeté l'ancre devant Bouchir. M. M'Neill avait depuis longtemps annoncé la rupture entre la Perse et l'Angleterre, ce qui n'empêchait pas le capitaine Hennell de continuer ses fonctions comme si rien ne fût advenu. La position de ce résident était des plus singulières, car il ne pouvait être classé parmi les agents réguliers; il n'avait pas, comme son confrère de Bagdad, un brevet ostensible de consul, il n'était pas, par un titre diplomatique, rattaché à la mission britannique; en un mot il n'avait en réalité aucun caractère officiel. Cependant, après le départ de l'ambassadeur, il continuait à donner des notes diplomatiques. Les Persans, au lieu de lui signifier de partir, le laissaient fort tranquille, lorsque l'amiral parut. Or, à Bouchir, grâce à l'ignorance des habitants et au peu de scrupule des Anglais, le résident s'était créé devant sa porte un débarcadère spécial. Là venaient accoster les canots des navires anglais, là on débarquait, sans que la douane osât s'en mêler, tout ce qui allait à la résidence. L'amiral ayant voulu se rendre à terre, le gouverneur prétendit inspecter ses bagages, puis une rixe suivit, pendant laquelle quelques coups de fusil furent tirés. Le résident déclara qu'on avait insulté la nation britannique dans sa personne et dans celle de l'amiral; il quitta la ville et alla à Carrak rejoindre ses compatriotes. Pour apprécier la justice de ces plaintes, il suffit de lire les lettres

du capitaine Hennell, qui furent présentées au parlement comme s'il eût été un personnage officiel, ayant pouvoir de traiter avec la Perse. Dans ces lettres le capitaine dit *avoir fait entrer et retenu des soldats dans la résidence*, et sans doute ils n'y étaient pas entrés sans armes ni sans munitions. Or, les Persans prétendaient inspecter les bagages de l'amiral précisément pour s'assurer s'ils ne contenaient pas une seconde fois des munitions et des armes. N'est-ce pas là un droit dans tous les pays? Le prince de Talleyrand, qui avait un caractère diplomatique aussi élevé que le capitaine Hennell, n'engagea-t-il pas lui-même la douane de Londres à visiter ses bagages parce qu'on soupçonnait qu'ils contenaient de la contrebande? Dans les circonstances où ils se trouvaient, menacés par une invasion et par une escadre, les Persans prenaient la précaution la plus simple, la plus naturelle; si quelque chose peut étonner, c'est qu'un amiral anglais et un agent qui avait un grade respectable et était chargé, quoique irrégulièrement, d'une mission délicate, fussent si ignorants des premiers principes du droit des gens. Il est évident pour tous que l'ambassadeur parti, le capitaine Hennell, s'il avait eu un titre régulier, aurait dû suivre son exemple, et qu'en restant il n'était plus à Bouchir qu'un particulier; l'amiral, de son côté, eût agi plus dignement en demeurant à son bord qu'en venant exciter une si misérable et si injuste querelle. Il était, on le sait, d'une santé assez faible et peut-être avait-il besoin de quelque repos; dans

ce cas rien ne l'empêchait de débarquer à Carrak.

Si j'avais eu pour les protestations le même goût que sir John M'Neill, la prise de possession de Carrak me fournissait une belle occasion de le satisfaire. Cette île, en effet, appartient à la France, qui ne paraît pas s'en soucier beaucoup. Elle nous fut cédée en 1769 par un traité entre le vekil de Perse, Kerim-Khan, et M. Pyrault, agent à Bassora. Ce traité est à Paris et je n'eus garde d'en faire du bruit, car si le fait eût été connu, quelque député, jaloux de montrer son patriotisme, n'aurait pas manqué de s'en emparer. Ceux qui ont fait passer Zeïla pour une magnifique possession pouvaient avec tout autant de raison célébrer Carrak, et convertir ce petit rocher sablonneux en une île de délices : il n'y avait aucune difficulté à vanter son heureuse situation et à accuser le gouvernement de négliger les intérêts de la France en laissant les Anglais empiéter sur ses droits. Fort heureusement les plus prompts à faire des harangues sont souvent aussi les plus lents à s'instruire, car ce que j'avance n'est pas un secret d'État. Si, parmi les orateurs qui nous ont fait tant et de si étranges discours sur la question dite d'Orient, un seul se fût trouvé qui eût pris la peine de l'étudier, de lire les meilleurs ouvrages sur ce pays, le voyage d'Olivier, par exemple, il y aurait découvert ce que je viens de dire. Quant à moi, j'ai à mon prédécesseur, M. Pyrault, une grande obligation pour le traité qu'il a conclu; il n'a pas servi, il est vrai, à accuser le ministère; on n'a pas pu dire au

comte Molé qu'il abandonnait Carrak comme il avait abandonné Ancône ; du moins il me donne une nouvelle occasion de montrer ce que peut valoir la politique étrangère des chambres quand elles ne connaissent même pas les faits les plus vulgaires rapportés par les auteurs principaux.

Les expéditions contre Carrak et Aden n'empêchaient pas de vastes préparatifs pour une attaque vers le nord-ouest ; lord Auckland, fixé à Simla près de la frontière, avait envoyé M. M'Naughten, le secrétaire du gouvernement chargé de contre-signer ses actes, vers le roi de Lahore, Runjit-Sing. Il était chargé de le faire entrer dans l'alliance anglaise, et d'obtenir son adhésion à un traité tendant à chasser Dost-Méhéméd-Khan et ses frères de leur domination dans l'Afghanistan, et à y rétablir Schah-Schuja-El-Moulk. Ce dernier, après la malheureuse tentative qu'il avait faite quelques années avant, était revenu à Loudianah reprendre la pension de la Compagnie. Il vivait là oublié, s'adonnant à tous les vices des Asiatiques et assez méprisé par tout le monde ; il s'était, par conséquent, montré très-heureux de signer tout traité qui tendait à lui rendre l'autorité, et ne trouva pas onéreux celui qu'on lui proposa. M. M'Naughten de son côté réussit à obtenir l'assentiment de Runjit-Sing, et les hautes parties contractantes, c'est-à-dire lord Auckland, le prince indou si célèbre par ses débauches, et le crapuleux réfugié de Loudianah, signèrent leur traité. Quand Schah-Schuja avait été chassé de son royaume, il avait traversé les États de

Runjit-Sing, qui n'avait pas perdu une si belle occasion de lui voler ce qu'il emportait de ses richesses ; par le traité ils devenaient les meilleurs amis du monde, et Schah-Schuja ne devait plus rien réclamer. Le souverain du Penjaub s'était emparé de la ville afghane de Pischawer, et le futur roi des Afghans s'engageait à la lui laisser pour toujours. Enfin l'univers entier, à ce qu'assurait le traité, devait connaître le goût particulier de Runjit-Sing pour les beaux chevaux, et Schah-Schuja s'obligeait à lui en envoyer une douzaine chaque année. En revanche, le roi du Penjaub devait, d'accord avec les Anglais, aider Schah-Schuja à reconquérir son royaume. Cette pièce bizarre de diplomatie, qu'on n'avait certainement pas obtenue sans des explications plus bizarres encore, fut publiée gravement pour l'édification du public. Lord Auckland comprit sans doute qu'une telle parodie des actes les plus sérieux des gouvernements le couvrirait d'un immense ridicule s'il la donnait sans commentaire et rédigea pour l'accompagner une proclamation qu'il data de Simla, le 1<sup>er</sup> octobre 1838. Il est probable que le monde eût été privé de cette publication si le gouverneur général eût pu prendre conseil de la cour des directeurs. Malheureusement les communications avec l'Europe étaient interrompues pendant la mousson, et c'était à cette époque que l'on avait reçu les avis de sir John M'Neill. On assure cependant que lord Auckland fut dans une grande perplexité : les personnes les plus sensées, qui, dans l'Inde comme ailleurs, forment la minorité, cher-

chaient à l'arrêter; mais il était poussé par le parti de la guerre, c'est-à-dire par les militaires et les employés qui voulaient de l'avancement. Aussi sa proclamation était-elle prête depuis longtemps; il en avait pesé tous les mots, lorsqu'il se décida enfin à la rendre publique.

Si le traité entre les trois hautes parties contractantes dont j'ai parlé, est trop méprisable pour que je le place dans ce volume, je mets la proclamation parmi les pièces justificatives, et, après l'avoir lue, on sera convaincu du peu de loyauté du gouvernement de l'Inde. Le gouverneur dit avoir fait avec certains États riverains de l'Indus un traité pour attirer le commerce par ce fleuve, et avoir chargé le capitaine Burnes d'engager Dost-Méhéméd à entrer dans ses projets; il se plaint de ce que celui-ci les rend impossibles en attaquant un pays appartenant à Runjit-Sing, signataire du traité, et en ne priant pas le gouvernement britannique d'opérer, entre lui et son antagoniste, un arrangement à l'amiable. Lord Auckland n'a aucun droit de se plaindre; Runjit-Sing s'était, sans cause légitime, emparé de la ville afghane de Pischawer, qu'il avait pillée, et le souverain des Afghans voulait avec raison la reprendre. La Compagnie n'avait aucun traité qui lui fit un devoir d'intervenir en faveur de Runjit-Sing, et lord William Bentinck l'avait officiellement déclaré. Quant au dommage qu'aurait pu faire cette attaque au commerce britannique, il ne pouvait devenir un motif légitime d'intervention; chaque jour on bloque

des ports, on commet des hostilités qui blessent des intérêts commerciaux, et ceux qui sont lésés n'ont aucun droit de réclamer. Dost-Méhémed était, comme Runjit-Sing, un prince indépendant que rien n'obligeait à rechercher ou à subir l'arbitrage de la Compagnie. Comme on voit, ces premières raisons de lord Auckland n'ont aucune valeur. Le second prétexte du gouverneur général est le succès d'intrigues suivies par les Persans pour étendre leur influence dans l'Afghanistan et sur les bords de l'Indus. Cela pouvait et devait toucher très-vivement le gouverneur général; il pouvait regretter que l'Angleterre se fût liée à la Perse par des traités qui, dans une telle circonstance, stipulaient sa neutralité; mais les traités sont faits précisément pour lier les contractants, et la neutralité ne devait pas moins être observée. Puis le gouverneur se plaint des actes de la Perse et de sa conduite envers la mission britannique. J'ai déjà montré qui, des Persans ou des Anglais, avait davantage à se plaindre. Le troisième grief est le non-succès de la mission de Burnes; mais, si l'opinion de lord Bentinck et les instructions de la cour des directeurs sont de quelque poids, on ne comprend guère ce que Burnes avait à faire à Caboul; on comprend encore moins que le gouverneur général, dont on repoussait l'intervention, eût à s'inquiéter si les prétentions de Dost-Méhémed contre Runjit-Sing étaient ou non trop élevées. Après ce grief, viennent des lamentations sur le siège d'Hérat, dont le gouverneur général avait encore moins à s'occuper. Il n'était pas connu

du prince de cette ville, dont il n'avait probablement lui-même jamais entendu parler, jusqu'à ce qu'il eût plu à MM. Ellis et M'Neill d'en faire un personnage important. Et, sans considération pour les traités, voilà que dans sa proclamation ce prince et ses sujets, c'est-à-dire des pillards effrontés, sont appelés des héros, et qu'il leur promet des secours qu'ils ne lui demandent pas ! Enfin, on termine par une allusion à la conduite des Persans envers M. M'Neill, comme si cette conduite avait quelque rapport avec Dost-Méhéméd, Schah-Schuja et Runjit-Sing.

Cet ensemble de faits que le gouverneur général nomme une crise, excite, dit-il, toute sa sollicitude et il porte d'abord son attention sur Schah-Schuja-El-Moulk ; il le transforme tout à coup en un monarque légitime plein de sagesse et de résolution, que l'usurpateur Dost-Méhéméd a renversé de son trône. Ce dernier, de son côté, devient nécessairement un brigand qui n'est en aucune manière apte à gouverner ses sujets. Tels sont, suivant lord Auckland, les certificats transmis sur son compte par plusieurs officiers. Peut-être s'étonnera-t-on de la sollicitude que montre Sa Seigneurie pour le bien-être des Afghans, que la Providence n'a pas commis à ses soins ; peut-être aussi regrettera-t-on qu'un homme professant d'une manière si orthodoxe le dogme de la légitimité, se soit montré si ignorant. Schah-Schuja, qu'il prenait la peine de chercher dans la poussière de Loudianah, était un usurpateur aussi bien que Dost-Méhéméd. Puisque lord Auckland avait daigné

s'occuper du prince d'Hérat, et le complimenter dans sa proclamation, pourquoi n'avait-il pas demandé d'abord qui il était? Chacun lui eût répondu que Kamran-Schah était le descendant de Mahmoud-Schah, l'héritier légitime du trône de Caboul. Sans doute ce prince était trop embarrassé alors de ses affaires pour jouer son rôle dans une parade de restauration au profit des Anglais, mais son existence ne rendait pas moins les phrases de la proclamation passablement ridicules.

Cette pièce d'éloquence contient pour conclusion l'annonce du traité entre les *hautes parties contractantes*; on garantit l'intégrité du Sind et celle d'Hérat; on assurera le commerce et l'influence légitime des Anglais dans l'Asie centrale, et on aura élevé une barrière insurmontable sur les frontières de l'Inde. Quant à *Sa Majesté* Schah-Schuja-El-Moulk, il doit entrer dans ses États à la tête de ses troupes, et le gouverneur général ne doute pas que ses sujets ne se hâtent de le replacer sur son trône. L'armée anglaise doit se retirer aussitôt après cet heureux événement. Quant aux chefs afghans, on ne néglige pas de les pousser à la trahison; la Compagnie, dit-on, traitera avec sa générosité ordinaire ceux qui se soumettront.

Telle est la substance de l'incroyable document qui précéda l'invasion de Caboul, et je ne pense pas que l'on puisse trouver des expressions trop fortes pour le condamner. Nul n'est si grand qu'il puisse pervertir avec une telle impudeur les principes de la morale, s'élever au-dessus du droit et de la justice,

mépriser aussi audacieusement la vérité. Lord Auckland ne pouvait pas se montrer insensible aux dangers qui menaçaient l'Inde et devait très-certainement prendre des mesures pour les détourner; c'est là ce que ne peut contester aucun de ceux qui, s'étant trouvés sur les lieux, n'ont pu se faire illusion sur l'état des choses. Le gouverneur général ne pouvait pas plus que d'autres penser que deux envoyés britanniques à la cour de Perse se succéderaient pour prêter soit aux Russes, soit aux Persans des projets qu'ils n'avaient pas; on ne devait soupçonner ni l'exagération de leurs rapports, ni la légèreté qu'un ministre de la Grande-Bretagne mettrait à les examiner. Si, comme on l'affirmait, la Perse eût agi de concert avec la Russie, il est probable que la prédiction de M. Macaulay se serait accomplie. « Je ne serais pas étonné, avait dit cet homme d'État, un jour en me réveillant de trouver que notre empire de l'Inde a disparu sans laisser de traces. » Lord Auckland ne saurait donc être blâmé pour avoir agi, mais il n'était pas besoin d'expliquer sa conduite par de si tristes raisons; il eût été plus noble d'invoquer la nécessité, de proclamer l'imminence du danger que d'alléguer des motifs dont aucun ne résiste à l'examen et qui tous sont d'une profonde immoralité. Et il semble en vérité que la Providence ait voulu prouver que l'on ne se jouait pas impunément de ce qui est le plus sacré chez les hommes. Il y a six ans que cette proclamation a été publiée; elle indiquait le but du traité; quel est celui où l'on est parvenu? Le Sind,

au lieu d'être indépendant, a été envahi par la Compagnie; Hérat s'est soumis au roi de Perse; les Anglais ne peuvent plus se présenter dans l'Afghanistan, bien loin d'y avoir porté leur commerce et consolidé leur influence. Demain le territoire d'un des signataires du traité, le royaume de Penjaub, fondé par Runjit-Sing, sera conquis. Schah-Schuja, ce monarque désiré, a été tué par ses sujets, et Dost-Méhéméd est remonté sur le trône. Les chefs qui se sont laissé séduire, aujourd'hui persécutés, invoquent l'Angleterre, qui ne peut les secourir; l'influence des Russes est tout dans ces contrées; ils profitent en ce moment des travaux de Vecowitch, et mettent à exécution ses traités avec les divers princes. Et cette armée qui devait rentrer triomphante après avoir solidement établi un nouvel empire, qu'est-elle devenue? Qu'est devenu surtout le principal auteur des résolutions de lord Auckland, le conseiller qui, plus que tout autre, le poussait dans une voie si funeste, M. M'Naughten? Les désastres et la honte ont bientôt été le prix de l'astucé et de l'ambition.

---

---

## CHAPITRE XVII

Singulière nomination de Schah-Schuja et d'un ministre. — Sir John Keane. — Campagne de l'Afghanistan. — Officiers français et étrangers chez Runjit-Sing. — Arrivée à Caboul.



Il fallait que les craintes du gouvernement de l'Inde et du ministère anglais fussent bien vives pour que l'on ne remarquât pas combien lord Auckland se mettait au-dessus des convenances et dépassait ses pouvoirs. L'Angleterre est, si je ne me trompe, un royaume, et le respect dont on y entoure le souverain est non-seulement personnel, mais encore un hommage rendu à la nation britannique. Ne prend pas qui veut le titre de roi, et encore moins est-il conféré par brevets donnés par des gouverneurs de province. Arrêter un homme que la veille encore on considérait comme un vagabond, auquel on avait officiellement défendu de rendre aucun honneur, puis lui dire tout à coup qu'il est roi, lui donner gravement le titre de Majesté, m'a toujours semblé un chef-d'œuvre d'impertinence. La reine d'Angleterre devait être peu flattée de voir traiter avec le même respect qu'elle-même ce malheureux Schah-Schuja, auquel lord Bentinck, quelque temps avant,

écrivait à peu près en ces termes : « Mon pauvre ami, je ne vous laisserai pas mourir de faim, mais c'est tout ce que je puis faire pour vous. » Pour qu'il n'y eût aucune méprise, lord Auckland s'investit une seconde fois de la puissance souveraine et, sans autre cérémonie, nomma M. M'Naughten *ministre* près du nouveau potentat. Les quatre ou cinq vallées qui devaient composer ses États furent pompeusement appelées l'empire Dourani.

Quelles que fussent ses raisons, le commandant en chef des troupes de l'Inde, sir Henry Fane, refusa de jouer un rôle dans le drame que l'on montait. Les uns dirent qu'il ne trouvait pas que les préparatifs de la campagne fussent suffisants, d'autres avancèrent qu'il refusait de se laisser diriger par le ministre, M. M'Naughten, auquel on attribuait une grande influence sur lord Auckland et qui passait pour le véritable auteur de toutes ces mesures. Alors le chef des troupes de Bombay, sir John Keane, fut chargé de conduire l'expédition, et quels que fussent ses talents militaires, il eut un très-grand mérite; il prit fort au sérieux Sa Majesté Schah-Schuja-El-Mouk, le ministre accrédité près de lui et l'empire Dourani. Cet officier, devenu depuis pair d'Angleterre, était un vieux soldat qui avait fait la guerre dans les quatre parties du monde et qui, s'il faut en juger par l'histoire qu'il fit à un diner public de sa propre personne, n'en était pas médiocrement satisfait. Il était couvert de blessures, et malgré cela paraissait assez alerte et jovial; comme tous les hom-

mes en pouvoir, il ne manquait pas d'ennemis à Bombay, et les journaux de l'Inde entretenaient sur ses talens militaires une polémique assez animée. Elle ne prouvait pas grand'chose, car elle était inspirée, comme d'usage, par l'esprit de parti et par des influences de coterie.

L'armée était divisée en deux corps, l'un fourni par la présidence du Bengale, l'autre par celle de Bombay ; le premier, conduit par un général, devait se rendre sur les bords de l'Indus, où il se joindrait au second, commandé par le général Wilshire, et de là on devait pénétrer dans l'Afghanistan en passant par les défilés de Bolan et de Gundava, puis par Candahar et Ghusné ; pendant que Sa Majesté serait ainsi conduite dans ses États, une petite division accompagnée d'un de ses fils devait marcher de Loudianah vers Caboul, par le territoire de Penjaub et le passage du Kaïber. Plusieurs postes laissés vides dans l'Inde par l'armée de Bombay devaient être occupés par celle de Madras, et un général de cette dernière armée, sir John Fitzgerald, vint remplacer sir John Keane dans son commandement. M. Farish était gouverneur provisoire de Bombay lorsque l'armée de cette présidence se rassembla et s'embarqua ; il fut obligé de faire tous les préparatifs nécessaires pour ces opérations toujours difficiles, et montra dans cette circonstance combien sa modestie était sincère et profonde. Quoique tous les ordres vinssent de lui, quoique le débarquement sur la côte du Sind se fût opéré heureusement, enfin quoique l'armée de Bombay fût, dans un moment diffi-

cile, assez bien fournie pour se passer des secours de celle du Bengale, son nom ne figura jamais dans les rapports publics. Il permit sans réclamer qu'on attribuât à sir John Keane le mérite de ses prévoyantes résolutions, et non-seulement il n'obtint aucune de ces récompenses que l'on donna à tout le monde autour de lui, mais le gouvernement ne prit même pas la peine de le remercier. Plusieurs personnes considéraient cette négligence comme dictée par la politique; on craignait en un tel moment d'accorder quelque faveur à un fonctionnaire que l'on considérerait comme chef du parti religieux. La cour des directeurs, ajoutait-on, était trop bien informée pour ne pas comprendre combien il était dangereux de se rendre les Indiens hostiles quand on avait un si grand besoin de leur concours.

Pendant que les armées de l'Inde se mettaient en marche, celle de la nouvelle majesté s'organisait. Il ne faudrait pas comprendre par là que Schah-Schuja levât des troupes, nommât des officiers, donnât des commandements; un assez bon nombre d'aventuriers et d'exilés afghans s'étaient, il est vrai, réunis autour de sa personne et lui formaient une escorte dans le goût asiatique; mais il n'avait que faire avec son armée proprement dite. Celle-ci était, avec l'argent anglais, recrutée parmi des Indiens de diverses contrées, organisée par les soins de M. M'Naughten et commandée par des officiers nommés par le gouvernement de l'Inde; elle ressemblait en tout aux troupes de la Compagnie, mais

avait l'insigne honneur d'appartenir de nom à Sa Majesté. Si l'on considère qu'il fallait tout porter à dos de chameau, qu'on avait augmenté l'armée, dont la solde de campagne était plus élevée, on comprendra quelles énormes dépenses il fallait supporter. J'en donnerai le chiffre plus tard et me bornerai à dire ici que l'on eut bientôt employé ce que le trésor public renfermait d'économies ; aussi cherchait-on l'occasion de le remplir de nouveau. Ce fut probablement dans cette intention que l'on engagea une querelle avec les émirs du Sind. Ces princes étaient compris dans le traité relatif à la navigation de l'Indus et l'exécutaient d'une manière satisfaisante ; mais ils avaient, disait-on, des sommes d'argent considérables. On commença par débarquer l'armée de Bombay sur leur territoire et sur la rive droite de la branche de l'Indus nommée *Hujamri* ; puis, quand tout fut installé, qu'on eut rassemblé des bateaux et les chameaux nécessaires, on remonta la rivière. On arriva ainsi dans le voisinage d'Haïdrabab, capitale des émirs ; alors un aide de camp de lord Keane alla leur porter un *ultimatum* du gouverneur général ; dans cette pièce, on disait aux émirs, que l'on avait reconnu indépendants puisqu'on les avait admis à signer un traité, qu'ils étaient sujets de Schah-Schuja, auquel ils devaient un tribut ; que ne l'ayant pas payé depuis 1805, ils allaient s'engager non-seulement à en solder l'arriéré, mais encore à ajouter un million par an pour l'honorable Compagnie ! L'armée était sous les murs de la ville, et les émirs, incapables

de lui résister, prirent tous les engagements qu'on voulut. Ils firent une convention à cet effet le 3 février 1839, et, le même jour, les Anglais s'emparaient par force de leur port de Curatchie. Depuis longtemps on avait fait valoir près du gouvernement de Bombay l'avantage dont serait Curatchie, et il s'était décidé à l'occuper. Cette fois, on n'entendit parler, comme pour Aden, ni de sultan, ni de négociations, ni d'achat; l'amiral Maitland se présenta et ordonna à quelques Belouchis d'évacuer le fort, ce qu'ils refusèrent. Alors on fit feu de toutes les batteries, et la garnison s'enfuit. Ce fut, je crois, le lieutenant Jenkins qui, accompagné d'un matelot, arriva le premier à terre, où il espérait acquérir un peu de gloire. Il fut assez honteux de ne rencontrer personne et de pouvoir à son aise planter le pavillon britannique. Cependant sir Francis Maitland rédigea un bulletin où il cita ceux qui s'étaient distingués dans cette affaire, et le gouvernement lui répondit avec un admirable aplomb. Il y avait du côté des assaillants un vaisseau, le *Wellesley*, un brick, l'*Algérine*, un transport, l'*Hanna*, et le 40<sup>e</sup> régiment de l'armée royale. La garnison entière fut faite prisonnière; elle se composait de vingt Belouchis à moitié nus. Les Anglais se moquent souvent de l'emphase des bulletins français!

Il ne faudrait pas supposer que la population indigène de Bombay ne suivit pas avec une grande attention la marche de l'armée, et j'ai été bien des fois surpris de la promptitude avec laquelle les nou-

velles lui parvenaient. Ma résidence à Bassora m'avait mis en rapport avec bon nombre de Persans et d'Arabes qui n'avaient pas peur de me rapporter ce qu'ils n'auraient osé dire à des Anglais, et j'étais par là bien instruit de ce qui se passait. Souvent leurs nouvelles étaient exactes et alors je remarquais la lenteur des informations reçues par le gouvernement. Son ignorance n'était pas affectée, et j'en eus la preuve dans une circonstance importante, celle du traité avec les émirs du Sind. Un Arabe vint me l'annoncer et je me hâtai d'en porter la nouvelle à une dame dont le mari faisait partie de l'expédition ; sir John Fitz-Gerald était présent et s'étonna de n'en rien savoir, si bien que le gouvernement chercha à connaître si ce bruit était ou non fondé ; il fut, malgré ses recherches, obligé d'attendre ses lettres, qui ne lui parvinrent que deux ou trois jours après. Je profitai autant que je le pouvais de cette position avantageuse pour m'instruire sur la géographie des pays que traverserait l'armée, sur les dispositions des habitants et sur les difficultés que l'on pourrait rencontrer. Je crus reconnaître une grande analogie entre cette expédition et celles que l'on pourrait tenter en Perse, et vers le milieu d'avril j'annonçai à M. le maréchal Soult que l'on n'obtiendrait pas un succès durable. Je ne mettais certainement en doute ni le talent des chefs ni l'énergie des soldats ; encore moins avais-je la prétention de juger des opérations militaires ; je ne considérais que les obstacles naturels, la difficulté des convois, les habi-

tudes de rapine des populations, la haine des étrangers et le fanatisme. Comme je serais très-peu humilié si je me trompais quand j'exprime une opinion, je ne cachai point celle-ci et à peine se trouva-t-il d'abord à Bombay deux ou trois personnes qui la partageassent. Le plus grand nombre comprenait très-peu l'esprit des populations musulmanes et croyait qu'il s'agissait de conquêtes semblables à celles qu'on faisait chaque jour dans l'Inde. Je suis persuadé (et c'est là une faute inexcusable de la part du gouvernement de l'Inde) qu'il était tout aussi ignorant à cet égard que le public. Les ordres qu'il publiait, le peu d'habileté qu'il montrait à ménager les sentiments des naturels, en étaient une preuve continuelle. Le choix d'un bon nombre de ses agents n'avait pas non plus été très-heureux pour se concilier les populations; il paraissait manquer d'un personnel convenable. Aucun de ces reproches n'aurait pu être adressé au gouvernement russe, s'il s'était trouvé dans des circonstances analogues; outre qu'il a plus que tout autre la pratique des mahométans, il aurait pu disposer d'un nombre considérable d'officiers qui auraient connu les langues et les mœurs du pays, ou les auraient apprises en quelques jours.

Les deux corps d'armée devaient se rencontrer à Chikarpoure, sur l'Indus, mais celui du Bengale s'avança plus à l'ouest, parce qu'on craignait que les émirs ne fissent de la résistance, et la troupe du schah imita cet exemple. Cependant on finit par se réunir,

et alors commencèrent les difficultés. Le gouvernement de Bombay avait dû fournir des provisions à ses troupes jusqu'au lieu du rendez-vous, et là elles devaient compter sur celles qu'on leur enverrait par l'Indus supérieur ; le séjour dans le Sind ayant retardé leur arrivée, elles se trouvaient dans un grand besoin, et l'armée du Bengale désirait ne pas se dessaisir des munitions qu'elle avait rassemblées. Le différend ayant été ajusté, sir John Keane prit le commandement de la division du Bengale et envoya le général Wilshire tenter le défilé de Gondova, tandis que lui-même se dirigeait par celui de Bolan. Le premier de ces passages fut représenté comme impraticable, et le second ne put être franchi qu'avec beaucoup de difficulté. Quelques pièces de canon bien placées et bien servies auraient, d'après la correspondance que publiaient les journaux, non-seulement arrêté, mais peut-être détruit l'armée ; mais les Bélouchis étaient plus portés à voler qu'à combattre. On ne souffrit pas moins à cause de la chaleur, de la soif, et il y eut un moment d'hésitation avant de continuer ; sir John Keane montra de la résolution dans cette circonstance, car le danger était grand, si l'ennemi avait eu plus d'habileté. Le général résolut d'avancer et parvint à l'extrémité du défilé, gagna Quetta sur le plateau de la province de Schaul sans avoir éprouvé autant de pertes que l'on craignait ; la division de Bombay passa plus tard et ne rencontra pas d'ennemis.

Les auteurs anglais qui ont écrit sur cette cam-

pagne ont à tort, je crois, présenté les difficultés que l'on rencontra en passant les trois défilés par lesquels on va de l'Inde dans l'Afghanistan, comme une défense naturelle de leurs possessions. Rien, en effet, n'empêcherait une armée afghane de descendre dans la plaine de ces montagnes qui leur appartiennent, tandis que les Anglais avaient à suivre la route inverse. Un seul officier européen les eût arrêtés, et ils le savaient parfaitement, car ils éloignaient avec beaucoup de soin ceux qu'ils rencontraient; cela arriva à un Allemand nommé Von Lœdler. Il avait été, je crois, instructeur au service de la Porte, l'avait quitté, puis s'était mis à chercher fortune; comme tant d'autres, il tournait ses pas vers le Penjaub, où il savait que des Européens étaient employés. Ignorant complètement ce qui se passait dans cette partie du monde, il avait débarqué de Mascate sur les côtes du Sind, puis, sans souffrir des inconvénients dont se plaignaient les Anglais, il était très-commodément arrivé à Chikarpour, où il ne fut pas médiocrement surpris de rencontrer une armée britannique. Si on ne se fût emparé de ses mulets pour le service public, comme il était vêtu à l'orientale et savait la langue, il aurait probablement continué sans être découvert. Aucun Afghan ne l'aurait trahi, et les Anglais qui passaient pour être le mieux au fait du pays, sir Alexander Burnes, par exemple, étaient incapables de le reconnaître sous son déguisement. Cependant, forcé de s'arrêter et désireux de continuer

son chemin, il écrivit à M. M'Naughten, qui ne fut pas médiocrement surpris de sa présence et s'en montra si peu satisfait qu'il le fit arrêter, puis conduire à Bombay. Là, pendant quelque temps, on lui donna cinq roupies par jour, puis tout à coup on supprima sa paie, si bien qu'il se trouvait assez embarrassé; enfin, on le renvoya d'où il venait, sur le territoire turc. Il est bien probable que M. M'Naughten, si on lui avait reproché cette conduite, aurait dit agir par ordre de Schah-Schuja; malheureusement M. de Loederer n'était pas très-édifiée à cet égard, et quoiqu'il fût resté quelques jours à Chikarpoure, il n'avait jamais entendu dire qu'un si puissant monarque existât dans le camp anglais. Un Français se trouva aussi au milieu de l'armée anglaise, mais eut un sort différent; il se nommait Argault, et doit être bien connu dans l'Orient, qu'il a, comme instructeur, parcouru plus que personne; c'était un ancien militaire qui avait servi aux Antilles, puis chez les Grecs, chez le pacha d'Égypte, chez le Grand Turc, le pacha d'Alep, celui de Bagdad, aussi bien qu'à Lahore et chez le roi de Caboul. Son existence avait été marquée par d'incroyables aventures, dont la moins singulière n'était pas d'avoir accompagné l'armée anglaise et d'avoir combattu à la prise de Ghuzné. Il devait avoir rendu d'assez bons services, car, lorsque après la campagne, il revint à Bombay, il fut récompensé très-libéralement. Connaissant les habitudes des Asiatiques et désireux d'aller en Perse pour y prendre service, il consacra une partie de

ce qu'il reçut à se vêtir d'un uniforme aussi riche et aussi brillant qu'il lui fut possible. Il se proposait d'ailleurs, vu la facilité de la chose, de prendre le titre de général, quoiqu'il ne dissimulât nullement qu'il n'avait été que sous-officier dans notre armée. Je ne pouvais, quand il manifestait cette résolution, m'empêcher de penser à un officier français, M. Devaux, qui commandait les troupes de Davoud, pacha de Bagdad. Après un combat heureux, il pria Son Excellence de le nommer général; ne sachant ce que ce mot pouvait signifier, le pacha en demanda l'explication, et quand il l'apprit se moqua du pauvre Devaux. « Me prends-tu pour un imbécile? lui dit-il. Tu commandes mes troupes, je te paie pour cela, et tu viens me demander d'écrire sur une feuille de papier ce que tu as prouvé hier à la tête de mes soldats; tu m'as rompu la tête avec tes noms de colonel, de général, de maréchal; prends celui que tu voudras : comme il me paraît en définitive qu'il s'agit toujours de la même chose, de conduire des troupes, tu n'as pas besoin de nomination pour cela. » Il va sans dire que M. Lœderer, quoique Autrichien, et M. Argault passèrent pour deux Français faits prisonniers dans les rangs ennemis; le premier fut même annoncé comme tel par ceux qui le conduisirent. Une autre personne qui se trouva à Bombay vers la même époque passa également pour Français; c'était M. Ventura, Italien de Modène. J'ignore quel rang il avait occupé dans les armées italiennes, mais, comme d'autres, il était allé chercher fortune en

Perse. Là, il trouva un compatriote dans le chargé d'affaires de Russie, M. Mazarowitch, qui l'engagea à se rendre comme son agent sur la frontière de l'Inde ; il prit pour compagnon le capitaine Allard , et tous deux, après bien des dangers et bien des peines, parvinrent dans le royaume de Lahore, où Runjit-Sing les prit à son service. Ils y furent rejoints par d'autres personnes, parmi lesquelles il faut citer le lieutenant Court, ancien élève de l'école de Saint-Cyr, et homme remarquable par ses talents et son instruction. Ces messieurs rendirent beaucoup de services aux Européens qui, plus tard, passèrent dans le Penjaub ; puis, quand les Anglais entrèrent en relation avec ce pays, ils devinrent naturellement les intermédiaires entre eux et Runjit-Sing. Aussi le gouvernement de l'Inde et surtout le capitaine Wadde, résident à Loudianah, cherchèrent-ils à reconnaître leurs bons offices. Cependant ils avaient organisé une armée régulière qui rendit de bons services à Runjit-Sing et donna une apparence de régularité à son royaume, dont elle étendait les limites ; elle était même parvenue à réduire bon nombre de chefs qui, retranchés dans des châteaux forts, bravaient autrefois la puissance du souverain. En mémoire de leurs campagnes sous le drapeau tricolore, les Européens le faisaient porter devant leurs bataillons, et, quelle que fût l'excellence de leurs motifs, c'était là une liberté qu'ils n'auraient pas dû se permettre après 1830. J'étais, pour ma part, peu flatté de savoir que nos couleurs nationales flottassent sur une armée de Sicks, lorsque

je n'ignorais pas quelle valeur elle avait malgré le mérite de ses officiers, dont deux seulement étaient Français. Pareille chose s'était passée en Égypte ; un jour l'amiral de Rigny, se trouvant à Alexandrie, vit s'approcher une frégate portant pavillon français d'amiral ; elle était montée par un ancien capitaine, M. Letellier, et, comme elle avait été construite à Marseille, où on ne l'avait pas armée, les entrepreneurs l'avaient ainsi expédiée pour que les Grecs ne l'attaquassent pas. Les officiers portaient la cocarde et l'uniforme français ; mais M. de Rigny eut grand soin de faire changer cet état de choses en déclarant au pacha qu'il coulerait sa frégate si elle montrait encore le pavillon et l'uniforme français. Si des personnes trouvaient qu'il est glorieux de voir notre drapeau sur les montagnes de l'Hymalaïa, je répondrais qu'il ne l'est guère de lire qu'il abrite une cohue, une indigne canaille. C'est là ce qu'écrivaient les Anglais qui combattaient avec ces Sicks, devenus leurs alliés par le traité de lord Auckland. Le drapeau d'une nation ne doit paraître que par l'ordre et sous la responsabilité de son gouvernement ; il annonce la présence du pays, ses lois, sa puissance ; il n'est fait pour servir de jouet à personne ni pour couvrir des barbares. Ceux qui trouveraient ces principes trop sévères n'ont qu'à consulter les personnes qui ont vécu à l'étranger. Qu'on interroge, par exemple, un matelot qui vient d'une expédition lointaine ; quand, de son navire, il aperçoit le pavillon français, soit qu'il s'élève sur des remparts, soit qu'il

flotte derrière un vaisseau, qu'on lui demande le sentiment qu'il éprouve ; il répondra qu'il attend des nouvelles de son pays, qu'il vient chercher ses lois, sa protection, entendre des voix inaccoutumées parler la langue maternelle ; dites-lui que ce pavillon annonce des Sicks, et voyez s'il les maudira. Comme, à l'arrivée de M. Ventura à Bombay, les Anglais étaient sous l'influence de leur traité avec Runjit-Sing et que, d'ailleurs, il était recommandé par la cour des directeurs comme très-dévoué aux intérêts anglais, on lui fit une réception brillante, et chacun le donnait pour un général français. J'avais, comme de raison, grand soin de faire remarquer qu'il n'avait nul droit à ce titre ; un général français n'obtient pas son grade si facilement qu'on doive l'assimiler à ceux que le caprice d'un prince indien peut appeler du même nom. Quand les Grecs voulurent élever le colonel Fabvier au rang de général, il n'eut garde d'accepter cet honneur ; les Grecs cependant sont plus éclairés que Runjit-Sing. Quoi qu'il en soit, M. Ventura avait pris au sérieux son grade indien ; il fut question de lui faire prendre la route de l'Indus, où il aurait rejoint l'armée avant de se rendre à Lahore ; mais ce projet fut abandonné, je ne sais pour quelle raison d'étiquette.

Les Anglais ne s'étaient pas trompés en s'adressant à la convoitise des Afghans ; un des principaux, Haggi-Khan, chef de la tribu des Kakours qui habite près du Bolan, trahit les princes de Candahar, qui s'enfuirent sans défendre leur capitale. Sir John

Keane y rassembla l'armée, mais, comme les vivres manquaient, il fallut attendre pour se procurer des provisions. C'est là une opération assez monotone, et pour opérer une diversion, il résolut de donner aux habitants et aux troupes sous ses ordres le spectacle d'un avènement au trône. On rechercha Schah-Schuja, qui semblait parfaitement oublié pendant la marche laborieuse de l'armée, et après avoir trouvé un siège convenable où il pût s'asseoir quand il entrerait en ville, on l'y conduisit en procession; sir John Keane rédigea sur cette singulière parade un ordre du jour que le sérieux de son auteur rendait fort amusant. Le pauvre Schah-Schuja, habitué à s'asseoir par terre, se trouvait mal à l'aise sur un mauvais fauteuil; il avait près de lui quatre ou cinq serviteurs en haillons, et n'avait pu se reposer qu'après avoir passé la revue de l'armée, et avoir été salué par l'artillerie. Placé sur son trône improvisé, il avait reçu les félicitations de ses fidèles sujets et des officiers britanniques; tous indistinctement lui avaient prêté hommage en lui faisant des présents, et l'envoyé, non plus que le commandant en chef lui-même, ne s'étaient pas dispensés de cette cérémonie. Jamais au temps de la chevalerie, on ne s'exprima avec autant d'humilité que le fait lord Keane pour célébrer cet événement: Schah-Schuja, à ce qu'il affirme, a été reçu aux acclamations de ses sujets, qui ont jeté des fleurs et des gâteaux sur son passage. Nulle phrase de l'ordre du jour ne passe sans renfermer le mot de Majesté. Il explique avec

anxiété que le chef de l'armée ne peut commander la parade parce que Sa Majesté a exprimé le désir de l'avoir près de sa personne, et termine en rapportant aux troupes que lord Keane a reçu le *gracieux commandement* de Sa Majesté de leur témoigner sa satisfaction. Voilà des troupes bien heureuses d'avoir mérité l'approbation d'un juge si éclairé !

On s'était, pour obtenir des vivres, adressé à un chef du pays qui ne se présentait pas, et on resta ainsi un mois à Candahar, dont les bazars étaient épuisés ; on se consolait, à ce qu'il semble, en faisant tenir une cour au nouveau roi. Les officiers étaient invités à aller lui présenter leurs hommages et des cadeaux dont la valeur était fixée d'après le grade de chacun. Enfin, les provisions étant arrivées, on ne put, faute de transports, en prendre qu'une faible partie et on continua de marcher ; comme on voulait se hâter pour réparer le temps perdu, on ne prit que de l'artillerie de campagne. Mais quand on arriva devant Ghuzné, que les rapports des officiers qui avaient visité cette place donnaient comme sans importance, on fut très-surpris de la trouver bien défendue. Là encore, l'armée se trouva en grand danger d'éprouver la famine. Elle fut sauvée par un coup de main ; un ingénieur de Bombay réussit à placer de la poudre sous une des portes et la fit sauter ; cette brèche faite, on put donner l'assaut. Sir John Keane rédigea un bulletin très-éloquent sur ce fait d'armes ; il fit grand honneur aux ingénieurs qui détruisirent la porte, et aux généraux Dennie et

Salé, qui s'élançèrent par la brèche à la tête de leurs troupes, mais certes le fait n'était pas très-honorable pour le commandant en chef. Par son ignorance de l'état de la place, par son imprévoyance en laissant son artillerie à Candahar, il manqua causer la perte d'une armée qui ne s'élevait pas à moins de quatre-vingt mille hommes. Si un neveu de Dost-Méhéméd-Khan n'avait déserté et donné aux ingénieurs les renseignements nécessaires, ils n'auraient pu exécuter leur audacieuse entreprise; l'armée fut sauvée seulement par une trahison accidentelle. La ville était gouvernée par un fils de Dost-Méhéméd qui fut fait prisonnier, et que sir John Keane traita fort convenablement.

Le lendemain Schah-Schujá donna la preuve du danger qu'il y a de conter à des Asiatiques certaines histoires qu'on ne croit pas soi-même. Lord Auckland lui avait dit qu'il était un roi légitime, et M. M'Naughten aussi bien que sir John Keane le lui répétaient en toute occasion; on lui avait fait comprendre la valeur de ce mot en s'en servant pour rançonner les émirs du Sind. Cet animal finit par être convaincu, et comme on lui amena une soixantaine de prisonniers, il les traita de rebelles et leur fit trancher la tête à tous. Grande fut la consternation; nul ne s'attendait à ce qu'un monarque qui suivait la guerre sans la faire, qui n'était chargé que de triompher, prit de telles licences. Comme le fait avait eu lieu grâce à la protection des Anglais, que les prisonniers étaient à eux et non au schah, on

en eût une grande honte, mais personne ne remarqua que la véritable cause était dans les absurdes allocutions adressées à un prince asiatique ignorant et cruel. Après une dizaine de jours passés à Ghuzné, on se remit en marche vers le Caboul, que Dost-Méhéméd avait abandonné; il voulait livrer une bataille, mais déserté par ses partisans, il s'enfuit vers la Bokharie et on chercha en vain à l'arrêter. On mit sa tête à prix, ce qui est certainement un acte odieux, une excitation à l'assassinat. Schah Schuja rentra dans sa capitale avec la même pompe qu'à Candahar, mais comme on s'était moqué du rapport de sir John Keane lorsqu'il avait décrit le triomphe de Candahar, il fut plus modéré cette fois. Il ne prêta pas aux habitants une conduite inconnue aux Asiatiques, qui sont peu démonstratifs. Jamais ils ne s'empressent volontairement dans les rues pour voir leurs souverains, mais ont grand soin au contraire de s'enfuir quand ils passent; encore moins jettent-ils des cris de joie ou sement-ils des fleurs sur leur chemin. Dans de telles occasions, la police fait fermer les boutiques et force à coups de bâton ceux qu'elle rencontre à sortir de la ville et à attendre que se présente leur prince adoré; alors on brise un flacon d'eau de rose et on jette devant lui un peu de sucre. On égorge aussi un bœuf ou un mouton, ce qui signifie que l'on est prêt à perdre la vie pour lui. Le premier rapport de sir John Keane, que les correspondances particulières démentirent, n'a pas même le mérite d'être accommodé aux usages orientaux, et

il agit sagement en n'en publiant pas un second. Pour se dédommager sans doute, il imagina une cérémonie qu'accompagnèrent les circonstances les plus grotesques. Il n'y avait certes rien que de très-naturel à ce que l'on créât une décoration spéciale pour garder le souvenir d'une campagne si extraordinaire; il n'était pas ridicule non plus que cette décoration eût quelque chose d'asiatique. Ainsi on comprend le conseil donné à Schah-Schuja d'instituer l'ordre de l'empire Dourani; en dictant les choix du souverain, en ne lui permettant pas de faire comme le Grand Turc et de nommer le paillasse d'une troupe ambulante, ce pouvait être une distinction fort honorable. Mais ce fut aussi le comble de l'extravagance de la part de sir John Keane de tomber aux genoux de Schah-Schuja comme Aman devant Assuérus, et de se laisser décorer par ce ridicule monarque, en lui montrant autant de respect qu'il aurait pu faire envers le premier prince de la chrétienté. Le barbare, qui ne savait guère ce dont il s'agissait, eut l'avantage dans cette circonstance; il s'aperçut que, dans tous les cas, on faisait exhibition de pouvoir et, comme en Asie celui qui a la prééminence pérorer seul dans les solennités, il s'empara de la parole. En vain, sir John Keane voulut-il lui faire débiter par son interprète un discours préparé sur la majesté du schah, sur la légitimité, sur l'usurpation, celui-ci interrompait l'orateur; sir Alexander Burnes intervint plusieurs fois pour le faire taire, mais ses efforts furent inutiles. Il eut dans l'opinion

publique tous les honneurs de la journée, et ses adhérents purent dire avec orgueil : *Schah fermoud*, le roi a ordonné. Il avait, en effet, remporté une victoire plus grande aux yeux des Asiatiques que celle qu'il aurait pu gagner sur un champ de bataille. Aussi, depuis cette époque, son orgueil s'accrut-il plus qu'on n'aurait voulu.

---

## CHAPITRE XVIII

Arrivée du nouveau gouverneur de Bombay. — Affaires de Sattarah. —  
Retour de lord Keane. — Conclusion.



Pendant que l'on faisait la conquête de l'Afghanistan, Bombay recevait un nouveau gouverneur, sir James Carnac, qui s'était acquis la réputation de défenseur de la compagnie des Indes soit comme membre du parlement, soit comme président de la cour des directeurs. Il avait servi dans l'Inde, où il avait occupé le poste de résident à Baroda, et passait pour bien connaître les Indous ; aussi disait-on hautement qu'un des motifs de sa nomination était le

besoin d'établir un contre-poids à l'influence des missionnaires et du parti religieux. Aussitôt qu'il mit pied à terre, les Parsis ne manquèrent pas de lui exprimer leurs griefs, et il se tira assez habilement d'affaire dans cette circonstance délicate. Il n'osa à la vérité rien entreprendre contre les missionnaires, mais ses discours et sa conduite rassurèrent les indigènes. Les Européens l'accusèrent, je crois avec raison, de s'être placé avec ces derniers dans des rapports de trop grande intimité, et ne furent pas médiocrement scandalisés de voir un jour les dames de sa famille se promener en voiture avec un Parsi. C'était là en effet un excès d'honneur très-peu nécessaire, et celui qui le recevait n'était pas fort à l'aise, car il n'ignorait pas qu'il deviendrait un sujet de moquerie pour ses coreligionnaires. Rien n'égale le mépris des Parsis pour les femmes, et ils ne conçoivent guère qu'on ose se montrer avec elles en public. Les Européens ne concevaient guère d'ailleurs quelle convenance il y avait à faire placer à côté de jeunes personnes bien élevées des gens presque nus, dont la toilette exige les préparations dégoûtantes dont j'ai parlé et dont l'instruction ou l'éducation ne sont pas supérieures à celles de leurs domestiques. Ces démonstrations auraient, je crois, rendu le séjour de Bombay peu agréable à sir James, si les affaires de son gouvernement ne l'eussent conduit dans l'intérieur. Là, il donna la preuve de l'estime que les autorités anglaises ont en réalité des princes de l'Inde

et de la liberté laissée à ces derniers. On verra comment un homme qui paraissait d'un caractère doux, facile et bienveillant les traitait avec peu de cérémonie.

J'ai déjà dit quelles craintes légitimes avait le gouvernement de voir se soulever les populations de l'Inde; j'ai avancé qu'il avait découvert un complot dont les ramifications étaient si étendues qu'il n'osait en suivre tous les fils; non-seulement, j'ai connu assez de choses pour avoir le droit de faire cette assertion, mais encore je déclare qu'un des gouverneurs de présidence l'a confirmée. On ne pouvait cependant rester en présence d'un si grand danger sans chercher à le conjurer, et on s'attaqua au rajah de Curnaul, qui était plus compromis que d'autres; une expédition fut envoyée contre cette ville et on y trouva cachées et enfouies cinq cents pièces d'artillerie! Ce fait passa inaperçu, car l'attention publique était dirigée vers l'Afghanistan, la Perse et les Russes; mais il n'était cependant pas la moins importante découverte de cette époque. Les Anglais, qui ont une très-bonne opinion d'eux-mêmes, se vantent souvent de posséder la confiance des Indiens; ils disent que si les princes sont mécontents, le peuple aime leur domination. S'il en était ainsi, comment le rajah de Curnaul, qui n'a pas de port de mer, avait-il pu transporter, sans qu'on le dénonçât, tant d'artillerie, tant de munitions, à travers l'Inde? Pourquoi beaucoup de ces pièces étaient-elles neuves?

pourquoi les projectiles étaient-ils préparés d'après des méthodes récentes? On n'eut en effet connaissance de ces vastes préparatifs que lorsque la guerre conduisit l'armée sur les lieux; d'autre part, on avait vu le roi des Birmanhs chasser le résident anglais à la première nouvelle des difficultés, puis on avait arrêté des ambassadeurs que le Nepaul envoyait au roi de Perse. Depuis longtemps on soupçonnait le rajah de Sattarah de menées semblables à celles de son collègue de Curnaul, et sir James Carnac, résolu à faire une enquête, se rendit en conséquence sur les lieux. Comme cette affaire a été l'objet de discussions publiques, on peut en parler librement, et par cet exemple, montrer combien il faut d'ignorance chez les princes de l'Inde, et de surveillance chez les Anglais, pour que ceux-ci conservent la domination du pays.

Pertaub-Siva, rajah de Sattarah, était le descendant de Sivaji, qui, en 1647, avait rendu ce pays indépendant, quoiqu'il fit partie de la confédération maratte; les Anglais exploitèrent le dogme de la légitimité lorsqu'en 1818, ils brisèrent cette confédération; ils tirèrent Pertaub-Siva de la prison où le retenait son ministre, qui, sous le nom de *Pischaw*, gouvernait ses États; ils firent avec lui un traité par lequel ils se réservaient le droit de le protéger, mais aussi celui de contrôler son administration, et placèrent près de lui un résident. Ce résident avait, comme d'usage, une force armée sous ses ordres et

on comprend que le pouvoir du rajah était fort limité. Dès 1835, on le soupçonna de quelques intrigues et sa conduite fut, à Bombay, le sujet de discussions assez vives entre les chefs du gouvernement, dont les uns croyaient et les autres ne croyaient pas à sa culpabilité. Pensant être persécuté et ses plaintes à la présidence ne produisant aucun effet, le rajah résolut d'envoyer des ambassadeurs à Londres pour se défendre près de la cour des directeurs, et en effet ils arrivèrent à Bombay pour s'embarquer. Là, ils mirent tout le monde dans la confiance de leurs griefs, et un ancien chef du corps médical, le docteur Milne, prit chaudement leur parti ; ce fut même par lui que le plus considérable d'entre eux me fut présenté. Je refusai, quoiqu'il m'en priât, de me mêler des affaires de son maître et bien plus encore de faire intervenir le gouvernement français comme il m'eût été très-facile ; en effet, les envoyés du rajah avaient arrêté leur passage pour l'Europe sur un navire français, puis le gouvernement ne leur avait pas permis de s'embarquer. Il est vrai que, comme leur passage avait été payé, le capitaine français n'avait souffert aucun tort ; que le gouvernement de Bombay n'avait pas à rendre compte des raisons pour lesquelles il prenait telle ou telle autre mesure de police ; cela n'eût pas empêché cependant de profiter de la circonstance pour transmettre à Paris les griefs du rajah, ce que je ne voulus pas faire, quoique j'eusse soin de tenir le gouvernement au courant de cette querelle. C'est

que, excepté le docteur, qui agissait par philanthropie, ces pauvres ambassadeurs étaient l'objet des plus étranges mystifications. Dans leur douleur, ils frappèrent à toutes les portes et parvinrent ainsi jusqu'à une marchande de modes qui, moyennant une bonne somme, se chargea d'aller en Angleterre plaider leur cause ; elle leur dit que, comme cousine de la reine Victoria, elle obtiendrait justice sans difficulté ; malheureusement la police, respectant peu cette parenté, empêcha la belle voyageuse de partir. Quelques jours après, un magistrat me demanda si je connaissais un Français que le gouvernement voulait faire arrêter quand il aurait reçu une consultation qui l'assurerait de son droit. Cet individu n'était pas Français, mais, dans la lettre du secrétaire du gouvernement, on l'accusait d'avoir promis au rajah et par l'intermédiaire de ses agents, la protection de la France ; nous devons envoyer à Sattarah quatre cents élèves de l'école polytechnique, une innombrable quantité de vaisseaux, de soldats et de munitions ; tout cela devait entrer par Goa, et on dit que le malheureux rajah voulut s'entendre avec le gouverneur portugais pour leur débarquement. Outre que je n'étais nullement chargé de fomenter des intrigues dans l'Inde, on comprend que je ne fusse pas tenté de mêler le gouvernement à ces absurdités sous prétexte que la libre spéculation d'un de nos navires aurait été gênée. J'avoue toutefois que je plaignais beaucoup le prince que l'on compromettait ainsi et que le

gouvernement de Bombay montra peu de générosité, puisqu'il connaissait la vanité de ces projets, en ne les arrêtant pas. Loin de là, il laissa agir le rajah, qui enfin trouva un capitaine de la marine de l'Inde, M. Cogan, assez généreux pour recevoir soixante mille francs par an, afin de le défendre en Angleterre, où il ne réussit pas, comme il s'y attendait sans doute. Ainsi tous, quel que fût le rang, se précipitaient sur ce malheureux comme les oiseaux de proie sur un cadavre; la Compagnie imita cet exemple. Sir James Carnac se rendit près de lui avec un seul secrétaire, et lui reprocha ses trahisons, l'invitant à céder en punition ses plus belles provinces à la présidence de Bombay. Le rajah nia avoir jamais conspiré, prétendit qu'on avait suborné des témoins contre lui, qu'on avait violé toute justice en l'empêchant de porter ses plaintes à Londres, qu'enfin on ne l'accusait que pour s'emparer de ses domaines. Il refusa les conditions qu'on lui imposait, et alors on fit venir les soldats du résident; ceux-ci entourèrent sa demeure, puis on le fit sortir et monter dans un palanquin où il plaça ses idoles, et aussitôt on l'envoya à Benarès. On nomma un de ses parents à sa place, et toute cette expédition, il faut le dire, fait peu d'honneur à sir James Carnac; l'empereur de Russie ne convertit pas un général en soldat avec plus de prestesse que cet obscur gouverneur n'en mit à priver de ses États un prince héréditaire. Quoique je ne doute pas, d'après ce que j'avais vu, que le rajah

ne fût très-disposé à faire des sottises de toute sorte, il me semble que la méthode sommaire suivie envers lui méritait le blâme qui l'accueillit en Angleterre. Rien n'ayant été expliqué, on était fort en droit de douter qui était coupable, de la Compagnie ou du prince. La discussion qui, plus tard, s'éleva à ce sujet devant la cour des propriétaires, fournit une déposition remarquable parce qu'elle montre dans quelle dépendance sont tenus les potentats indiens. Un ancien résident près du rajah de Sattarah soutenait son innocence, et disait : « J'avais pris mes précautions de telle manière que le rajah ne pouvait faire un pas, dire un mot, sans que j'en fusse instruit. » Peut-être le titre de résident gagnera-t-il peu de considération à un tel aveu.

Ces affaires de politique intérieure se décidaient à petit bruit, tandis que l'on suivait la marche des armées; après être entrées à Caboul, la plus grande partie des troupes eut ordre de retourner dans l'Inde, et le commandant en chef revint avec elles. Cette fois on évita le passage par le Bolan, et la division de Bombay seule prit la route de Candahar; d'une part on craignait de manquer de provisions dans un pays déjà ravagé par la guerre; de l'autre on s'était assuré que le défilé du Kaïber n'était pas plus difficile que le premier. En effet, le capitaine Wade avait réussi avec peu de troupes et aidé par les Sicks, dont il avait traversé le territoire, à conduire par là, à Caboul, le fils de Schah-Schuja. Les soupçons que

l'on avait conçus de la fidélité d'un des signataires du traité, Runjit-Sing, s'étaient dissipés, et d'ailleurs ce vieux souverain était mort pendant la campagne. Ceux qui prétendaient lui succéder avaient besoin de l'aide des Anglais, et on ne craignait par conséquent aucune trahison de leur part. J'ignore si pendant cette marche l'armée sicke rendit beaucoup de services au détachement du capitaine Wadde. Quoique lié avec la plupart des officiers européens qui la commandaient, il ne la cita pas souvent dans ses rapports; elle venait, il est vrai, de perdre l'un de ses chefs les plus distingués, le capitaine Allard, et d'autres se trouvaient dans diverses provinces éloignées. Les lettres particulières qui parurent dans les feuilles publiques ne traitaient pas moins de *canaille* les troupes sicken; peut-être cette expression était-elle dictée par le caractère national, qui fait mépriser tout ce qui n'est pas anglais. Dans tous les cas, elle ne s'accordait nullement avec ce que j'avais entendu dire par M. Ventura, qui prétendait que l'armée sicke se montait à cinquante mille hommes de réguliers, bien organisés et bien armés. D'autres m'assurèrent que ce rapport était exagéré. Cependant l'armée de Bombay fut chargée d'envoyer un détachement pour punir Miraub-Khan, chef de Belouchis que l'on accusait de trahison, et le général Wilshire alla attaquer la ville de Kelaut. Il se passa là le plus brillant fait d'armes de la campagne; la ville fut prise d'assaut, et Miraub-Khan fut tué après avoir vaillamment

combattu ; on s'empara de ses trésors, que l'on vendit plus tard à Bombay, pour le compte des soldats présents à l'action. Mais pendant qu'on était en marche pour le retour, on eut la preuve du véritable motif de l'expédition : on apprit l'avance d'une armée russe vers Khiva, et aussitôt l'ordre fut donné à celles des Anglais de s'arrêter dans leur mouvement rétrograde. On sait que cette expédition russe eut un mauvais succès à cause du climat et probablement aussi à cause de la mauvaise administration. Elle ne produisit pas moins dans l'Inde une immense sensation ; beaucoup de gens de Bombay croyaient les Russes venus à Pounah, qui se trouve à une trentaine de lieues ; cette capitale des Marattes les aurait reçus avec plaisir, car aussitôt que la garnison anglaise l'avait quittée pour entrer en campagne, des proclamations contre les Anglais avaient été affichées sur les édifices publics.

Enfin sir John Keane, qui, pendant la campagne, avait été créé pair d'Angleterre, sous le titre de baron de Ghuzné, rentra triomphant à Bombay, conduisant avec lui son prisonnier Haïder-Khan ; le gouvernement se chargea de ce dernier, qu'il traita avec une assez grande libéralité. Puis on s'occupa de fêter les vainqueurs, et tandis que les habitants souscrivaient pour leur donner un bal, Jamsetji-Jijiboy, qui ne perdait pas de vue les intérêts de ses compatriotes, s'empressa d'inviter chez lui le nouveau baron. Suivant l'usage, il lui adressa quelques compli-

ments après le dîner, et ne manqua pas de l'engager à défendre dans le parlement les intérêts des peuples de l'Inde; mais comme il avait un fort bon jugement, il laissa un de ses amis faire le principal discours. Ce fut en répondant à cette harangue que sir John Keane passa toutes les bornes. Sans doute, il était convenable qu'il rendit à l'armée sous ses ordres l'hommage qu'elle méritait, mais il eût été plus noble de ne pas pousser l'éloge à un si haut degré d'exagération. Il ne craignit pas de dire que les hauts faits de son armée dépassaient tout ce qu'il avait vu dans les quatre parties du monde. Or, ces hauts faits se bornaient à la prise de Ghuzné, de laquelle il était très-innocent, et qu'on devait aux ingénieurs et au colonel Dennie, à une marche pénible et à des privations noblement supportées. Quoique l'armée anglaise fût à peine de trente mille combattants, elle ne se composait pas moins de quatre-vingt mille hommes en y comprenant les employés et les domestiques; on ne peut s'en étonner si l'on considère qu'un seul officier avait soixante serviteurs, que le bagage particulier de lord Keane employait deux cent soixante chameaux, qu'à chaque instant on citait ceux qui avaient perdu leur vaisselle et leurs meubles. Or, une armée ainsi constituée, traînant à sa suite un tel luxe et une telle cohue, ne pouvait être comparée à celles de l'Europe, ni faire ce que lord Keane avait dû voir dans une des quatre parties du monde. Il n'y avait eu de résistance et de

combat sérieux qu'à Kelaut, où il ne se trouvait pas. Quant au bal donné quelques jours après par les habitants, il fut très-brillant, quoiqu'on eût pu, sans manquer de goût, se dispenser d'y inviter le prisonnier Haïder-Khan, le fils de celui dont on célébrait la chute. C'était par trop imiter les triomphes antiques que de l'admettre dans une telle circonstance, bien qu'il eût exprimé le désir d'être présent. Il était là assis sur un canapé et entouré de quelques mahométans du pays. Je m'approchai de lui pendant qu'on dansait, et ayant appris que je n'étais pas Anglais, il m'interrogea sur la France; il pensait peut-être que c'était un pays bien différent de l'Angleterre, et pour s'en assurer, me demanda si on y dansait de la manière qu'il voyait. Sur ma réponse affirmative, il répondit : « Que je sois votre victime, mais je ne croyais pas qu'il pût y avoir deux nations au monde capables d'une telle indécence que de faire danser leurs propres femmes pour l'amusement du public; vous ne vous mariez donc pas, ajouta-t-il, vous vivez donc pêle-mêle comme des chiens? » Il ne pouvait comprendre que les dames présentes fussent honnêtes, et ne voulut pas croire que les Russes, dont il avait une haute opinion, eussent des danses semblables aux nôtres. Telle fut l'impression flatteuse qu'il emporta de cette brillante soirée.

Je terminerai ici ce volume, quoique je n'aie pas parlé d'événements qui se rattachent à l'Inde et qui

sè sont passés pendant la période que j'ai voulu embrasser. De ce nombre sont les affaires de la Chine et de l'Égypte, qui commencèrent à la même époque, mais ne prirent pas alors leur plus grand développement, ne reçurent pas leur solution. Elles avaient pour l'Inde trop d'importance pour que je ne les examine pas avec soin, et cette raison me les a fait réserver pour un autre volume; elles se lient d'ailleurs aussi à la politique de l'Europe, tandis qu'ici je n'ai voulu parler que de la politique indienne. Je crois avoir montré qu'elle avait été conduite par lord Palmerston avec imprudence et perfidie; ces reproches lui ont déjà été adressés par ses compatriotes avec moins de ménagement que je n'en ai apporté moi-même dans ce récit. Peut-être ai-je présenté des preuves nouvelles à l'appui de ces accusations, car je me suis attaché surtout à l'examen des actes que l'on avait le moins observés. Ainsi la conduite de l'Angleterre à Aden, dans le golfe Persique et en Perse n'avait été commentée que très-superficiellement. Chacun pourra apprécier la valeur de mes observations, et si elles ne sont pas dénuées de fondement, elles montreront quels dangers peuvent faire courir à un pays l'ignorance et la mauvaise foi de ses ministres. On peut croire, en effet, que le gouvernement anglais se conduisit partout comme il fit en Asie, et alors il ne faudrait pas s'étonner s'il fut en armes sur divers points du globe; le Canada s'était soulevé, et la guerre avec les États-Unis

paraissait si imminente que le commodore américain Reid, alors à Bombay, n'osa pas confier ses dépêches à la poste anglaise, et les envoya par un navire français; puis il fallut, à la hâte, faire rentrer du golfe Persique la flotte de l'amiral Maitland pour l'envoyer dans les mers de Chine, tandis qu'on entreprenait sur la frontière de l'Inde cette campagne aussi injuste qu'impolitique dans laquelle on engloutit quatre cents millions et dont l'issue fut si funeste à l'Angleterre. Cependant, comme si les ennemis n'étaient pas assez nombreux, on cherchait à en exciter d'autres; quelles provocations ne reçut pas la Russie, soit par les menées du gouvernement britannique dans le Causase, à Constantinople, en Égypte, soit par l'insolence des lettres de lord Palmerston? Dans ces circonstances, la conduite du gouvernement français, dirigé par le comte Molé, fut d'une grande noblesse; sans doute, il ne pouvait continuer une alliance étroite avec un gouvernement déloyal qui menaçait successivement toutes les nations; qui, à propos de l'Asie, voulait attaquer la Hollande, le Portugal, la Russie; on ne pouvait approuver tant d'intrigues, applaudir à tant de mauvaise foi. La France n'ayant dans ces querelles aucun intérêt direct, son gouvernement se contenta de montrer de la froideur au cabinet britannique; mais, quelques reproches que lui adressât l'opposition, il ne voulut pas dire quels puissants motifs le faisaient agir. C'est qu'en effet, l'exposition des

actes de l'Angleterre aurait soulevé contre elle toute l'Europe. La conduite du comte Molé eût été applaudie, sans doute, mais la paix du monde eût été compromise, et la France aurait dû suivre l'Angleterre dans la carrière de l'intrigue. Des pays tels que Goa, Batavia, l'Afghanistan, la Perse, la Chine et même la Russie, nous touchent en vérité si peu, que nous ne devons pas leur sacrifier notre tranquillité. C'est un grand honneur pour M. Molé non-seulement de s'être abstenu de toute plainte contre les Anglais, malgré les provocations qu'il reçut, mais encore d'avoir pris une position indépendante qui lui aurait permis, s'il eût été nécessaire, d'intervenir de la manière la plus avantageuse à la France. L'audace anglaise triompha pendant l'époque dont j'ai parlé, mais les dangers qu'elle entraînait à sa suite parurent frapper même lord Palmerston; pour les conjurer, il s'humilia, mendia de nouvelles alliances en Europe; il se tourna en suppliant vers la Russie qu'il avait offensée. Sans doute, un tel changement de politique ne lui aurait pas été permis si le ministère de M. Molé fût resté au pouvoir; l'Angleterre eût été condamnée à l'isolement, serait demeurée l'objet des défiances et des haines de tout l'univers. L'opposition qui se forma dans les Chambres françaises et la coalition des divers partis contre le cabinet, sauvèrent lord Palmerston; j'ignore si cette opposition et cette coalition étaient utiles et nécessaires pour les affaires intérieures, que je n'ai

point à apprécier ; quant aux affaires extérieures, je ne crois pas qu'il soit donné souvent à des citoyens de rendre à leur pays un aussi mauvais service que celui que la France reçut en cette circonstance de l'opposition. Les événements de l'Orient furent après ce changement soumis à de nouvelles influences et eurent un autre caractère.

**FIN DU PREMIER VOLUME DE LA DEUXIEME PARTIE.**



# **PIÈCES JUSTIFICATIVES**



## TABLE

Pour montrer le nombre des Navires arrivés à Bombay

de 1835 à 1843.

ANNÉE DES NAVIRES.	1835-36		1836-37		1837-38		1838-39		1839-40		1840-41		1841-42		1842-43	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
leur pavillon anglais...	181	90,321	223	96,475	186	87,09	208	97,043	218	99,183	256	118,203	301	148,437	308	173,963
— français...	9	2,517	10	3,360	6	1,87	10	2,254	10	2,104	5	1,229	6	1,991	7	2,191
— portugais...	9	2,946	7	1,636	6	1,07	3	639	3	1,120	3	2,219	5	971	4	813
— américain...	2	365	7	1,761	—	—	3	610	6	1,182	6	2,107	3	1,530	1	1,308
— arabe...	3	698	6	2,215	2	80	—	—	1	300	6	2,143	6	1,904	6	2,190
— indienne...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	350
— indota...	—	—	—	—	—	—	—	—	1	100	1	300	1	300	—	—
— hollandaise...	—	—	1	182	—	—	1	380	—	—	1	100	—	—	—	—
TOTAUX...	201	75,830	253	104,615	203	91,177	215	101,626	238	104,314	280	127,508	319	151,280	330	180,534

Donnée par le Bureau commercial de commerce par sa loi 1815, 1816 et 1817.



## TABLE

Des valeurs numériques importées et exportées à Bombay

de 1835 à 1845.

	1835-36		1836-37		1837-38		1838-39		1839-40		1840-41		1841-42		1842-43	
	Importées	Exportées														
Indes Orientales	1,534	1,220	"	"	360	43,668	"	1,700	77,354	600	13,113	"	"	360	"	23,900
Chine	900	4,200	"	"	11,016	4,700	9,600	"	1,000	"	1,078	3,000	2,800	"	"	"
Malacca	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Cap de Bonne-Espérance	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Béral	900	"	"	"	4,123	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Soudan	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Nouvelles-Galles du Sud	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Coste d'Afrique	900	620	91	3,600	399	80	1,377	350	603	4,479	3,337	3,302	6,913	1,900	8,000	
Amerique	207	"	"	8,625	"	"	318	870	"	"	"	"	2,400	"	"	
Madagascar	"	1,000	"	6,043	563	7,000	800	3,311	4,200	6,500	18,719	1,000	"	1,300	1,700	
Arabie	900	"	5,300	4,825	3,510	12,400	1,000	26,048	500	91,050	2,800	20,204	3,703	411,343	6,807	
Indes	900,778	800	1,007,528	800	1,184,000	1,802,231	1,230	284,548	13,000	37,218	1,900	507,170	420	1,349,874	70	
France, Royaume des Pays-Bas, Prusse, Espagne, Portugal, Sardaigne, Sardaigne de Malte, etc.	14,521	2,500	21,543	1,972	8,018	"	37,000	"	6,314	8,050	11,900	18,205	15,242	309	10,231	
Angleterre	275	"	"	"	313	"	310	"	"	"	1,800	"	"	"	"	
Autriche	10,184	3,450	110,229	4,779	160,063	8,397	110,097	43,440	98,303	6,780	104,739	19,001	38,720	1,900	27,707	
Italie	300,005	4,541	201,500	3,290	153,349	8,879	159,078	1,637	130,979	42,730	108,003	10,000	30,705	13,105	64,700	
Espagne	300	3,943	"	1,000	"	1,000	"	10,700	10	108,250	200	27,000	"	4,100	500	
Portugal	900	20,707	"	50,000	25	"	1,000	310	21,700	"	10,000	"	"	"	"	
Prusse	730	91,000	"	111,000	3,700	30,000	8,000	103,000	7,700	101,100	6,800	177,000	3,700	110,000	30,000	
Autriche	90	5,330	65	900	78	5,100	20,000	100,000	73,000	20,000	10,000	60,000	51,000	8,000	40,000	
Autriche	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Autriche	10,000	8,000	100	6,000	"	5,000	45	14,000	3,000	1,000	6,100	9,000	"	6,000	800	
Autriche	67,000	500,000	50,000	400,000	91,000	800,000	30,000	200,000	25,000	15,000	20,000	10,000	15,000	10,000	8,000	
Autriche	32,000	370,000	19,000	340,000	20,000	300,000	33,000	410,000	60,000	104,000	33,000	204,000	20,000	100,000	100,000	

Les chiffres élevés de ces articles proviennent des valeurs d'exportation.

Total des valeurs importées et exportées.

## TABLE

Pour montrer la somme d'importations et d'exportations à Bombay

EN BIENS, COMMODITÉS, MÉTAUX, COTONNAMES BLANCS OU TRAITÉS, ET COTON-FILÉ ET BRU.

DE 1836 A 1843.

	1836-37		1837-38		1838-39		1839-40		1840-41		1841-42		1842-43	
	Importations	Exportations												
Biens.....	36,56	6,120	11,308	2,794	21,943	6,521	12,070	10,801	20,946	16,266	20,443	14,788	11,832	15,528
Commodités.....	40,54	21,336	30,162	35,472	44,673	32,562	29,613	22,798	24,443	46,266	25,407	25,183	33,965	27,742
Métaux.....	148,25	56,012	234,914	83,346	152,534	159,799	162,130	75,906	279,124	168,250	359,352	94,277	166,182	85,631
Cottonnages.....	899,68	208,622	195,728	20,786	97,336	16,361	155,898	98,775	378,914	125,703	869,624	589,343	957,300	491,065
Coton-filé et bru.....	1,594,08	Id.												
Customs-fee.....	1,594,08	1,207,662	1,377,644	1,306,307	1,637,080	1,431,653	806,159	1,164,030	2,311,965	1,301,427	1,643,450	2,167,941	1,363,612	1,892,652

Nota. Les valeurs sont en Rupees et Annas.

## N<sup>o</sup> 3.

MINUTE D'UNE LETTRE ÉCRITE PAR LE GOUVERNEUR DE BOMBAY  
LE 26 MARS 1838, ET APPROUVÉE PAR M. FARISH.

---

La question relative à l'occupation d'Aden est si importante sous différents rapports et sera probablement le sujet de tant de discussions, que les autorités appelées à la décider doivent connaître parfaitement les motifs d'après lesquels nous avons agi, et les considérations sérieuses qui en dépendent.

J'espère que les autorités dont il s'agit approuveront notre conduite, soit qu'elles envisagent le présent ou l'avenir, l'intérêt actuel ou futur de l'Inde britannique dans cette question; mais, quelque valeur que j'attache à leur bonne opinion, la conduite de l'un ou l'autre gouvernement ne me paraît être qu'un objet très-secondaire dans l'examen de

cette affaire. Si je suis inquiet, ce n'est pas pour qu'elles approuvent, mais pour qu'elles adoptent et ratifient nos mesures. Je crois qu'il est de la plus haute importance de les solliciter de la manière la plus pressante, et avec toute la déférence convenable, d'assurer au gouvernement britannique, dans une circonstance qui, peut-être, ne se reproduira pas dans un siècle, une possession que des événements imprévus ont placée à sa portée, et qui sera d'un avantage incalculable pour les intérêts dont ces autorités sont les gardiens naturels.

Je crois qu'il est d'abord convenable que j'expose succinctement les faits et surtout les circonstances et les considérations qui ont amené les relations de ce gouvernement avec Aden, relations qui n'existent à présent que dans une forme provisoire et peuvent être dissoutes à volonté, mais que le gouvernement britannique a intérêt, selon moi, par égard pour son honneur, à convertir en relations permanentes.

Dans le mois de mars 1857, le surintendant de la marine de l'Inde transmet au gouvernement une lettre du capitaine Haines, datée de Macalla du mois d'octobre précédent, par laquelle il écrit que les côtes du golfe d'Aden, tant vers l'Arabie que vers l'Abyssinie, n'of-

fraient plus aucune sûreté, vu les déprédations commises envers les bâtimens marchands ; et que le sultan d'Aden ne s'était pas montré beaucoup au-dessus d'un maraudeur ordinaire. Ce chef, par exemple, avait maltraité l'équipage d'un navire arabe naufragé sur la côte, et avait fait souffrir tant d'avanies au capitaine, que celui-ci, par colère ou désespoir, avait brûlé son bâtiment.

Le gouvernement de Bombay ne put donner que des instructions générales, portant que si un navire sous pavillon britannique était insulté, on en demanderait satisfaction d'une manière péremptoire. Mais longtemps avant que ces instructions eussent été données, et avant que le rapport qui les avait provoquées fût parvenu à Bombay, un fait comme celui qu'on avait prévu était effectivement arrivé.

Dans le mois de janvier 1837, un navire de Madras, le *Deria-Dawlet*, frété principalement à Calcutta et à la côte du Malabar, naviguant sous pavillon britannique, a été perdu avec intention par le patron sur la côte d'Aden. Les habitans de la ville pillèrent le navire, et refusèrent de secourir l'équipage qui se trouvait sur la carcasse, ou de lui fournir des vivres, par suite de quoi plusieurs personnes périrent en essayant de se sauver.

Celles qui réussirent à atteindre le rivage furent volées et dépouillées de leurs vêtements; quelques femmes mahométanes respectables, faisant le pèlerinage à la Mecque, eurent à souffrir les plus cruels outrages. Les malheureuses victimes implorèrent en vain le secours des autorités. Il y a tout lieu de croire que le sultan lui-même eut sa part du butin : toujours il est sûr que ses officiers l'ont pris de connivence avec lui.

Lorsque le gouvernement de Bombay apprit ces faits, il les porta sur-le-champ à la connaissance du gouvernement de l'Inde, en ajoutant que l'outrage ainsi commis par les autorités d'Aden sur les personnes et propriétés d'individus naviguant sous le pavillon britannique, et ayant droit à la protection de la Grande-Bretagne, réclamait une attention immédiate et une réparation efficace. Il demanda en même temps la permission de recourir à la force pour appuyer la réclamation si on n'accordait pas une satisfaction suffisante. Avant qu'une réponse à cette demande pût nous arriver de Calcutta, nous fîmes encore la proposition suivante, savoir : qu'on nous permit sur-le-champ de prendre possession du port d'Aden, comme compensation pour l'insulte faite au pavillon britannique.

Cette dernière proposition n'est plus en question, attendu qu'elle a été désapprouvée par le gouvernement suprême. Il est possible que la marche que nous avons recommandée ait paru extrême. Toutefois, d'après les lois reconnues par les nations civilisées, chaque puissance a droit de demander réparation des dommages causés à ses sujets par une autre puissance. Cette réparation doit embrasser la satisfaction pour le mal fait, et une pleine sécurité contre le renouvellement de ce mal; et si l'autre puissance ne peut pas ou ne veut pas accueillir la demande, pour le passé et pour l'avenir, la partie lésée a complètement le droit d'adopter les mesures de coercition pour se venger et établir sa sécurité.

Sans aucun doute, l'avantage d'occuper Aden comme un poste convenable pour la navigation par la vapeur est entré pour beaucoup dans les vues du gouvernement de Bombay; mais nous n'aurions jamais conseillé de prendre possession de cette place par la force, si nous n'avions considéré que l'insulte faite au pavillon anglais non-seulement demandait une réparation signalée, mais de plus l'occupation du port pour avoir une garantie contre le renouvellement de ce grief. Il nous a semblé qu'ayant à traiter avec une bande de voleurs,

s'appelant à tort un gouvernement, nous avons le droit de régler la chose par nous-mêmes; qu'en désarmant les offenseurs nous prenions la meilleure sécurité pour l'avenir, et que l'on ne pouvait trouver une objection à cette mesure dans la circonstance que nous y gagnerions des avantages beaucoup plus grands que ceux que nos offenseurs sacrifieraient.

Je viens maintenant à cette proposition, mais seulement historiquement, car le gouvernement de l'Inde a refusé d'y accéder, et je veux bien admettre qu'il a jugé cette proposition d'une manière plus correcte que le gouvernement de Bombay. Les règles de la justice ne peuvent jamais être trop sacrées; à cause d'elles et du nom anglais, il aurait été convenable d'agir avec une modération que les offenseurs ne méritaient pas.

Il est possible que dans cette circonstance nous ayons été séduits par les avantages très-tendants que présentait le port d'Aden. Mais cette question se trouvant mise de côté et la seule mesure à considérer maintenant n'étant pas la saisie, mais le libre achat d'Aden, je puis sans donner lieu à aucun soupçon attirer l'attention sur ces avantages, tels qu'ils sont spécialement décrits dans ma minute du 23 septembre. Je dirai seulement ici que comme

poste militaire d'une grande force, comme un excellent dépôt pour le charbon, comme un port admirable pour nos bâtiments à vapeur, comme station pour servir d'entrepôt à un commerce étendu, et comme une hôtellerie à demi-chemin entre Bombay et Suez, Aden est un lieu auquel rien ne peut être comparé. Même à l'égard du transit à la mer Rouge, de la pointe de Galle, le surintendant de la marine de l'Inde, qui a donné une grande attention à ce sujet, considère ce port comme préférable à Socotora. A l'égard de Bombay, la supériorité est très-décidée, mais cela ne se rapporte qu'à la question de commerce et de navigation. Il y a d'autres avantages possédés par Aden, comme cela paraîtra par la suite, qui rendront sa possession essentielle pour la puissance anglaise.

Le gouvernement de l'Inde, comme je l'ai déjà observé, n'a pas considéré le pillage du *Deria-Dawlet* comme un outrage qui justifierait la prise de possession d'Aden. Nous avons été, en conséquence, seulement chargés de demander réparation. Si elle était accordée, quelques arrangements à l'amiable pourraient être faits pour l'occupation de la place. Si elle était refusée, de nouvelles mesures pourraient être examinées, et en même temps des informa-

tions seraient prises sur l'état politique d'Aden et sur les pays voisins.

Les instructions du gouvernement de l'Inde, après avoir spécifié qu'une satisfaction serait d'abord demandée au sultan d'Aden, pour l'outrage commis à l'égard du *Deria-Dawlet*, disaient : « Si la satisfaction est accordée, quel-  
« ques arrangements à l'amiable pourront  
« être faits avec le sultan pour l'occupation  
« du port comme un dépôt pour le charbon  
« et un port pour s'abriter. »

D'après ces directions, le gouvernement de Bombay chargea le capitaine Haines, qui fut député à Aden dans cette occasion, de demander réparation au sultan et aussi d'obtenir, s'il était possible, son consentement à ce que nous établissions un dépôt de charbon. Comme il vint à notre connaissance, par le surintendant de la marine de l'Inde, que, suivant l'opinion du capitaine Haines, le sultan nous abandonnerait très-volontiers et à des conditions très-favorables le point presque isolé d'Aden, nous pensâmes que le gouvernement suprême nous approuverait si nous obtenions cette concession. Nous chargeâmes, en conséquence, le capitaine Haines d'entrer en négociation avec le sultan à ce sujet, en nous soumettant à la confirmation du gouvernement.

Le gouvernement de l'Inde ne nous autorisa pas en termes précis à négocier avec le sultan pour la cession du port et de la rade ; mais il désira que nous obtinssions l'occupation du port comme dépôt de charbon, et de la rade comme place d'abri. Ces mots excèdent le simple établissement d'un dépôt de charbon sous les auspices du sultan, et dans le fait ne pouvaient dans aucun sens pratique ou d'aucune manière utile être accomplis, à moins d'obtenir l'occupation du port et de la rade, non comme une chose de condescendance, mais de droit.

Dans la marche de la mission qui lui était confiée le capitaine Haines montra, suivant moi, beaucoup de fermeté et de patience. Il demanda et avec beaucoup de difficulté il obtint la restitution d'un tiers de la valeur du navire qui avait été pillé, ce qui, par les raisons qu'il fit valoir, parut être une demande juste et modérée.

Ayant rempli la première partie de son devoir, cet officier traita du transfert proposé ; après moins de délais et difficultés qu'on ne présumait, le sultan fit et scella une cession formelle de la ville et promontoire d'Aden aux Anglais, et il fut convenu qu'il recevrait

une somme de 8,700 dollars par an, au lieu du revenu qu'il retirait des droits de port que le capitaine Haines estimait se monter à 6,000 dollars.

Tout semblait terminé à la satisfaction commune, quand le fils du sultan, stimulé par un parent intrigant, conçut le projet de s'emparer du capitaine Haines à sa visite d'adieu, et le forcer de lui livrer tous les papiers qui se rattachaient à sa mission. La trahison ne tarda pas à être découverte et l'entrevue n'eût pas lieu. Le capitaine Haines suppose, et je n'en doute pas, que l'espoir de recouvrer le bon de 4,000 dollars qui avait été délivré à titre de compensation du pillage du *Deria-Dawlet*, était le motif de l'attentat; toutefois cela a peu d'importance, ce que nous en savons reposant sur des rapports qui paraissent très-vagues; en attendant, la cession du sultan, munie de son sceau, est entre nos mains. Le capitaine Haines, dont j'apprécie le jugement, pense qu'une bonne contenance et quelques dollars déboursés à propos aplaniront toutes les difficultés.

Si, d'un côté, je considère cette expédition comme peu importante en elle-même, de l'autre je ne puis me défendre de la regarder comme

une bonne fortune; elle nous oblige à garder le port d'Aden, qui servira soit de dépôt à nos charbons, soit de refuge à nos vaisseaux de guerre, de commerce ou de transport. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce sujet. Mettre nos vaisseaux ou nos pyroscaphes à la merci d'une puissance barbare, dont les meilleures intentions, les plus solennels engagements peuvent, d'un moment à l'autre, être anéantis par la violence des passions effrénées, c'est bâtir la citadelle de nos forces sur un sable mouvant et perfide.

— J'ajouterai seulement que l'approbation du gouvernement est bien due au capitaine Haines, et qu'il doit être dédommagé pour les dépenses qu'il a faites, en présents et en allocations extraordinaires auxquelles il a été soumis pendant tout le temps qu'a duré sa mission. Nous invitons le secrétaire à nous fournir des précédents à cet égard.

---



## N° 6.

### PROCLAMATION DE LORD AUCKLAND.

---

Simlah, 1<sup>er</sup> octobre 1838.

Le gouverneur général de l'Inde ayant, de concert avec le conseil suprême, ordonné la réunion d'une armée britannique pour le service au delà de l'Indus, Sa Seigneurie juge à propos de publier l'exposé suivant des motifs qui l'ont engagée à prendre cette mesure importante.

Il est notoire que les traités conclus en 1852, par le gouvernement britannique avec les émirs du Sind, le nawab de Bahawulpore et Maha-Raja-Runjit-Singh ont eu pour objet, en ouvrant la navigation de l'Indus, de faciliter l'extension du commerce, et d'obtenir pour la nation britannique dans l'Asie centrale

l'influence légitime qu'un échange de bienfaits produirait naturellement.

Pour réclamer le secours des souverains de fait de l'Afghanistan pour les mesures nécessaires pour l'entière exécution de ces traités, le capitaine Burnes fut chargé, vers la fin de 1836, d'une mission auprès de Dost-Mohamed-Khan, chef de Caboul. Le but primitif de la mission de cet officier était purement d'une nature commerciale. Mais pendant que le capitaine Burnes était en route pour Caboul, le gouverneur général reçut l'avis que les troupes de Dost-Mohamed-Khan avaient attaqué subitement, et sans avoir été provoquées, celles de notre ancien allié maha-raja-Runjit-Singh. On devait craindre naturellement que Sa Hautesse le Maha-Raja ne tarderait pas à venger cette agression, et que dès que la guerre éclaterait dans ces régions même où nous nous efforcions d'étendre notre commerce, les intentions pacifiques et bienfaisantes du gouvernement britannique seraient absolument contrariées. Pour prévenir un résultat aussi fâcheux, le gouverneur général résolut d'autoriser le capitaine Burnes à faire connaître à Dost-Mohamed-Khan que, s'il montrait des dispositions à s'arranger à des conditions justes et équitables avec le maha-raja, Sa Sei-

gneurie emploierait ses bons offices auprès de Sa Hautesse pour le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux puissances. Le maharaja, avec la confiance qu'il a constamment placée dans la foi et l'amitié de la nation britannique, accepta sur-le-champ la proposition du gouverneur général, afin qu'en même temps les hostilités de sa part fussent suspendues.

Il parvint plus tard à la connaissance du gouverneur général qu'une armée persane assiégeait Hérat, que des intrigues étaient menées avec activité dans l'Afghanistan pour étendre l'influence et l'autorité persane jusqu'aux rives de l'Indus, et même au delà de ce fleuve; que la cour de Perse s'était rendue coupable, non-seulement d'une série d'insultes et d'outrages envers les officiers anglais en mission sur le territoire persan, mais avait fourni des preuves qu'elle nourrissait des desseins absolument contraires aux principes et à l'objet de son alliance avec la Grande-Bretagne.

Après que le capitaine Burnes eut perdu beaucoup de temps en négociations stériles à Caboul, on s'aperçut que Dost-Mahomed-Khan, comptant surtout sur l'encouragement et le secours de la Perse, persista, à l'égard de

sa mésintelligence avec les Sicks, à former les prétentions les plus déraisonnables, de manière que le gouverneur général ne pouvait pas, conformément à la justice, et eu égard à son amitié pour Maha-Raja-Runjit-Singh, les soumettre à Sa Hautesse ; on s'aperçut qu'il méditait des projets d'agrandissement et d'ambition, incompatibles avec la sûreté et la paix des frontières de l'Inde ; et il menaçait même d'appeler, à l'appui de ces projets, tous les secours étrangers dont il pourrait disposer. Enfin, il s'érigea ouvertement en défenseur des projets des Persans sur l'Afghanistan, bien qu'il sût combien ils étaient contraires et préjudiciables à la puissance britannique dans l'Inde, et par son mépris absolu des plans et intérêts du gouvernement britannique, il força le capitaine Burnes de quitter Caboul sans avoir pu remplir aucun des objets de sa mission.

Il devint alors évident que le gouvernement britannique ne pouvait plus intervenir pour amener une bonne intelligence entre le souverain des Sicks et Dost-Mohamed-Khan ; la politique hostile de ce dernier chef ne montra que trop évidemment que tant que Caboul resterait sous son sceptre, nous ne pourrions jamais espérer que la tranquillité de notre

voisinage serait assurée, ou que les intérêts de notre empire indien resteraient intacts.

Le gouverneur général juge ici nécessaire de revenir au siège d'Hérat et à la conduite de la nation persane. L'attaque de cette ville était l'agression la plus cruelle et la plus injuste, commencée et continuée malgré les représentations solennelles et réitérées de l'envoyé britannique près la cour de Perse; après que toutes les offres justes et convenables pour un arrangement eurent été faites et rejetées, les assiégés se sont conduits avec bravoure et constance, dignes de la justice de leur cause, et le gouverneur général se flatte encore que leur héroïsme pourra prolonger la défense jusqu'à ce que les secours leur arrivent de l'Inde britannique. En même temps les desseins ultérieurs de la Perse se sont manifestés de de plus en plus par une suite d'événements. Le gouverneur général a récemment appris par une dépêche officielle de M. M'Neill, l'envoyé de S. M., que ce diplomate a été forcé, par le refus de ses justes demandes et par une conduite systématiquement insolente, adoptée à son égard par le gouvernement persan, de quitter la cour du schah, et de déclarer publiquement que toutes les relations entre les deux gouvernements avaient cessé. La

nécessité dans laquelle se trouve la Grande-Bretagne de considérer les progrès faits par les armes persanes dans l'Afghanistan comme un acte d'hostilité envers elle, a été également communiquée officiellement au schah d'après les ordres exprès du gouvernement de Sa Majesté.

Les chefs de Candahar, frères de Dost-Mohamed-Khan de Caboul, ont donné leur adhésion à la politique persane, sachant également combien elle est contraire aux droits et intérêts de la nation britannique dans l'Inde, et ont prêté secours ouvertement pour les opérations contre Hérat. Dans la crise qui a suivi le départ de notre envoyé de Caboul, le gouverneur général sentit l'importance de prendre des mesures immédiates pour arrêter les progrès rapides de l'intrigue et de l'agression étrangères sur notre propre territoire.

Son attention se porta naturellement, dans cet état des choses, sur la position et les réclamations de Schah-Schuja-el-Moulk ; ce monarque, lorsqu'il était au pouvoir, s'était cordialement joint aux mesures de résistance commune contre l'ennemi extérieur que le gouvernement britannique avait alors jugées nécessaires ; et lorsque son empire avait été usurpé par les possesseurs actuels, il avait

trouvé un asile honorable dans les États britanniques.

Il résultait avec évidence des informations données par les différents officiers qui avaient visité l'Afghanistan, que les chefs Barukrzi, par leur désunion et leur impopularité, étaient peu propres, en toutes circonstances, à être des alliés utiles du gouvernement britannique, et à nous aider dans nos mesures justes et nécessaires de défense nationale. Cependant, tant qu'ils s'abstenaient de démarches préjudiciables à nos intérêts et à notre sûreté, le gouvernement britannique reconnut et respecta leur autorité. Mais une politique différente semble être maintenant plus que justifiée par la conduite de ces chefs, et paraît indispensable à notre propre sûreté. La prospérité de nos possessions dans l'Orient exige que nous ayons sur nos frontières occidentales un allié intéressé à repousser l'agression et à établir la tranquillité, au lieu de chefs soumis à un pouvoir hostile et cherchant à favoriser des projets de conquête et d'agrandissement.

Après y avoir sérieusement et mûrement réfléchi, le gouverneur général s'est persuadé qu'une nécessité urgente et toutes les considérations de justice et d'une bonne politique nous imposaient le devoir d'épouser le parti

de Schah-Schuja-el-Mouk , dont la popularité dans tout l'Afghanistan avait été certifiée à Sa Seigneurie par le témoignage unanime des meilleures autorités. Après avoir pris cette résolution, le gouverneur général jugea, en outre, qu'il était juste et convenable, non-seulement vu la position de Maha-Raja-Runjit-Singh, mais aussi à cause de son amitié inaltérable pour le gouvernement britannique, de lui faire offrir de prendre part aux opérations projetées. En conséquence, M. MacNaghten fut envoyé, dans le mois de juin dernier, à la cour de Sa Hautesse, et le résultat de sa mission a été la conclusion d'un traité entre le gouvernement britannique, le maha-rajah et Schah-Schuja-el-Mouk ; par ce traité ses présentes possessions sont garanties à Sa Hautesse, qui s'est engagée à coopérer pour le rétablissement du schah sur le trône de ses ancêtres. Les amis et ennemis des parties contractantes sont déclarés amis et ennemis de tous. Différents points, qui avaient donné lieu à discussion entre le gouvernement britannique et le maha-rajah, ont été réglés, et il est devenu évident pour tous les États environnants que ses intérêts sont identiques avec ceux de la Compagnie. Une indépendance garantie sera offerte à des conditions favorables aux émirs du Sind ; l'inté-

grité d'Hérat dans la possession du souverain actuel sera complètement respectée : par les mesures prises ou à prendre, on peut espérer raisonnablement que la liberté et la sûreté générales du commerce seront favorisées ; que le nom et la juste influence du gouvernement britannique s'affermiront parmi les nations de l'Asie centrale ; que la tranquillité sera établie sur la frontière la plus importante de l'Inde, et qu'une barrière solide sera élevée contre les intrigues et les empiétements hostiles.

S. M. Schah-Schuja-el-Moulk entrera dans l'Afghanistan entouré de ses propres troupes, et sera appuyé par une armée britannique contre l'intervention étrangère et une opposition factieuse. Le gouverneur général espère avec confiance que le schah sera établi promptement sur son trône par ses propres sujets et adhérents, et lorsque sa puissance sera affermie, et que l'indépendance et l'intégrité de l'Afghanistan seront assurées, l'armée britannique sera retirée.

Le gouverneur général a été porté à ces mesures par le devoir qui lui est imposé de veiller à la sûreté de la couronne ; mais il s'applaudit de ce qu'en remplissant ce devoir, il sera en état de contribuer à rétablir l'union et la

prospérité du peuple afghan. Dans toutes les opérations prochaines, l'influence britannique sera soigneusement employée pour favoriser toute mesure d'utilité générale, pour aplanir des difficultés, pour assurer l'oubli des offenses, et pour terminer les troubles qui ont pendant tant d'années altéré le bien-être, et la prospérité des Afghans. Le gouvernement britannique tâchera même d'assurer aux chefs qui par leur conduite hostile lui ont donné de justes motifs de plainte, des conditions libérales et honorables, s'ils font acte de prompt soumission, et cessent de faire opposition aux mesures qui seront jugées les plus convenables pour l'avantage général de leur pays.

Par ordre du gouverneur général de l'Inde,

W. H. MAC NAGHTEN.

Secrétaire du gouvernement de l'Inde, avec  
le gouverneur général.

---

**NOTIFICATION.**

Les nominations suivantes sont faites conformément à la déclaration précédente :

M. W. H. Mac Naghten, secrétaire du gou-

vernement, prendra les fonctions d'*Envoyé et Ministre* du gouvernement de l'Inde à la cour de Schah-Schuja-el-Moulk.

M. Mac Naghten aura sous ses ordres les officiers suivants :

Le capitaine Burnes, de l'armée de Bombay, sera employé près des chefs de Khelaut et d'autres pays ;

Le lieutenant d'Arcy Todd, de l'artillerie du Bengale, sera assistant politique et secrétaire militaire de l'Envoyé et Ministre ;

Le lieutenant Eldred Pottinger, de l'artillerie de Bombay ; le lieutenant R. Leech, des ingénieurs de Bombay ; M. P. Lord, de l'établissement médical de Bombay, seront assistants politiques ;

Le lieutenant Conolly, de la cavalerie du Bengale, commandera l'escorte de l'Envoyé et Ministre, et sera assistant militaire ;

M. G. J. Berwick, de l'établissement du Bengale, sera chirurgien de la mission.

*Signé* W. H. MAC NAGHTEN.

---



N° 7.

CURATCHIE.

Département  
secret.

A M. WILLOUGHBY, SECRÉTAIRE DU GOUVERNEMENT  
DE BOMBAY.

Du camp de Delhi, 18 février 1839.

Monsieur, j'ai l'ordre du très-honorable gouverneur général de l'Inde d'accuser réception de vos deux dépêches n<sup>os</sup> 303 et 306, datées du 6 de ce mois, et, en réponse, de vous dire que les mesures promptes et efficaces prises pour réduire Curatchie paraissent avoir été conduites de manière à assurer le succès.

La longanimité montrée par Son Excellence l'amiral et par le brigadier Valiant, avant et après l'action, n'auront, Sa Seigneurie en est convaincue, pas plus diminué l'effet moral quant à notre influence dans le pays, que ne l'a fait le déploiement de la force et des res-

sources de l'Angleterre, en réduisant sitôt la place et en décourageant une vaine opposition et une résistance inutile.

Le gouverneur général a lu avec grand plaisir les dépêches jointes à la vôtre.

*Signé* T. W. MADDOCK.

FIN.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
CHAPITRE I. — GOLFE PERSIQUE. — Départ de Bassora. — Navigation du golfe Persique. — Arrivée à Mascate.	1
CHAPITRE II. — MASCATE. — Matra. — Aucher Éloy. — Seyd-Ben-Calfaun. — Commerce. — Relations de Mascate avec l'Europe.	22
CHAPITRE III. — SIND. — Départ de Mascate. — Navigation de la mer des Indes. — Procédés de l'Angleterre dans le Sind.	46
CHAPITRE IV. — BOMBAY. — Comparaison des conquêtes et de la conduite de la France, de la Russie et de l'Angleterre, depuis 1814 jusqu'en 1838.	63
CHAPITRE V. — Apparence de Bombay. — Fort. — Ville. — Monuments. — Marine. — Matelots européens.	82
CHAPITRE VI. — Gouvernement de l'Inde. — Compagnie des Indes. — Cour des directeurs. — Comité secret. — Bureau du contrôle. — Gouverneur général. — Gouverneurs. — Juges. — Évêques. — Employés civils et militaires.	99
CHAPITRE VII. — Établissement à Bombay. — Institutions commerciales. — Chambre de commerce. — Douane. — Marchands.	118
CHAPITRE VIII. — Du commerce français à Bombay. — Devoirs des agents du gouvernement. — Inutilité des missions commerciales. — Vente des châles — Laine de Cachemire. — Toiles de Perse.	138
CHAPITRE IX. — Arrivée du capitaine Laplace à Bombay. — Détails sur la prise d'Aden.	160
CHAPITRE X. — Communications par Suez. — Leur but politique. — Leur histoire,	174

	Pages.
CHAPITRE XI. — Résumé des affaires de Perse de 1835 à 1838. — Expédition des Persans contre Hérat. — Manœuvres des Anglais. — Départ du ministre britannique à Teheran.	194
CHAPITRE XII. — Expédition de Carrak. — Caractère de cette expédition. — Intrigues qui l'accompagnèrent. — Mesures de police à Bombay.	223
CHAPITRE XIII. — Sociétés publiques dans l'Inde. — Instruction publique. — Sociétés Asiatique, Géographique, Géologique. — Collèges. — Missionnaires catholiques et protestants.	242
CHAPITRE XIV. — Institutions de charité. — Parsis. — Leur histoire. — Leurs coutumes religieuses.	259
CHAPITRE XV. — Menaces contre les Hollandais de Java. — Organisation de l'armée anglaise. — De celle de l'Inde. — Comparaison entre les officiers français et anglais.	277
CHAPITRE XVI. — Idées des Asiatiques sur l'art militaire. — Crainte que l'Angleterre peut avoir des Afghans et des Persans. — Proclamation de lord Auckland.	297
CHAPITRE XVII. — Singulière nomination de Schah-Schuja et d'un ministre. — Sir John Keane. — Campagne de l'Afghanistan. — Officiers français et étrangers chez Runjit-Sing. — Arrivée à Caboul.	314
CHAPITRE XVIII. — Arrivée du nouveau gouverneur de Bombay. — Affaire des Sattarah. — Retour de lord Keane. — Conclusion.	334
PIÈCES JUSTIFICATIVES.	351
N. 1. — Table pour montrer le nombre des navires arrivés à Bombay de 1835 à 1843.	<i>Pl.</i>
N. 2. — Table pour montrer la valeur des marchandises importées et exportées à Bombay, de 1835 à 1843.	<i>Pl.</i>
N. 3. — Table des valeurs numériques importées et exportées à Bombay, de 1835 à 1843.	<i>Pl.</i>
N. 4. — Table pour montrer la somme d'importations et d'exportations à Bombay, en bière, gommes, métaux, cotonnades blanches ou peintes, coton filé et brut, de 1836 à 1843.	<i>Pl.</i>
N. 5. — Minute d'une lettre écrite par le gouverneur de Bombay, le 26 mars 1838, et approuvée par M. Farish.	1
N. 6. — Proclamation de lord Auckland.	XIII
N. 7. — Curatchie.	XXV





00084795



